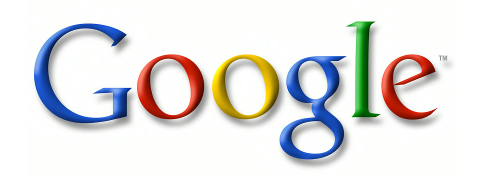
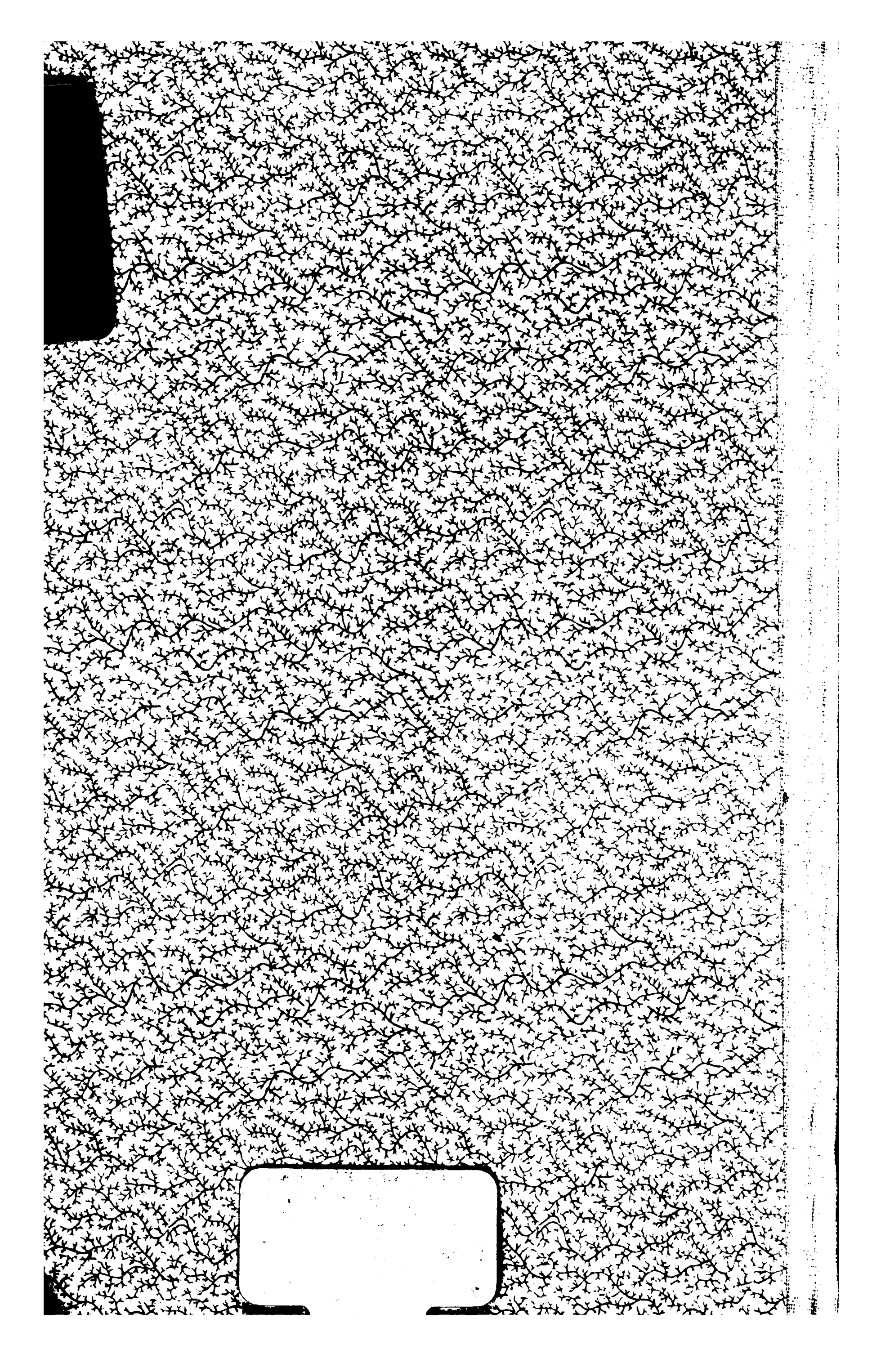
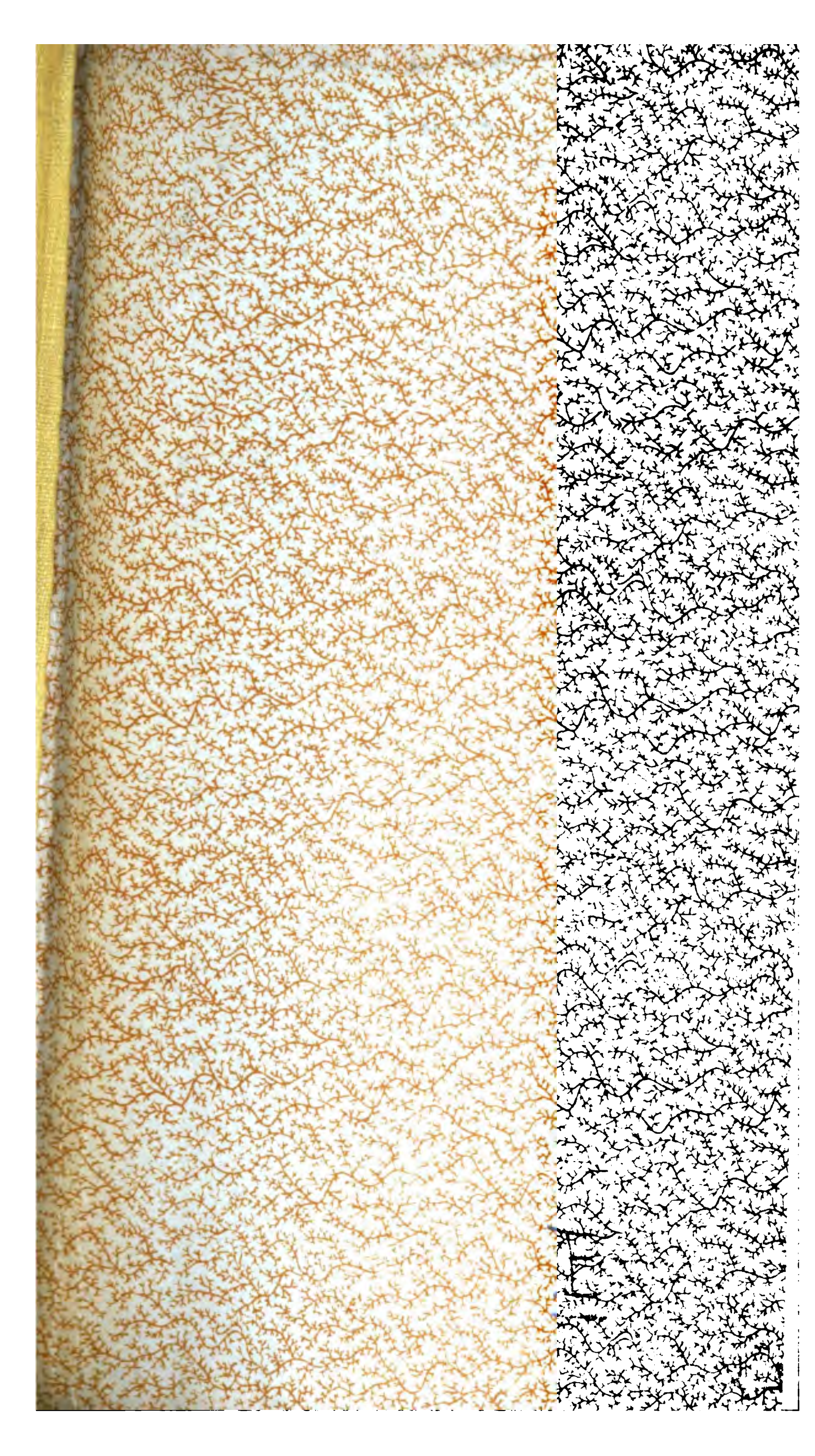






HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364.—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

QUINTILIEN.

CINQUIÈME ÉDITION.



PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S. G. 17.

M DCCC XXXVII.

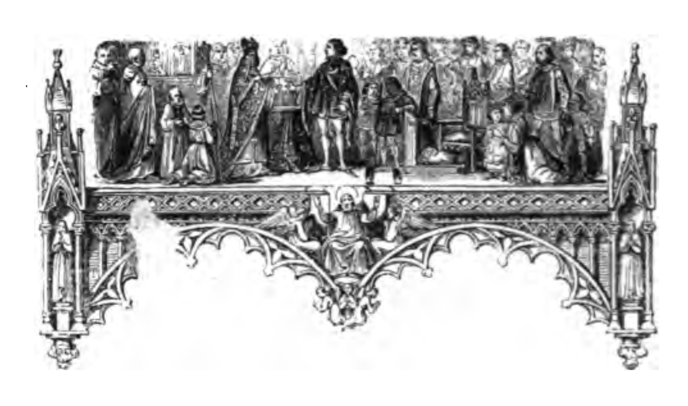
R.A.H.

PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE HUITIÈME.

SOMMAIRE.

État des affaires en France. — Création des francs-archers. — Prise de Fougère. — Ambassade au Duc. — Conquête de la Normandie. — Mort d'Agnès Sorel. — Bataille de Formigny. — Troubles en Angleterre. — Conquête de la Guyenne. — Assassinat de Pierre Louvain. — Mécontentement et révolte des Gantois. — Premier tournoi du comte de Charolais. — Guerres de Flandre. — Siége d'Audenarde. — Guerre aux portes de Gand. — Combat de Lokeren. — Bruges refuse l'alliance de Gand. — Combat de Rupelmonde. — Lettres des Gantois au roi. — Ambassade envoyée par le roi. — Pourparlers de Lille. — Les Gantois rejettent les conditions. — Détresse de la Flandre. — Prise de Schendelbeke. — Bataille de Gavre. — Soumission de Gand.





PHILIPPE-LE-BON.

1448 — 1453.



ANDIS que les seigneurs de Bourgogne passaient ainsi leur temps en chevalerie, le conseil de France disposait tout pour profiter du mauvais gouvernement de l'Angleterre, du trouble qui y régnait, et du mécontentement qu'excitaient en Normandie l'avarice

et les exactions du duc de Somerset [1]. Ce n'est pas que la jalousie et les cabales se fussent éteintes à la cour du roi Charles. Le Dauphin, poussé par son ambition et l'inquiétude de son caractère, après avoir tenté de s'emparer par complot du gouvernement, s'était retiré dans sa province de Dauphiné. Par suite de cette querelle, le sire de Beuil, bien que ce fût lui que le Dauphin eût voulu renverser, avait encouru la disgrâce du roi. La faveur dont jouissait madame Agnès était encore une cause d'intrigues et de changemens. Le connétable n'avait pas repris la grande autorité dont il avait joui auparavant. Toutefois la même volonté de remettre l'ordre dans le gouvernement, de soulager le pauvre peuple, de venger sur les Anglais l'honneur du royaume et de les chasser de France, s'il était possible, n'avait pas cessé d'occuper le roi et son conseil. Le comte de Dunois et Antoine de Chabanne, comte de Dammartin, semblaient alors avoir la principale part aux affaires de guerre. Le comte du Maine et la maison d'Anjou avaient toujours les bonnes grâces du roi. D'autres conseillers, habiles, sages et grands amis du bien commun,

[1] Amelgard.

étaient fort écoutés. Guillaume Juvénal, fils de ce digne avocat général qui avait eu si bonne renommée sous le feu roi Charles VI, et second frère de Louis Juvénal, qui avait combattu vaillamment au siége de Melun, avait été pourvu de l'office de chancelier de France. C'était un prudent conseiller, et auparavant il s'était montré courageux homme de guerre. Il y avait aussi au conseil Guillaume Cousinot, maître des requêtes et vaillant écuyer, qu'on employait souvent dans les ambassades, ainsi que l'évêque de Coutances. Maître Jean Bureau, trésorier de France, et Gaspard, son frère, maître de l'artillerie, étaient aussi des gens considérables dans le gouvernement du royaume. Ils étaient fils d'un bourgeois de Paris; mais quand ils eurent acquis cette haute fortune, ils se firent faire une belle généalogie de noblesse. Un autre homme de grande importance était maître Jacques Cœur, conseiller argentier du roi, et qui gouvernait ses finances. Il était né dans un assez petit état, mais il était devenu merveilleusement riche par son commerce. Sa renommée était grande à Marseille, à Narbonne, à Montpellier, à Beaucaire et dans tout le Languedoc, où il faisait un négoce immense. Il avait des facteurs dans tous les pays où il y avait quelque chose à

acheter ou à vendre; ses navires couraient sans cesse la mer, et son nom était connu des Sarrasins et des peuples les plus lointains. Le roi l'avait connu à Bourges, dont il était natif, et l'avait pris fort en gré. C'était un des grands protégés de la belle Agnès. Il avait été parfois chargé d'ambassades importantes, surtout auprès du pape et en Italie, où son commerce lui donnait un accès favorable. Grâce à ses conseils, on avait fait de sages règlemens pour la bonne gestion des finances, et pour apporter quelque remède au désordre des monnaies.

Depuis la discipline établie sur les compagnies de gens d'armes, qui avait eu de si salutaires effets, on avait encore rendu de nouvelles ordonnances sur le fait de la guerre, tout aussi prudentes et bien avisées que les premières. Le roi avait prescrit que des commissaires se transporteraient dans chaque paroisse, s'enquerraient de l'homme le plus habile à tirer l'arc et l'arbalète, puis diraient aux paroissiens que le plaisir du roi était que, pour la défense du royaume, ledit archer fût franc de la taille du roi, de la taille des gens d'armes, et de toute autre subvention, hormis les aides et les gabelles. Moyennant ce privilége, le franc-archer devait se munir d'une

hucque, d'une jaque, d'une épée, d'une dague et d'une arbalète garnie. D'après le commandement du roi, il devait, lorsqu'il en serait requis, venir faire son service à la guerre, moyennant une solde de 4 livres par mois.

Lorsqu'un homme était bon archer et n'avait pas de quoi s'équiper, la paroisse devait y pourvoir; elle n'y perdait point; car alors, cet archer étant sans bien, sa part dans la taille ne retombait point à la charge des autres paroissiens. On levait un archer pour cinquante feux; les francs-archers prêtaient serment; on tenait registre de leur nom; la paroisse répondait de leur obéissance; ils étaient passés en revue par leurs capitaines, pour s'assurer de leur présence et de l'état de leur équipement, qui était déclaré insaisissable pour dettes.

Cette ordonnance ne fut pas moins bien reçue que celle des compagnies de gens d'armes. On tint à grand honneur parmi les habitans de chaque paroisse d'être choisi pour franc-archer, et tous ces gens de communes se sentaient encouragés par les priviléges qui leur avaient été conférés.

Les compagnies de gens d'armes et les compagnies de francs-archers ne dispensaient pas les

nobles du royaume de venir servir le roi quand il les voulait mander. Leur solde, leur équipement, le nombre de gens qu'ils devaient amener étaient réglés, de façon que ce service devait se rapprocher, autant que possible, des grandes ordonnances, comme on appelait les compagnies.

Tout était donc disposé pour la guerre, lorsqu'au mois de mars 1449, François l'Aragonais, qui avait passé au service des Anglais et qui avait été honoré de leur ordre de la Jarretière, après avoir été contraint, par le commandement du roi d'Angleterre, de rendre le Mans aux Français, surprit la ville de Fougère. Toute cette marche de Bretagne, qui touchait à la Normandie, avait profité des longues misères que la guerre avait fait souffrir aux pays voisins. Les marchands et les fabricans de laine s'y étaient réfugiés en grand nombre. Il n'y avait pas en France, en ce temps-là, un canton plus riche que Fougère et ses environs. Ce fut un grand appât pour ce chef de routiers, que les Anglais payaient assez mal. Il dressa des échelles contre les murs de la ville durant la nuit, entra avec sa troupe, et pilla jusqu'aux églises. Puis, tenant garnison, il se mit à courir tout le pays.

Le duc de Bretagne réclama aussitôt le secours

du roi de France, qui envoya sans délai des ambassadeurs en Angleterre et auprès du duc de Somerset à Rouen pour se plaindre de cette violation des trèves. Le royaume d'Angleterre était alors de plus en plus faible et troublé. Le gouvernement de la reine Marguerite et de ses favoris y excitait de tels murmures, qu'on commença à parler des droits que le duc d'York avait à la couronne. En effet, il était petit-fils de madame Philippe, fille unique du duc de Clarence, second fils d'Édouard III; tandis qu'Henri IV, auteur de la race régnante, qui avait chassé Richard II, était fils du duc de Lancastre, troisième fils seulement d'Édouard III. Dans cet état des affaires d'Angleterre, le duc de Somerset et le conseil d'Angleterre s'empressèrent de désavouer François l'Aragonais, et de promettre la restitution de Fougère[2].

Mais le roi de France se sentait en forces et ne cherchait qu'un prétexte. Il fit demander des sommes si énormes pour réparation du dommage causé au duc de Bretagne, qu'on vit bien clairement qu'il ne voulait plus des trèves. En même temps le comte de Dunois et d'autres ambassa-

[1] 1448, v. st. L'année commença le 13 avril.

[2] Hollinshed. — Mathieu de Couci. — Richemont.

deurs se rendirent à Rennes et conclurent un traité d'alliance avec le duc de Bretagne. La guerre était même déjà commencée, et lorsque le duc de Somerset envoya lord Hungerfort pour essayer encore de maintenir la paix, le roi de France répondit que les seigneurs de son royaume étaient dans une telle indignation, que peut-être ils se porteraient de leur propre volonté à venger la querelle du duc de Bretagne[1]. En effet, à ce moment même Floquet, capitaine d'Évreux, Jean de Brezé, capitaine de Louviers, et d'autres, surprenaient la forteresse du Pont-de-l'Arche, et faisaient prisonnier lord Faulconbridge, qui en était le gouverneur. Ce ne fut pas au nom du roi ni sous sa bannière, mais au cri de « Bretagne et Saint-Yves » que cette conquête fut faite. Il en fut de même pour Gerberoi que prit le sire de Moui. Néanmoins les Anglais tentèrent encore de négocier; mais ils ne pouvaient s'abuser, et n'avaient rien de mieux qu'à chercher les moyens de se défendre.

La guerre étant donc résolue, le roi envoya une solennelle ambassade au duc de Bourgogne[2]

[1] D'Argentré.

[2] Mathieu de Couci.

pour lui faire part de ses griefs contre les Anglais, et de la résolution où il était de les attaquer. Le sire Louis de Luxembourg, Jean de Lorraine, fils du comte de Vaudemont, le sire de Blainville et d'autres grands seigneurs composaient cette ambassade. Ils trouvèrent le Duc à Bruges, lui exposèrent les motifs de la guerre, et lui firent requête au nom du roi, de permettre que les nobles, chevaliers, écuyers et gens de guerre de ses États vinssent au service et à la solde du roi, d'autant que plusieurs tenaient des fiefs de la couronne.

Le Duc répondit avec courtoisie, mais il déclara qu'étant en trève avec les Anglais, et n'ayant nul motif de plainte contre eux, il ne pouvait envoyer les gens de ses pays servir le roi, ni même leur en donner la permission expresse; que toutefois si quelques uns d'eux en avaient la volonté, il ne les en détournerait pas. C'était tout ce que demandait le conseil de France; on savait bien qu'il ne manquerait point de gentilshommes empressés à faire cette guerre. Les seigneurs de Picardie et d'Artois se hâtèrent d'aller servir avec le sire de Luxembourg. Il eut bientôt auprès de lui les sires de Béthune, de Genlis, de Saveuse, de Mailli, de Poix, de Croy, de Crèvecœur,

d'Hesnin, de Rubempré, d'Applaincourt, de Quieret, de Rambures, de Contay. Tous, avec une nombreuse et brillante suite, s'en allèrent passer la Seine à Pont-de-l'Arche, et se joindre à l'armée que commandait le comte de Dunois, lieutenant-général du roi. Il avait avec lui le maréchal de Culant, les sires de Brezé, de Gaucourt, de Moui, Saintraille, Floquet. Déjà Verneuil avait été pris. Ils s'avancèrent jusqu'auprès de Rouen, et brûlèrent un beau château nommé Longempré, que le roi d'Angleterre avait donné à lord Talbot. Il s'était plu à en faire un agréable séjour, et se plaignit amèrement de cette offense au sire de Luxembourg, promettant bien de lui rendre la pareille à la première occasion. Mais la fortune des Anglais était passée; ils étaient partout sans défense, sans préparatifs. Le Ponteau-de-Mer, Pont-l'Évêque, Lisieux, Mantes, Vernon, Gournay, la Roche-Guyon, se rendirent sans tarder. Partout les bourgeois revoyaient avec joie la bannière de France. Chacun savait comment le royaume était, depuis quelques années, gouverné avec sagesse; comment on n'avait plus rien à craindre de la violence et de la rapine des gens de guerre; le roi voulait désormais tenir son peuple en justice et liberté. Aussi l'empressement était vif pour

revenir sous sa puissance[1]. Le duc de Somerset et lord Talbot n'osaient mettre leurs gens dans les forteresses, de peur qu'ils ne fussent livrés ou surpris; car ils ne pouvaient pas les y laisser en grand nombre, tant ils étaient pris au dépourvu, tant le gouvernement d'Angleterre les laissait sans secours, malgré leurs vives instances.

Le roi avait de son côté réuni une autre armée à Vendôme; il prit Verneuil dans le Perche, où ses capitaines avaient, vingt-six ans auparavant, perdu une si cruelle bataille. De là il s'avança vers Rouen, et se tint à Évreux et à Louviers. Partout il était reçu avec des transports de joie. Chaque jour il apprenait la conquête de quelque forteresse, de quelque château.

En même temps l'armée que conduisait le connétable, et qu'il avait formée en Bretagne, avait commencé à attaquer les Anglais sur cette frontière. Il avait pour lieutenant le sire Jacques de Luxembourg. Le maréchal de Loheac, le sire d'Orval, Joachim Rohaut et d'autres vaillans capitaines de France étaient aussi avec lui. Coutances, Saint-Lô, Carentan, Valognes et d'autres forteresses du Cotentin se soumirent presque sans résistance. Puis l'on revint vers Fougère, qui se

[1] Amelgard.

défendit mieux, mais tarda peu cependant à se rendre[1]...

Pendant ce temps-là, le duc d'Alençon, aidé par les bourgeois et les habitans, trouvait moyen de rentrer dans sa ville. En Béarn, le comte de Foix, lieutenant général du roi dans les pays entre la Garonne et les Pyrénées, commençait aussi la guerre heureusement contre le roi de Navarre, qui tenait le parti des Anglais.

Le point le plus important était de prendre la ville de Rouen; on comptait qu'il serait facile de chasser ensuite les Anglais de la Normandie. Les autres villes furent en peu de temps aux mains du roi. Argentan fut livré par les bourgeois. Les capitaines des forteresses, s'ils étaient Français, quittaient le parti d'Angleterre en faisant leurs conditions; s'ils étaient Anglais, ils s'efforçaient de traiter, pour garantir les biens et domaines qu'ils avaient reçus en Normandie. Aucune armée anglaise ne tenait la campagne. Tout ce que les ennemis avaient de forces était gardé pour la défense de Rouen; encore ne pouvaient-ils pas espérer d'y tenir long-temps. Le roi s'en approcha, et envoya sommer la ville. Le duc de

[1] Couci. — Berri. — Richemont. — Duclerq.

Somerset et lord Talbot, craignant que la vue de ces hérauts à la livrée de France n'excitât quelque émotion parmi les habitans, ne les voulurent point laisser entrer, et menacèrent de les faire mourir. Alors le comte de Dunois, le comte de Saint-Pol et la meilleure partie de l'armée vinrent camper devant la ville, espérant que les habitans pourraient se déclarer. Il y eut quelques escarmouches; les hérauts furent encore une fois envoyés sans être admis. La saison était pluvieuse et froide; il fallut retourner aux environs de Pont-de-l'Arche, où le roi s'était logé.

Peu de jours après, quelques bourgeois indiquèrent un lieu des murailles par où ils devaient favoriser l'entrée des Français. Le comte de Dunois et les illustres capitaines qui se trouvaient avec lui revinrent encore devant la ville. Ils feignirent une attaque d'un autre côté, tandis que quatre mille combattans se présentèrent au lieu désigné. Les archers se rangèrent devant la muraille. Les hommes d'armes mirent pied à terre; le signal fut donné par les bourgeois, et l'on commença à dresser les échelles. Mais on n'avait pas eu le temps d'en apporter beaucoup; à peine cinquante ou soixante hommes étaient parvenus sur le mur, qu'on y vit paraître la bannière de

lord Talbot. Il avait pris ses mesures; les assaillans furent complètement repoussés. Le combat fut vif. On avait fait, avant l'assaut, plusieurs chevaliers, entre autres le fils du maréchal de la Fayette et maître Guillaume Cousinot, maître des requêtes; ils avaient à cœur d'honorer leur chevalerie et de se bien montrer; mais leurs efforts furent inutiles. Le roi de France et le roi René qui arrivaient au camp, voyant l'entreprise échouée, et jugeant qu'apparemment les habitans de la ville n'étaient pas assez forts ni assez unis contre les Anglais, revinrent à Pont-de-l'Arche.

Cependant le duc de Somerset savait bien qu'il ne pourrait se défendre long-temps, et tout allait si mal en Angleterre, qu'il n'espérait point de secours. Les bourgeois, de leur côté, tremblaient que la ville ne fût forcée et prise d'assaut. Il leur fut permis d'envoyer demander au roi un sauf-conduit pour traiter. Le roi reçut leurs députés avec sa douceur accoutumée, et fit donner le sauf-conduit. L'archevêque et les principaux bourgeois s'en vinrent donc, ainsi que des chevaliers anglais envoyés par le duc de Somerset, parlementer avec le comte de Dunois, le chancelier de France, le sire de Brezé et Guillaume Cousinot.

Il fut promis aux habitans de la ville que chacun pourrait à son gré s'en aller ou demeurer sans recevoir aucun dommage dans ses biens ni son avoir. Cette condition satisfit l'archevêque et les bourgeois, qui promirent de s'employer à faire rendre la ville. On ne put convenir de rien avec les Anglais.

Le lendemain 19 octobre, l'archevêque rendit compte à une nombreuse assemblée de peuple, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, de ce qui avait été réglé avec les gens du roi de France. Pour lors s'éleva dans toute cette foule une joie qui montra aux Anglais combien le peuple leur était contraire. Ils virent qu'il fallait songer à leur sûreté; déjà les bûches et les bancs commençaient à pleuvoir par les fenêtres. Ils se hâtèrent de revêtir leurs armes et de se retirer dans le palais, dans le château, dans les tours des portes et dans la grande tour du pont. Les bourgeois, prenant courage, s'armèrent aussi, firent le guet pendant toute la nuit, et, croissant toujours en nombre, chassèrent, dès le lendemain, les Anglais des portes et des murailles de la ville. Le comte de Dunois était averti; il arriva à leur secours; lorsqu'il fut à la porte Martainville, le clergé, les nobles, les bourgeois, vinrent au-devant de

lui, et le prièrent de faire entrer dans la ville autant de gens qu'il le voudrait : « Ce sera à votre « volonté », répondit-il; il fut convenu que trois cents lances et des archers suffiraient.

Le roi était arrivé à la hâte; il fit sommer le fort Sainte-Catherine qui touche à la ville. Les Anglais n'étaient pas en mesure de se défendre contre tant de gens; ils demandèrent à sortir vie et bagues sauves. « A condition, dit le roi, « que sur la route ils ne prendront rien sans « payer. — Nous n'avons pas de quoi, » répondirent-ils; le roi leur fit donner cent francs.

Le lendemain, la tour du pont fut prise, et les Français pouvaient librement aller d'une rive à l'autre. Le duc de Somerset ne pouvait songer à se défendre; il demanda à voir le roi, qui s'était logé à Sainte-Catherine. On lui envoya, pour sauf-conduit, les hérauts de France et plusieurs chevaliers du palais; ce fut en leur compagnie qu'il traversa toute la ville. Le roi était en son grand conseil, et reçut noblement le duc de Somerset, qui demanda pour les Anglais la condition qu'avaient obtenue les gens de la ville, c'est-à-dire de s'en aller librement, si bon leur semblait. Le roi répondit que cela n'était pas raisonnable; que cette condition leur avait été offerte à Saint-

Ouen, et qu'ils l'avaient refusée; que, depuis, ils avaient fait tous leurs efforts pour empêcher la ville de rentrer sous l'obéissance du roi; qu'ainsi il exigait qu'Harfleur et toutes les places du pays de Caux lui fussent rendues. « Ah! pour « Harfleur, cela ne se peut, répondit le duc de « Somerset; c'est la première ville qui se rendit « à notre glorieux roi Henri V, il y a trente-cinq « ans. » Les temps étaient bien changés; en quittant le conseil de France, le duc de Somerset vit tout le peuple qui avait pris la croix blanche, et qui courait les rues, criant: « Vive le roi! » Il rentra bien affligé dans le château.

Tout aussitôt on en commença le siége. Des tranchées furent creusées; les canons furent amenés. Les Anglais n'avaient pas même de vivres. Le duc de Somerset demanda de nouveau à traiter. Une trève lui fut accordée; pendant douze jours, on continua à parlementer. Les Français consentaient à ne plus exiger Harfleur, mais ils demandaient que lord Talbot restât en otage jusqu'à l'accomplissement des conditions, et les Anglais ne voulaient point céder sur ce point. Enfin, il le fallut bien. Ils s'engagèrent à payer cinquante mille écus d'or, à acquitter loyalement tout ce qu'ils devaient aux marchands et bour-

geois de la ville, et à rendre toutes les forteresses du pays de Caux, excepté Harfleur. La duchesse de Somerset, lord Talbot et plusieurs autres grands seigneurs d'Angleterre restèrent en otages.

Le 10 de novembre 1449, le roi fit son entrée solennelle dans sa bonne ville de Rouen. Rien ne fut plus joyeux et plus éclatant que cette cérémonie ; elle fut plus belle encore que l'entrée à Paris ; il y avait beaucoup plus de grands seigneurs et de fameux capitaines. Parmi eux on remarquait le chancelier de France, qui chevauchait dans son royal costume ; et devant lui on conduisait une haquenée blanche, chargée du coffret où étaient les sceaux du royaume. Au milieu de tous ces capitaines, on montrait aussi un homme à qui le roi devait plus qu'à eux, disait-on, la conquête de la Normandie ; c'était Jacques Cœur, lui qui avait prêté l'argent nécessaire pour assembler cette belle armée. Sans son secours, il n'eût pas été possible de commencer la noble entreprise de délivrer le royaume.

Le comte de Dunois avait été nommé capitaine de la ville de Rouen, et le sire Guillaume Cousinot bailli. Tous les deux vinrent au-devant du roi avec les magistrats et les bourgeois vêtus de robes

bleues avec des chaperons rouges ou blancs et rouges. Ils se présentèrent au roi, lui demandèrent de les recevoir dans sa grâce, et lui promirent fidélité. Le roi répondit qu'il était content d'eux, et conserverait les franchises de la ville. Pour lors un des bourgeois voulut faire un remerciement; mais il était si ému, que les larmes lui coupèrent la voix. Le roi en fut touché : « Sire, dit alors le « comte de Dunois, voici vos bourgeois de Rouen « qui vous supplient de les excuser d'avoir at- « tendu si long-temps pour se remettre en votre « obéissance; mais ils ont eu de bien grandes af- « faires et vivaient sous la contrainte des Anglais, « vos anciens ennemis. Il faut se souvenir aussi « de tout ce qu'ils ont souffert jadis en défendant « leur ville. — Oui, oui, dit le roi, ils sont tout « excusés; je suis content d'eux. » Puis, se retournant vers le sire de Brezé, sénéchal de Poitou, qui, après avoir été son favori, était, comme on a vu, tombé dans sa disgrâce : « Sire de la Varenne, « lui dit-il, bien qu'on nous ait rapporté des choses « de vous faites à notre préjudice, et que nous en « ayons fait informer par nos gens du Parlement, « nous vous tenons pour justifié, et reconnais- « sons que vous nous avez toujours bien servi. « Ainsi nous vous donnons les clefs de notre ville

« et château de Rouen, et vous en nommons ca-
« pitaine. Si, faites-en bonne garde. — Sire, re-
« partit humblement le sénéchal, je vous ai servi
« et vous servirai toujours loyalement; et, au
« plaisir de Dieu, on ne me trouvera jamais en
« faute. »

Puis le roi entra dans la ville et traversa les rues dans son pompeux appareil. Partout étaient des échafauds où l'on représentait des mystères, des fontaines qui répandaient du vin, des figures d'animaux, comme tigres, licornes, cerfs-volans, qui s'agenouillaient au passage du roi; partout on avait disposé des petits enfans pour crier « Noël! » enfin, rien n'avait été oublié pour orner ce grand triomphe. Les maisons étaient tendues de tapis et de belles draperies. On voyait aux fenêtres les dames et les riches bourgeois revêtus de leurs plus beaux atours. On remarquait sur un balcon, auprès de la comtesse de Dunois, le lord Talbot, témoin de cette gloire du royaume de France, et ce n'était pas un des moindres ornemens de la fête. Il était vêtu d'un chaperon violet et d'une robe de velours fourrée de martre que le roi lui avait donnés lorsqu'il était venu lui présenter ses respects. Il en avait reçu le plus grand accueil. Comme il s'agenouillait, le bon roi Charles lui

avait pris la main, et lui avait dit gaiement : « Talbot, soyez le bien venu; nous sommes « joyeux de votre visite. Ne venez-vous pas nous « faire serment? — Sire, répliqua le vaillant che- « valier, je ne suis pas encore conseillé de le « faire. » Il aurait pu songer en effet à faire quelque accommodement, car il avait de bien riches seigneuries dans le royaume, et il était maréchal de France de par les Anglais.

Le roi se rendit à la cathédrale pour remercier Dieu et baiser les saintes reliques; puis il passa huit jours dans la ville sans que son armée y commît le moindre désordre, tant il avait sévèrement ordonné qu'on ne fît outrage ni tort à personne.

Les bourgeois eux-mêmes le conjurèrent de poursuivre la guerre sans relâche, et d'achever la conquête de la Normandie, tant ils craignaient, si les Anglais conservaient encore quelques villes dans le pays, de les voir revenir. Ils offrirent même au roi de l'aider de leurs biens et de leurs personnes.

On alla donc mettre le siége devant Harfleur, bien qu'on fût en plein hiver. Toute cette brillante noblesse se tint durant quinze jours autour de la ville, par la neige et la pluie, sans avoir d'autre

abri que de méchantes cabanes en paille et en genêts qu'on avait dressées à la hâte. Le siége fut poussé avec vigueur; le roi s'y montra encore avec vaillance, allant dans la tranchée à portée des canons, pour voir de plus près et encourager son artillerie. Au commencement de janvier, la garnison se rendit sous la condition de se retirer en Angleterre ou dans les autres villes de Normandie qui tenaient pour les Anglais.

Le roi s'en alla ensuite passer le reste de l'hiver à l'abbaye de Jumièges, à cinq lieues de Rouen. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins; beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil, et parlaient d'elle en termes outrageans. Le Dauphin, qui depuis trois ans s'était retiré dans son apanage, était fort de ses ennemis, et elle était pour beaucoup dans les querelles qu'il avait avec le roi son père. En outre, si elle avait un parti à la cour, et si, à cause de l'amour du roi, elle était honorée comme une princesse par beaucoup de seigneurs, il n'en était pas de même parmi le peuple et la bourgeoisie[1]. Ce qui lui en revenait l'affligeait sensiblement. Dernièrement, quand elle avait passé à

[1] Journal de Paris. — Chartier.

Paris et qu'elle avait visité son château de Beauté, qui était le plus agréable séjour de toute l'Isle-de-France, les Parisiens lui avaient laissé voir toute leur mauvaise volonté. Ils se scandalisaient de voir un grand roi se conduire ainsi sans foi ni loi envers sa femme, qui était si bonne et si respectable, donner de mauvais exemples à son peuple, et autoriser, par un public péché, ses chevaliers et ses sujets à vivre aussi dans le désordre.

La belle Agnès fut indignée de ce dur accueil; elle quitta Paris, disant qu'il n'y avait que des vilains, et qu'elle était bien fâchée d'y être venue. Ce fut quelques mois ensuite et peu après une couche malheureuse, qu'elle se sentit atteinte de maladie. Alors elle montra beaucoup de repentir, de dévotion et de douleur; elle se comparait à sainte Madeleine, implorait la miséricorde de Dieu et la bonté de la sainte Vierge. Elle récitait des vers de saint Bernard, qu'elle avait copiés de sa main. Il n'y avait chose touchante qu'elle ne dît, parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine; la beauté ne lui semblait plus que bien peu de chose et une occasion de pécher.

[1] 1449, v. st. L'année commença le 5 avril.

C'était ainsi qu'elle s'exprimait en répondant au comte de Tancarville et à la sénéchale de Poitou, qui l'assistaient à ses derniers momens. Elle laissa beaucoup aux églises, aux pauvres et à ses serviteurs. Maître Jacques Cœur fut son exécuteur testamentaire. Le roi fût d'abord très-affligé de sa perte. Peu de temps après, il montra autant ou plus encore d'amour et de faveur à une nièce qu'elle avait amenée à la cour, et qui était aussi fort belle. Elle se nommait la dame de Villequier.

Après la prise de Harfleur, le comte de Dunois était allé mettre le siége devant Honfleur, qui se rendit aussi un mois environ après. Le duc de Somerset, enfermé à Caen, ne pouvait porter secours à aucune des villes assiégées. Cependant, vers le mois de mars, une armée anglaise arriva enfin à Cherbourg. Elle n'était pas de plus de trois mille combattans; mais ils étaient commandés par un vaillant capitaine, sir Thomas Kiriel. Il commença par assiéger Valognes. Le roi donna ordre aussitôt au comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, de rassembler du monde et d'y porter secours. Les garnisons anglaises de Vire, de Bayeux, de Caen étaient plus voisines de Valognes que les lieux où se trouvaient logées les compagnies françaises; de sorte que sir Mathieu

Goche, sir Robert Veer, sir Henri Norbery vinrent se joindre à sir Thomas Kiriel avant que le comte de Clermont pût réunir une armée. Ainsi Valognes, bien que vaillamment défendu par Abel Rouault, fut contraint de se rendre après un siége de trois semaines[1].

Cependant les Français se réunissaient de toutes parts. Le comte de Clermont, que le roi avait fortement blâmé de son peu de diligence, était à Carentan avec l'amiral de Coetivi, le sire de Brezé, le comte de Castres, fils du comte de la Marche, et d'autres seigneurs. Le connétable arrivait de Bretagne avec le maréchal de Loheac, le sire Jacques de Saint-Pol, le seigneur de Laval et les Bretons. Les Anglais, de leur côté, suivaient leur route le long de la côte. Pour se rendre de Valognes vers Bayeux et Caen, il leur fallait passer les Vé, qui sont de grandes grêves à l'embouchure de la Vire, guéables seulement à marée basse[2]. Les Français tenaient la rive droite et voulaient couper à leurs ennemis le chemin entre les Vé et Bayeux. Le combat commença sur les grêves mêmes, et les archers

[1] Hollinshed. — Chartier. — Richemont.

[2] Mathieu de Couci. — Richemont. — Duclerc.

des deux partis combattirent pendant assez longtemps ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Mais il n'y avait encore, pour garder ce passage, que les gens du comte de Clermont. Ils ne purent le défendre; les Anglais réussirent à se camper sur la rive droite, et les Français se retirèrent dans le village de Trivière et aux environs. Sir Thomas Kiriel s'aperçut néanmoins qu'il ne pourrait suivre sa route sans combattre, et commença tout aussitôt à se retrancher avec des pieux et derrière des fossés.

Les Anglais étaient adossés au village de Formigni, et devant le front de leur bataille coulait un petit ruisseau sur lequel était un pont que les Français tenaient. Le comte de Clermont attendait de moment en moment le connétable, qui arrivait en toute hâte de Saint-Lô; cependant il se crut assez fort pour commencer l'attaque. On amena les couleuvrines en avant du pont; une troupe d'archers et cinquante ou soixante lances furent placés pour les garder. Mais sir Mathieu Goche, avec un extrême courage, prit cinq ou six cents archers anglais, et les conduisit, à travers les canons et les traits, jusqu'à la troupe française, qui se mit en déroute, abandonnant les couleuvrines et repassant le pont. Le désordre

eût été grand sans les hommes d'armes du sire de Brezé, qui soutinrent un peu cette rude attaque.

Enfin, au moment où tout allait ainsi au plus mal, on vit paraître sur le haut de la colline l'armée du connétable, qui arrivait en belle ordonnance. Sir Mathieu Goche fit tout aussitôt retirer ses gens, en laissant seulement une partie à la garde du pont. Lorsque l'armée du connétable et celle du comte de Clermont furent réunies, l'attaque recommença. Ce n'est pas que les Français fussent nombreux; à peine avaient-ils trois mille combattans contre six mille qu'avaient les Anglais; mais le connétable et tous les capitaines avaient bon courage et grande espérance. Bientôt le pont fut repris par les archers, et l'armée se trouva devant le retranchement des Anglais. Il était difficile de le tourner, car il s'appuyait aux maisons et aux jardins du village. « Allons voir de près leur contenance, monsieur « l'amiral, » dit le connétable au sire de Coetivi. Et il s'avança pour examiner par où il serait plus avantageux d'attaquer l'ennemi. « Je doute qu'ils « sortent de leur fortification, répondit l'amiral. « — Je voue à Dieu qu'avec sa grâce ils n'y de- « meureront pas, » répliqua le connétable.

Ce fut le sire de Brezé qui demanda à attaquer le premier et à porter son enseigne sur le retranchement des Anglais; le connétable lui accorda cet honneur, et disposa tout pour le soutenir. Le combat fut vif et dura près de trois heures. Enfin les Anglais furent forcés dans trois endroits, et il s'en fit un grand carnage. Leur perte fut de trois mille sept cents hommes. Sir Thomas Kiriel, sir Henri Norbery, sir Henri Kirkly, et beaucoup d'autres seigneurs anglais, furent faits prisonniers. Sir Mathieu Goche et sir Robert Veer trouvèrent moyen de se retirer vers Bayeux.

Le connétable laissa au jeune comte de Clermont, dont c'était la première bataille, le contentement de coucher à Formigni sur le champ de bataille. Le lendemain, après avoir fait ensevelir les morts, ils retournèrent tous deux à Saint-Lô. Les Anglais de la garnison de Vire ne tardèrent pas à se rendre, en rachetant, moyennant quatre mille francs, leur capitaine sir Henri Norbery.

Le roi eut une grande joie en apprenant de si heureuses nouvelles. Pour témoigner au connétable combien il était satisfait de ses grands services, il lui donna pour la vie la seigneurie de Vire, d'où il venait de chasser les ennemis.

Bayeux se rendit aussitôt après au comte de

Clermont; Avranches au connétable. Le roi s'avança en personne pour commencer le siége de Caen. Auparavant il voulut soumettre Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui se défendit quelques jours, et qu'il donna ensuite au sire de Villequier.

Caen fut aussitôt après entouré de toutes les armées du roi; le connétable, le comte de Dunois, le comte de Clermont, le comte d'Eu, le comte de Nevers commandaient les diverses troupes qui environnaient toute l'enceinte de cette grande ville et en fermaient les issues. Les Anglais se défendirent avec constance, encore qu'il leur restât peu d'espoir. Il y eut quelques assauts meurtriers de part et d'autre; la ville était sur le point d'être emportée. Mais le roi ne voulut pas exposer une cité si importante à être ainsi saccagée. Il consentit à traiter pour la sauver des horreurs d'un assaut. Le duc de Somerset obtint de sortir avec sa famille, la garnison et tous les Anglais, en laissant la grosse artillerie et payant trois cent mille écus d'or, du reste emportant librement tout ce qui pouvait appartenir aux Anglais.

Il restait peu à conquérir pour recouvrer la Normandie entière. Le roi assiégea Falaise, et le connétable Cherbourg. Cette dernière ville résista pendant deux mois; l'amiral de Coetivi et le vail-

lant capitaine Bourgeois y furent tués dans une tranchée. Ainsi la conquête de la Normandie fut achevée à la fin du mois d'août 1450.

De si grands malheurs rendaient le gouvernement de la reine Marguerite singulièrement odieux à tous les Anglais [1]. Il s'élevait de toutes parts de grandes clameurs contre elle et son principal conseiller, le duc de Suffolk. Les États ayant été assemblés en parlement, les communes dressèrent aussitôt une accusation de trahison contre lui. Il essaya de se défendre, et les motifs qu'il alléguait pour montrer qu'il n'était pas un traître semblaient assez plausibles. Les communes donnèrent alors pour motif à leur accusation son mauvais gouvernement. La reine vit bien qu'elle ne pourrait le défendre contre tout le royaume, et pour le sauver, il fut banni par ordre du roi. Mais comme il s'était embarqué pour passer en France, un navire appartenant au duc d'Exeter, capitaine de la Tour de Londres, aborda celui où il était monté, et s'en empara. On le ramena au rivage; là, sans nulle procédure, on lui trancha la tête sur une barque de pêcheur qu'on trouva renversée sur la plage. Ses restes furent laissés

[1] Hume. — Hollinshed. — Rapin-Thoyras.

dans le sable. Le pouvoir de la reine était si mal assuré, et le trouble commençait à être si grand, que nulle justice ne fut faite de ce meurtre.

Bientôt une furieuse révolte s'éleva. Un nommé Jean Cade, homme du peuple, imagina de se donner pour descendant du duc de Clarence, le second fils d'Édouard III, et conséquemment pour légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Sans croire beaucoup cette fable, le peuple se rangea en foule à sa suite. Sir Mathieu Goche, envoyé contre les rebelles, fut défait et périt dans le combat. Le roi fut contraint de quitter Londres et de livrer deux de ses principaux conseillers, qui furent mis à mort par la populace. Puis cette sédition se dissipa pour ainsi dire d'elle-même, sans que pour cela l'ordre se rétablît. Le duc de Somerset, arrivant de la Normandie qu'il avait perdue, succéda au duc de Suffolk dans la faveur de la reine et dans la haine de tout le royaume.

Sachant l'Angleterre dans un tel état, le conseil de France résolut de tenter la conquête de la Guyenne, et de chasser ainsi les Anglais de tout le royaume, ce que n'avait pas même pu accomplir le sage roi Charles V. C'est qu'en effet jamais il n'y avait eu un si bon gouverne-

ment [1]. Durant toute cette guerre de Normandie, les compagnies d'ordonnances, ou les autres gens d'armes, ainsi que les francs-archers, avaient été payés de leurs gages de mois en mois. Aussi nul n'avait osé piller, maltraiter ou rançonner personne que les Anglais, et partout les habitans s'étaient montrés de plus en plus favorables au roi. L'artillerie recevait chaque jour l'argent qui lui était nécessaire; jamais dans la chrétienté on n'en avait vu une si belle et si complète; elle ne manquait jamais ni de poudre, ni de chariots, ni de ces machines en bois nommées manteaux, qui servaient à garantir l'artillerie dans les siéges. Les ouvriers étaient nombreux et bien adroits; tout cela était gouverné par messire Gaspard Bureau, maître de l'artillerie, et Jean son frère, trésorier de France.

Ce bon ordre dans les affaires de la guerre avait si bien servi en Normandie, qu'on voulut le maintenir en entrant dans la Guyenne [2]. Des règlemens sévères furent publiés; les gens d'armes devaient payer tout ce qui leur serait fourni. Le prix de chaque chose était réglé : un mouton

[1] Duclercq. — Chartier.

[2] Mathieu de Couci.

cinq sous, et il fallait rendre la peau; un veau dix sous; un pourceau vingt sous; les poules et poulets étaient même taxés; le blé, le vin avaient aussi leur prix. La façon dont les compagnies se logeraient dans les villes et villages; l'obligation de payer tout ce qui serait dû avant de partir; les peines infligées aux délinquans, tout fut prévu, et le peuple en fut bien informé; enfin, le roi voulut qu'il y eût justice et police dans sa guerre.

Déjà le comte de Foix avait depuis un an l'avantage sur les Anglais dans la Guyenne. Le maréchal de Culant, Saintraille, Geoffroy de Saint-Belin, le sire d'Albret, et d'autres bons capitaines, se rendirent en cette province, sous les ordres de Jean de Blois, comte de Penthièvre, petit-fils du connétable de Clisson. Le comte de Richemont avait enfin terminé les longues et sanglantes querelles de la maison de Blois avec les ducs de Bretagne de la maison de Montfort. Par un traité signé à Nantes en 1448, Jean de Blois avait renoncé à tous droits au duché de Bretagne; le comté de Penthièvre lui avait été restitué avec quelques autres signeuries en Bretagne. Le roi lui avait donné la vicomté de Limoges, et il avait acheté au duc d'Orléans le comté de Périgord, qui provenait de la confiscation faite sur Archam-

bault sire de Périgord, en 1399 [1]. Il vint donc s'établir dans cette province avec ses serviteurs et les principaux partisans qu'il avait dans la noblesse de Bretagne. Le sire de Beaupoil [2] et quelques autres complices de l'emprisonnement du duc de Bretagne en 1420, avaient reçu amnistie par le traité; mais ne s'y fiant pas entièrement, ils transportèrent leur séjour et leur avoir dans le Périgord.

Jean, comte de Penthièvre et de Périgord, fut donc d'abord choisi pour lieutenant du roi dans cette guerre. Il commença par assiéger Bergerac, qui fut pris. En même temps le sire d'Albret alla se loger à Bazas, d'où il faisait des courses dans le pays de Médoc. Les Anglais sortirent de Bordeaux pour le repousser. Tout nombreux qu'ils étaient en comparaison de sa troupe, il les mit en grande déroute, et les poursuivit jusqu'aux portes de Bordeaux.

Au mois de mai 1451, le roi envoya comme son lieutenant-général le comte de Dunois, qui avait depuis long-temps acquis tant de renommée, et surtout l'année précédente en Normandie. Le

[1] Tome II de cette Histoire.

[2] Depuis, les Beaupoil ajoutèrent à leur nom le nom de Sainte-Aulaire.

comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans; Jacques de Chabanne, grand-maître de la maison du roi; Joachim Rouault et d'autres, étaient avec lui. L'armée n'était pas si nombreuse que pour aller en Normandie; il avait fallu laisser de fortes garnisons dans toutes les villes; d'ailleurs on disait que cette conquête serait plus facile. Cependant la plupart des nobles étaient du parti anglais, et depuis deux cents ans qu'ils étaient vassaux et sujets du roi d'Angleterre, ils avaient fort oublié la France[1]. Le premier siége un peu considérable fut celui de Blaye. Les Anglais de Bordeaux essayèrent de ravitailler la forteresse, en y envoyant cinq vaisseaux bien armés. Mais Jean le Boursier, qui commandait les vaisseaux français venus pour apporter des vivres et des munitions aux assiégeans, combattit cette flotte et la mit en fuite. Après quelques semaines de siége, la ville fut prise d'assaut, et le château se rendit tout aussitôt.

Libourne et Fronsac furent soumis aussi par le comte de Dunois, et Dax par le sire d'Albret; bientôt les Anglais ne conservèrent plus que Bordeaux et Bayonne, sans pouvoir même espérer

[1] Monstrelet.

de les défendre.[1] Les habitans de Bordeaux songèrent à traiter. Leur archevêque et les sires de Durfort, de la Brede, de Montferrand, de Langeac, se rendirent, avec un sauf-conduit, auprès du comte de Dunois, et réglèrent les conditions moyennant lesquelles, si les Anglais ne se présentaient point en force suffisante avant le 23 juin, Bordeaux avec toutes les forteresses et châteaux du duché de Guyenne, seraient remis au roi de France, qui s'engageait à maintenir leurs franchises et libertés, à ne point leur imposer de taxes nouvelles, à établir dans la ville une justice souveraine et une monnaie, à n'exercer aucune poursuite, et à laisser les gens de tout état rester ou s'en aller à leur gré.

Le 23 de juin 1451, le comte de Dunois se présenta avec la brillante et nombreuse compagnie des seigneurs de France et des capitaines de son armée devant les portes de Bordeaux. Le héraut de la ville commença par sommer trois fois à haute voix les Anglais de venir porter secours aux gens de Bordeaux. Nul ne comparaissant, les jurés de la ville, l'archevêque, son clergé et les principaux seigneurs du pays, remirent les

[1] Chartier. — Berri. — Couci. — Duclercq. — Hollinshed.

clefs au lieutenant-général du roi; le comte les donna aussitôt à Jean Bureau, trésorier de France, et à Joachim Rouault, que le roi avait nommés maire et capitaine de Bordeaux. L'entrée fut brillante et solennelle; on y vit chacun à la tête de sa troupe et dans le plus brillant équipage : le sire de Pensach, sénéchal de Toulouse, capitaine des archers de l'avant-garde, les maréchaux de Loheac et de Culant, avec trois cents hommes d'armes; les comtes de Nevers, d'Armagnac et le vicomte de Lautrec, de la maison de Foix, avec trois cents hommes de pied; les archers du comte du Maine sous les sires de la Boessière et de La Rochefoucauld; puis chevauchaient trois des conseillers du roi, l'évêque de Langres, l'évêque d'Alet et l'archidiacre de Tours, avec plusieurs secrétaires du roi. Après marchaient Tristan-l'Hermite, prevôt des maréchaux, et ses sergens; ensuite venaient le chancelier Juvénal, avec un manteau court de velours cramoisi par-dessus sa cuirasse; le sire de Saintraille, bailli de Berri, grand écuyer; le comte de Dunois, lieutenant-général du roi; les comtes d'Angoulême et de Clermont, avec leurs armures blanches, accompagnés de leurs pages et de leurs serviteurs; les comtes de Vendôme et de Castres. Jacques de

Chabanne, bailli de Bourbonnais, grand-maître de la maison du roi, conduisait les quinze cents lances du corps de bataille, et Geoffroy de Saint-Belin, bailli de Chaumont, les hommes d'armes du comte du Maine. Enfin l'arrière-garde, dont Joachim Rouault était capitaine, était commandée par Abel Rouault son frère. Tout ce superbe cortége, si nouveau pour les gens de Bordeaux, sujets du roi d'Angleterre depuis tant d'années, arriva jusqu'à la cathédrale. L'archevêque porta à baiser les saintes reliques au comte de Dunois et aux principaux seigneurs de France; puis ils entrèrent dans l'église. Après l'office, messire Olivier de Coetivi, frère de l'amiral qui venait de mourir si malheureusement devant Cherbourg, présenta au chancelier les lettres du roi qui le nommaient sénéchal de Guyenne, et prêta serment de loyalement garder et faire garder justice dans le duché et dans la ville. Les jurés et la bourgeoisie jurèrent aussi d'obéir désormais audit sénéchal comme à la personne du roi. Ensuite les seigneurs du pays, les sires de Duras, de Rauzan, de Lesparre, de Montferrand et autres, prêtèrent serment et hommage entre les mains du chancelier, et promirent d'être à l'avenir bons et loyaux Français. Cependant le

captal de Buch s'y refusa, parce qu'il était chevalier de la Jarretière, et que ce serment lui sembla contraire aux statuts de l'Ordre. Il transmit toutes ses terres et seigneuries à son fils, qui était mineur. Pour lui, il resta Anglais, en se réservant d'emporter tous ses biens meubles.

Dès que la cérémonie fut terminée, on publia à son de trompe, dans toute la ville, les défenses du roi à tous gens de guerre de faire le moindre tort ou la moindre violence aux habitans; et comme il y eut un homme qui viola cette ordonnance, le prevôt fit tout aussitôt élever une potence neuve où on le pendit, à la grande joie des gens de Bordeaux, qui criaient : « Noël et vive le roi! »

Elle servit bientôt à d'autres; car il se fit dans l'armée un crime qui n'aurait pas semblé bien étrange quelques années auparavant, mais qui maintenant était trop contraire au bon ordre pour rester impuni[1]. Le sire Guillaume de Flavi, ce fameux gouverneur de Compiègne, celui qui avait si long-temps fait trembler tout le pays d'alentour par ses violences et sa cruauté, celui qui avait fait mourir dans un cachot le maréchal

[1] Duclercq. — Chartier. — Couci. — Berri.

de Rochefort, avait péri aussi par un crime. Sa femme avait tant eu à souffrir de ses désordres et de ses violences, lorsqu'il amenait dans sa maison, à sa table et en sa présence, les jeunes filles qu'il séduisait ou enlevait de force; il l'avait tellement outragée par sa conduite coupable et débauchée, que la cruauté et la vengeance s'étaient aussi emparées de son âme. Elle avait gagné le barbier de son mari, qui un jour, en lui faisant la barbe, lui coupa la gorge. Comme il n'était pas encore mort, la dame de Flavi l'acheva en l'étouffant sous un oreiller; puis elle se sauva avec Pierre Louvain, qui était un autre capitaine français. Les frères du sire de Flavi ne purent avoir justice, car alors l'autorité du roi n'était pas grande, et tout était encore en grand désordre dans le royaume. Le peuple de Compiègne se montra même si joyeux de cette mort, qu'il pendit aux murailles le corps du sire de Flavi [1].

Depuis ce moment, Pierre Louvain était devenu un des meilleurs capitaines de l'armée du roi; il en était fort aimé, ainsi que des principaux chefs. Tout à l'heure il venait de se distinguer en Normandie, et avait été fait chevalier. Cependant

[1] Description du département de l'Oise, par M. de Cambry.

les frères du sire de Flavi guettaient depuis longtemps l'occasion de se venger; lors de l'entrée à Bordeaux, six archers qu'ils avaient gagnés se jetèrent sur Pierre Louvain; il reçut un coup de couteau, et fut grièvement blessé, mais point à mort. L'homme qui avait porté le coup parvint à s'échapper; les cinq autres furent pris, et, avant leur châtiment, avouèrent qu'ils avaient agi à l'instigation de Raoul de Flavi. Celui-ci était pour lors dans une forteresse appartenant au comte de Saint-Pol, et conséquemment hors d'atteinte.

La ville de Bayonne restait encore à soumettre; le comte de Dunois y alla mettre le siége; dès le troisième jour, les habitans demandèrent à traiter. Une trève fut accordée; mais le sire Martin Grasie, chevalier de l'armée de France, s'étant approché des remparts, on tira sur lui, et il mourut du coup. Cette violation rendit les conditions plus dures. Le comte de Dunois exigea que le canonnier qui avait mis le feu à la couleuvrine fût livré; la garnison n'obtint point de se retirer, et il lui fallut se rendre prisonnière. Le traité n'en fut pas moins conclu, et le 20 août les portes furent ouvertes au lieutenant-général du roi. Au moment où, au lever du soleil, il se met-

tait en marche pour faire son entrée, on aperçut au ciel l'apparence d'une croix blanche. Chacun, soit dans la ville, soit dans l'armée, la voyait bien distinctement. Il y en avait même qui croyaient y apercevoir un Christ, dont la couronne se changea en fleurs de lis : « C'est Dieu, criait-on « dans la ville, qui veut que nous quittions la « croix rouge et que nous soyons Français. » Et tous prenaient la croix blanche. Le comte de Dunois ne manqua pas d'envoyer au roi une relation de ce prodige, avec un certificat authentique et signé de lui comme quoi il en avait été témoin de ses yeux.

Ainsi fut terminée, en deux années, la conquête des provinces de France, que les Anglais occupaient depuis trop long-temps, et le royaume fut délivré, plus encore par le bon gouvernement du roi que par la vaillance de ses capitaines. Nul ne se souvenait et les chroniques ne racontaient pas que la France eût jamais été plus heureuse et plus puissante.

Durant toutes ces prospérités du royaume de France, le duc Philippe avait continué d'abord à se tenir en grand repos dans son pays de Flandre. Les bonnes villes voyaient croître leur commerce. Jamais les Gantois n'avaient été si riches;

comme de coutume, ce leur était une grande cause d'orgueil, et ils n'en étaient que plus difficiles à gouverner[1]. Le Duc, depuis qu'ils l'avaient abandonné au siége de Calais, leur gardait une rancune dont on pouvait s'apercevoir. Il avait dompté Bruges; depuis les malheurs de cette ville, son pouvoir s'y exerçait pleinement, et il eût bien voulu réduire Gand au même état[2]. Cependant personne ne savait si bien attendre que lui[3]; avant de commencer une entreprise, il voulait toujours être dans son droit, du moins tel qu'il l'entendait. Ainsi il dissimulait avec les Gantois. En 1440, il avait retiré de chez eux le conseil supérieur de Flandre, et l'avait transporté à Courtrai. Cédant à leurs supplications, il l'avait rétabli l'année suivante. Mais en 1445 il le fixa à Termonde[4]. En outre, c'étaient de continuelles difficultés sur les priviléges de la ville, le conseil du Duc voulant les restreindre, et les gens de Gand ne songeant qu'à les étendre[5]. Enfin, en 1448, le Duc se crut assez fort pour établir, de sa seule autorité, une gabelle sur le sel. Ypres et Bruges obéirent sans remontrances; les Gan-

[1] Comines. — [2] Heuterus. — Meyer.
[3] Chatelain. Manuscrit de la Bibliothèque du roi.
[4] Meyer. — Oudegherst. — [5] Couci.

tois non seulement murmurèrent contre cette taxe inconnue dans le pays et préjudiciable à leur commerce, contre cette invention détestable des rois de France, mais ils refusèrent absolument de payer, puisque l'impôt n'avait pas été consenti par les États de Flandre, et que le Duc n'avait pas le droit de l'ordonner[1].

Bientôt s'éleva une autre difficulté. La ville avait bien souvent changé ses règlemens et la façon de se gouverner : pour lors elle avait à sa tête vingt-six jurés; treize d'entre eux étaient chargés, comme conseillers, des affaires de la ville et de la conduite de ses finances; treize autres, comme échevins, étaient juges des causes et rendaient la justice. Les habitans étaient divisés en trois membres : les bourgeois, les gens de métiers et les tisserands; les bourgeois élisaient trois conseillers et trois échevins; les gens de métiers ainsi que les tisserands nommaient cinq conseillers et cinq échevins. Cette forme de gouvernement était déjà ancienne et remontait à l'époque où le roi de France Philippe-le-Bel avait vaincu et soumis les Flamands. Depuis, la forme d'élection des jurés avait varié selon que le comte

[1] Meyer. — Heuterus. — Oudegherst.

de Flandre ou le peuple de Gand avaient eu plus ou moins de puissance. En outre, il s'était introduit plus tard une autre sorte de magistrats: c'étaient les doyens. Le doyen des bourgeois était de droit chef et premier bailli de la ville. Chacun des cinquante-deux métiers avait son doyen, et en outre il y avait un grand doyen de tous les métiers. Les tisserands étaient divisés en vingt-sept quartiers, qui avaient de même leurs doyens, et au-dessus d'eux un grand doyen. Le pouvoir de ces magistrats était la meilleure défense des priviléges de la ville, et aussi l'occasion du désordre. Chaque doyen était garde de la bannière du métier, et avait droit d'assembler tous les hommes qui en faisaient partie; de sorte que lorsqu'il y avait quelque inquiétude parmi le peuple, il suffisait qu'un doyen allât planter sa bannière sur le marché des Vendredis, pour que le trouble commençât. Les gens du métier arrivaient, puis ceux des autres corporations d'ouvriers ou de tisserands. S'ils étaient en grand nombre, il fallait bien que le grand doyen y vînt aussi avec la bannière commune. On allait sonner la grosse closse de Rolland; ainsi nommait-on le beffroi de la ville. Les jurés s'assemblaient; et enfin le bailli ou premier magistrat de la ville,

quelle que fût la volonté des bourgeois dont il était doyen, et bien qu'ils fussent d'ordinaire plus amis du repos que les tisserands et les artisans, était contraint à apporter la bannière de la ville de Gand et la bannière de Flandre, commises à sa garde.

En 1449, le Duc, mécontent de la résistance qu'il avait éprouvée pour établir la gabelle, prétendit avoir le droit de séparer l'office de bailli de l'office de doyen des bourgeois, et qu'il ne déléguerait plus son autorité à celui qu'éliraient les gens de la ville. Cela était contre toutes les coutumes; les murmures devinrent menaçans, l'élection ne se faisait pas; la ville obtint encore avantage sur son prince, mais il s'irritait de plus en plus.

Enfin, au mois de septembre, le duc Philippe ayant mis de fortes garnisons à Audenarde, à Termonde, à Gavre et à Rupelmonde, ayant fait barrer les canaux, ordonna de nouveau la gabelle du sel, et y ajouta une taxe sur le blé et la mouture. Les Gantois persistèrent dans leur refus. Alors il retira tous pouvoirs aux magistrats institués en son nom, fit cesser les fonctions des échevins et des baillis, et publia dans toute la Flandre l'ordre de n'obéir en rien aux gens de Gand.

La crainte de voir se rallumer les guerres saisit tous les Flamands. Les trois autres membres de Flandre, Ypres, Bruges et le Franc, se portèrent pour médiateurs entre le Duc et les Gantois. Ils envoyèrent des ambassadeurs qui, après avoir longuement pris connaissance des priviléges de la ville, prononcèrent, au bout de sept mois, que les magistrats tenaient en effet leurs pouvoirs du Duc, et ne pouvaient être institués qu'avec son consentement. De nouvelles élections se firent; il éloigna de l'échevinage ceux qui lui avaient été opposés, et spécialement Daniel Sersander, grand doyen des métiers, qui avait contribué plus que tous, disait-on, à faire refuser les gabelles. Il y eut aussi quelques bourgeois exilés. Les habitans étaient plus mécontens que jamais; ils assuraient que tous les magistrats nommés par leur prince vendaient la justice, prononçaient avec partialité, et se livraient à mille coupables pratiques[1].

Tout se passait encore assez paisiblement; mais on imputait aux doyens de divers métiers d'avoir, contre les lois, admis des étrangers dans leurs corporations, et plusieurs furent exilés pour ce

[1] Meyer. — Lettres des Gantois au roi de France.

motif. Quatre hommes du bas peuple, Pierre Tincke, Louis Van-Hammer, Éloi Coolbrandt et Lieven Wink se mirent surtout à répéter ces accusations, à troubler la ville, à demander des assemblées générales de la bourgeoisie et des métiers, enfin à tout essayer pour émouvoir le peuple.

Le Duc semblait appuyer les manœuvres de ces hommes, et il montrait aussi une grande colère de ce que les Gantois avaient admis des étrangers aux priviléges de leur ville. Tout était donc dans un désordre qui s'en allait croissant. Aucune justice ne se faisait; Tincke et ses compagnons paraissaient avoir permission de troubler la ville à leur gré. En vain on avait recours au Duc; il exigeait, avant tout, que Daniel Sersander, Lievin Potter et Lievin Snowt lui fussent livrés à discrétion; c'était ceux qu'il regardait comme le plus opposés à sa volonté. Les échevins se refusèrent à lui obéir.

Enfin, à la persuasion de messire de Comines, seigneur de la Clite, grand bailli de Flandre, et du sire Gérard de Ghistelles, bailli du Duc à Gand, Sersander et les deux autres résolurent de se confier à la bonté de leur seigneur, qu'on leur promettait presque formellement. Ils allè-

rent le trouver à Termonde, s'agenouiller humblement devant lui et demander leur pardon. Le Duc, sans s'arrêter à ce qui avait été promis en son nom, exila Sersander à vingt lieues de ses États pour vingt ans; Potter à quinze lieues pendant quinze ans; Snowt à dix lieues pendant dix ans. Il leur prononça la sentence de sa bouche, car elle était rendue sans jugement[1].

Quand cette nouvelle fut connue des Gantois, la rage s'empara d'eux; ils se virent trahis par leur prince et trompés par les seigneurs qui les avaient assurés que leur soumission serait autrement récompensée. Tout était depuis long-temps en fermentation. Le peuple s'assembla aussitôt. Dix-huit gentilshommes, riches bourgeois ou magistrats, du parti du Duc, furent saisis, mis en prison, et à grand'peine sauvés de la fureur des séditieux. Les baillis, les échevins, une foule de gens paisibles sortirent à la hâte de la ville. Pendant trois semaines elle demeura sans magistrats, sans justice; le peuple ordonna aux fugitifs de revenir, sous peine d'être bannis à jamais; il prononça des amendes. Tincke et Van-Hammer furent décapités, et l'on prétendit qu'on

[1] Couci.

avait trouvé sur eux des saufs-conduits du Duc.

Les Gantois n'étaient cependant point encore résolus de faire la guerre à leur prince. Ils ne voulaient pas lui obéir, mais ils craignaient sa colère. Ne voyant nul moyen de le fléchir, et ne pouvant laisser leur ville dans un si affreux désordre, ils nommèrent donc un bailli et douze capitaines pour les gouverner et rendre la justice; puis envoyèrent des ambassadeurs au Duc le conjurer de rétablir la paix et de renvoyer ses officiers. Ils revinrent après huit jours, et n'apportèrent ni espérance ni consolation. Jusque-là tout avait encore pu être modéré par des hommes sages; de ce moment, les gens de petit état devinrent les maîtres. On vit reparaître la confrérie des chaperons blancs[1]. Un ouvrier maçon, nommé Lievin Bone, fut nommé d'abord grand bailli; puis tout le gouvernement fut confié à trois chefs ou hooftmans : Lievin Bone pour les métiers, Éberhard Botelaer pour les tisserands, Jean Wilde pour les bourgeois.

Baudoin de Voss, noble chevalier, bailli du Duc au pays de Waes, à qui les Gantois imputaient d'avoir barré les canaux, avait été, au commence-

[1] Meyer. — Heuterus.

ment des troubles, saisi et emprisonné. Les hooftmans le firent mettre à la plus cruelle torture, et tous ses membres furent brisés. Peu de jours après, il fut porté en litière à l'échafaud, avec trois autres prisonniers. Ils implorèrent la miséricorde de la populace. Baudoin de Voss fut seul épargné, à la condition de procurer la capture de Pierre Bawens et de George Bull, secrétaires de la ville, qu'on accusait d'avoir conduit toutes les trahisons; il parvint ensuite à racheter sa vie par d'immenses sommes d'argent.

Pendant plusieurs mois on ne vit à Gand que supplices, tortures, confiscations, bannissemens. Toute cette populace se gouvernait sans nulle raison et n'écoutait que sa passion furieuse. Sans cesse elle renversait les mesures de ceux qui essayaient de la réconcilier avec le Duc; de sorte que, tandis qu'on s'adressait soit à la Duchesse, soit au comte de Charolais, pour servir d'intercesseurs, les meurtres et les amendes continuaient. Mais ce qui était arrêté dans l'esprit de tous, c'était de ne point payer les taxes sur la mouture et sur le sel, et de ne pas se soumettre non plus aux péages que le Duc avait établis à l'entrée des laines, des harengs et de diverses autres marchandises.

Le désordre qui régnait à Gand et la crainte qu'inspiraient la puissance et l'habileté du duc Philippe, empêchaient les autres villes de Flandre de prendre parti pour les Gantois. Ils écrivirent de tous côtés, s'intitulant, selon leur coutume, les seigneurs de Gand, ce qui semblait bien orgueilleux. On se fût volontiers joint à eux pour empêcher l'établissement des gabelles, et sur ce point plusieurs villes étaient prêtes à s'allier avec eux[1]; mais le Duc, qui conduisait toute cette affaire avec une extrême prudence, rompait les alliances par des promesses et de douces paroles, et détachait des Gantois les communes qui leur avaient d'abord donné bonne espérance.

Ils ne furent pas plus heureux en s'adressant aux gens de Liége[2]. Ceux-ci se souvenaient encore de la rude façon dont le duc Jean et leur évêque Sans-Pitié les avaient traités en 1408; ils conseillèrent aux Gantois de faire la paix avec leur seigneur, et offrirent même leur intercession. Les principaux d'entre eux vinrent à Gand avec leur évêque, et de là auprès du Duc. Mais il était trop irrité, et les conditions qu'il accordait

[1] Couci.

[2] Meyer. — Heuterus.

n'avaient d'autre effet que de jeter le peuple de Gand dans de nouveaux accès de fureur.

Le duc Philippe, voyant bien que cette affaire ne pourrait se terminer que par les armes, faisait tous ses préparatifs, renforçait ses garnisons, mandait ses gentilshommes. La chose importante pour lui, c'était de s'assurer des volontés du roi de France [1]. Si ce prince se fût déclaré protecteur des Gantois, alors il n'eût pas été facile de les réduire. Le royaume maintenant était puissant, sagement gouverné, les finances en bon ordre, les compagnies d'ordonnance prêtes à marcher au premier commandement. En outre, le Duc savait que plusieurs conseillers du roi n'étaient point portés de bonne volonté pour lui; depuis plusieurs années, il avait sans cesse quelque démêlé avec la France. On lui reprochait surtout ses correspondances avec le Dauphin, qu'il enhardissait, disait-on, dans sa désobéissance. Le Duc envoya donc une ambassade au roi pour lui exposer tous les méfaits des Gantois et la nécessité de les réduire.

Pendant cette année 1451, où croissaient la révolte et les désordres de Gand, et durant les

[1] La Marche.

préparatifs et les négociations, le Duc continuait à tenir une cour brillante, à rassembler autour de lui les grands seigneurs, la noblesse et les chevaliers par des fêtes, des banquets et des tournois. Au mois de mai, il tint à Mous son chapitre de la Toison-d'Or. Son neveu Jean de Clèves, le sire Jean de Lannoy, le sire Jean de Neufchâtel, reçurent l'Ordre; il le donna aussi à Jacques de Lalaing, le bon chevalier, qui était revenu d'Italie et du tournoi de la dame des Pleurs. Il reçut peu après une plus grande marque de la faveur de son maître.

Le comte de Charolais venait d'avoir dix-huit ans, et n'était plus un enfant; par les soins du Ber d'Auxi, il était devenu un prince de grande espérance et montrait de belles qualités. Bien que son caractère parût ardent, sa volonté obstinée, et qu'il supportât difficilement la contradiction, les leçons de son gouverneur avaient cependant réussi à le rendre doux et courtois. D'ailleurs il était encore bien jeune, il craignait son père et savait se contenir. Il était aussi pieux et plein de la crainte de Dieu; jamais il ne jurait par blasphème, ce qui était fort rare en ce temps. Il avait bien étudié, aimait à lire et à se faire lire, retenant ce qu'il avait entendu, surtout les

belles histoires de chevalerie des Gauvains et des Lancelot. On voyait qu'il avait goût aux choses périlleuses, particulièrement à la navigation et aux voyages d'outre-mer. Son plus grand plaisir était la chasse à l'oiseau, quand elle lui était permise. Il tirait de l'arc comme le meilleur archer; c'était aussi un bon joueur de barre à la façon de Picardie, et il jetait son homme par terre plus loin qu'aucun lutteur. Il jouait aux échecs mieux que personne de son temps. Pour la danse, les mascarades et autres momeries, c'étaient des divertissemens qui n'étaient pas trop de son caractère, et il n'était pas adonné à de telles oisivetés. Toutefois il dansait fort bien. La musique lui plaisait plus que toute autre récréation; il y excellait, et savait chanter chansons et motets.

Le Duc jugea que le temps était venu de lui faire faire ses premières armes, et donna un beau tournoi à Bruxelles, exprès pour qu'il y combattît. Mais comme il n'était jamais descendu dans la lice, les dames, et surtout la Duchesse, voulurent que, trois jours avant la joûte, il s'essayât quelque peu. Le Duc choisit Jacques de Lalaing pour courir la première lance avec son fils. Chacun disait que jamais si grand honneur ne pourrait être attribué à un meilleur chevalier, et que c'était à lui,

mieux qu'à nul autre, qu'il appartenait d'éprouver le noble fils de son souverain, celui qui devait être un jour son seigneur.

On se rendit au parc de Bruxelles, et pour cette fois la bonne Duchesse vint au tournoi pour y voir joûter son fils unique, qu'elle aimait tant. Les lances furent données, et les chevaliers courant l'un sur l'autre, le comte de Charolais brisa sa lance sur l'écu de son adversaire. Pour le sire de Lalaing, sa lance ne toucha point; elle passa au-dessus du casque. Le Duc vit bien que le bon chevalier avait ménagé son fils. Il se fâcha, et fit dire au sire de Lalaing que s'il voulait en agir ainsi, il ne s'en mêlât plus. D'autres lances furent apportées. A cette fois, Jacques de Lalaing courut ferme sur le comte, et les deux lances furent brisées en même temps. Alors c'est la Duchesse qui fut fâchée contre le sire de Lalaing; mais le Duc riait et se raillait doucement de sa crainte. Ainsi le père et la mère étaient d'opinion diverse : l'un désirait l'épreuve, et l'autre la sûreté.

Tous les gens sages de cette cour se réjouissaient, voyant l'assurance et la bonne grâce de leur jeune prince; chacun disait qu'il se montrerait digne de sa noble race. Le jour du tournoi,

dans la place du marché de Bruxelles, il ne parut pas avec moins d'avantage devant la brillante noblesse, qui était venue de toutes parts, et devant une foule de spectateurs. Il fut conduit et accompagné par son cousin le comte d'Étampes, et les princes ses parens ou ses alliés. Le Ber d'Auxi et le sire de Rosimbos, qui l'avaient nourri et gouverné depuis son enfance, se tenaient au plus près de lui. Tous ses jeunes compagnons, Philippe de Croy, Jean de la Tremoille, Charles de Ternant et d'autres étaient venus aussi faire leurs premières entreprises d'armes. Le comte rompit dix-huit lances, donna et reçut de fortes atteintes, fit bien son devoir en tout. Sans cesse il fut encouragé par les applaudissemens de l'assemblée et par les hérauts qui criaient : « Montjoie. » Le soir, les dames lui décernèrent le prix.

Quelques semaines après, arriva la réponse du roi de France [1]. Gui Pot et Nicolas de Bourgogne, ambassadeurs du Duc, avaient été chargés de supplier et requérir le roi que, dans le cas où ceux de la ville de Gand se retireraient par-devers lui, ou y enverraient pour obtenir son appui, le

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

roi voulût bien le leur refuser, et ne pas croire à leurs faux rapports, attendu que le duc de Bourgogne, avec l'aide de Dieu et de ses loyaux sujets, avait dessein de pourvoir raisonnablement à la conservation de sa seigneurie, sous l'obéissance du roi, et de façon que son honneur et celui du Duc son vassal fussent pleinement gardés.

Le roi avait répondu qu'il ne voulait en rien soutenir ou conforter ceux de Gand pour des choses déraisonnables; qu'il désirait au contraire les réprimer, s'ils allaient contre les droits et prérogatives de la souveraineté et de la seigneurie du duc de Bourgogne. Si les gens de Gand se retiraient par-devant le roi, il serait bien averti de ne leur accorder aucunes lettres ou provisions qui pussent amoindrir les droits de la couronne et du duc de Bourgogne.

Ainsi rassuré sur les intentions du roi, le Duc pressa ses préparatifs [1]. Les hommes d'armes arrivaient de Picardie, d'Artois, de Flandre. Chacun voyait qu'une forte et cruelle guerre allait commencer. Tous les hommes sages de Gand et des pays environnans étaient dans la crainte et le désespoir. Les trois membres de Flandre en-

[1] Meyer. — Heuterus. — Lamarche. — Duclercq. — Couci.

voyèrent une ambassade au duc de Bourgogne; Philippe de Poligni, abbé de Saint-Bavon de Gand, et plusieurs notables bourgeois de la ville en faisaient partie, ainsi que les députés de Liége. Le prince consentit à les admettre en sa présence; c'était le vendredi saint, 7 avril 1452. Ils s'agenouillèrent devant lui, le conjurant d'épargner sa bonne ville de Gand et le pays de Flandre. Le Duc leur répondit : « J'ai bien voulu, par res-« pect pour le saint jour où nous sommes, en-« tendre vos supplications. Je sais bien que « vous, qui me parlez ici, vous êtes bonnes gens; « que vous venez à loyale intention, et que vous « voudriez la paix. Mais ce n'est pas vous qui avez « pouvoir et autorité à Gand; la ville est gou-« vernée par des hommes méchans et obstinés. « A quoi serviront ce que nous traitons ici et le « pardon que je vous donnerai? Ne sais-je pas « que les chaperons blancs sont sur pied, qu'ils « courent la campagne, ravagent tout le plat pays « et rançonnent les riches paysans? Est-ce ainsi « qu'on demande la paix à son seigneur? Vient-« on traiter avec lui l'épée au poing, comme avec « son égal? Quelle réponse puis-je donc vous

[1] 1451, v. st. L'année commença le 9 avril.

« faire? sinon que lorsque vos gens viendront à « merci, comme doivent faire des sujets, je me « montrerai miséricordieux, et je ne confon- « drai pas les méchans avec les bons. » Sur ce, il les laissa et se retira en sa chambre. Cependant il permit que des pourparlers s'ouvrissent avec ses conseillers.

Le Duc ne savait point parler si juste et avoir si bien raison. A l'heure même où il répondait aux ambassadeurs, les gens de Gand épièrent le moment où le châtelain de Gavre était à l'église, et, se présentant à la porte, ils feignirent de conduire des prisonniers de la part du Duc dans le château. Les portiers eurent la simplicité d'ouvrir, et la ville fut prise. Peu de jours après, les châteaux de Poucke et de Shendelbeke tombèrent aussi entre leurs mains.

La guerre était commencée. Le Duc envoya aussitôt les ordres pour réunir son armée : le comte d'Étampes commandait les Picards; le comte de Saint-Pol et le sire Jean de Croy, le principal conseiller du Duc, à qui bien des gens attribuaient la faute de toutes ces discordes, devaient être à la tête des hommes d'armes du Hainaut et de Namur; le comte de Nassau et le sire de Horn levaient les Brabançons; les sires d'Hal-

lewin, de Lalaing, de la Gruthuse étaient capitaines de la noblesse de Flandre; le seigneur de la Vere devait amener les Hollandais et les Zélandais. Le maréchal de Bourgogne reçut l'ordre d'assembler les gentilshommes du Duché. Le duc de Clèves venait avec ses vassaux au secours de son oncle. Cette ville de Gand était si peuplée, si riche et si puissante, elle avait si grande renommée par ses anciennes guerres, qu'on faisait contre elle autant d'apprêts que contre un royaume.

Le Duc, et surtout la Duchesse, ne voulaient pas risquer leur fils dans une guerre qui s'annonçait comme si cruelle[1]. On chercha divers prétextes pour l'éloigner. Tantôt on l'envoya assister au sacre de son frère le bâtard David, nommé évêque de Therouanne, tantôt demander aux États de Zélande de consentir une aide pour la guerre. Mais le jeune prince, à qui le cœur croissait tous les jours, ne voulut point qu'on lui dérobât cette occasion de s'illustrer. Il jura par saint Georges, c'était son serment, qu'il irait, ne fût-ce qu'en simple pourpoint, rejoindre son seigneur et père, pour le venger de ses rebelles sujets : il fallut y consentir.

[1] Lamarche

A la nouvelle de la prise des forteresses, le sire de Ternant rassembla en toute hâte ce qui restait de gentilshommes à la cour; car chacun était allé chez soi s'armer et chercher ses gens. Avec deux cents archers il alla garder Alost. Le sire Simon de Lalaing et le seigneur d'Escournay s'enfermèrent dans Audenarde. Ils avaient peu de monde; mais pour donner confiance aux habitans, ils menèrent avec eux leurs femmes et leur ménage[1]. Comme on manquait de vivres, le sire de Lalaing fit aussitôt assembler les habitans de la campagne d'Audenarde. « Voyez, leur dit-il, si vous voulez « rester fidèles et adhérer à notre cher et redouté « seigneur le duc de Bourgogne, comte de Flan- « dre, votre seigneur naturel. Je vous conseille « alors de porter sans tarder vos meubles et pro- « visions dans la franchise de la ville, pour qu'ils « y soient saufs et conservés; car, je vous le dis « pour certain, vous allez avoir une forte guerre « entre votre seigneur le comte et la ville de « Gand. » Ces bons paysans, comme gens simples, se fièrent à ce qui leur était dit. Ils amenèrent leur bétail et tout leur bagage. Quand tout

[1] Meyer. — Heuterus. — L'excellente Chronique de Brabant, imprimée en flamand à Anvers, 1530. — Vie de Jacques de Lalaing.

fut dans la ville, au moment où leurs femmes et leurs enfans s'apprêtaient à y venir aussi, le sire de Lalaing fit impitoyablement mettre à la porte ces pauvres campagnards, garda tout leur avoir, et les laissa ainsi à l'aumône. Alors ils se sauvèrent à Gand, et excitèrent encore les habitans contre les Bourguignons.

Les Gantois s'apercevaient bien que le Duc n'avait encore que peu de gens. Leurs premiers succès les rendaient hardis; ils étaient de caractère orgueilleux. Quand ils se trouvaient dix ou douze mille sur la place d'armes, il leur semblait que nulle armée au monde ne fût à craindre, et ils criaient tous ensemble, sans écouter personne, murmurant de ce qu'on ne les menait pas contre le duc de Bourgogne. Lievin Bone, les voyant ainsi disposés, parut sur la place avec une besace, où il faisait sonner deux grosses clefs, disant que c'étaient les clefs d'Audenarde [1]. Ils eurent la simplicité de le croire; d'ailleurs les paysans disaient qu'il n'y avait presque point de garnison. On partit donc en foule pour s'en aller prendre Audenarde.

Le sire de Lalaing essaya d'abord, avec ses

[1] Lamarche.

soixante lances et ses deux cents archers, d'épouvanter les Gantois; mais ils étaient trente mille bien armés, avec une belle artillerie, des bagages en abondance; d'ailleurs ils ne manquaient pas de courage. Il fallut s'enfermer dans la ville et s'opposer à un redoutable siége. Le feu fut mis aux riches faubourgs, et la flamme de cet incendie fut aperçue de plus de quatre lieues à la ronde [1]. Toutes les entrées étaient bien gardées. Cette multitude s'étonnait qu'on lui résistât, et poussait de grands cris en menaçant la garnison. Cependant la ville fut bientôt de toutes parts investie par les retranchemens et les fossés des assiégeans. Ils construisirent un pont sur l'Escaut pour faire communiquer les deux parties du siége.

Le jour approchait où les Gantois pourraient donner l'assaut. Le sire de Lalaing s'apprêta à le soutenir. Toutes les femmes de la ville, dames ou bourgeoises, et la dame de Lalaing toute la première, apportaient chaque jour des pierres sur le rempart, dans des hottes et des paniers [2]. Les Gantois, surpris d'une si belle défense et du zèle des habitans pour leur seigneur, essayaient d'exciter quelques divisions dans la ville. Ils lancè-

[1] Meyer. — [2] Lamarche.

rent des flèches par-dessus les murs, en y attachant des billets en français ou en flamand, par lesquels ils rappelaient au sire de Lalaing ses promesses et l'argent qu'il avait reçu pour livrer la ville; mais cet artifice ne réussissait point à semer la méfiance. Le capitaine, la garnison et les bourgeois riaient de la ruse des Gantois, et n'en tenaient aucun compte.

Les assiégeans s'avisèrent alors d'une autre imagination. Le sire de Lalaing avait laissé en Hainaut deux jeunes enfans. Les Gantois cherchèrent deux enfans de même taille et à peu près de même apparence, les amenèrent devant le rempart, et crièrent de loin au capitaine et à sa femme, qui était là apportant des pierres sur la muraille, que dans une course en Hainaut ils venaient de saisir leurs enfans, et qu'ils allaient les mettre à mort si la ville n'était pas rendue. Ils comptaient sur la tendresse de la mère et la faiblesse du chevalier. Mais le sire de Lalaing fit amener des couleuvrines à cet endroit même, et ordonna qu'on tirât encore plus fort.

Le Duc, qui savait toute l'importance d'Audenarde, ne négligeait rien pour secourir à temps cette ville. Il faisait rassembler une armée sur chaque rive de l'Escaut. L'une, sous ses ordres,

devait prendre sa route par la rive droite; l'autre, commandée par le comte d'Étampes, devait suivre la rive gauche. Quelque diligence qu'on y mît, les hommes n'étaient pas encore réunis; il fallait aussi se procurer de l'argent. Pendant ce temps-là, l'audace et la puissance des Gantois augmentaient; presque tous les paysans se déclaraient pour eux. Tandis que le Duc était encore à Enghien, attendant ses troupes, ils vinrent jusque dans le voisinage attaquer la ville de Grammont [1]. Les magistrats, restés fidèles à leur seigneur, s'enfuirent pour aller implorer son secours. Il y envoya le sire Jean de Croy, qui, surprenant les Gantois encore en désordre, rentra dans la ville par assaut. Les habitans s'étaient montrés partisans du Duc; ils avaient résisté aux Gantois et favorisé l'attaque du sire de Croy; ils n'en furent pas moins pillés avec une cruauté extrême. Toutes les maisons et les églises même furent saccagées, les meubles et les marchandises emportés sur des chariots, beaucoup de prisonniers emmenés pour en tirer rançon. Puis, comme les gens du Duc n'étaient pas en force pour se maintenir, ils mirent le feu à cette mal-

[1] Meyer.

heureuse ville. Le lendemain les Gantois, irrités d'avoir été trahis par les gens de Grammont, revinrent pour brûler et détruire les derniers restes de leur cité.

L'armée du comte d'Étampes fut réunie la première; il prit sa route le long de l'Escaut. Arrivé à Espierre, où coule une petite rivière qui se jette dans le fleuve, il trouva le pont occupé par une troupe de paysans qui s'y étaient retranchés [1]. Il soutint une fausse attaque, tandis que le vieux sire de Saveuse, qui jamais ne voulait combattre ailleurs qu'à l'avant-garde, s'en alla passer la rivière plus haut à Waterloo [2]. Les paysans se trouvèrent ainsi enveloppés. Ils avaient pour chef un nommé Baterman, et se défendirent assez bravement. Les hommes d'armes et les archers, après les avoir enfoncés, les égorgeaient sans miséricorde. Deux cents environ se réfugièrent dans l'église, et avec leurs longues piques en défendirent l'entrée pendant trois heures; il fallut y mettre le feu, et ils périrent presque tous.

Le comte d'Étampes poursuivit sa route. Arrivé

[1] Meyer. — Heuterus. — Couci. — Lamarche. — Duclercq. — — Vie de Jacques de Lalaing.

[2] En Flandre.

près du siége d'Audenarde, il était fort en doute de ce qu'il devait faire. Fallait-il attaquer les Gantois, ou bien envoyer avertir le Duc sur l'autre rive de l'Escaut pour agir de concert? Les Gantois étaient nombreux; leur camp était fortifié; mais le comte d'Étampes avait avec lui de bien vaillans hommes de guerre et de grande expérience : les sires de Saveuse, de Miramont, de Hautbourdin, de Rosimbos, de Montmorency et Jacques de Lalaing, le bon chevalier. Chacun s'en alla à son tour reconnaître l'ennemi, et tâter sa force par quelques escarmouches. Tout bien examiné, ils résolurent de tenter le combat. Un serviteur du sire de Hautbourdin se chargea, moyennant cent écus d'or, de s'en aller à la nage, par l'Escaut, annoncer au sire Simon de Lalaing qu'on venait à son secours, et que le lendemain les assiégeans seraient attaqués.

Le comte d'Étampes s'apprêta à cette bataille, qui, selon l'apparence, devait être rude. Le lendemain, quand il fut en vue des Gantois, avant de commencer le combat, il voulut recevoir la chevalerie de la main du vieux sire de Saveuse [1]. Dès qu'il fut chevalier, il commença à armer aussi

[1] Duclercq. — Couci.

les jeunes seigneurs de son armée qui ne l'étaient pas encore : Antoine, bâtard de Bourgogne, qui commandait l'avant-garde, Philippe de Horn, Antoine Raulin, le seigneur de Rubempré, le sire de Crèvecœur et cinquante autres gentilshommes environ reçurent de sa main l'accolée.

Alors Jacques de Lalaing s'adressa à tous ces nouveaux chevaliers[1]. « Voici l'heure, dit-il, de « gagner honorablement vos éperons dorés et « de faire œuvre de chevaliers; j'y veux aller « avec vous. »

Les Gantois, pour garder le chemin de Courtray à Audenarde, par où arrivait le comte d'Étampes, avaient fait, en avant de leur camp, un retranchement où ils avaient placé une troupe nombreuse. Ce fut ce poste que voulut emporter Jacques de Lalaing avec huit jeunes chevaliers. Chacun d'eux prit seulement avec soi un valet armé; ils couchèrent leurs lances, passèrent un fossé qui n'était pas très-profond, et arrivèrent sur les Gantois, qui se tenaient fermes et serrés, opposant leurs piques plus longues et plus solides que la lance des chevaliers. Quelle que fût leur résistance, Jacques de Lalaing et ses compagnons

[1] Lamarche.

rompirent les rangs et entrèrent parmi eux, non sans avoir perdu quelqu'un des leurs. Mais ce fut alors qu'ils se trouvèrent en plus grand péril. Les Gantois refermèrent leurs rangs, et les chevaliers, environnés d'ennemis, ne trouvèrent plus nulle issue. Chacun d'eux, pressé et assailli, ne pouvait songer qu'à lui, sans donner ni recevoir aucun secours de ses compagnons. Jacques de Lalaing surtout fut assailli d'une telle manière, qu'encore qu'il se défendît comme un lion, il allait succomber sous les piques des Gantois[1], lorsque le valet du sire de Bousignies, voyant le bon chevalier en tel danger, donna des éperons à son cheval, et, sans être couvert d'aucune armure, une seule javeline à la main, il se précipita au milieu de la foule qui pressait le sire de Lalaing. Il fit tant que, de ses mains et du poitrail de son cheval, il écarta les piques et lui fit jour. Mais, en lui portant ainsi secours, il reçut sur la tête un coup d'une massue à pointes de fer et tomba de cheval. Le bon chevalier, pour rien au monde, n'eût voulu abandonner celui qui venait de le sauver. Il se lança de nouveau, l'épée au poing, dans le plus fort de la mêlée, aventurant sa vie sans

[1] Lamarche.

regarder à rien. Heureusement quelques chevaliers, qui venaient de se dégager, tout blessés qu'ils étaient, vinrent à son aide.

Ils y eussent tous péri si le comte d'Étampes n'eût fait avancer les archers de Picardie[1]. Ils commencèrent à tirer serré sur les Gantois, qui, n'ayant que des hauberts ou cuirasses légères, ne pouvaient se défendre contre les archers aussi bien que contre des hommes d'armes qu'ils atteignaient de loin avec leurs longues piques. Ce premier poste défait, les Gantois se trouvèrent attaqués en avant et par le flanc. Il fallut encore le secours des archers pour mettre le désordre dans leurs rangs, et ouvrir ainsi le passage aux hommes d'armes, qui se précipitèrent ensuite tout au travers. Pour lors, la victoire fut décidée; les gens de Gand prirent la déroute après avoir perdu près de trois mille des leurs, et le comte d'Étampes entra dans la ville d'Audenarde.

A la première nouvelle de cette heureuse bataille, le Duc, qui était à Grammont, envoya son avant-garde, commandée par le comte de Luxembourg et le sire Jean de Croy, à la poursuite de ceux des Gantois qui se retiraient d'Audenarde

[1] Heuterus

par la rive droite; on les atteignit, et il y en eut un grand nombre de tués. Toutefois, arrivé près de la porte de Gand, environ huit cents s'arrêtèrent à une maladrerie hors la ville, et se défendirent avec un merveilleux courage. Il y eut surtout un boucher, nommé Corneille Sneysson, qui fit l'admiration de tous les chevaliers[1]. C'était lui qui portait la bannière du métier; après s'être long-temps défendu, il fut blessé aux deux jambes et tomba sur les genoux, sans pour cela cesser de combattre; il tenait sa bannière d'une main, et de l'autre il frappait avec son arme. Les seigneurs eurent regret de tuer un si brave homme.

Le comte d'Étampes et la garnison d'Audenarde étaient venus, de leur côté, jusqu'aux murs de Gand, et les hommes d'armes avaient touché de leurs lances les portes de la ville. Le désordre se mit bientôt dans la ville, le peuple commença de crier à la trahison. Lievin Bone et les deux autres hooftmans furent mis en prison, et peu de jours après ils eurent la tête tranchée. Avant de mourir, ils avouèrent publiquement leur iniquité envers tant de malheureux qu'ils avaient con-

[1] Meyer.

damnés à mort pour complaire à ces mêmes gens de la ville, qui, si peu de temps après, les traitaient avec la même cruauté. Cinq nouveaux hooftmans furent nommés, un par paroisse.

La guerre se continua avec une horrible cruauté aux portes de Gand; les habitans faisaient souvent des sorties et n'épargnaient guère les prisonniers qu'ils pouvaient ramener. De son côté, le duc Philippe, courroucé de la perte d'un de ses meilleurs chevaliers, le sire de Miramont, qui eut la gorge traversée d'une arbalète à l'attaque d'une maison fortifiée près des murs de la ville, fit périr tous les prisonniers qu'il avait, et promit une somme pour chaque Gantois qu'on lui amènerait, afin de leur faire trancher la tête. Un jour on prit un des trompettes de la ville; il allait avoir le même sort que les autres prisonniers, les trompettes de l'armée du Duc vinrent le conjurer de l'épargner : car, disaient-ils, on ne pourrait plus les charger d'aucune commission sans les envoyer à une mort certaine. Il trouva ce motif raisonnable, et laissa aller le trompette. La haine des deux partis se faisait voir aussi par l'incendie des bourgs et des villages.

Le siége de Gand était une trop grande entreprise; il aurait fallu avoir une armée plus nom-

breuse et des préparatifs plus complets. Le Duc prit le parti de placer nombreuse garnison dans toutes les villes voisines. Lui-même se rendit à Termonde, et y fit construire un pont avec des tonneaux et des planches, pour que son armée pût communiquer avec l'autre rive de l'Escaut qui est fort large en cet endroit, et aller ainsi faire des courses de ce côté, dans les environs de Gand, au nord de la ville. Ce pays se nomme le pays de Waes; il n'en était point de plus riche et de mieux cultivé, mais partout coupé de canaux, de fossés et de haies. Les habitans avaient autrefois marché sous la bannière de Gand, et la prétention des Gantois était encore de se dire seigneurs du pays de Waes. Dans leurs anciennes guerres, il avait eu peu à souffrir, tant il est d'un accès difficile.

Lorsque le pont fut fait et fortifié, les sires de Lannoy et de Humières, le bâtard de Renti, et Jacques de Lalaing qui ne manquait jamais une occasion de combattre, passèrent l'Escaut avec quelques chevaliers et gentilshommes et une forte troupe d'archers. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au village de Lokeren; les archers se répandirent dans les maisons pour piller; quelques paysans se réfugièrent dans le clocher et s'y dé-

fendirent; les chevaliers suivirent leur route, poursuivant une petite compagnie de Gantois qui s'enfuyaient du village[1]. Cependant de clocher en clocher le tocsin avait sonné et averti les habitans. Ils se rassemblèrent, et, passant derrière des haies, traversant les canaux, suivant les digues, ils arrivèrent, au nombre de plus de trois mille, à Lokeren, s'emparèrent du pont, fermèrent ainsi le chemin du retour aux gens du Duc, mirent eux-mêmes le feu au village, et commencèrent à tomber sur les archers. Les chevaliers revinrent, et se trouvèrent dans le plus grand péril. Déjà le bâtard de Renti avait abandonné la bannière du Duc. Le sire de Lalaing ne s'effraya de rien; il se jeta tout au travers des longues piques, et se mit en devoir de rallier ses gens. Il courait d'un lieu à l'autre pour les ranger et leur donner courage. Les archers reprirent cœur; afin d'être plus alertes, ils dépouillèrent leur jaque pour combattre en pourpoint; mais il fallait trouver moyen de se retirer. Le sire de Lalaing tenta de passer le canal à gué, et le traversa mainte et mainte fois, toujours revenant pour sauver ceux qui restaient en arrière et pro-

[1] Lamarche. — Duclercq.

téger leur passage. Il avait déjà eu cinq chevaux tués sous lui, quand il s'aperçut que son frère Philippe était encore parmi les ennemis; il traversa de nouveau le canal, et, suivi de quelques uns des siens, il s'en alla le délivrer.

Le Duc avait appris dans quelle position se trouvaient ses gens, et avait passé l'Escaut; il vit revenir cette troupe bien diminuée en nombre; ce qui en restait devait son salut à Jacques de Lalaing, et célébrait ses louanges. Le Duc lui fit un grand accueil; et, ayant ordonné qu'on lui apportât son souper dans le boulevard du pont, il convia tous ses chevaliers à manger avec lui, faisant asseoir près de lui Jacques de Lalaing, pour se conformer, disait-il, aux bonnes et anciennes coutumes, et honorer le meilleur chevalier de la journée. Lorsqu'on demanda à Jacques de Lalaing qui l'avait mieux secondé, il dit que c'était André de la Plume, le fou du comte de Charolais, qui ne l'avait pas quitté un instant.

Le Duc s'approcha alors du pays de Waes avec une forte armée. Les Gantois essayèrent plusieurs fois de résister, mais ils n'étaient pas en force. D'ailleurs rien n'égalait l'ardeur et le désir de renommée que faisaient voir tous les jeunes chevaliers dont le Duc était entouré. Corneille, bâ-

tard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, Jacques de Luxembourg, Philippe de Croy, Jean de la Tremoille, ne cherchaient que les occasions de combattre, et il n'y avait qu'à les contenir.

Le comte d'Étampes, pendant ce temps-là, ne restait pas oisif dans Audenarde. Il s'empara, après un combat où il perdit plusieurs nobles chevaliers et beaucoup de ses gens, du village de Nivelles, où les Gantois et les paysans s'étaient fortement retranchés et se défendirent avec un extrême courage, secourus par les habitans du pays, que les cloches avertissaient dans tous les villages. Il y eut aussi plusieurs journées sanglantes près des portes de la ville de Gand. La fierté, l'obstination et la confiance insensée de ce peuple dans ses propres forces, ne diminuaient nullement; mais ils changeaient sans cesse de chefs; au moindre soupçon, ils les faisaient périr peu de jours après les avoir choisis. Dans un tel désordre, il arrivait que les uns négociaient pour la paix, tandis que les autres n'en voulaient point entendre parler.

Dès le commencement de la guerre, ils avaient écrit dans les termes les plus modérés au roi de France, pour recourir à son autorité et se plaindre de la violation de leurs libertés et priviléges.

Ils avaient aussi demandé secours en Angleterre, où de grandes promesses leur avaient été faites; mais aucun renfort ne leur était encore arrivé.

Les Gantois cherchaient surtout à ranger dans leur parti les autres bonnes villes de Flandre; ils avaient bien les paysans pour eux; mais le secours des bourgeois leur eût été encore plus utile. Lorsqu'il avait été question d'abord de la gabelle du sel, les gens de Bruges s'étaient engagés à faire cause commune avec Gand contre cette entreprise de leur seigneur. Depuis, ils s'étaient tenus tranquilles et dans la bonne grâce du Duc. Vers le milieu de juin, une troupe de douze mille Gantois, pourvus d'artillerie, s'avancèrent jusqu'aux portes de Bruges[1], pour rappeler la promesse qui leur avait été faite, et requérir secours de leurs alliés. Il ne manquait pas de gens dans cette grande ville qui auraient désiré saisir cette occasion pour se venger de leurs anciennes défaites et reconquérir les priviléges qu'ils avaient perdus. Mais le sire Louis de la Gruthuse prit ses précautions, fit fermer les portes, assembla les principaux habitans, leur parla avec douceur au nom du Duc, et leur rappela que dans l'autre guerre,

[1] Couci. — Heuterus. — Meyer.

non seulement les Gantois les avaient abandonnés, mais avaient combattu contre eux. En outre, tous les riches bourgeois craignaient le désordre; cette foule de marchands étrangers établis à Bruges ne voyaient d'autre affaire que leur commerce, et n'avaient ni libertés ni priviléges à garder. Les magistrats se rendirent d'abord à la porte : « Seigneurs de Gand, que vou-« lez-vous? » dirent-ils. Les Gantois alléguèrent l'engagement pris avec eux, et se plaignirent qu'il était si mal tenu, que la commune de Bruges avait même interdit qu'on portât des vivres à Gand. Cependant ils se bornèrent à demander qu'on les laissât entrer pour manger et boire en payant. « Nos chers amis, répliquèrent les gens « de Bruges, sachez que nous ne voulons laisser « entrer personne en notre ville, mais nous allons « vous envoyer du pain et de la bière. Quand vous « aurez bu et mangé, allez-vous-en, ou vous ver-« rez qu'on vous chassera de là. »

Cependant les Gantois ne se retirèrent pas. Les gens des nations sortirent de la ville pour essayer de les ramener à la raison. « Vous aviez, nos « chers amis, disaient-ils, donné à entendre que « le Duc voulait absolument mettre une gabelle « sur le sel, et maintenant il s'en désiste; ainsi la

« promesse de ceux de Bruges est pour le présent « de nul effet. Quant aux vivres, ils ne peuvent « vous en porter ni vous en vendre, puisque leur « seigneur l'a défendu, et qu'ils ne veulent pas se « mettre en guerre avec lui. Mais vous, nos chers « amis, il nous semble que vous êtes mal conseil- « lés de vous révolter ainsi contre votre prince; « la paix vous profiterait beaucoup mieux, et « vous n'aurez de tout ceci que malheur et dom- « mage. Voyez que votre opiniâtreté peut perdre « un pays comme la Flandre, le plus fameux de « tout le monde pour le commerce; un pays « où vendent et achètent les royaumes voisins « et éloignés, où viennent et se rencontrent, « deux ou trois fois l'an, les marchands de toutes « les contrées. Pensez que, par vos folles erreurs « et vos mauvaises opinions, vous pourrez les « détourner de venir chez vous; ce qui vous sera « un grand déshonneur. De plus, ne devez-vous « pas redouter la colère de Dieu, de faire ainsi la « guerre contre votre seigneur! »

De telles paroles et beaucoup d'autres semblèrent persuader les députés des Gantois. A leur retour, ils en rendirent compte à l'Hôtel-de-Ville, et ce jour-là on résolut de tenter quelques moyens d'avoir la paix. L'abbé de Saint-Bavon, le prieur

des Chartreux, des députés des marchands étrangers se rendirent auprès du Duc. Mais il voulait pleine et entière soumission; non seulement rien ne pouvait se conclure, aucun pourparler ne pouvait même être entamé. La guerre, qui ne s'était point interrompue un seul jour, devint plus cruelle encore qu'auparavant. Outre les chaperons blancs, il s'était formé une autre confrérie des compagnons de la Verte-Tente[1], qui avaient juré de partager également le pillage, et de ne jamais coucher sous un toit tant qu'ils seraient hors de la ville. Ils avaient pris pour capitaine le bâtard de Blanstroem, et couraient le pays en y faisant mille ravages.

La force et les ressources des Gantois venaient surtout du pays de Waes et des villes d'Hulst, Bouchoute, Asserède et Axèle, qu'on nommait les quatre métiers[2]. C'était cette riche contrée qui leur fournissait des vivres, et tous les habitans leur étaient favorables. Aussi le Duc avait-il amené presque toute son armée sur l'Escaut, dont il occupait les deux rives au-dessus de Gand, afin que les troupes qu'il envoyait dans le Waes

[1] Lamarche. — Meyer. — Heuterus. — Chronique flamande; Anvers, 1530.

[2] Lamarche. — Excellente Chronique.

eussent toujours une retraite assurée et le moyen de recevoir du renfort. De leur côté, les Gantois avaient de grandes facilités de se défendre, à cause des digues, des canaux et des inondations qu'ils pouvaient faire. Le fort de leur armée se trouvait à Baersselle, un village proche de Rupelmonde. Ils s'y étaient puissamment retranchés; une nombreuse artillerie y était venue de Gand. Chaque métier avait fait fondre une couleuvrine où son nom était gravé. Leur chef était pour lors Gautier Leenknecht.

Déjà, depuis plusieurs jours, il y avait eu d'assez rudes combats. Le Duc, qui était à Rupelmonde, résolut d'attaquer avec toutes ses forces l'armée des Gantois. Il divisa son monde en trois batailles : l'avant-garde fut mise sous le commandement du comte de Saint-Pol; il avait avec lui Corneille, bâtard de Bourgogne, Jacques de Lalaing et le sire de Saveuse. Le corps d'armée était sous les ordres du Duc lui-même, qui avait près de lui son fils, le comte de Charolais. L'arrière-garde avait pour chef le comte d'Étampes; Jean, duc de Clèves, et les Allemands qu'il avait amenés en faisaient partie.

Avant de marcher vers l'ennemi, un grand nombre de seigneurs demandèrent au Duc et à

son fils de les faire chevaliers. Le sire Louis de la Viefville, seigneur de Sains, requit même l'honneur d'être chevalier banneret. Ce fut Toison-d'Or, le héraut, qui présenta sa requête[1] : « Mon « très-redouté et souverain seigneur, voici votre « très-humble sujet, messire Louis de la Viefville, « issu d'ancienne bannière à vous sujette. La ban- « nière de la seigneurie de la Viefville est entre « les mains de l'aîné; ainsi il n'y peut prétendre. « Mais il a la seigneurie de Sains, anciennement « terre à bannière, et il vous supplie, considé- « rant la noblesse de sa naissance et les services « de ses prédécesseurs, qu'il vous plaise le faire « banneret et relever sa bannière. Il vous pré- « sente le pennon à ses armoiries, suffisamment « accompagné de vingt-cinq hommes d'armes « au moins, selon que l'exigent les anciennes « coutumes. » Le Duc répondit : « Qu'il soit le « bienvenu, je le ferai volontiers. » Il prit le pennon, qui était une sorte d'étendard finissant en pointe, le roula autour de son gantelet; puis, avec un couteau que lui présenta le héraut, il coupa la pointe pour lui donner la forme d'une bannière. « Noble chevalier, reprit Toison-d'Or

[1] Lamarche.

« en s'adressant au sire de Sains, recevez l'hon-
« neur que vous fait aujourd'hui votre seigneur
« et prince; soyez aujourd'hui bon chevalier, et
« conduisez votre bannière à l'honneur de votre
« race. »

Ensuite se présenta le sire de Harchies, gentilhomme de Hainaut, suffisamment accompagné aussi d'hommes d'armes qui étaient à lui; il demanda que sa seigneurie fût érigée en bannière, bien qu'elle ne l'eût pas encore été.

Le comte de Charolais fit aussi plusieurs chevaliers. Rien n'égalait sa joie de se trouver à sa première bataille. L'épée à la main, il faisait ranger ses hommes, montrant bien qu'il était né pour commander à des gens de guerre, et que telle était sa vocation.

Il n'était pas le seul dont le contentement et l'ardeur éclatassent en cette journée. Jamais on n'avait vu une si fière assemblée, une si belle noblesse; jamais tant de pompe, un si grand ordre, des armures plus brillantes, des bannières plus riches et plus nombreuses, des contenances si aguerries ou si animées. Tous ces gentilshommes s'étonnaient qu'un tel aspect ne troublât point la hardiesse d'un peuple révolté, et n'imposât point à son audace.

Cependant les Gantois ne s'épouvantaient point de tout cet appareil. Il est vrai que le Duc, en capitaine qui connaissait la guerre, se garda bien de montrer toute la force de son armée. Il voulait attirer les ennemis hors de leurs retranchemens. D'abord il envoya contre eux une partie de l'avant-garde, et donna ordre qu'on se repliât dès qu'on les verrait sortir de leurs fortifications. Comme gens présomptueux et sans expérience, ils donnèrent dans le piége, et se mirent à la poursuite de ceux qui s'étaient d'abord présentés devant eux. Le Duc les laissa avancer jusqu'auprès du village où il était placé avec son armée. Les précautions étaient prises pour n'être point attaqué en arrière ni sur la droite par quelque troupe d'ennemis arrivant à l'improviste à travers un pays si favorable à ce genre de surprises.

Quand les Gantois furent à portée du trait, toutes les trompettes sonnèrent, on mit le feu à toutes les couleuvrines, et les archers, poussant de grands cris, commencèrent à tirer leurs flèches sans relâche. C'était toujours la perte des Gantois; cette arme leur était terrible. Elle rompait leurs rangs et y frayait l'entrée aux hommes d'armes. Mais l'impatience des jeunes chevaliers était si grande, qu'ils ne pouvaient attendre ce

moment. Ils quittaient leurs bannières pour aller se mettre avec les archers. « Nous nous mettons « en désordre, leur criait le comte de Saint-Pol, « et vous agissez contre la doctrine de la guerre. « Les ennemis n'auraient qu'à charger sur les « archers; qui pourrait alors les soutenir? Cha- « cun veut se distinguer et croit bien faire; mais « je vous le dis, celui-là acquiert assez d'honneur « qui se garde de honte. »

Le plus impatient de toute cette jeunesse était Corneille, bâtard de Bourgogne. Il voulait mettre pied à terre pour tomber sur les ennemis avec les archers. En vain sire Guillaume de Saint-Seine, son gouverneur, lui disait : « Comment, « monsieur, par votre jeunesse et votre verdeur, « voulez-vous mettre en péril cette noblesse qui « va vous suivre, et qui porte de si pesantes ar- « mes! Par la chaleur qu'il fait, il en est plu- « sieurs qu'il faudrait porter et soutenir par les « bras. Vous devez, au contraire, être le fort et le « château où les autres doivent se rassembler et « se fortifier. Si les ennemis retournaient et nous « trouvaient ainsi fatigués et en désordre, cette « vaillance vous tournerait à déshonneur. »

Dès que les gens de Gand commencèrent à s'ébranler, il n'y eut plus moyen d'arrêter cette

jeunesse. Jacques de Luxembourg s'élança ; tout fort qu'était son cheval, il fut abattu à coups de piques, et il y eut de grands faits d'armes pour le relever et le tirer de presse. Le bâtard de Bourgogne quitta aussi des premiers le lieu où on le retenait; avec les jeunes gens de sa maison, il coucha sa lance et se jeta au plus épais en un passage étroit où les ennemis s'enfuyaient en grande foule. Un paysan se retourna, et lui adressa sa pique au cou. Il n'avait pas de gorgerin ; l'arme entra dans la bouche et lui traversa la tête ; le jeune chevalier tomba mort.

Il fut bien vengé par le cruel massacre des Gantois, qui fut fait en cet endroit et ailleurs ; leur chef fut pris et pendu, ainsi que tous les prisonniers. Mais qu'était une telle vengeance pour le Duc qui aimait tellement ce fils ? On aurait tué cent mille vilains, disaient ses serviteurs, que cela n'eût pas réparé une perte si sensible ; elle gâta pour lui cette grande victoire. Il fit relever le corps de son fils, et le fit porter solennellement à Bruxelles, où, par les soins de la Duchesse, de belles funérailles lui furent célébrées. Pour lors, Antoine de Bourgogne, qui était fils d'une noble demoiselle, nommée Marie de Thiefferies, prit le nom du bâtard de Bour-

gogne, qu'il porta dorénavant, sans y ajouter son prénom.

Le lendemain du combat de Rupelmonde, l'armée des Hollandais, que le Duc avait mandée, arriva dans de grands bateaux qui avaient remonté l'Escaut. Le sire de Lannoy, stathouder de Hollande, les sires de la Vère, de Wassenaer, d'Heemstède, de Boetslaer les commandaient. Le sire de Brederode avait levé mille soldats à ses propres frais. Le Duc, avec ce renfort, continua à s'avancer dans le pays de Waes. Sa haine contre les Gantois s'était tellement accrue par la mort de son fils, qu'il ordonna qu'on mît le feu à tous les villages, détruisant ainsi la plus riche contrée de ses États. Il y eut néanmoins quelques paysans qui, venant nu-pieds, sans ceinture, nu-tête, une baguette blanche à la main, se jeter à ses genoux, trouvèrent un peu de miséricorde en son cœur, et sauvèrent leurs maisons.

Cependant le roi avait reçu la lettre des Gantois. « Très-excellent prince, notre très-cher Sire et souverain seigneur, lui disaient-ils, nous nous recommandons à Votre royale Majesté. Vous devez être pleinement informé du gouvernement du pays de Flandre et des affaires de cette ville,

et comment nous et les autres habitans dudit pays ont été grevés de diverses manières; d'abord, par la vente des charges de bailli et autres offices, qui ont été donnés aux plus offrans, sans avoir égard au mérite des personnes ni au bien de la justice, mise ainsi en dissolution; puis par l'augmentation d'anciens droits et péages, et l'établissement de nouveaux, qui ont été demandés et perçus au-delà du terme consenti, et contre la promesse écrite et signée de notre redouté seigneur le duc de Bourgogne, comte de Flandre; aussi par les tailles que d'abord il a obtenues par douceur et amiablement; puis par subtilité, fraude et malice; enfin, par violence et rigueur. En outre, il a mis en notre ville de mauvais gouverneurs, agissant notoirement à leur seule volonté, avec haine et avarice, usant de partialité, prenant souvent de l'argent des deux parties, rapinant et pillant les biens de la ville sans nulle honte, vendant à leur profit les petits offices; entrant pauvres dans leur gouvernement, mais en sortant riches, après avoir délaissé nos droits, franchises, priviléges et libertés. Et quand nous avons trouvé moyen de débouter et priver du gouvernement ceux qui nous avaient si méchamment gouvernés, il a plu à notre redouté seigneur

et prince d'accueillir eux et leurs adhérens, et de faire dire par une assemblée des trois États de Flandre, formée de ses amis, qu'ils devaient être nommés par lui. Ensuite, par leur avis et pour nous montrer son indignation, il nous a ôté ses baillis et officiers, nous laissant ainsi sept mois sans justice. Enfin, à force de supplications, nous avons obtenu qu'il nous les renvoyât, du moins par provision. Nous crûmes qu'ils rendraient la justice sans acception de personnes, et quand nous la requîmes, ils alléguèrent en diverses occasions la commission limitée de notredit seigneur, qui leur avait enjoint de ne pas procéder contre son gouvernement. Ainsi ce n'était qu'une fiction et une ombre de justice, pour contenter le monde. Bien plus, nos mauvais gouverneurs, ayant si grand crédit auprès de notre prince, nous envoyèrent quatre mauvais garçons, qui avaient secrètement une sauvegarde de monseigneur, et des lettres qui les chargeaient de proposer devant son peuple certaines choses au préjudice de personnes notables de la ville; ce qu'ils firent dans une congrégation générale du peuple, et ils s'employèrent de jour et de nuit pour émouvoir le peuple, faire tuer leurs ennemis et détruire la ville. Deux des quatre furent pris; mais

les baillis et les officiers, qui ne voulaient pas entendre à la punition de ces gens, partirent de nouveau de la ville. Depuis, ces prisonniers ont été examinés; ils ont publiquement reconnu leurs méchancetés, nommé ceux qui les avaient chargés de les commettre, et ont été décapités. Maintenant nous sommes encore sans baillis ni officiers, et notre seigneur nous délaisse de toute justice. Cependant, pour obtenir grâce ou justice, nous avons envoyé vers lui de notables ambassades des bons États de Flandre, et d'autres encore. Enfin, pour éviter les larcins, les pilleries, l'outrage des femmes, et tous autres désordres qui auraient pu naître en cette ville; et attendu qu'une si grande multitude de peuple ne saurait être gouvernée sans justice, ou au moins sans crainte, nous avons été contraints par nécessité d'élire des chiefstaines [1], lesquels ont tenu la justice le plus régulièrement qu'ils ont pu et selon leur conscience; lesquels ont conduit et conduisent encore le peuple, ordonnant quand il fallait des exécutions corporelles et d'autres.

« Malgré toutes les violences, griefs et exactions que nous avions patiemment soufferts,

[1] Hooftmans.

croyant par-là convaincre notre prince et seigneur, il lui a plu, pour nous détruire complètement, de publier ses mandemens de guerre, d'assembler son peuple, de mettre garnison dans ses villes de Flandre, de clore les passages d'eau par où nous viennent les blés et autres vivres. Ainsi nous sommes en pleine guerre avec notre prince par le fait de nos mauvais gouverneurs; bien que cette guerre nous soit plus dure, plus cruelle et plus déplaisante qu'aucune que nous puissions avoir, car tous vrais et naturels sujets doivent par-dessus toutes choses se désoler de la rigueur et de l'indignation de leur prince. Cependant, avec l'aide et la grâce de Dieu, nous avons intention, puisqu'il le faut d'après les raisons susdites, de soutenir et conserver notre droit, nos priviléges, franchises, libertés et coutumes, et d'y employer tout notre pouvoir, nos personnes et nos biens; ce que nous vous signifions en toute humilité, et comme nous y sommes obligés, à vous notre souverain seigneur, gardien et conservateur de nosdites libertés. Nous l'aurions déjà signifié, s'il ne nous eût coûté de porter plainte de notre prince, et si nous n'eussions espéré qu'il se fût ravisé et nous eût rendu grâce et justice. Nous vous supplions, très-excellent

prince, notre très-cher Sire, par votre noble et bénigne grâce, en gardant votre hauteur et souveraineté, de remédier à cette affaire, comme il semblera pertinent et expédient à vous et à votre noble conseil. Nous vous prions aussi de nous faire signifier votre noble réponse par le porteur de cette lettre, car le cas requiert célérité, afin que, d'après votre réponse, nous puissions nous conduire et ordonner selon que besoin sera. Au surplus, nous vous rendons très-humblement grâce de la bonne et franche amour que vous nous avez montrée en défendant à ceux de votre ville de Tournai que nul ne nous fît ni guerre ni tort. Et s'il vous plaît nous commander quelque chose, nous nous offrons de l'accomplir de bon cœur et de tout notre pouvoir, comme doivent faire de loyaux sujets. Sur ce, que le Saint-Esprit ait votre très-haute, très-excellente et très-noble personne en sa sainte garde, et vous accorde bonne, longue et victorieuse vie, avec l'accomplissement de vos bons et nobles désirs. Écrit à Gand, le 24 mai 1452. »

Le roi prit en mûre délibération cette demande des Gantois et les malheurs du pays de Flandre. Sans rien résoudre, il envoya trois ambassadeurs, en les chargeant d'aviser aux moyens de

rétablir la paix entre le Duc et ses sujets. Il fallait des hommes sages pour une telle commission. Le sire de Beaumont, qui avait été nommé sénéchal de Poitou à la place du sire de Brezé, devenu sénéchal de Normandie; Gui Bernard, archidiacre de Tours et maître des requêtes, et maître Jean Chauvet, procureur général, furent choisis; mais ils devaient en Flandre prendre pour chef de leur ambassade Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol; ce grand et puissant seigneur jouissait de tout crédit à la cour de Bourgogne, où le Duc avait toujours à le ménager. Il était déjà plusieurs fois venu combattre avec ses hommes dans les armées du roi, et avait gagné la confiance du conseil de France. On pensa qu'il donnerait une plus grande autorité à l'ambassade, et que les autres ambassadeurs connaîtraient mieux par son avis quelle conduite et quel langage il fallait tenir auprès du Duc; car ils avaient à lui faire aussi des représentations sur d'autres points. Le comte de Saint-Pol répondit qu'il s'emploierait volontiers à cette paix, et qu'il y était intéressé, puisque ses seigneuries de Flandre seraient sans doute ruinées par la guerre.

Voici à peu près en quels termes les trois con-

seillers du roi lui rendirent compte des commencemens de leur mission :

« Notre souverain seigneur, nous nous recommandons à votre bonne grâce, et il vous plaira savoir qu'accomplissant la charge que vous nous avez donnée, nous arrivâmes, il y a eu dimanche huit jours, à Saint-Amand, à quatre lieues de Tournai. M. de Saint-Pol vint devers nous ; nous lui présentâmes vos lettres closes, et lui communiquâmes nos instructions ; puis nous délibérâmes de nous rendre à Tournai, afin d'exposer à ceux de la ville la commission que vous nous avez donnée pour eux, et d'écrire à monseigneur de Bourgogne, pour lui demander où nous pourrions le trouver pour lui remettre vos lettres. Ledit monseigneur de Bourgogne était alors au fort de sa guerre contre ceux de Gand, et occupé à entrer dans un fort pays de Flandre, nommé le Waes, qui est tout clos de rivières et de grands fossés. Là, il y a eu de grandes luttes entre les gens de monseigneur de Bourgogne et ceux de Gand. Là, mourut le bâtard Corneille, qui est fort plaint, car on dit que c'était un homme de bien bonne façon. Lundi, nous vînmes à Tournai, et nous enquîmes de la disposition de cette ville. Nous trouvâmes qu'elle était encore fort di-

visée; que les gens mécaniques ont voulu et veulent y prendre toute l'autorité; que les doyens et sous-doyens des métiers, qui ont la commune entre leurs mains, ont voulu faire une ordonnance, par laquelle chacun d'eux pourrait porter la bannière du métier sur le marché, et s'armer sans nul empêchement. Nous sûmes que plusieurs gens de la ville avaient usé de méchantes paroles, disant que vous n'étiez que leur gardien, et qu'en vous payant les 600 francs qu'ils ont à vous payer, vous n'aviez rien à leur demander. En vérité, les gens de cette commune de Tournai seraient bien joyeux que ceux de Gand pussent subjuguer monseigneur de Bourgogne, pour faire comme eux, et ils ont ensemble grande intelligence. Notre avis, celui de vos officiers et de divers notables de la ville, a été qu'il était expédient de rabaisser le courage de cette commune. Nous avons assemblé les quatre conseils de la ville, et avons remontré en bons termes comment vous êtes seigneur naturel, direct et souverain, pouvant seul donner faculté à chacun de déployer bannière; comment s'armer était une grande entreprise contre votre autorité, et comment il y avait erreur et crime de lèse-majesté à dire que vous n'étiez que gardien de la ville. Puis nous avons

fait défense, de par vous, sous peine de confiscation de corps et de biens, que nul fût assez hardi pour s'armer et déployer bannière sans le consentement des quatre conseils, pour crier à l'arme, ni pour user d'aucun langage contre votre autorité. Nous les avons chargés aussi de mettre toutes leurs besognes à point, pour qu'à notre retour nous puissions procéder à la réformation de la ville; en vérité, Sire, ce ne sera pas peu de chose, mais nous y ferons ce que nous pourrons.

« Mercredi, monseigneur de Bourgogne nous écrivit qu'il était fort occupé de sa guerre et que nous eussions à nous rendre à Bruxelles, où nous pourrions communiquer aux gens de son conseil le fait de notre ambassade. Le vendredi nous trouvâmes à Bruxelles le chancelier de Bourgogne, l'évêque de Tournai et d'autres conseillers; nous leur dîmes que la matière requérait de parler à la personne de monseigneur de Bourgogne, pour la pacification entre mondit sieur et ceux de Gand. Car monsieur de Saint-Pol nous avait avertis que, vu la disposition du Duc, il valait mieux, pour le moment, ne pas parler de l'affaire de Picardie. Le chancelier et l'évêque de Tournai, après nous avoir raconté beaucoup de choses des torts qu'a-

vaient ceux de Gand, écrivirent à monseigneur de Bourgogne; lundi dernier, il nous fit dire, par son chancelier, de venir à Termonde, et que de là nous pourrions aller où il serait. Nous allâmes donc vers lui dans un village du pays de Waes, et le trouvâmes armé, accompagné de monsieur de Charolais, de monsieur de Clèves, de messire Jean de Bourgogne, comte d'Étampes; de monsieur de Croy, et autres chevaliers et écuyers. Ce jour-là, il n'avait ni son chancelier, ni personne de son conseil; nous lui exposâmes notre créance. Après que nous eûmes parlé de cette guerre de Flandre et remontré, le plus doucement que nous avons pu, les inconvéniens qui pourraient s'ensuivre, monsieur de Bourgogne, sans délibération de son conseil, nous répondit que ceux de Gand étaient les chefs de toute rebellion; qu'ils lui avaient fait les plus grands outrages du monde; qu'il était besoin d'en faire une telle punition, que cela servît d'exemple à tout jamais; qu'il avait l'intention, à l'aide de Dieu, de leur remontrer tellement leur outrage, que ce serait à l'honneur de tous les princes chrétiens; qu'il ne croyait pas que vous fussiez bien averti de l'état des choses et des termes qu'ils ont tenus. Sans cela, disait-il, vous auriez été content de le

laisser faire, sans lui parler de paix, et il nous priait de nous en déporter. Il reconnaissait bien que vous êtes souverain du comté de Flandre, et voulait bien vous obéir et vous complaire en tout ce qu'il pourrait; ses paroles étaient en grand honneur et révérence de vous. Il finit en disant que le lendemain il répondrait plus amplement.

« Nous retournâmes vers lui; son chancelier et l'évêque de Tournai y vinrent aussi; le chancelier nous fit réponse et nous remontra fort au long les grandes offenses de ceux de Gand, et comment, par les députés des nations étrangères établies à Bruges, et des trois membres de Flandre, il y avait eu des ouvertures de paix; comment ceux de Gand avaient été contens que monsieur de Charolais et monsieur Jean de Bourgogne fussent médiateurs; qu'ainsi monsieur de Bourgogne remerciait le roi de son bon vouloir, et serait content si nous voulions nous employer à apaiser cette guerre à l'amiable avec monsieur de Charolais, monsieur Jean de Bourgogne et les susdits députés.

« Nous dîmes que notre charge était d'aller à Gand exposer notre créance aux gens de la ville, pour faciliter la besogne. Le chancelier nous répondit qu'il n'y aurait pour nous honneur

ni sûreté à y aller. A cela nous expliquâmes que besogner une telle pacification avec d'autres ne serait pas conforme à votre honneur et à votre autorité; que d'ailleurs nous n'avions pas pouvoir de le faire, et ne l'oserions pas; que quant à aller à Gand, nous n'y voyions ni déshonneur ni péril, et ne faisions pas de doute que monsieur de Bourgogne empêchât qu'on ne nous fît nul trouble ni empêchement. Alors nous le requîmes de faire cesser les voies de fait pendant que nous serions à Gand, et pendant que nous traiterions de cette pacification. Sur ce, monsieur de Bourgogne dit que nous pourrions communiquer encore à ce sujet avec son chancelier et son conseil.

« Aujourd'hui nous y sommes allés avec monsieur de Saint-Pol; pendant tout le jour, il y a eu de grands argumens pour rompre notre allée à Gand. Mais, en conclusion, ils ont fini par condescendre à ce que nous tentions un accommodement amiable, et à ce que nous allions à Gand. Nous partirons demain, s'il plaît à Dieu; et, selon la disposition où nous trouverons ceux de Gand, nous manderons à monsieur de Saint-Pol d'y venir. Au surplus, nous ferons le mieux qu'il nous sera possible. En vérité, Sire, cette affaire

est bien grande, dangereuse et difficile à manier, et cette guerre bien dure. On n'y prend nul homme à merci; on brûle villes et villages, et l'on fait grands dommages tant d'une part que de l'autre. Toutefois, jusqu'ici ceux de Gand ont toujours eu du pire; et, dans cette occasion, monsieur de Bourgogne se montre fort dur et fort difficile. On dit qu'il doit venir des Anglais à Gand; à quoi nous pourvoirons si nous le pouvons, et nous ferons toujours savoir de vos nouvelles, etc., etc. De Termonde, le 22 juin 1452. »

Les ambassadeurs furent reçus à Gand avec de grands honneurs et une extrême joie[1]. Les bourgeois et les échevins vinrent à une lieue au-devant d'eux; ils ne parlaient du roi de France qu'avec amour, respect et reconnaissance, ils montrèrent un vif désir de la pacification. Mais lorsqu'ils eurent conféré entre eux à l'Hôtel-de-Ville, il n'y eut plus moyen d'entamer aucune négociation; ils exposèrent avec amertume tous les griefs qu'ils avaient contre leur seigneur, ce qu'ils avaient souffert d'oppression, le mal qu'il leur faisait en dévastant leur pays; ils se montrèrent

[1] Seconde lettre des ambassadeurs au roi. — Duclercq. — Couci. — Lamarche. — Meyer. — Heuterus.

émerveillés que le Duc ne voulût pas reconnaître leurs franchises et priviléges, et déclarèrent qu'ils n'en voulaient laisser rien perdre. Les ambassadeurs tentèrent de les adoucir, parlèrent de la complaisance du Duc, qui avait renoncé à la gabelle. Tout fut inutile; les Gantois répondirent que, s'ils n'avaient pas autre chose à leur dire, ils pouvaient se retirer.

Les ambassadeurs revinrent trouver le Duc, et il fut bien joyeux qu'ils eussent ainsi connu par eux-mêmes la déraison des Gantois. La trève de trois jours qu'il avait accordée était finie. La guerre recommença, et aussi l'incendie des villages dans tout le plat pays.

Cependant les Gantois avaient ces jours-là donné leur confiance à un coutelier, homme grand et fort, qui s'était vanté de mettre en fuite le Duc, et de détruire toute sa puissance. Ils avaient été si charmés de ses promesses, qu'ils disaient qu'on le ferait comte de Flandre quand il aurait gagné la victoire. Il sortit de la ville avec cinq mille combattans, et s'en vint attaquer le bâtard de Bourgogne auprès de Hulst, comptant le surprendre. Il le trouva au contraire sur ses gardes; sa troupe fut mise en déroute, et lui fait prisonnier avec beaucoup des siens. On le mena au Duc,

qui le fit mettre à la potence ainsi que tous ses compagnons. Il eût voulu en épargner quelques uns ; mais ils avaient une telle haine contre leur seigneur, qu'ils aimaient mieux mourir que de lui crier merci, et répétaient qu'ils périssaient pour la bonne cause et comme de vrais martyrs[1].

Les restes de cette expédition des Gantois furent presque exterminés par les Hollandais. Il n'y avait plus, pour achever la conquête du pays de Waes, qu'à chasser de Moorbecque une troupe de Gantois qui s'y était fortifiée. Le Duc y envoya son fils pour reconnaître si l'attaque était possible[2]. La chaleur était extrême; les hommes d'armes descendirent de cheval pour puiser de l'eau bourbeuse dans les fossés, tant la soif les dévorait; plusieurs moururent de fatigue. Cependant le comte de Charolais voulait assaillir les retranchemens des Gantois. On lui représentait que ses gens étaient épuisés par la chaleur, que la fortification des ennemis était redoutable. Il ne voulait rien entendre, disant que quel que fût le nombre de ces vilains et la force de leur position, il n'en avait nulle peur. Son gouverneur, le Ber d'Auxi,

[1] Duclercq. — [2] Lamarche.

lui remontrait que tel n'était pas l'avis des capitaines sages et expérimentés que le Duc avait envoyés avec lui, que le sire de Ternant et le sire de Créqui disaient que la chose était impossible, et qu'il ne fallait point par trop de jeunesse gâter les affaires de son père. « Mais au moins, disait « le jeune prince, couchons ici en face de l'en« nemi, pendant qu'on ira chercher de l'artillerie « et du monde, et nous attaquerons demain ma« tin. » Son conseil ne le voulut pas; il en pleurait de dépit et de rage; si ce n'eût été la crainte de son père, il en eût fait à sa volonté.

Cela était cependant fort bien vu; car le bâtard de Bourgogne, par la victoire qu'il avait remportée deux jours auparavant, avait le chemin libre pour aller attaquer Moorbecque par derrière, et les Gantois furent contraints d'abandonner leurs retranchemens sans combat.

Bientôt ils furent comme assiégés dans leur ville. Le Duc vint camper au passage du Long-Pont. En même temps une épidémie se déclara à Gand. Malgré tant de maux, la constance des habitans n'était point encore lassée, et ils firent quelques belles sorties[1]. Cependant il y avait tou-

[1] Meyer.

jours un fort parti pour la paix, qui, ayant obtenu le dessus, fit conjurer les ambassadeurs du roi de revenir encore, et de leur apporter des saufs-conduits pour ceux des leurs qui iraient traiter avec le Duc[1]. Les ambassadeurs se rendirent à cette prière. Le lendemain de leur arrivée, on rassembla tout le peuple sur le marché des Vendredis, et l'on ordonna que ceux qui voulaient la paix passeraient d'un côté, et de l'autre ceux qui voulaient la guerre. Il se trouva que sept mille seulement désiraient la paix, contre douze mille qui ne la voulaient pas. Les ambassadeurs demandèrent une nouvelle assemblée pour le lendemain. Ceux qui avaient été pour la guerre refusèrent d'y venir, et les partisans de la paix se trouvèrent les maîtres. Il fut donc résolu tout d'une voix qu'ils enverraient des députés à leur seigneur. Ce furent l'abbé de Saint-Tron, le prieur de Saint-Bavon, le prieur des Chartreux, et des bourgeois du parti qui s'était toujours montré favorable au Duc.

Le Duc, par égard pour le roi de France, accorda une trève de six semaines, à condition que les Gantois paieraient, durant ce temps, la solde

[1] Duclercq. — Meyer.

des garnisons de Courtrai, Audenarde, Alost et Termonde; qu'ils donneraient des otages et qu'ils ne recevraient nul convoi de vivres. On leur prescrivit aussi de ne pas envoyer plus de cinquante députés à Lille, où devaient se tenir les pourparlers. Toutefois, avant de sceller cette suspension d'armes, le Duc exigea que la ville de Gand se soumît d'avance, par des lettres, à ce qui serait réglé entre les ambassadeurs du roi, ses propres conseillers et leurs députés. Les Gantois envoyèrent des lettres, où ils s'engageaient en effet à consentir les conditions du traité, mais sauf leurs priviléges, franchises, libertés et coutumes; déclarant d'avance qu'ils voulaient bien subir une amende pécuniaire, mais point d'autre. Ils demandaient aussi que, réciproquement, les ambassadeurs du roi leur remissent des lettres portant engagement qu'on traiterait sur ces conditions[1]. Les ambassadeurs leur répondirent, avec des paroles d'amitié, que leur lettre de soumission n'était pas en bonne forme; qu'elle déplaisait à monsieur de Bourgogne, et qu'elle pourrait empêcher la suspension d'armes; ils leur envoyèrent la minute d'une autre lettre, où,

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

disaient-ils, se trouvaient les mêmes choses en substance. Quant à l'engagement demandé par les Gantois, il semblait aux ambassadeurs qu'il serait contraire à l'honneur du roi et au leur. « Mais vous pouvez vous tenir assurés que nous ne souffrirons pas qu'aucun grief déraisonnable vous soit fait, et nous avons bonne espérance que nous nous conduirons de sorte qu'en conclusion vous en devrez être contens. Si nous ne trouvons pas moyen d'arriver à une bonne paix, nous vous rendrons votre lettre de soumission, et vous serez libres alors de faire ce que bon vous semblera. »

Les Gantois, du moins ceux qui voulaient la paix, prirent confiance et signèrent cette minute de lettre. La suspension fut signée et publiée. Un héraut des ambassadeurs la porta à Gand. Les esprits étaient toujours si divisés, le trouble était toujours si grand dans la ville, que le peuple ayant vu le valet de ce héraut revêtu d'un jacque à la croix de Saint-André, ce qui était l'habillement des serviteurs du Duc, le prirent et le pendirent pour venger, disaient-ils, la mort du coutelier. Mais aucun mal ne fut fait au héraut, et l'on ne s'occupa plus qu'à en venir à un accommodement.

Les Gantois envoyèrent donc cinquante députés à Lille, en les faisant assister de maître Jean de Popincourt, avocat au Parlement de Paris, qu'ils avaient pris pour conseil. Les pourparlers durèrent environ un mois. Le Duc n'avait pas d'abord voulu se trouver à Lille. Enfin il consentit à y venir. Tout s'y était passé à son gré; les conditions de la paix, arbitrées par les ambassadeurs de France, étaient conformes à ce que ses conseillers avaient proposé. Aussi arriva-t-il que les députés de Gand, quittant les pourparlers avant la fin, y laissèrent seulement deux hérauts et un interprète.

Dans les premiers jours de septembre, les ambassadeurs de France rendirent la sentence suivante :

La porte par où les Gantois sortirent pour aller mettre le siége devant Audenarde sera close une fois par semaine, chaque jeudi, jour où ils allèrent à cette entreprise.

La porte par où ils sortirent pour aller livrer bataille à leur seigneur devant Rupelmonde sera murée à jamais.

Les gens de Gand seront tenus de ne jamais porter de chaperons blancs.

Les échevins ne connaîtront désormais des af-

faires des bourgeois que lorsque ceux-ci résideront dans la ville ou la banlieue ; s'ils habitent ailleurs, ils seront justiciables des juges du lieu.

Ils ne pourront bannir personne que de l'autorité du Duc, et en déclarant les causes à son grand bailli.

Au lieu d'élire leurs vingt-six échevins, six dans les bourgeois, dix dans les métiers et dix dans les tisserands, on choisira désormais sans acception de métier ni de bannière ; l'élection se fera par quatre prud'hommes nommés par le Duc, et quatre autres élus par la commune, ainsi que dans les temps anciens.

Il sera choisi six maisons éloignées l'une de l'autre, où toutes les bannières seront fermées dans des coffres à cinq clefs, remises au grand bailli, au premier échevin, au doyen des métiers et à deux prud'hommes élus par la ville.

Les échevins n'écriront plus au nom des seigneurs de Gand, ils s'intituleront comme ceux des autres villes.

Tous les magistrats de la ville, les doyens, les hooftmans et deux mille habitans viendront en chemise, à une demi-lieue de Gand, crier merci au Duc, dire qu'ils se sont mauvaisement et faus-

sement révoltés contre lui, leur seigneur, et qu'ils le prient de leur pardonner.

Si, à l'avenir, les officiers du Duc faisaient quelque chose qui requît punition, les échevins n'en connaîtraient plus, et l'affaire serait renvoyée au Duc et à ses conseillers.

Pour les dommages faits au Duc par cette rebellion, lesdits gens de Gand seront tenus de payer une somme de 250,000 reydders d'or.

On remettait à un an de décider si les pays de Waes, Alost, Audenarde, Termonde, Rupelmonde et les quatre métiers dépendraient encore de la ville de Gand.

Lorsque les hérauts eurent rapporté de Lille ces conditions, on assembla le peuple pour lui en faire la lecture[1]. Ce fut un cri universel; on sonna les cloches, on apporta les bannières. « C'est la destruction de nos libertés, de nos « vieux priviléges, disait-on de toutes parts. Il « vaut mieux qu'il ne reste pas pierre sur pierre « dans la ville. Nous ne sommes pas encore en si « pauvre situation qu'on nous puisse faire accep- « ter des volontés si contraires à la justice. » Sans plus attendre, chacun reprit les armes. Le bâtard

[1] Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

de Blanstroem fut nommé capitaine des chaperons blancs[1]. On élut aussi d'autres hooftmans pour conduire la guerre; aussitôt une troupe nombreuse, sortant de la ville, se porta sur Hulst et Axelle, qui étaient sans défense, et qui furent pillés et pris.

Pendant ce temps-là, le Duc et les ambassadeurs du roi étaient encore à Lille, attendant que les Gantois donnassent une réponse. Après quelques jours, les ambassadeurs envoyèrent un autre héraut; il arriva comme la ville était encore en grande émotion, descendit à une auberge et demanda à qui il devait aller remettre ses lettres. L'hôte, l'entendant parler ainsi, eut pitié de lui, lui dit comment les choses se passaient, que c'était fait de sa vie si l'on pouvait le connaître et savoir sa commission, et qu'il allait s'employer à le faire échapper. Le héraut retourna sa cotte d'armes pour cacher les fleurs de lis qui, loin de le sauver, l'auraient perdu; l'hôte lui donna un guide. Il se fit passer pour un marchand étranger, et se sauva à Lille en toute hâte[2].

[1] Heuterus.

[2] Duclercq. — Lamarche.

Les ambassadeurs avaient terminé leur charge; le Duc, satisfait de leurs procédés, leur fit compter six mille reydders d'or[1]. Les Gantois avaient moins à se louer de leur entremise. La première fureur étant apaisée, ils écrivirent une longue lettre au roi de France pour se plaindre avec amertume de la conduite de ses ambassadeurs[2]. Ils rappelèrent de quelle façon, par quelles promesses et avec quelles réserves on avait obtenu d'eux une lettre de soumission; comment il avait été convenu que rien ne serait conclu sans leur être préalablement communiqué; comment leurs députés avaient plusieurs fois requis que le projet d'accommodement leur fût remis afin qu'il en fût rendu compte à Gand; comment ils n'avaient pas été écoutés lorsqu'ils avaient demandé que l'affaire fût renvoyée devant le conseil du roi. Ils disaient que toutes les propositions faites à leurs députés avaient consisté à s'enquérir combien la ville pourrait payer d'argent; que sans cesse on leur avait allégué les conditions imposées à Bruges. Enfin, que tout s'était terminé sans leurs députés, et qu'on avait prononcé en leur

[1] Duclercq. — Meyer.

[2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

absence. Toutes ces choses étaient selon eux frauduleuses, mauvaises, contraires à la véritable intention du roi et aux promesses de ses lettres. On les laissait ainsi dans une situation pire qu'auparavant. Ils se plaignaient encore de ce que les trèves avaient été mal observées; le Duc avait continué à leur fermer les passages par où venaient leurs vivres et provisions; plusieurs de leurs bourgeois avaient été pris et blessés, ce qui leur avait rendu impossible d'interdire aussi les voies de fait aux gens de la ville. Ils finissaient par demander justice au roi et s'en remettre à sa très-noble discrétion.

Les Gantois profitèrent du moment où l'armée du Duc n'était pas encore rassemblée et coururent le pays presque sans résistance; ils brûlèrent Harlebecque, se montrèrent devant Alost, défirent une troupe que le bâtard de Bourgogne avait fait sortir de Termonde. Leur audace s'était accrue par l'arrivée de quinze cents Anglais qui leur étaient venus de Calais, gens plus propres au pillage qu'à la bataille. Ce fut pourtant le seul secours qu'ils reçurent de l'Angleterre. Les compagnons de la Verte-Tente faisaient de tous côtés les plus horribles ravages. Cependant ils respectaient toujours les églises, et ceux des leurs qui com-

mettaient quelques sacriléges étaient aussitôt mis à mort.

Le Duc était affligé et malade de se trouver dans une situation si cruelle et si difficile. Il hâtait la venue de ses gens; bientôt arriva le sire de Blamont, maréchal de Bourgogne, qu'il mit en garnison à Courtrai. Ce seigneur rendit la guerre plus cruelle encore s'il était possible; il fit pendre tous les prisonniers. Comme il ne voulait plus que les ennemis et les paysans se fissent des signaux dans les clochers des villages, en sonnant les cloches, il fit publier que tous les habitans des environs de Gand qui avaient l'intention de demeurer fidèles à leur seigneur eussent à se retirer, eux et leurs biens, dans les forteresses, parce qu'il ne voulait pas laisser une maison ni un abri dans la campagne. Les paysans aimèrent mieux se fier aux Gantois qu'à un chef français[1]; ils se retirèrent tous dans la ville.

La guerre se continua de la sorte par des courses de part et d'autre. Le bâtard de Bourgogne tenait garnison à Termonde; le sire de Wissocq à Alost; Simon et Jacques de Lalaing à Audenarde. Chacun d'eux faisait des sorties et des

[1] Meyer.

expéditions quand les occasions semblaient favorables. Ainsi se passa l'hiver en massacres et en incendies. Dans la ville de Gand on ne voyait pendant ce temps-là que discordes, séditions, prises d'armes, hooftmans destitués, mis en prison, repris pour chefs, selon que leurs partisans avaient le dessus un jour ou l'autre. Tel était le désordre, qu'un des Anglais, nommé Fallot, dit un jour à ses compagnons qu'il n'y avait nul honneur à servir ainsi cette commune contre son seigneur, que d'ailleurs on était en grand péril au milieu d'un peuple qui ne montrait communément sa reconnaissance qu'en tuant et assommant ceux qui le servaient le mieux. Tout cela sembla si véritable aux Anglais, que cinquante ou soixante d'entre eux s'en allèrent avec lui se présenter au bâtard de Bourgogne. Il eut confiance en eux, les reçut parmi ses gens, et ils combattirent vaillamment contre les Gantois.

Cependant le roi avait répondu à leur dernière lettre, que lui avait remise un religieux cordelier[1], et il leur avait envoyé un héraut, en les engageant de nouveau à la paix. En même temps il avait chargé d'autres ambassadeurs d'examiner

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

les griefs des Gantois, les reproches qu'ils faisaient au traité de Lille et la façon dont on y avait procédé. Le roi se plaignait beaucoup du trouble que cette guerre apportait aux marchands dans leur commerce, et des dommages qu'on faisait chaque jour dans le pays de Tournai.

Au mois de février, après avoir fait demander un sauf-conduit, les Gantois chargèrent douze des leurs de se rendre à Bruges auprès du comte d'Étampes, que le Duc avait commis pour les entendre et traiter avec eux [1]. Afin de se rendre leur seigneur plus favorable, ils avaient envoyé avec leurs députés le prieur des Chartreux et le sire Baudoin de Vos, ce chevalier qu'ils avaient mis à la torture un an auparavant, et qui n'avait sauvé sa vie qu'au prix de tout son avoir. Néanmoins, à peine les pourparlers étaient-ils commencés, que les gens de Gand, sans nuls ménagemens, revinrent sur tous leurs griefs, dirent qu'en détruisant leurs priviléges et en levant des taxes sans leur consentement, on les avait contraints d'en agir comme ils avaient fait : « Nous n'avons au-« cun tort, disaient-ils; c'est nous au contraire « qui avons à nous plaindre. » Tous leurs discours

[1] Lamarche. — Duclercq. — Meyer.

semblèrent au comte d'Étampes si arrogans, si orgueilleux, si déréglés, qu'on ne put aller plus avant. Le prieur des Chartreux et le sire de Vos ne voulurent pas s'en retourner à Gand avec les autres députés, tant ils avaient peur de la colère du peuple; ils restèrent tous deux à Bruges dans un couvent.

La guerre semblait donc ne devoir jamais finir. Le Duc, malgré toute sa puissance, ne pouvait rassembler une armée assez forte pour assiéger Gand, ni même pour empêcher les Gantois de tenir la campagne[2]. Il manquait d'argent; ne pouvant payer la solde de ses gens de guerre, il les voyait sans cesse retourner chez eux; de sorte que tandis qu'il lui en arrivait d'un côté, les autres l'abandonnaient et s'en allaient vendant pour vivre leurs arcs, leurs trousses, leurs cottes. Ceux qui restaient pillaient les habitans, et n'étaient pas moins redoutés des bourgeois que les compagnons de la Verte-Tente ou les coureurs de Gand. Les chefs encourageaient ces violences; quelques uns même y cherchaient leur profit. On disait que le maréchal de Bourgogne y avait ga-

[1] 1452 v. st. L'année commença le 1er avril.

[2] Duclercq.

gné plus que nul autre, et avait déjà fait faire à Tournai pour plus de mille marcs de belle argenterie, qu'il envoyait dans ses manoirs de Bourgogne. C'était à cela, ajoutait-on, et à l'incendie de tout le pays de Gand, que se bornaient les faits d'armes de ce capitaine, qui avait été annoncé en Flandre comme un si vaillant homme de guerre.

Pour mettre fin à ce désordre, le Duc accroissait les tailles outre mesure, et y soumettait même les nobles qui ne pouvaient venir à la guerre, ménageant seulement la Flandre, afin de ne pas donner des alliés aux Gantois [1]. Il faisait par force des emprunts sur les hommes riches. Le murmure était général, d'autant qu'on avait beau payer, les choses n'allaient pas mieux. La guerre n'avançait pas; les gens d'armes continuaient à tout piller et détruire, même sous les yeux du Duc. Selon le bruit public, la moitié de l'argent des peuples passait à des receveurs et des conseillers affamés qui se faisaient bien venir du prince. Il y avait tant de mécontentement, qu'un jour dans la citadelle de Lille un brandon de feu fut jeté par un soupirail dans l'arsenal; si par bon-

[1] Meyer.

heur on n'y était pas entré à temps, il s'y faisait une explosion horrible.

Pour comble d'embarras, la garnison de Thionville, qui tenait toujours depuis neuf ans pour le duc de Saxe et le roi de Bohême, profitant de l'éloignement des garnisons bourguignonnes, recommença la guerre dans le pays de Luxembourg. Le Duc fût obligé d'y envoyer du renfort au sire de Croy, qu'il avait nommé gouverneur après la mort de son fils Corneille.

Il ne faut donc point s'étonner que les gens de Gand conservassent tant d'audace, et eussent parfois si bonne espérance. Ils faisaient des expéditions par toute la Flandre, venaient jusqu'aux portes des forteresses et tentaient même l'assaut lorsqu'ils savaient que la garnison était diminuée par les désertions, ou que les capitaines s'étaient absentés pour aller rendre compte de leurs embarras au duc de Bourgogne. Partout les paysans leur étaient favorables; par les intelligences qu'on avait avec eux, les Gantois savaient à quel moment et par quelle route devaient passer les Picards : c'était le nom qu'ils donnaient communément à leurs ennemis. Une fois les compagnons de la Verte-Tente voulurent enlever la duchesse de Bourgogne comme elle se rendait à Bruges, et y

auraient peut-être réussi sans le courage du sire de Maldeghen : il tomba le premier dans l'embuscade, et fit aussitôt sonner ses trompettes pour avertir le sire Simon de Lalaing, qui le suivait avec l'escorte de la Duchesse. Ils se défendirent si bien tous deux, eux et leur troupe, qu'ils parvinrent à se retirer, mais non sans perdre quelques braves hommes.

Il y eut encore des tentatives de paix, et les Gantois envoyèrent vingt députés à Seeclin, près de Lille, pour parlementer avec le comte d'Étampes et le chancelier de Bourgogne. Ce pourparler n'eut pas meilleure issue que tous les autres; la guerre ne s'en continuait pas moins, et toujours plus cruellement. Un nommé Pierre Moreau, homme d'armes français, qui était venu se mettre à la solde de Gand, avait alors toute la confiance du peuple et des combattans, et les conduisit à plusieurs notables entreprises. C'était là ce qui, pour ce moment, entretenait l'obstination des Gantois et les portait à refuser tous les projets d'accommodement qu'envoyaient leurs députés en les engageant à la paix. On leur faisait espérer que le Duc accorderait de bonnes conditions. Puis on lisait ces conditions; ils y voyaient la perte de leurs libertés; aussitôt dans

l'assemblée du peuple s'élevaient les cris[1] : « La « guerre ! la guerre ! On verra quels sont les « loyaux Gantois qui combattent pour leurs fran- « chises. » Pour lors la foule passait du côté de la guerre, et les partisans de la paix se trouvaient en petit nombre. Le clergé, les ambassadeurs de France, les trois membres de Flandre, les nations de Bruges et les riches bourgeois n'y pouvaient rien.

Enfin, au mois de juin, le Duc parvint à se faire une armée assez nombreuse pour quitter Lille et marcher contre les Gantois. Il prit la route de Courtrai, et commença par assiéger la forteresse de Schendelbeke, qui avait une garnison de deux cents Gantois environ. En avant était une petite tour, où vingt hommes seulement s'étaient enfermés. Les fossés et les approches furent bientôt emportés ; les archers tiraient si serré, que les assiégés ne pouvaient se montrer. Mais la tour était haute, les murailles épaisses ; il n'y avait qu'une porte, et encore fort élevée au-dessus du fossé. On apporta une échelle, et Jacques de Fallerans y monta. Un Gantois, passant sa pique par une ouverture près de la porte, lui

[1] Lamarche.

porta un grand coup et le fit rouler dans le fossé. Son cousin, Étienne de Saint-Moris, monta aussitôt après lui, l'épée au poing, comptant couper la pique de ce vilain; celui-ci prit son temps, poussa la pointe de son arme dans la visière, lui perça la joue et le renversa à demi-mort. Plusieurs hommes d'armes essayèrent sans un meilleur succès; enfin, le sire de Montaigu défendit qu'on montât à cette échelle. Il fit prendre de la paille et des fascines allumées qu'on attacha au bout des lances, et qu'à ce moyen on tenait appliquées contre la porte. Pendant ce temps-là un écuyer, nommé Jean de Florei, avait dressé une autre échelle contre une muraille de la tour; avec sa hache il y fit une large brèche. Les Gantois, après trois heures de défense, se voyant forcés, firent signe qu'ils se rendaient; tout aussitôt ils furent pendus aux arbres.

On fit ensuite le siége de la forteresse, qui résista cinq jours; la garnison fut aussi mise à mort; c'était un gentilhomme qui la commandait. De là le Duc s'en vint par Audenarde et Deynse devant le château de Poucke; il fut environné de toutes parts, les basses-cours brûlées, les premiers ponts emportés, hormis le grand pont-levis qui était relevé avec ses chaînes de façon à masquer la

porte. Puis l'artillerie fut amenée, et l'on avisa entre deux tours une muraille que les fenêtres firent juger assez peu épaisse. Il y avait dans la batterie une belle et forte bombarde qu'on nommait la Bergère; Adolphe de Clèves et d'autres jeunes seigneurs étaient venus en voir l'effet[1]; Jacques de Lalaing était avec eux. Tout blessé qu'il avait été à la jambe quelques jours auparavant, on n'avait pu le retenir au camp. La batterie était garantie du canon des ennemis par un rempart de tonneaux pleins de terre, surmontés par une forte charpente. Le bon chevalier s'avança pour regarder les progrès de la brèche, quand par malheur un de ces canons légers nommés veuglaires fut amené par les assiégeans sur la plate-forme au-dessus de la porte. A la première décharge, il brisa l'abri de charpente, vint frapper Jacques de Lalaing et lui enleva tout le sommet de la tête; il tomba blessé à mort. Ce fut un deuil universel dans toute l'armée; nul n'était autant aimé que lui pour sa merveilleuse vaillance, sa douceur, sa courtoisie; il s'était plus illustré que personne dans cette guerre contre les Gantois. Tout jeune qu'il était encore, c'était le modèle

[1] Lamarche. — Duclercq. — Vie de Jacques de Lalaing

de tous les jeunes chevaliers. La seule consolation qu'on pût trouver, c'est qu'on le croyait bien assuré du paradis, tant il était sage et pieux, se confessant et communiant toutes les semaines. Le matin même du jour de sa mort, se faisant conscience d'avoir, par l'ordre du Duc, brûlé un château des environs, il avait entendu trois messes et s'était dévotement confessé.

Le Duc ressentit la plus vive douleur de cette mort; il ne chérissait aucun de ses chevaliers tant que celui-là, et ne lui connaissait point un pareil en bonté et en beauté. Sa colère contre les Gantois n'en devint que plus grande; il fit redoubler son artillerie, et lorsqu'une grande brèche fut faite et que la garnison de Poucke se rendit, il fit pendre tout ce qui se trouva dans le château, hormis les prêtres, un lépreux qui se trouva là, et deux ou trois jeunes enfans; c'était justement l'un d'entre eux qui avait mis le feu au veuglaire dont le bon chevalier avait été frappé; mais le Duc ne le sut qu'après, et l'enfant s'était déjà sauvé à Gand [1].

La seule forteresse qui ne fût pas soumise était Gavre; le Duc alla y mettre le siége avec toute son

[1] Meyer.

armée. On disait que les Gantois avaient résolu de la secourir. La garnison était commandée par un maçon nommé Arnold Van Speck et son lieutenant Jean Dubois. Elle commença par se montrer fort insolente. Un jeune trompette français qui avait été chassé par Jacques de Lalaing, son maître, pour quelques méfaits, se tenait sur une des tours et criait de toute sa force les plus grandes injures au Duc, l'appelant faux, déloyal, traître, tyran, et lui promettant que son orgueil allait bientôt être rabattu par les seigneurs de Gand. Le Duc s'en émouvait peu, et faisait continuer son siége. Il y avait déjà six jours que l'artillerie des assiégeans travaillait à faire brèche sans y avancer beaucoup, lorsque le capitaine Van Speck persuada à ses gens qu'on pourrait obtenir de bonnes conditions du Duc [1]. Il demanda une trève pour parlementer, et vint lui-même au camp. Il eut de grands entretiens avec le Duc et avec le bâtard de Bourgogne. Aucun traité ne fut cependant conclu; Arnold Van Speck rentra dans le château, disant à la garnison que le Duc avait été inflexible, et qu'il fallait absolument périr, à moins que les Gantois ne vinssent au secours, ainsi qu'ils

[1] Heuterus. — Meyer. — Lamarche — Duclercq. — Couci.

l'avaient promis. Il était résolu, ajouta-t-il, d'aller lui-même leur rappeler cette promesse. Quand la nuit fut venue, il sortit par une poterne avec Jean Dubois et quatre autres. Le poste des assiégeans était faible et mal gardé en cet endroit; les sentinelles furent égorgées, et les fugitifs, traversant l'Escaut à la nage, se rendirent sans nul encombre à Gand.

Lorsqu'on les vit arriver, on leur demanda quel motif les amenait, et en quel état ils avaient laissé le siége de Gavre. « Tout y va fort mal, ré« pondirent-ils, et la ville sera bientôt prise si « vous ne vous hâtez de la secourir; nos gens « sont grandement étonnés de ne pas vous voir « venir, ainsi que vous l'aviez promis. D'autant « que si jamais vous voulez avoir vengeance du « duc de Bourgogne, c'est maintenant qu'il faut « au plus vite assembler toute votre puissance; « si vous courez sur lui, vous le détruirez. La « plupart de ses gens s'en sont retournés faute « de paiement. Il n'a, pour ainsi parler, personne « avec lui; car que sont contre vous quatre mille « combattans! encore a-t-il perdu les meilleurs « et les plus éprouvés de ses gens d'armes. »

Ce discours répandit une grande joie dans la ville. On assembla un conseil des magistrats et

des chefs de guerre. Deux capitaines anglais, Jean Fox et Jean Hunt, parlèrent plus fort encore que le capitaine de Gavre pour qu'on s'en allât en toute hâte livrer bataille au duc de Bourgogne.

La chose fut ainsi résolue. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût s'en aller publier ce dessein. Il fut ordonné, sous peine de la hart, que tout homme, depuis vingt ans jusqu'à soixante, eût à s'armer pour venir combattre. Les prêtres, les moines, les religieux s'armèrent eux-mêmes, tant il y avait une volonté commune de défendre la ville contre la redoutable vengeance de son seigneur.

Depuis la fuite d'Arnold Van Speck, le Duc ne doutait plus qu'il n'y eût bataille. Il arrivait enfin au moment qu'il avait tant désiré depuis deux ans; il allait tenir ses ennemis en rase campagne. Il fit tous ses apprêts, et distribua son armée. Le maréchal de Blanmont, le bâtard de Bourgogne et Jean de Croy, sire de Chimay, commandaient l'avant-garde avec les Bourguignons et les gens du Hainaut. L'arrière-garde était sous les ordres de Jacques de Saint-Pol, de Jacques de l'Isle-Adam, et du sire de la Gruthuse. Ils avaient avec eux les gens d'armes du comté de Boulogne et la noblesse de Flandre. Quant au corps de bataille

où étaient les Picards et les gens de l'Artois, le Duc s'en était gardé le commandement. Jamais il n'avait paru si content et si animé. Malgré ses cinquante-six ans, il semblait aussi ardent au combat qu'un jeune chevalier qui cherchait avancement et renommée. Ses vieux serviteurs se souvenaient de l'avoir vu ainsi aux jours de sa jeunesse à la bataille de Mons-en-Vimeu, ou dans les guerres de Hainaut et de Hollande. Il avait avec lui le vieux sire de Saveuse, un de ses plus anciens serviteurs, et les jeunes princes de sa famille, Adolphe de Clèves, le comte d'Étampes, l'infant don Juan de Portugal. Mais il n'avait pas voulu risquer son fils unique dans un combat qui s'annonçait comme rude et sanglant; sans lui dire qu'on était à la veille de la bataille, il avait feint d'être très-inquiet de la santé de la Duchesse, et avait commandé au comte de Charolais d'aller à Lille savoir de ses nouvelles. Quand le jeune prince trouva qu'elle n'avait pas même été malade, il vit bien que son père avait voulu l'éloigner. « Ah! dit-il, puisqu'il y est, j'y peux bien « être. C'est pour garder mon héritage qu'il com- « bat, et ce serait lâchement fait à moi de ne m'y « point trouver. Je promets à Dieu d'y être, s'il « est encore possible. » Sa mère fit tout ce qu'elle

pouvait pour le retenir ; il remonta sur-le-champ à cheval, et arriva au camp le 22 juillet avant le matin.

Cependant les gens de la garnison de Gavre, ne voyant pas revenir leur capitaine, ainsi qu'il l'avait promis, se confirmèrent dans les soupçons qu'ils avaient déjà de sa trahison. Nonobstant le sort qui les attendait, ils se rendirent à discrétion. Tous furent condamnés à être pendus, et le trompette ne fut pas oublié.

Le 22 juillet, de grand matin, on n'avait pas encore entendu la messe. La plupart des gens de la suite du Duc étaient à voir pendre les prisonniers, et lui était à déjeûner avec son fils qui venait d'arriver, lorsqu'on vint lui annoncer tout à coup que les Gantois étaient sortis de la ville et s'avançaient. « Qu'ils soient les bienvenus, s'écria « le Duc, ils seront les bien combattus. » Il fit crier alarme, se revêtit de son armure blanche toute brillante, et monta à cheval avec le comte de Charolais, pour marcher à la rencontre des Gantois. Il parcourut les rangs de ses trois batailles, donnant courage à tout le monde, et leur disant : « Les voilà enfin qui viennent ! Allez hardiment contre eux ; avec l'aide de Dieu, vous « serez tous riches ce soir. » Une foule d'hommes d'armes lui demandèrent de leur conférer la che-

valerie. De ce nombre furent Jacques de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Ligne, le sire de la Gruthuse, Simon du Châtelet, Philippe de Maldeghen, Jean de la Viefville, Charles de Noyelles, Mathieu de Rebecque, Secret de Gavre, le sire de Toulongeon, maître Pierre Goux, conseiller du Duc et qui fut depuis son chancelier, ainsi que beaucoup d'autres; il y eut aussi des bannières levées.

Les Gantois étaient sortis de la ville au nombre d'environ quarante-cinq mille; en avant étaient leurs coureurs, parmi lesquels se trouvaient les deux Anglais qui avaient tant demandé la bataille. Simon de Lalaing, à la tête des coureurs du Duc, s'avança de son côté pour reconnaître les ennemis. Les deux troupes se rencontrèrent, et aussitôt Jean Fox passa avec ses compagnons du côté des Picards, criant au sire de Lalaing : « J'amène « les Gantois comme je l'avais promis, faites-moi « conduire au duc de Bourgogne, car je suis son « serviteur et de son parti. » On lui donna deux hommes pour l'escorter; puis les coureurs se retirèrent doucement sans engager le combat.

Arrivés à la vue de Gavre, les Gantois, qui étaient venus en troupes serrées par la grande route, se déployèrent dans la campagne, leur

droite s'appuyant à l'Escaut. Leurs meilleurs combattans étaient armés de longues piques; ils se rangèrent en bataille carrée, et formèrent un front que nulle cavalerie n'aurait pu enfoncer. Sur les flancs était l'artillerie, gardée par des hommes à pied armés de haches, d'épées à deux tranchans ou de marteaux à pointes de fer. La cavalerie, commandée par Jean de Nivelle, formait les ailes avec les Anglais, ceux du moins qui n'avaient pas trahi. En seconde ligne était la foule des ouvriers qui n'étaient pas accoutumés aux armes, les hommes âgés, les gens de la campagne et ceux du pays de Waes; les bagages et les chariots étaient par derrière.

L'avant-garde du maréchal de Bourgogne commença la bataille, en essayant d'ébranler l'ennemi par des escarmouches, mais elles étaient durement repoussées; d'ailleurs il y avait commandement de ne pas s'engager trop avant. Cependant le sire de Beauchamp, averti de reculer son enseigne, fit répondre au maréchal qu'il était déjà trop avancé; menacé de la colère du Duc, il finit pourtant par obéir.

Les Gantois avançaient doucement sans rompre leur ordre de combat; déjà trois fois leur artillerie avait été déplacée et portée en avant. L'avant-

garde du Duc s'était retirée, mais le corps de bataille et l'arrière-garde n'avaient pas bougé. Alors on fit avancer de l'artillerie légère, et mille archers sous les ordres de Jacques de Luxembourg. Les Gantois commencèrent à s'ébranler. Néanmoins ils auraient tenu encore long-temps, et il en eût coûté beaucoup pour les enfoncer, lorsque tout à coup un chariot de poudre prit feu et éclata au milieu de leurs couleuvrines. « Prenez garde! « prenez garde! » criait Mathieu Kerchove, le chef de leur artillerie, craignant que le feu ne gagnât les autres chariots. Ce nouveau malheur ou cette autre trahison jeta le désordre et l'épouvante parmi les Gantois; leur corps de bataille fut forcé, et les Picards, maîtres du grand chemin, les rejetèrent vers le fleuve.

Bientôt ce ne fut plus qu'un carnage effroyable; ces malheureux, poursuivis par les archers, s'enfuyaient vers l'Escaut. Les uns se noyaient faute de savoir nager ou accablés par le poids de leurs armes, les autres étaient percés par les flèches en traversant le fleuve; un plus grand nombre était assommé sur le bord par des archers qui avaient quitté leurs arcs et pris leurs masses ou leurs épées; car il avait été ordonné de ne point faire de prisonniers.

Le Duc, voyant de loin son avant-garde pousser ainsi l'ennemi, fit crier : « Notre-Dame de « Bourgogne. » Aussitôt il partit avec son fils et quelques uns de ses hommes d'armes, laissant derrière lui les archers de sa bataille, qui se fatiguaient en essayant de suivre les chevaux. Il arriva au bord de l'Escaut ; là, deux mille Gantois s'étaient retirés dans une prairie entourée de trois côtés par un détour de la rivière, et défendue en avant par une forte haie et un fossé ; l'avant-garde bourguignonne avait passé plus loin en poursuivant les fuyards.

Les gens d'armes qui étaient avec le Duc essayèrent de forcer cette troupe ; mais ils furent durement reçus à coups de piques et de maillets à pointes ; beaucoup de chevaux furent abattus, quelques hommes tués, d'autres blessés.

Le Duc, animé par sa victoire et impatient de la résistance de ces rebelles, sans regarder à rien, donna de l'éperon, fit franchir le fossé à son cheval et s'élança dans la prairie. Les Gantois le reconnurent et s'arrêtèrent un instant devant la noble présence de leur seigneur. Mais leur haine prévalut et ils coururent sur lui avec leurs piques. Bientôt il fut entouré de toutes parts, son cheval blessé, sans que pour cela il fît paraître le

moindre trouble. Près de lui le sire de Hautbourdin portait sa bannière, Hervé de Meriadec son étendard, et Bertrandon, son écuyer, élevait au plus haut le pennon, pour qu'on aperçût de loin en quel danger était le prince. Cependant le comte de Charolais pressait à grands cris les gens d'armes d'aller au secours de son père; ce n'était pas chose facile, tant le fossé était profond et bien défendu; le jeune prince lui-même passa le premier et reçut un coup de pique dans le pied. Anthoine de Vauldrei se jeta au travers des Gantois pour secourir son maître; Philibert de Jaucourt et Jacques de Foucquesolles, ayant perdu leurs chevaux, combattaient à pied.

Enfin les archers rejoignirent les hommes d'armes, et commencèrent à tirer sur les Gantois, qui pour lors furent bientôt accablés. Ce ne fut pas sans la plus merveilleuse résistance; ils firent l'admiration des Bourguignons; les chevaliers disaient en voyant combattre ces vilains et ces gens de petit état, que tel d'entre eux dont on ne saurait jamais le nom en faisait assez pour illustrer à jamais un homme de bien[1]; ils périrent tous jusqu'au dernier.

[1] La Marche.

La seconde ligne de l'armée de Gand n'avait pas même tenté le combat, elle s'était enfuie et dispersée de tous côtés. L'avant-garde les poursuivait et les égorgeait, comme des troupeaux sans défense, aux portes de la ville que les magistrats avaient fait fermer en toute hâte afin que l'armée du Duc n'entrât point de force et en plein combat. Rien ne peut égaler le deuil qui régnait dans cette malheureuse ville. Les femmes couraient çà et là en sanglotant; les vieillards et les enfans, qui seuls étaient restés au logis, parcouraient les rues en poussant des cris de désespoir. Le fleuve commençait à rouler les cadavres jusque dans la ville. Toutes les familles avaient à pleurer un père, un mari, un fils. Chacun s'écriait douloureusement : « Ah ! nous avons été « trahis; ce faux et méchant capitaine de Gavre « nous a vendus au prince; c'est lui qui nous « avait persuadés que l'ennemi n'avait plus d'ar- « mée [1]. » En effet, il demeura pour constant que Van Speck et les Anglais s'étaient, de longue main, laissé corrompre par le bâtard de Bourgogne, qui avait eu avec eux de secrètes intelligences.

[1] Amelgard. — Chronique flamande.

Le Duc, après cette grande victoire, revint à son logis, remercia Dieu de l'avoir ainsi favorisé, et assembla aussitôt son conseil : « Dieu, dit-il, « qui m'a aujourd'hui accordé la victoire, me « donnera aussi la grâce de lui en témoigner re- « connaissance et de faire quelque chose qui lui « soit agréable. Or, ce Dieu mon créateur et sau- « veur est plein de pitié et miséricorde; pour « suivre son plaisir et son commandement, bien « que par son divin secours j'aie la main sur mes « sujets les Gantois, toutefois je veux user de mi- « séricorde. Oncques je n'ai eu pitié d'eux ni de « leurs souffrances, jusqu'à cette heure, mais « maintenant je veux qu'on fasse des lettres con- « tenant que, sans avoir égard à ma victoire et « pour l'honneur de Dieu seulement, je veux te- « nir et accomplir un traité en tout semblable à « celui que je leur avais accordé à Lille, en leur « plus grande prospérité. » Pierre de Goux, qui était un des plus habiles conseillers du Duc, écrivit les lettres, et le lendemain elles furent remises au roi d'armes de Flandre. En grand appareil et vêtu de sa cotte d'armes, escorté des coureurs de l'armée sous les ordres de Gauvain Quieret, il s'en alla aux portes de la ville. Toute l'armée suivait en bel ordre, séparée en trois batailles comme

la veille, les trompettes sonnant et les bannières déployées.

Le héraut fut admis, les lettres reçues et lues en grande humilité devant tout le peuple. Aussitôt quelques bourgeois se rendirent près de leur seigneur, et le prièrent de retourner encore avec son armée à Gavre, lui promettant qu'avant trois jours la ville serait mise à sa volonté. Le bon Duc y consentit; en revenant, il s'arrêta à regarder cette foule innombrable de morts qui couvraient la campagne et les bords de la rivière. Les femmes de la ville étaient sorties, et elles étaient là, cherchant à reconnaître parmi ces cadavres l'une son frère, l'autre son mari ou son fils; il y en avait qui faisaient repêcher les corps qui flottaient sur l'eau, car l'Escaut en était couvert. C'était un spectacle lamentable, le Duc en fut attendri jusqu'aux larmes; et comme on lui parlait de la victoire : « Je ne sais à qui elle profite, dit-il; pour « moi, vous voyez ce que j'y perds, car ce sont « mes sujets. » Il ordonna que nul ne fût assez hardi pour troubler ces malheureuses femmes, et qu'on les laissât ensevelir leurs morts. On en compta près de vingt mille, parmi lesquels se trouvèrent environ deux cents prêtres ou religieux.

Le 25 juillet, l'abbé de Saint-Bavon, le prieur des Chartreux et les principaux bourgeois vinrent chercher les conditions accordées par leur prince. Ce furent en effet les articles réglés à Lille, ou du moins à peu près, avec des amendes pécuniaires un peu plus fortes. La crainte qu'on avait eue d'une plus cruelle vengeance, le désir de se rendre moins contraire un seigneur irrité, excitèrent dans ce pauvre peuple les apparences de l'allégresse. On alluma des feux de joie; on fit grand accueil aux hommes d'armes picards, qui eurent fantaisie de se promener dans cette fameuse ville de Gand, qu'ils n'avaient jamais vue; on voulut même régaler les gens du camp de Gavre, et on leur amena des chariots de vin et de vivres.

Enfin, le 31 juillet tout fut accompli. Le Duc, accompagné de son fils, des princes, des seigneurs et des capitaines de son armée, s'avança jusqu'à une demi-lieue de la ville. Il était revêtu de ses armes et avait voulu monter le cheval qui, le jour de Gavre, avait reçu quatre coups de pique dont on voyait encore les blessures. Les archers, l'arc tendu, bordaient le grand chemin des deux côtés, jusqu'aux portes de la ville; derrière eux étaient placés, aussi sur deux rangs, les hommes

d'armes ; le Duc se trouvait au bout de cette avenue, environné des chefs et des enseignes. A travers toute cette armée, on vit défiler le triste cortége des Gantois; le clergé ouvrait la marche ; puis venaient les échevins, les hooftmans, les doyens, nu-tête, en chemise, sans autre vêtement que des brayes de toile, et nu-pieds. Après eux suivaient deux mille bourgeois en robe noire, sans ceinture et nu-pieds aussi. Aussitôt qu'ils purent apercevoir leur seigneur, tout ce peuple se jeta à genoux, en criant : « Miséricorde aux « gens de Gand ! » Pour lors le chancelier de Bourgogne vint à eux, et leur remontra leur rebellion, leur orgueil, leur perversité, disant qu'il ignorait si le Duc leur pardonnerait. Ils se mirent à crier derechef : « Miséricorde aux « gens de Gand ! » Il leur fut permis alors d'avancer ; et, en présence du Duc, ils se prosternèrent encore. L'abbé de Saint-Bavon fit la harangue dans les termes les plus humbles, demanda pardon pour le passé, et promit soumission pour l'avenir. Le Duc répondit : « Puisqu'on « me demande miséricorde, on la trouvera en « moi. A ceux qui seront bons sujets je serai bon « prince, et jamais je ne me souviendrai des in- « jures que j'ai reçues. » Alors furent déposées les

bannières de la ville et des métiers, qui tenaient si fort au cœur à ce peuple. On les remit aux mains de Toison-d'Or; il les enferma dans un sac, et le Duc les fit emporter.

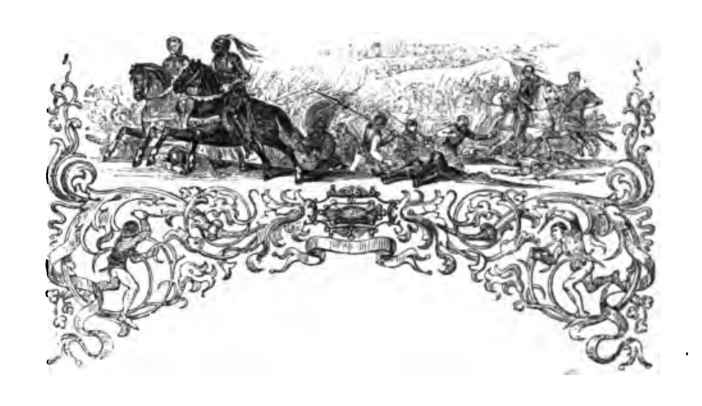


PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE NEUVIÈME.

SOMMAIRE.

Prise de Constantinople. — Prétendue lettre du Grand-Turc au Pape. — Vœu du Faisan. — Disgrâce du comte de Saint-Pol. — Mariage du comte de Charolais. — Départ du Duc pour l'Allemagne. — Sédition à Besançon. — Séjour en Bourgogne. — Révolte de de la Guyenne. — Bataille de Castillon. — Mort de lord Talbot. — Soumission de la Guyenne. — Combat judiciaire à Valenciennes. — Guerre pour l'évêché d'Utrecht. — Discorde entre le roi et le Dauphin. — Disgrâce du sire de Brezé. — Mariage du Dauphin. — Négociation du roi avec le duc de Savoie. — Procès de Jacques Cœur. — Faveur de madame de Villequier. — Prospérité de la France. — Nouvelle négociation du roi avec le Dauphin. — Mort de Gilles de Bretagne. — Le roi s'apprête à soumettre le Dauphiné. — Le Dauphin se retire auprès du Duc. — Naissance de Marie de Bourgogne. — Discorde entre le Duc et son fils. — Le roi pense à faire la guerre au Duc. — Rupture avec le comte de Saint-Pol. — Le roi de Bohême veut s'allier à la France.



PHILIPPE-LE-BON.

1453 — 1458.



PRÈS la glorieuse issue de la guerre contre les Gantois, le Duc retourna à Lille. Le sire de Croy avait aussi obtenu d'heureux succès dans le Luxembourg, et avait contraint les Allemands à se renfermer dans Thionville; peu après ils consentirent même à

rendre la forteresse dans le terme de dix mois, s'ils n'étaient point secourus. Ainsi la cour de Bourgogne revint à son repos et à son loisir. Les fêtes recommencèrent comme auparavant[1]. Le comte de Charolais avait la passion des tournois; il aimait toute sorte de mouvement, de fatigue, de peine, comme s'il eût été un pauvre gentilhomme cherchant à faire sa fortune. Son esprit avait aussi grande activité. Maintenant ce n'était plus les histoires de chevalerie qu'il se faisait lire, mais les histoires de Rome, qui lui semblaient bien grandes et remplies de merveilleux faits de guerre. Souvent il veillait fort avant dans la nuit pendant que le sire d'Imbercourt, qui lisait fort bien, lui faisait ces belles lectures. Il était aussi bon compagnon et bien venu des femmes, mais pour cela n'était pas moins exact au service de Dieu, observant au moins tous les jeûnes ordonnés par l'Église; fort charitable, et donnant toujours l'aumône aux pauvres sur son passage.

Les fiançailles du duc Jean de Clèves et de madame Isabelle de Bourgogne, fille unique du comte d'Étampes, donnèrent lieu surtout à de grandes réjouissances. Chaque prince tenait à

[1] Olivier de La Marche.

son tour un banquet splendide. Ce temps de magnificence se termina par une solennité qui l'emporta sur tout ce qui avait été vu jusqu'alors en Bourgogne et ailleurs.

Pendant que le Duc était occupé de sa guerre contre les Gantois, le 29 mai 1453, la ville de Constantinople, depuis si long-temps menacée par les Turcs, abandonnée de toute la chrétienté malgré les instances pressantes et répétées adressées aux rois et aux princes, avait enfin été prise d'assaut par les infidèles. L'empereur d'Orient avait été tué. Il n'y avait sortes de profanations, de cruautés, d'horreurs, qu'on ne racontât partout, comme ayant été commises par les Turcs: les reliques brûlées, les hosties traînées dans la boue, le massacre des fidèles. Il y avait là de quoi émouvoir tous les chrétiens; et certes ils pouvaient se reprocher d'avoir répandu leur sang et employé leur courage à de vaines querelles plutôt qu'à épargner de tels affronts à leur sainte croyance[1]. C'était le sujet de tous les discours. Le duc Philippe avait sur ce sujet moins de blâme à endurer qu'aucun autre prince. On savait que son plus cher désir avait toujours été de guerroyer

[1] La Marche. — Meyer. — Couci.

contre les infidèles. Seul il avait fait passer des secours dans l'Orient. Avant sa guerre contre les Gantois, en 1451, il avait envoyé le sire Jean de Croy et le bon chevalier Jacques de Lalaing en ambassade aux rois de France et d'Aragon pour les conjurer de s'entendre avec lui afin de sauver Constantinople du joug où elle allait passer. Depuis dix ans et plus il avait mainte fois essayé de réveiller la négligence des autres princes, sans pouvoir les rappeler à ce saint devoir de chrétien. Déjà, à son dernier chapitre de la Toison-d'Or, le Duc avait pour ainsi dire fait prêcher la croisade à ses chevaliers, avant que la guerre de Gand vînt occuper toutes ses pensées.

Aussi ce fut à lui que le pape Nicolas V s'adressa, dès qu'il le sut libre et en paix, pour l'engager à réparer ce qu'on aurait dû empêcher, et à se réunir avec les rois de la chrétienté en une croisade contre les Turcs. Un chevalier arriva à Lille de la part du Saint-Père; il y fut reçu honorablement, et le Duc résolut de donner un grand éclat à l'entreprise chrétienne dont il voulait être le chef. Il chercha tous les moyens pour émouvoir d'un zèle pieux les seigneurs, les nobles et les sujets de ses États, afin que, par dévotion et sans contrainte, ils l'aidassent de leur personne ou de

leurs biens. Il tint à ce sujet plusieurs conseils, et l'on avisa que rien ne serait plus à propos, pour un tel dessein, que de profiter d'une de ces fêtes et de ces banquets qui avaient attiré à Lille un si grand et noble concours.

On fit en même temps courir le bruit parmi le peuple, que le pape était menacé lui-même par la puissance des Sarrasins et infidèles, et que le chevalier venu de sa part avait apporté le défi qu'il avait reçu du Grand-Turc; on allait jusqu'à montrer des copies de cette lettre. Voici à peu près en quels termes elle était conçue[1] :

« Morbesant Hopresant et ses frères Callabilabra, chevaliers de l'empire d'Orguant, seigneur d'Achaïe, au grand-prêtre de Rome, notre bien-aimé s'il le mérite. Il est venu à notre connaissance qu'à la requête du peuple des Vénitiens, vous faites publier que tous ceux qui nous feront la guerre auront pardon en ce monde et une vie éternelle dans l'autre; de cela nous nous émerveillons; car si Dieu vous a donné telle puissance, vous devez en user plus raisonnablement, et ne pas induire les chrétiens à nous faire la guerre; attendu que nos prédécesseurs n'ont jamais été

[1] Duclercq

consentans à la mort de votre Jésus-Christ, n'ont point possédé la Terre-Sainte, et ont même toujours haï les juifs, lesquels, d'après vos chroniques, ont mis votredit prophète entre les mains de Pilate, président de Jérusalem pour les Romains, qui le fit périr en croix.

« D'autre part, il nous déplaît que les Italiens nous fassent guerre, eux qui viennent de nous avec toute leur gloire et puissance, c'est-à-dire qui descendent d'Anténor, de la race du grand Priam, cet ancien seigneur de Troie, origine de la nation des Turcs.

« Pour ce, comme son successeur, nous nous proposons de réédifier cette cité de Troie, de remettre en état sa seigneurie, et ramener toute l'Europe à notre obéissance, surtout pour venger le sang d'Hector, la subversion de ladite noble cité et la pollution du grand temple de Pallas. Aussi avons-nous subjugué toute la Grèce et ses habitans comme héritiers de ceux qui firent cette destruction. D'ailleurs ces terres nous étaient promises par les prophéties. Nous réquérons votre prudence de ne plus dorénavant donner de telles bulles, et de ne plus solliciter les chrétiens de nous faire la guerre; car nous ne sommes pas résolus à les combattre pour leur foi, mais seule-

ment pour le droit temporel que nous avons sur leurs terres. Nous n'adorons point Jésus-Christ; mais, nous le confessons, nous savons qu'il est votre prophète. De plus, votre loi, dit-on, vous défend de contraindre personne par force. Si donc nous faisons la guerre aux Vénitiens, c'est qu'ils retiennent des terres d'Europe qu'ils ont usurpées. Ce peuple de Venise n'a rien de commun avec les autres nations d'Italie, et se prétend plus grand que les autres. C'est pourquoi, avec l'aide du grand dieu Jupiter, nous voulons rabaisser son orgueil.

« Si, après toutes les susdites raisons, vous voulez encore nous faire la guerre, soyez certain que nous lèverons toute notre puissance; nous appellerons l'aide de l'empereur d'Orguant et les autres princes et rois d'Orient; jusqu'ici ils ont feint de dormir; mais quand ils paraîtront avec toute leur puissance, ils pourront résister non seulement à vos croisés à pied que nous avons vus, mais à tous les Gaulois et Latins. Si vous les émouvez contre nous, nous invoquerons l'aide de Neptune, dieu de la mer, et, par la puissance de nos vaisseaux, nous conquerrons l'île de l'Hellespont; de là nous entrerons dans la Croatie et la Dalmatie et les autres régions de l'aquilon. —

Donné en notre palais triomphant, l'an dix de Mahomet, au mois de juin. »

On faisait remarquer au peuple la ruse de ce Turc, qui feignait de ne vouloir conquérir la chrétienté que pour recouvrer sa seigneurie temporelle sans toucher à la foi; chacun, parmi le vulgaire, voyait bien qu'il ne fallait pas se laisser abuser ni rester sans défense contre un si puissant ennemi.

Mais la cérémonie que le Duc avait préparée afin de recevoir l'engagement des chevaliers et des gentilshommes devait avoir sur eux plus de pouvoir encore qu'une telle lettre. Les principaux conseillers pour cette fête, dont les préparatifs durèrent plus de trois mois, furent le sire Jean de Lannoy, seigneur rempli d'invention et de goût pour les choses nouvelles, un écuyer nommé Jean Beudant, et le sire Olivier de la Marche, ancien page du Duc, qui depuis écrivit le récit des choses de son temps. Le Duc s'occupait sans cesse avec eux de tous les détails, et on les tenait fort secrets, pour mieux surprendre la cour de Bourgogne.

C'était l'usage pour lors qu'à la fin de chaque banquet un intermède était représenté pour le plaisir des convives, et qu'un des acteurs venait

placer une couronne de fleurs sur la tête du prince ou du seigneur qui était convié à donner le banquet suivant[1]. Le jour du festin du comte d'Étampes, lorsque le repas fut terminé et les mets enlevés, on vit sortir de la salle voisine Dourdan, héraut d'armes du comte, et deux de ses chambellans en robes de velours fourrées de martre; chacun soutenait d'une main une couronne de fleurs. Après eux venait une jeune dame de l'âge de douze ans, toute brillante d'or, vêtue de soie violette brodée en lettres grecques; elle était montée sur une haquenée conduite par trois écuyers. Ce cortége fit le tour de la table en chantant, s'arrêta en face du Duc; le héraut annonça en vers la venue de cette dame, qui se nommait, disait-il, la princesse de Joie. Les deux chevaliers l'aidèrent à descendre de sa haquenée; elle monta sur la table par des degrés, s'agenouilla par deux fois et posa le chapeau de fleurs sur la tête du bon Duc; il l'embrassa, et annonça son banquet pour huit jours après.

Pendant la matinée de ce jour-là, qui était le 9 février 1454, monsieur Adolphe de Clèves fut le tenant d'une entreprise d'armes sous le nom du

[1] Couci. — La Marche.

chevalier du Cygne; il avait pris, disait-on, ce titre en souvenir de l'origine de sa maison; dans les temps anciens, l'héritière unique de Clèves, selon de vieilles chroniques, avait épousé un chevalier qui était miraculeusement arrivé par le Rhin dans une petite barque que traînait un cygne. Le prix de la joûte devait être un cygne d'or, attaché d'une chaîne d'or avec un rubis au bout, et c'étaient les dames qui devaient le donner.

Après ce beau tournoi, on se rendit dans la salle du banquet[1]; elle était immense et tendue d'une belle tapisserie représentant les travaux d'Hercule; on y avait dressé trois tables chargées de belles décorations. Sur la table du Duc étaient: une église avec ses vitraux, ses cloches, son orgue, et des chantres dont la voix accompagnait cet instrument; une fontaine qui présentait la figure toute nue d'un petit enfant jetant de l'eau de roses; un navire avec ses mâts, ses voiles, et les matelots grimpant aux cordages qui faisaient les manœuvres de mer; une prairie plantée de fleurs et d'arbrisseaux, avec des rochers de rubis et de saphirs; au milieu une fontaine représentant saint André sur sa croix.

[1] Couci, témoin oculaire.

Sur la seconde table on voyait : un pâté qui renfermait un concert tout entier de vingt-huit musiciens; le château de Lusignan avec ses fossés et ses tours; sur la plus haute se montrait la fée Mellusine, avec sa queue de serpent; un moulin placé sur un tertre; au haut était une pie, et des gens de tous états tiraient dessus avec leur arbalète; un vignoble, au milieu duquel étaient les deux tonneaux du bien et du mal, avec leurs liqueurs douce ou amère; un homme, richement habillé, donnait à choisir; un désert, où un tigre combattait un serpent; un sauvage sur son chameau; un homme qui battait un buisson, d'où s'envolaient de petits oiseaux; près de là, sous un berceau de roses, un chevalier et sa mie guettaient les oiseaux chassés par l'autre, et les prenaient en se moquant de lui; un ours, monté par un fou, gravissant une montagne glacée; un lac environné de villages et de châteaux, avec une barque qui y voguait.

La troisième table était plus petite; elle n'avait que trois décorations; un porte-balle, qui apportait sa marchandise dans un village; une forêt des Indes, avec des animaux féroces; un lion attaché à un arbre, et près de lui un homme qui battait son chien.

Le buffet resplendissait de vases d'or, d'argent et de cristal. Il était surmonté de deux colonnes. L'une portait une statue de femme, à demi-vêtue d'une draperie blanche, où l'on avait écrit des lettres grecques; de ses mamelles jaillissait de l'hypocras. Un lion vivant était attaché à l'autre colonne par une forte chaîne de fer. Au-dessus on lisait : « Ne touchez point à ma dame. » Autour de la salle régnaient des échafauds en amphithéâtre pour les spectateurs. Le duc Philippe était vêtu avec une richesse plus grande encore que de coutume. On assurait qu'il portait sur sa personne des pierreries pour plus d'un million d'écus d'or. Pour la première fois, depuis longues années, ses habillemens n'étaient pas tout noirs : il était mis en noir et gris; ses gens aussi portaient ces couleurs en leurs livrées.

Quand chacun fut assis, le service commença. Chaque plat était porté par un chariot d'or et d'azur qui descendait du plafond. En guise de *benedicite*, les musiciens de l'église et du pâté chantèrent une très-douce chanson; puis commencèrent les intermèdes. Deux trompettes, assis dos à dos sur un beau cheval, jouèrent des fanfares en faisant le tour de la salle. On vit après un sanglier énorme monté par un monstre, moi-

tié homme, moitié griffon, qui lui-même portait un homme debout sur ses épaules. Un rideau de soie verte s'ouvrit ensuite, et l'histoire de Jason et de la Toison-d'Or fut jouée en l'honneur de l'Ordre du Duc. Les taureaux qui jetaient des flammes, domptés par Jason et attachés à une charrue; le dragon qu'il tuait, et dont il semait les dents qui se changeaient en soldats, tout cela parut merveilleusement exécuté. On vit ensuite un cerf blanc, aux cornes dorées, qui chantait avec son conducteur; un dragon de feu qui traversa la salle, et une chasse au vol, où deux faucons abattirent un héron.

Mais tout cela n'était que des passe-temps mondains; enfin arriva le véritable intermède. Un géant, coiffé du turban et vêtu d'une longue robe, s'avança, conduisant un éléphant. Une tour s'élevait sur l'animal, et l'on voyait aux créneaux une dame. Elle portait un voile blanc à la façon des religieuses et un grand manteau noir : c'était le personnage de la sainte Église. Il était représenté par Olivier de la Marche. Cette dame semblait fort éplorée. Quand elle fut devant le Duc, elle adressa un triolet au géant qui la menait :

Géant, je veux ci arrêter,
Car je vois noble compagnie

A laquelle il me faut parler.
Géant, je veux ci m'arrêter,
Dire leur veux et remontrer
Chose qui doit bien être ouïe.
Géant, je veux ci arrêter,
Car je vois noble compagnie.

Puis elle commença une longue complainte sur tous les maux que lui faisaient les infidèles, et implora le secours du Duc et des nobles chevaliers ici présens. Alors entra Toison-d'Or avec deux chevaliers de l'Ordre, qui donnaient la main à Iolande, bâtarde de Bourgogne, et à Isabeau de Neufchâteau. Le roi d'armes portait un faisan vivant, orné d'un collier d'or et de pierreries. Il fit une profonde révérence au Duc, lui dit que l'ancienne coutume des grands festins était d'offrir aux princes et seigneurs quelque noble oiseau pour faire un vœu, et qu'il venait avec les dames et les chevaliers faire hommage du faisan à sa vaillance.

Le Duc dit alors à haute voix : « Je voue à Dieu « premièrement, puis à la très-glorieuse vierge « Marie, aux dames et au faisan, que je ferai « ce qui est écrit; » et il remit à Toison-d'Or le billet suivant, en lui ordonnant d'en faire la publique lecture :

« Le plaisir du très-chrétien et très-victorieux prince monseigneur le roi est sans doute d'entreprendre et exposer son corps pour la défense de la foi chrétienne, et pour résister à la damnable entreprise du Grand-Turc et des infidèles; alors, si je n'ai loyale excuse de mon corps, je le servirai de ma personne et de ma puissance en ce saint voyage le mieux que Dieu m'en donnera la grâce. Si les affaires de mondit seigneur le roi étaient telles qu'il n'y pût aller de sa personne, et que son plaisir fût d'y commettre un prince de son sang, ou autre chef et seigneur de son armée, j'obéirai à sondit commis ainsi qu'à lui-même. Si, pour ces grandes affaires, il est disposé à ne pas y aller et à ne pas y envoyer, et que des princes chrétiens entreprennent ce saint voyage, je les accompagnerai et m'emploierai avec eux, pourvu que ce soit le plaisir et le congé de mondit seigneur, et que les pays que Dieu m'a confiés soient en paix et en sûreté. A quoi je travaillerai et me mettrai en tel devoir, que Dieu et le monde connaîtront qu'il n'aura pas tenu à moi d'y aller. Et si, durant ce voyage, je puis par quelque manière savoir que ledit Grand-Turc a volonté d'avoir affaire avec moi corps à corps, je le combattrai avec l'aide de Dieu tout-puissant et de sa

très-douce mère, lesquels j'appelle toujours à mon aide. »

La dame sainte Église remercia le Duc, et commença à faire le tour des tables, recevant l'un après l'autre le vœu de chaque seigneur et de chaque chevalier. Le duc de Clèves, le comte de Saint-Pol, monsieur de Charolais, le comte d'Étampes, tous les princes et les grands seigneurs vouèrent d'aller à la croisade. C'était un empressement général; les convives s'animaient; plusieurs commencèrent par ajouter quelque clause particulière à leur vœu, ainsi qu'ils avaient vu dans les histoires de chevalerie ou les chroniques. Le seigneur du Pont promit de ne jamais se mettre au lit le samedi jusqu'à l'accomplissement de son vœu; le sire de Hautbourdin de ne pas se désister de son entreprise qu'il ne tînt en son pouvoir le Turc mort ou vif; le sire de Hennequin de ne manger les vendredis nulle chose qui eût reçu mort, jusqu'à ce qu'il se fût trouvé main à main avec les ennemis de la sainte foi, et d'aborder, au péril de sa vie, la bannière du Grand-Turc. Philippe Pot fit vœu de ne pas s'asseoir à table les mardis, et de ne jamais porter en cette entreprise d'armure au bras droit; sur cela, le bon Duc l'arrêta et lui dit qu'il y fallait au contraire venir bien et suffisamment

armé. Antoine Raulin promit de servir dans ce voyage, si son père voulait le lui permettre et en faire les frais; et son père Nicolas Raulin, le vieux chancelier de Bourgogne, s'engagea à l'y envoyer avec vingt-quatre gentilshommes entretenus à ses frais. Hugues de Longueval voua qu'une fois parti il ne boirait pas de vin avant d'avoir tiré du sang à un infidèle, et qu'il passerait deux ans à la croisade, dût-il y rester seul, à moins que Constantinople ne fût repris auparavant; Guillaume de Vandrey s'engagea à ne point revenir sans avoir présenté au Duc un Turc prisonnier. Érard et Chrétien de Digoine, de la noble maison de Damas, vouèrent ensemble de faire leur possible pour renverser la première enseigne ennemie qu'ils verraient; et Chrétien, en outre, de faire en revenant entreprise d'armes dans trois royaumes chrétiens; Antoine et Philippe, bâtards de Brabant, demandèrent à être les premiers de l'avant-garde, et promirent de porter en banderolle de dévotion une image de Notre-Dame; Antoine de Tournai fit vœu de donner un coup d'épée sur la couronne d'un roi infidèle; Jean de Chassa, de ne jamais faire tourner la tête à son cheval avant d'avoir vu une bannière turque conquise; Louis de Chevalart de ne porter, dès

qu'on serait à quatre lieues des infidèles, ni chaperon ni chapeau, et de combattre un Turc à pied avec le bras armé du seul gantelet; Guillaume de Montigny, de porter jour et nuit une pièce de son armure, de ne point boire de vin le samedi, et de se vêtir ce jour-là d'une haire. Puis les uns vouaient de combattre corps à corps, les autres de ne pas revenir avant d'avoir jeté un Turc les jambes en l'air. Chacun enchérissait sur l'autre; l'émulation et le vin les échauffaient : c'était une sorte de folie, si bien que Jean de Rebreniettes, écuyer-tranchant du bâtard de Bourgogne, finit par vouer que s'il n'avait point les faveurs de sa dame avant la croisade, il épouserait au retour la première dame ou demoiselle qui aurait vingt mille écus.

Quand les vœux furent faits, une dame entra à la clarté des flambeaux; elle était aussi vêtue en religieuse, mais tout en blanc. De son épaule gauche descendait un petit rouleau où était écrit en lettres d'or : « Grâce-de-Dieu; » c'était son nom. Elle amenait douze chevaliers vêtus de pourpoints cramoisis, avec des chausses noires et un manteau noir et gris, le tout couvert des plus riches broderies. Ils donnaient la main à douze dames habillées en satin cramoisi, avec une robe

de dentelle par-dessus et une large frange en or. Chacune avait aussi son nom écrit sur son épaule, c'étaient les douze vertus : la foi, l'espérance, la charité, la justice, la raison, la prudence, la tempérance, la force, la vérité, la largesse, la diligence et la vaillance. Madame Grâce-de-Dieu s'avança vers le Duc, lui expliqua en huit vers le motif de sa venue, et lui remit un billet; le seigneur de Créqui eut ordre d'en faire la lecture :

« Mon béni créateur a entendu le vœu que toi Philippe, duc de Bourgogne et de Brabant, a fait naguère, ainsi que plusieurs autres hommes nobles et de vertueux courage. Lesquels vœux sont agréables à Dieu et à la Sainte Vierge Marie; et ils m'envoient par-devers les empereurs, rois, ducs, princes, comtes, barons, chevaliers, écuyers et autres bons chrétiens, leur présenter ces douze dames portant chacune le nom d'une vertu. Si eux et toi les voulez croire et user de leurs conseils, vous viendrez à bonne et victorieuse conclusion de votre entreprise, je demeurerai avec vous, vous acquerrez bonne renommée par tout le monde et le royaume de paradis à la fin. »

Madame Grâce-de-Dieu se retira après avoir présenté les douze dames; comme le mystère était

achevé, elles quittèrent leurs inscriptions et se mirent à danser avec leurs chevaliers; c'étaient les premières dames et les plus grands seigneurs de la cour qui avaient représenté cet intermède.

Les hérauts vinrent ensuite faire l'enquête auprès des dames, pour savoir à qui elles donnaient le prix de la joûte du matin. On trouva que personne n'avait plus gracieusement rompu les lances que monsieur de Charolais; mademoiselle Isabelle de Bourbon et mademoiselle d'Étampes lui présentèrent le prix et lui accordèrent un baiser selon l'usage, tandis que les hérauts criaient : « Mont-« joie! » puis on se remit à danser jusque bien avant dans la nuit.

Le comte de Saint-Pol, pour continuer encore cette suite de fêtes, fit publier qu'il donnerait un mois après, dans la ville de Cambrai, un grand tournoi où il serait tenant avec quarante chevaliers [1]. Cette entreprise d'armes devait se faire au nom du chevalier de la Licorne. Mais déjà le Duc commençait à être fort mécontent du comte de Saint-Pol; il le trouvait trop attaché aux intérêts du roi, dont, comme on a vu, il avait été ambassadeur. Dans son vœu du Faisan, il avait fait ré-

[1] Couci. — La Marche.

serve expresse de la volonté du roi, comme s'il n'eût pas été sujet du duc de Bourgogne. En outre, il était au nombre des seigneurs de cette cour qui se montraient de plus en plus mécontens de la haute faveur d'Antoine de Croy, chambellan du Duc et de toute cette maison. Il avait auparavant, assez à regret et sur la demande du Duc, fiancé sa fille Jacqueline, encore enfant, avec Philippe, fils du sire de Croy, et l'avait même remise à la famille de son nouveau mari. Cette alliance lui déplaisait cependant de plus en plus, et lui semblait trop inégale; le sire de Croy, tout puissant qu'il fût devenu, était un simple gentilhomme, et il était sorti quatre empereurs de la maison de Luxembourg; elle était alliée à tous les rois de la chrétienté. Il avait donc fallu tout le pouvoir du duc de Bourgogne pour faire consentir le comte de Saint-Pol à cette mésalliance; maintenant qu'il voyait la faveur du prince lui échapper, il redemandait sa fille. Plus tard il l'envoya même chercher à main armée; mais le sire de Croy, qui la tenait dans la ville de Luxembourg, en fit fermer les portes et envoya dire au comte de Saint-Pol que le mariage était consommé[1].

[1] Couci. — La Marche.

Le comte de Saint-Pol s'était aussi attiré l'inimitié du comte d'Étampes pendant la guerre de Gand, pour quelque querelle au sujet du commandement de l'avant-garde.

Le Duc résolut donc de lui montrer son ressentiment, et déclara que ni lui ni ses serviteurs ne paraîtraient au tournoi de la Licorne. En même temps il rompit un projet dont le comte de Saint-Pol s'occupait depuis long-temps : le mariage de son fils Jean de Luxembourg avec mademoiselle Isabelle, fille du duc de Bourbon. Le duc de Bourbon y avait déjà consenti; mais mademoiselle Isabelle avait toujours été élevée à à la cour de Bourgogne, et son oncle, le duc Philippe, disposait d'elle plus que son père. Il se décida tout d'un coup à la marier à monsieur de Charolais.

La duchesse de Bourgogne avait eu d'autres vues[1]; elle était princesse de Portugal, fille de de madame Philippe de Lancastre, et avait toujours aimé l'Angleterre plus que la France. Son dessein était donc de marier son fils à la fille du duc d'York, celui qui à ce moment même disputait la couronne au roi Henri VI. Le duc Phi-

[1] Lamarche. — Duclercq.

lippe voulut faire finir toute cette secrète négociation, qui ne lui convenait pas. La Duchesse avait du crédit sur son fils; elle lui avait inspiré une grande préférence pour le mariage qu'elle souhaitait; plusieurs seigneurs avaient été prévenus aussi contre le choix du Duc. Aussi trouva-t-il de l'opposition dans son conseil et dans sa famille; le bâtard de Bourgogne, qui était en grande amitié avec monsieur de Charolais, favorisait surtout le désir de la Duchesse.

Le duc Philippe fit venir son fils : « J'ai su, « dit-il, que tu sembles opposé au mariage que « je veux que tu fasses. Je ne sais qui te pousse, « mais on m'a dit que tu voudrais te marier en « Angleterre. Je veux bien que tu saches que si « j'ai eu de grandes alliances avec les Anglais « pour venger la mort de mon père, jamais pour « cela je n'ai eu le cœur anglais. Si je savais que « tu fisses ce mariage, et que tu voulusses cette « alliance, je te bouterais hors de mes pays, et « tu ne jouirais jamais des seigneuries que je « possède. Bien plus, si je croyais que mon fils « bâtard, ici présent, ou tout autre, te le con« seillât, je le ferais mettre dans un sac et jeter « à la rivière. »

Le Duc ne voulut point qu'on tardât davantage

à suivre sa volonté. On n'avait point le consentement du duc ni de la duchesse de Bourbon. Les futurs époux étaient cousins germains, et il fallait avant tout la dispense du pape; n'importe, il fallut conclure les fiançailles, sauf à faire le mariage après, lorsqu'on aurait consentement et dispense.

Ce qui donnait au Duc cette précipitation, c'est qu'il voulait partir pour l'Allemagne, où il devait aller conférer avec l'empereur et les princes à la diète de Ratisbonne pour les projets de croisade. Il laissa le comte de Charolais pour son lieutenant général, et le chargea du gouvernement de ses États de Flandre, en lui donnant pour conseillers le chancelier de Bourgogne, le sire de Croy, et Pierre de Goux, puis se mit en route vers la fin de mars 1454, presque sans avoir annoncé son départ, avec une suite de cent hommes environ, n'emmenant aucun de ses principaux serviteurs, hormis Simon de Lalaing et Philippe Pot.

Deux jours après, on publia une ordonnance qu'il avait tenue fort secrète, et qui causa une grande surprise[1]. Tant de festins, de tournois,

[1] Couci.

d'intermèdes et de magnifiques divertissemens avaient fort dérangé ses finances. Pour les réparer quelque peu et guérir par l'épargne ce que lui avait coûté sa profusion, son ordonnance congédiait pour deux ans tous les serviteurs de son hôtel, sans leur accorder aucun gage. Il y en avait qui le servaient depuis long-temps et qui étaient sans autre ressource. Il était dû à d'autres de fortes sommes, dont le paiement n'était ni promis ni réglé. Les archers de la garde du corps murmuraient et disaient qu'ils iraient servir en Angleterre. Toute cette foule de domestiques de divers états, qui avaient coutume de vivre largement dans cette grande maison toujours si abondante, ne savaient plus où aller, et le fou de la cour disait que le Duc avait rompu le manche du gigot [1].

Le Duc traversa la comté de Bourgogne et passa en Suisse [2]. Ses alliés, les seigneurs de Berne, lui firent une réception superbe. Les petits enfans de la ville portaient des bannières à ses armoiries, et criaient : « Vive Bourgogne ! » A Baden, à Arau, à Zurich, à Constance, ce fut le

[1] Olivier de la Marche.

[2] Couci.

même accueil. On venait au-devant de lui; les villes défrayaient toutes ces dépenses; enfin, il était partout reçu comme s'il eût été le souverain, tant sa renommée était grande dans la chrétienté. Lorsqu'il fut entré en Allemagne, l'empressement était plus grand encore. Les princes et les seigneurs du pays de Souabe venaient lui faire cortége avec tous leurs hommes, lui envoyaient des présens et des vivres; l'empereur lui-même n'aurait pas eu un tel accueil. Le comte de Waldbourg se distingua entre tous. Il reçut le Duc dans son château de Waldsee; puis l'accompagna pendant tout son voyage comme s'il eût été son sujet et son serviteur. Les villes ne lui rendaient pas de moindres honneurs; sur sa recommandation, elles mettaient leurs prisonniers en liberté; les différens qu'elles avaient entre elles, ou avec des seigneurs, étaient soumis à son arbitrage. A Ulm, où il passa quelques jours, les princes de la maison de Wurtemberg lui envoyaient chaque jour du gibier, du vin, de l'avoine pour ses chevaux, et le comte Ulrich de Wurtemberg, qui avait épousé sa cousine Marguerite de Savoie, vint le conjurer de passer par sa ville de Stuttgard, au retour de Ratisbonne. Le duc Albert d'Autriche lui envoya une ambassade pour le prier

aussi de prendre sa route par ses États, puis le reçut en grande pompe à Gunzbourg, et lui donna des chevaux et des armes à son départ. Le duc Louis de Bavière, son parent et son allié, ne se montra pas moins magnifique dans son hospitalité; après lui avoir fait traverser ses villes de Lauengen, Rain et Ingoldstadt, il le conduisit à Ratisbonne par le Danube, sur des bateaux pompeusement ornés.

Il n'y trouva point l'empereur. Frédéric d'Autriche, que dix ans auparavant le Duc avait si bien fêté à Besançon, n'était point un prince qui aimât beaucoup la guerre ni la chevalerie. Il ne songeait guère qu'à son repos, et n'avait pas même cherché à augmenter sa puissance. Les couronnes de Bohême et de Hongrie lui avaient été offertes, et il les avait refusées. Sa renommée était mauvaise parmi les seigneurs et les chevaliers. Ils le trouvaient endormi, lâche, pesant, rêveur, mélancolique, avare, dissimulé, se laissant insulter à sa barbe sans avoir le cœur de se venger; enfin insensible à l'honneur[1]. Il était donc bien éloigné d'entrer dans les projets aven-

[1] Lettre du commandeur de Champdeniers : Pièces de l'Histoire de Louis XI.

tureux de la croisade. En outre, tous ces honneurs que les princes d'Allemagne rendaient au duc de Bourgogne, ce faste dont il était environné, ne lui plaisaient guère[1]. Il ne vint point à Ratisbonne, et se retira au contraire dans son duché d'Autriche. Toutefois un ambassadeur et son secrétaire Æneas Sylvius Piccolomini y furent envoyés de sa part. Le seul prince d'Allemagne qui se fût rendu à cette diète était le margrave de Brandebourg; on se vit contraint d'assigner une autre journée dans le mois de novembre, à Francfort, pour y régler les projets de croisade. Le Duc ne voulait pas être si long-temps absent de ses États. On commençait à s'y inquiéter de ce qu'il était devenu; les uns disaient que l'empereur l'avait fait prendre et le tenait enfermé dans quelque forteresse, comme jadis le roi Richard; d'autres allaient même jusqu'à publier que le bon Duc était mort dans ce lointain voyage; il lui fallut songer au retour. Il s'excusa de venir en personne à Francfort, mais promit d'y envoyer des ambassadeurs. Le marquis de Brandebourg et quelques villes impériales d'Allemagne le pressèrent de faire encore quelque

[1] La Marche.

séjour en Allemagne, pour y recevoir les fêtes que partout on voulait lui donner. Il refusa courtoisement, passa quelque temps à Landshut, chez le duc de Bavière, où il tomba malade; puis à Stuttgard, chez le comte de Wurtemberg; de là, dans les domaines du duc Albert d'Autriche, et il rentra en Suisse par Bâle.

Il trouva encore des fêtes, et dans son pays de Bourgogne, à Nozeroy, chez le prince d'Orange, et chez le sire d'Autrey, de la maison de Vergi, qui mariait son fils à la fille du comte de Neufchâtel, sœur du maréchal de Bourgogne. Cette alliance entre les deux plus grandes maisons de la province donna lieu à de grandes réjouissances, où se trouva rassemblée toute la noblesse. Le maréchal de Bourgogne continuait à être dans la plus haute faveur du Duc, et à la mériter par ses services.

Il venait de calmer une sédition violente à Besançon [1]. Cette ville, grâce aussi à ses soins, se trouvant trop mal protégée par l'autorité lointaine de l'empire et de l'empereur, s'était donnée au duc de Bourgogne. Elle avait renoncé à ses priviléges de ville impériale. Sur la proposition

[1] Gollut. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

de ses magistrats et le consentement du peuple, il avait été réglé que le Duc, comme comte de Bourgogne, instituerait un juge qui le représenterait, et siégerait avec les recteurs et gouverneurs de la commune pour juger tous les cas : on ne pourrait sans lui modérer aucune amende; le comte aurait la moitié des profits de justice, et la moitié des gabelles mises et à mettre; il mettrait un capitaine à ses gages pour avoir connaissance des fortifications et de tout ce qui avait rapport à la guerre; en un mot, la ville serait sous la garde du Duc et de ses successeurs.

Peu de temps après ce traité, il y eut dans la ville une émeute contre l'archevêque, et son château de Burgille fut saccagé. Lorsque le trouble fut apaisé, on convint que la ville acquitterait le dommage. La sédition devint alors violente; le peuple se refusa à payer la somme imposée pour ce sujet, prétendit qu'il fallait la lever sur les seuls auteurs du désordre, et que d'ailleurs les magistrats devaient rendre leurs comptes; puis il les chassa et se nomma d'autres chefs. Les riches bourgeois, menacés dans leurs personnes et leurs biens, se sauvèrent; leurs maisons furent pillées.

Le maréchal de Bourgogne se rendit à Besançon avec une petite suite, comptant tout apaiser. Loin d'y réussir, il fut lui-même assailli dans la rue, et courut quelque danger. Le Duc, instruit exactement de tout ce qui se passait, ordonna d'assembler des hommes d'armes pour dompter cette révolte. Le maréchal en réunit jusqu'à seize cents, mais il n'eut pas besoin d'employer la force; les habitans furent émus de crainte; une épidémie ravageait la ville, elle se soumit. Le maréchal lui fit payer huit mille francs pour les frais occasionnés par sa révolte; plusieurs de ceux à qui l'on imputait de l'avoir excitée furent pendus à Gray, et leurs têtes envoyées à Besançon.

Le Duc passa quelques mois dans ses États de France; il eut à Nevers une entrevue avec le duc d'Orléans[1]. Il lui parla des projets de croisade, des conférences qu'il avait eues à ce sujet en Allemagne, de l'assemblée qui allait se tenir à Francfort, et du dessein qu'il avait d'envoyer des ambassadeurs au roi pour savoir ses intentions. Il traita aussi le mariage de monsieur de Charolais. Sa sœur, madame Agnès duchesse de Bourbon,

[1] Histoire de Bourgogne et Pièces justificatives.

était venue à Nevers, mais non pas le duc, que la goutte retenait à Moulins. La dispense du pape était arrivée; le roi avait fait répondre qu'il donnait son agrément à cette alliance. Quelques difficultés s'étaient seulement élevées pour la dot, parce que le conseil de France s'opposait à ce qu'elle comprît la seigneurie de Château-Chinon qui était, disait-on, un fief masculin. Le Duc consentit à recevoir d'autres domaines; il était pressé de conclure cette affaire. Sans vouloir qu'on attendît son retour en Flandre, sans déférer au désir de la duchesse de Bourbon, qui avait le projet d'aller aux noces, il envoya Philippe Pot en toute diligence à Lille avec ordre que tout aussitôt le mariage fût célébré et consommé. La duchesse de Bourgogne, bien qu'elle eût souhaité une autre alliance, aimait beaucoup mademoiselle de Bourbon qui avait été élevée dans sa maison; elle obéit volontiers aux ordres de son mari, et monsieur de Charolais, du moment que madame Isabelle fut sa femme, lui porta le plus grand et le plus fidèle amour. Ce fut un exemple bien rare et fort admiré dans un temps où les princes respectaient si peu la foi du mariage, et ou chacun se faisait gloire de tromper les femmes; même les prélats et les gens d'église,

qui étaient, disait-on, plus dissolus encore que les autres[1].

Après l'assemblée de Francfort, le Duc, qui était encore à Dijon, envoya Simon de Lalaing au roi pour lui rendre compte de ce qui venait d'être réglé en Allemagne. Le conseil de France ne pouvait pas être fort disposé à cette croisade dont on parlait tant. Les sages hommes qui s'y trouvaient, et que le roi écoutait beaucoup, songeaient bien plus à guérir les maux du royaume, et à le relever de sa longue ruine, qu'à chercher les glorieuses et lointaines entreprises. D'ailleurs, pendant l'année précédente 1453, la guerre s'était renouvelée; le bienheureux repos dont on avait commencé à jouir avait été troublé, et, bien que tout eût réussi glorieusement aux armes de France, on n'était pas encore bien remis de cette nouvelle calamité.

Après la conquête de Bordeaux et de la Guyenne, les habitans s'étaient d'abord montrés loyaux Français et joyeux d'être délivrés de la domination des anciens ennemis du royaume[2]. Mais bientôt les gouverneurs des finances du roi vou-

[1] Duclercq.

[2] Amelgard. — Couci. — Berri. — Duclercq. — Hollinshed.

lurent recueillir dans la province les mêmes impôts qui se payaient dans le reste de la France. Ils trouvaient surtout essentiel d'établir cette taille des gens d'armes, qui se percevait toujours, encore que la guerre fût finie et que les Anglais fussent chassés. On entreprit d'abord de persuader aux gens de Bordeaux qu'ils devaient y consentir de plein gré. « C'est pour votre bien, « disait-on; le roi veut vous tenir en paix et en « sûreté. Les Anglais qui venaient acheter vos « vins et vous vendre leurs draps et leurs laines, « regrettent la possession de votre pays et le gain « que le commerce leur donnait. Ils feront sans « doute quelque tentative contre vous. Au con- « traire ils n'auront pas cette audace, si vous « avez de bonnes garnisons de gens d'armes et « des francs-archers prêts à s'armer au pre- « mier avis. D'ailleurs l'argent de cette taille « n'ira point dans les coffres du roi ; il se dé- « pensera chez vous par des hommes pris et « levés dans la province; c'est vous-mêmes qui « les paierez. »

Tous ces discours ne persuadaient pas les Gascons. Ils avaient une extrême méfiance de tous les gens de la finance du roi, et s'imaginaient que l'argent qu'on leur payait n'était ni loyale-

ment employé, ni fidèlement dépensé. En outre, les provinces et les villes s'assuraient sur leurs priviléges renouvelés par le roi, scellés de son sceau, revêtus de sa signature. Les habitans n'étaient pas aussi dociles que ceux des autres pays du royaume, qui, contens d'être délivrés du désordre et de voir la fin de leurs maux, payaient, sans trop murmurer, des tailles mises, contre les anciennes coutumes, d'après la seule volonté du roi. Lorsqu'on vit que, par adresse ou par force, les officiers royaux voulaient absolument en venir à leurs fins, les Bordelais et autres gens de la Guyenne envoyèrent des députés à Bourges devant le roi. Ils représentèrent que le meilleur et le plus sûr moyen de tenir le pays en repos et en sûreté contre les Anglais, était de lui laisser ses libertés, de tenir les promesses faites et jurées, d'y faire aimer et respecter le nom du roi. « Les
« Anglais ne songeraient pas à y revenir, disaient
« les députés, s'ils savaient que tous les habitans
« sont dans l'union et le contentement. Quand par
« hasard ils s'y risqueraient, les villes sauraient
« bien se défendre sans garnison de gens d'armes.
« Au lieu que, si l'on nous fait payer plus que
« du temps des Anglais, tandis que déjà notre
« commerce est moindre, il y aura beaucoup

« de malveillans, et les ennemis en sauront pro-
« fiter. »

De tels conseils étaient sages, mais ils ne furent pas écoutés, et les députés revinrent sans rapporter une bonne réponse du roi. Pour lors, le mécontentement augmenta beaucoup. Chacun s'indignait de ce qu'on ne tenait point les promesses jurées, de ce qu'on allait violer les privilèges, et accabler la province des maltôtes qui pesaient sur le royaume. Le clergé, les riches bourgeois de Bordeaux étaient surtout animés d'un vif regret d'être tombés sous la puissance du roi. De leur côté, les seigneurs de la Guyenne, malgré les sermens qu'ils avaient prêtés, étaient toujours restés Anglais dans le cœur. Les garnisons étaient peu nombreuses; l'armée de France n'était pas assemblée; un complot se forma pour rappeler les Anglais. Les sires de Lesparre, de Rauzan, d'Anglade, de Langeac, en furent les principaux chefs. Le sire de Duras s'était déjà rendu en Angleterre; il y avait pris service. Le sire de Lesparre y passa aussi, et promit aux Anglais que si l'on envoyait une armée dans le Médoc, toutes les villes tarderaient peu à se livrer.

Le gouvernement de la reine Marguerite et du

duc de Somerset était en ce moment un peu mieux établi. Le duc d'York, après avoir pris les armes pour réclamer son droit à la couronne, s'était soumis à la condition que le duc de Somerset serait mis en prison pour que son procès lui fût fait. Mais une fois qu'il eut renvoyé son armée, le duc de Somerset avait été délivré et avait repris tout son pouvoir. Pour réparer l'honneur de l'Angleterre et satisfaire à la volonté de tout le peuple qui se courrouçait d'avoir perdu les belles conquêtes du roi Henri V, il s'empressa d'accepter les offres des seigneurs de la Guyenne. Une armée de cinq mille combattans fut mise sous le commandement du vaillant lord Talbot. Il avait alors quatre-vingts ans, mais nul capitaine anglais n'avait une renommée si grande, nul n'avait remporté de si belles victoires contre les Français. Le roi Charles, qui l'avait reçu en otage après la prise de Rouen, lui avait noblement rendu sa liberté sans rançon, et lui avait permis d'accomplir le voyage de dévotion qu'il avait voulu faire au jubilé de Rome, en l'année 1450.

Lord Talbot débarqua sur la côte de Médoc au mois d'octobre 1452; peu de jours après, Bordeaux lui ouvrit ses portes, livrant même le sire

Olivier de Coetivy, capitaine de la ville, et le sire du Puy-du-Fou, qui était maire nommé par le roi.

Le roi était alors en Forez, occupé à conclure un traité avec le duc de Savoie. Après avoir reçu cette triste nouvelle, il en délibéra mûrement dans son conseil. Sa résolution fut aussitôt prise de conquérir de nouveau la Guyenne et de ne pas endurer une telle trahison. Il envoya tous les renforts qu'on put assembler au comte de Clermont, son lieutenant général, afin de mettre les garnisons en état de résister jusqu'au moment où il pourrait, avec toute sa puissance, recommencer une forte guerre. Joachim Rouault, Amanjeu d'Albret, sire d'Orval, et d'autres capitaines partirent à la tête de six cents lances et d'un bon nombre d'archers. Ainsi les Anglais ne purent faire beaucoup de progrès. Le comte de Dunois fut laissé à la défense de la Normandie.

L'hiver se passa à rassembler les compagnies d'ordonnance, à mander les francs-archers, à faire tous les préparatifs. Ils ne furent pas achevés avant le mois de juin 1453. Le roi partit alors de Lusignan, et vint à Saint-Jean-d'Angely. Le siége fut d'abord mis devant Chalais, que les

Anglais avaient réparé. En quatre jours, la forteresse fut emportée d'assaut, et tous les Français qui s'y trouvaient furent pendus sans miséricorde, à la diligence de Tristan-l'Hermite, prevôt des maréchaux. Jonsac et Montendre se rendirent. Beaucoup de capitaines voulaient qu'on marchât aussitôt vers Bordeaux. Le sire Jean Bureau, maître de l'artillerie, qui était écouté plus que personne dans les conseils de la guerre, proposa d'assiéger Castillon sur la Dordogne, afin d'être maîtres du cours de la rivière.

Cependant les habitans de Bordeaux s'inquiétaient de voir l'armée du roi approcher ainsi sans nul empêchement. Ils rappelèrent à lord Talbot que lorsqu'ils s'étaient rendus à lui, c'était sous la condition d'être défendus contre les Français; que lui-même s'était engagé à résister, avec dix mille combattans, à toute la puissance du roi de France; qu'il lui était arrivé des renforts d'Angleterre, et qu'il importait de sauver Castillon. Lord Talbot répondit froidement : « On peut « les laisser approcher encore davantage; soyez « en repos. Au plaisir de Dieu, j'accomplirai ma « promesse quand je trouverai le temps et le lieu « favorables. » Mais ces paroles ne contentaient point les gens de la ville; ils craignaient d'être

livrés; les murmures commençaient, et leur bonne volonté était si essentielle à conserver, que lord Talbot se résolut à combattre.

Il quitta Bordeaux avec toute son armée, et vint d'abord à Libourne. Les Français avaient à peine commencé le siége de Castillon. Cependant Jean et Gaspard Bureau avaient à la hâte fait élever, par sept cents manœuvres qui étaient sous leurs ordres, de forts retranchemens en terre, et des palissades qui défendaient toute leur redoutable artillerie. Joachim Rouault et le sire Pierre de Beauveau, à la tête des francs-archers, étaient venus se loger dans une abbaye plus rapprochée de la ville, du côté de la route de Libourne. Lord Talbot, averti par les messages de la garnison de Castillon, marcha toute la nuit, et surprit de grand matin l'abbaye. Les Anglais tombèrent avec de grands cris sur les francs-archers; nulle mesure n'était encore prise pour leur résister. Le désordre se mit parmi les Français; les archers prenaient la déroute; mais les chefs et quelques gentilshommes qui étaient avec eux firent tant et se comportèrent si vaillamment, qu'ils rallièrent leurs gens. Le sire de Rouault rendait courage aux archers dont il était aimé plus qu'aucun autre chef de l'armée. Il leur disait:

« Ne vous ai-je pas promis de vivre et de mourir « avec vous? Voulez-vous donc m'abandonner? » et il se jetait tout des premiers contre l'ennemi. Plus d'une fois il fut abattu de son cheval; les archers le relevèrent, et commencèrent à faire meilleure résistance, afin de rentrer en bon ordre au camp. On y voyait toute leur fâcheuse situation; cependant personne ne sortit du retranchement pour les secourir, tant on était résolu à ne pas engager la bataille. Enfin le sire de Rouault et les archers parvinrent, après avoir perdu beaucoup des leurs, à rejoindre l'armée. Lord Talbot, la voyant si bien fortifiée dans son camp, revint d'abord à l'abbaye qu'il venait de conquérir. Il était encore fort matin, et la messe n'avait pas été dite. Il fit venir un chapelain pour la célébrer; en attendant, il permit de défoncer les barriques de vin qu'on avait trouvées dans l'abbaye, et tous ses soldats se mirent à boire.

Comme la messe commençait, un homme du pays accourut à lord Talbot, et lui dit : « Monsei- « gneur, les Français abandonnent leur parc et « s'enfuient; voici l'heure ou jamais d'accomplir « votre promesse. » Le vieux capitaine, tout habile qu'il était, avait un tel désir de venger l'honneur de l'Angleterre, il voyait si bien l'impor-

tance de remporter une victoire afin de conserver la fidélité des gens de Bordeaux, que, sans autre information, sans envoyer reconnaître la chose par quelque homme de guerre ou quelque officier d'armes, il laissa la messe et s'écria : « Puissé-je « ne jamais entendre de messe, si aujourd'hui « je ne mets pas en déroute les Français qui sont « dans ce parc ! » Aussitôt il disposa tout pour l'attaque, et, sans tarder, mena ses gens devant le retranchement des Français. « Monseigneur, « lui dit un vieux gentilhomme anglais nommé « sir Thomas Cuningham, qui depuis long-temps « portait sa bannière, on vous a fait un faux rap- « port ; voyez la profondeur du fossé et la conte- « nance de ces gens-là ; ils n'ont pas mine de « songer à la retraite. Vous n'y gagnerez rien « pour cette fois ; mon avis est qu'il faut s'en re- « tourner. Le pays est pour nous ; les vivres ne « nous manqueront pas, et avec un peu de pa- « tience nous affamerons les Français. » Mais une espérance aveugle s'était mise au cœur de ce vaillant homme ; il comptait sur la terreur que son glorieux nom jetterait parmi les ennemis ; son premier succès le rendait présomptueux. Il répondit durement à ce sage conseil ; même on raconta que, comme ce gentilhomme maintenait

son avis, lord Talbot lui donna de son épée à travers le visage. Puis, d'un grand courage, sans même attendre ses archers, il s'avança avec ses gens d'armes au plus près de la fortification des Français, et fit planter son étendard jusque sur un des pieux de la première enceinte, au bord du fossé.

Les Français avaient une artillerie formidable; tout dans leur camp était préparé pour recevoir cette valeureuse attaque. La bannière de lord Talbot ne tarda guère à être abattue, et sir Thomas Cuningham fut tué; un fort combat s'engagea pour la relever. Lord Talbot, monté sur sa petite haquenée, criait à ses hommes d'armes anglais et gascons : « Mettez pied à terre. » Alors commença un cruel assaut. Les Anglais essayaient d'emporter ce rempart et tombaient de toutes parts, abattus par l'artillerie et les traits, repoussés par les lances et les haches. Les Bretons, qui étaient en réserve, arrivèrent pour soutenir un si rude choc. Il durait depuis plus d'une heure, lorsqu'un coup de couleuvrine vint frapper lord Talbot, déjà blessé au visage, lui fracassa la cuisse, tua sa haquenée et le jeta par terre.

Le trouble et le désespoir se mirent parmi les Anglais. Lord Lisle, fils de lord Talbot, se jeta

sur le corps de son vieux père. « Laisse-moi, lui « dit lord Talbot; la journée est aux ennemis; il « n'y aura pas de honte pour toi à fuir, car c'est « ici ta première bataille. » Mais la douleur de son fils était trop forte pour qu'il se souciât de la vie; il resta près de son père pour le défendre. Un fils bâtard, qu'il avait aussi dans son armée, lord Hull, chevalier de la Jarretière, et trente autres seigneurs des plus vaillans de l'Angleterre, voulurent de même périr ou le sauver. Les Français, voyant le désordre se mettre parmi leurs ennemis, étaient sortis de leurs retranchemens et mettaient les Anglais en déroute. Dans cette mêlée sanglante, le fils de lord Talbot et tous ceux qui l'entouraient périrent en le défendant; lui-même fut percé de nouveaux coups et achevé. Toute son armée se mit en fuite, poursuivie par les hommes d'armes français, qui en firent un grand massacre. Les uns se sauvèrent vers Saint-Émilion et Libourne; les autres se réfugièrent dans le fort de Castillon, dont une porte leur fut ouverte. Lord Molines, le principal chef des Anglais après lord Talbot, fut fait prisonnier; la victoire fut complète. C'était le 17 juillet, six jours avant la grande victoire que le duc de Bourgogne remporta à Gavre sur les gens de Gand.

Lord Talbot était tellement défiguré par ses blessures, que lorsqu'on releva les morts sur le champ de bataille, on ne le reconnut pas. Cependant, comme on savait qu'il avait été tué, on regarda avec soin; on avait cru distinguer, pendant la bataille, la couleur de son habillement; et trouvant le corps d'un homme âgé revêtu d'une cuirasse couverte en velours rouge, on pensa que c'était lui. Il fut placé sur un bouclier et porté dans le camp. On était encore en doute, lorsqu'arriva un héraut d'Angleterre qui demanda la permission de chercher le corps de lord Talbot. « Le pourriez-vous reconnaître? » lui dit-on. A ces mots, le pauvre serviteur s'imagina que son maître était prisonnier et vivant; il répondit avec joie : « Menez-moi le voir. » On le conduisit à l'endroit où le corps gisait dépouillé sur un pavois. « Regardez, lui dirent les Français, est-ce « là votre maître? » Le malheureux changea de visage, et fut près de s'évanouir. La blessure de lord Talbot et le sang qui couvrait son visage le rendaient en effet si méconnaissable, que le héraut hésita à le reconnaître. Il s'agenouilla devant le cadavre, et, mettant son doigt dans la bouche, il s'assura que c'était lui par une dent qui lui manquait. Ce fidèle serviteur poussait des

cris de douleur, se jetait sur son maître, baisait son visage sanglant et répandait un torrent de larmes. Puis il quitta sa cotte d'armes aux couleurs et aux armoiries de lord Talbot : « Ah! « monseigneur mon maître, disait-il en sanglo- « tant, est-ce bien vous? Que Dieu vous pardonne « vos péchés! Depuis quarante ans et plus, j'ai « été votre officier d'armes, vêtu de votre habit, « et voilà que je vous le rends. » Alors il couvrit de sa cotte d'armes le corps dépouillé de son vieux seigneur.

Le lendemain la forteresse de Castillon se rendit. On y trouva les sires de Montferrand, de Rauzan et d'Anglade; mais le principal auteur de la trahison, le sire de Lesparre, celui qui était allé en Angleterre quérir les ennemis du royaume, parvint à s'échapper; Saint-Émilion et Libourne revinrent ensuite entre les mains du roi, qui fit grand accueil aux gens de Libourne; c'était malgré eux que l'année d'auparavant la garnison française les avait laissés, et ils avaient fait leur possible pour la retenir, bien résolus à souffrir un siége.

Pendant que le roi avait une partie de son armée sur la Dordogne, le comte de Clermont, le comte de Foix, le sire d'Orval, le sire Theaulde

de Valperga, Saintraille, Geoffroy de Saint-Belin, le vicomte de Turenne, le bâtard de Béarn et beaucoup d'autres s'étaient avancés par la Gascogne, et ils étaient entrés dans le pays de Médoc. Ils prirent Castelnau; puis on assiégea Cadillac, Blanquefort, Saint-Macaire, Fronsac et quelques autres châteaux. Tout succédait ainsi pour le mieux. Le roi arriva d'Angoulême et se logea à Saint-Macaire. Bordeaux commençait à être resserré de tous côtés; la rivière même était pleine de vaisseaux français. La ville n'était pas fortement défendue; mais les sires de Lesparre et de Duras, ainsi que les autres gentilshommes de Guyenne, qui n'espéraient point de conditions, entretenaient l'obstination des habitans. D'ailleurs, l'armée du roi, toute forte qu'elle était, se trouvait divisée en trois portions par les rivières de Garonne et de Dordogne. Blanquefort et Cadillac se défendirent assez long-temps; les vivres arrivaient difficilement; il y avait des maladies dans l'armée; enfin, ce ne fut qu'au mois de septembre, lorsque la disette commença à se faire sentir aussi dans la ville, que les gens de Bordeaux demandèrent à traiter. Le roi et son conseil ne voulaient d'abord accorder aucune condition à la ville; ils exigeaient qu'elle se

rendît à merci. Ainsi les pourparlers furent d'abord rompus, puis repris. Après trois semaines, le roi, qui aurait pu, selon ce que lui promettait le sire Bureau, brûler la ville de Bordeaux avec son artillerie, consentit que la garnison anglaise se retirât, et il accorda une abolition générale; il en excepta, et cet article retarda long-temps le traité, vingt personnes qu'il désigna. Les premiers étaient les sires de Lesparre et de Duras; mais il promit de ne leur infliger d'autres peines qu'un bannissement perpétuel. La ville fut contrainte aussi de renoncer à ses priviléges et de payer une somme de cent mille écus d'or.

Ainsi le roi, par une seconde conquête, se trouva encore maître de tout le royaume, hormis Guines et Calais, et cette fois les Anglais furent chassés pour ne plus revenir. Il y avait quarante ans ou environ qu'ils s'étaient établis en France, et leur domination n'y laissait, disait-on, d'autres traces que les bois qui maintenant couvraient des guerets laissés si long-temps sans culture.

Malgré cette glorieuse délivrance, le roi avait plus que jamais à s'occuper du bien public de son royaume. Cette guerre avait épuisé ses finances. Il voyait par ce qui s'était passé comment, tant que la paix ne serait pas faite avec l'Angleterre,

de nouvelles entreprises pouvaient tout à coup renouveler ses périls et ses embarras; la discorde qui régnait entre le Dauphin et lui devenait chaque jour plus grave. C'étaient assez de motifs pour ne pas entrer soudainement dans les entreprises du duc Philippe, quelque pieuses qu'elles fussent.

Aussi lorsque Simon de Lalaing eut exposé au roi le sujet de son ambassade, il lui fut répondu que le roi était très-content de connaître le bon vouloir de l'empereur et des rois, ducs, comtes, marquis, seigneurs de l'Empire, et surtout de monsieur de Bourgogne, pour le bien de la chrétienté et pour la défense de la foi catholique. Leur projet, non seulement de résister à la damnable entreprise du Turc, mais de lui reprendre ce qu'il avait usurpé [1], était digne d'éloges. La conclusion prise par les princes de l'Empire de fournir chacun un certain nombre d'hommes réglé selon l'étendue de leur seigneurie, semblait aussi fort louable au roi. Monsieur de Bourgogne faisait très-bien d'avoir libéralement accepté la portion de quatre mille combattans à pied et deux mille à cheval qui lui avait été assignée pour les terres

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

qu'il tenait de l'Empire, et qui étaient belles, notables et de grand revenu. Le roi était très-joyeux encore d'apprendre l'intention de monsieur de Bourgogne d'entreprendre lui-même ce voyage et d'y aller en personne. Cette entreprise et cette volonté étaient très-honorables; l'honneur en reviendrait même à la maison de France dont il était issu. Cependant la grande importance de sa personne, sa parenté si prochaine avec le roi, sa qualité de prince du royaume qui pourrait être si utile à la défense de la chose publique, devaient peut-être, malgré la grandeur de l'affaire et le mérite de cette œuvre, la plus pieuse qui se pût entreprendre, faire trouver quelque difficulté à son absence et à un si grand éloignement.

Le roi désirait donc qu'on remontrât au duc de Bourgogne que son voyage produirait un grand affaiblissement de la noblesse du royaume et une diminution de sa prospérité, ce qui devait grandement toucher le roi souverain et père de la chose publique.

Une autre chose avait aussi mérité grande attention de la part du roi; c'était à Francfort, entre l'empereur d'Allemagne et les princes de ce pays étranger que cette entreprise avait été résolue. Or le roi de France était empereur dans son

royaume, et n'était tenu à déférer en rien aux délibérations prises dans d'autres pays; cet exemple ne pourrait-il pas être allégué à l'avenir par les empereurs, qui diraient que la France a obtempéré à une délibération de l'Empire?

Comme le duc de Bourgogne avait en même temps obtenu du pape la permission d'imposer pour ce sujet un décime sur le clergé de ses États, le roi rappelait que le Saint-Père ne pouvait, sous nul prétexte, mettre aucun impôt sur le clergé de France sans le vouloir et le consentement du roi.

Néanmoins, après avoir en plusieurs occasions répété ces sages remontrances aux ambassadeurs de Bourgogne, et avoir chargé ses propres ambassadeurs de les présenter au Duc, le roi, par lettres patentes du 5 mars 1455, pour ne pas empêcher ni retarder une si bonne et louable entreprise, lui accorda la permission de lever, dans ses seigneuries de France, des hommes, une aide d'argent, et le décime sur le clergé.

Après avoir connu les intentions du roi et passé quelques mois en Bourgogne, le Duc revint à Lille au mois de février 1455. Son retour y était fort souhaité, et il tardait aux peuples de Flandre de voir finir le gouvernement de mon-

sieur de Charolais [1]. Ils avouaient que ce jeune prince avait, ainsi que le disaient ses serviteurs, bon désir que justice fût faite, et même la voulait prompte et sans résistance, mais à sa volonté, sans grande délibération, sans s'informer suffisamment et sans écouter les deux parties; de sorte que les gens sages prévoyaient avec crainte le moment où il succéderait à son père. Ce n'est pas que le bon duc Philippe eût jamais connu beaucoup d'autres lois que son vouloir; toutefois il était plus tranquille, plus doux que son fils, et consultait mieux la raison. Du reste, jamais son pouvoir et sa renommée n'avaient été dans un si haut point; jamais ses voisins et ses ennemis ne l'avaient ménagé plus; jamais ses sujets ne l'avaient craint et aimé autant.

Les États de Bourgogne lui avaient accordé des subsides considérables. Il vint à Arras, où il fut reçu avec un empressement tel qu'on eût dit que c'était Dieu qui descendait du ciel, et assembla aussi les trois États du pays. Il leur demanda une aide de cent cinquante mille livres pour son entreprise contre les Turcs. Les États demeurèrent fort surpris d'une si forte demande. Le domaine

[1] Duclercq. — Meyer. — La Marche.

du comté d'Artois ne rapportait en effet que quatorze mille livres. Enfin on consentit fort à regret une aide de cinquante-six mille livres, à la condition qu'il ne la lèverait point avant de partir avec son armée pour son voyage. Il assura que telle était son intention, et s'y engagea. De là il alla dans le comté de Flandre, le Hainaut et ses autres pays, où on lui accorda fort à regret de lourds subsides.

Pendant qu'il était à Bruges, des députés de la ville de Valenciennes vinrent l'entretenir d'une affaire qui déjà avait été mise sous ses yeux en Bourgogne, et sur laquelle il avait promis de statuer. Il s'agissait d'un cas singulier dont il n'y avait plus d'exemples depuis beaucoup d'années, et qui se rapportait aux anciens priviléges de la ville[2].

Un nommé Mahiot Coquel, tailleur à Tournai, avait assassiné un homme, puis s'était réfugié à Valenciennes, qui, d'après des chartes impériales, était un lieu de franchise, car la ville, ou du moins un de ses quartiers, était terre d'Empire. Un parent du mort, nommé Jacotin Plouvier, de Valenciennes, trouva Mahiot en pleine rue, et lui

[1] L'année commença le 6 avril.

[2] Mathieu de Couci. — La Marche.

dit : « Traître, tu as méchamment mis à mort « mon parent; prends garde à moi, car avant « peu je vengerai sa mort. » Mahiot s'en alla aussitôt trouver les magistrats de la ville, et leur dit : « Vous m'avez reçu dans votre franchise, « afin que j'y sois en sûreté de mon corps; et non- « obstant, Jacques Plouvier est venu m'outrager « et me menacer. Je vous requiers de m'accorder « aide, et de me conseiller ce que je dois faire. » Le prevôt et les jurés envoyèrent quérir Plouvier, qui était un de leurs habitans, et lui demandèrent s'il était vrai qu'il eût ainsi violé les franchises de la ville. « Messieurs, répondit-il, je dis et main- « tiens que Mahiot Coquel a tué traîtreusement « mon parent par guet-apens et sans cause rai- « sonnable. » — « Prenez garde à vos paroles, dit « le prevôt, car il faudra les maintenir et les « prouver par votre corps. La franchise de la « ville vous laisse ce seul recours; autrement, « nous ferons de vous justice pour avoir attenté « à ladite franchise. » Plouvier, sans s'émouvoir, jeta un gage de bataille devant Coquel, qui, malgré ses excuses, fut contraint de le relever. On les envoya chacun dans une prison séparée, et on leur donna à tous deux un maître de combat pour leur enseigner la façon de se battre.

C'était la ville qui payait la nourriture et le maître de Coquel, parce qu'il s'était réclamé de la franchise.

Toute cette façon de procéder était si ancienne, que la chose traîna long-temps et donna lieu à beaucoup de débats entre les jurés de la ville; ils finirent cependant par ordonner le combat en vertu de sentence, et ils en réglèrent toutes les circonstances. On parlait, comme on peut croire, beaucoup de cette affaire; elle vint à la connaissance du comte de Charolais pendant qu'il était lieutenant-général de son père. Il donna ordre de différer le combat. Pendant ce délai, les gens de son conseil essayèrent de tout terminer par un accommodement. Mais les jurés et les habitans voulaient absolument que ce combat eût lieu; l'empêcher leur semblait un attentat contre leurs priviléges, et ils envoyaient demande sur demande au comte de Charolais. Dès qu'ils surent que le Duc était en Bourgogne, ils s'adressèrent aussitôt à lui. Quand il fut de retour en Flandre, ils lui députèrent une seconde fois, et représentèrent que, comme comte de Hainaut, il avait juré de respecter leurs priviléges; que déjà ils avaient dépensé beaucoup d'argent pour les préparatifs de ce combat; enfin, qu'ils ne voulaient point

renoncer à leurs vieilles libertés. Pour lors le Duc leur assigna un jour, et annonça qu'il y viendrait. Son fils et plusieurs gens de sa cour l'accompagnèrent; on était très-curieux de voir un tel combat.

La lice n'était point construite comme pour une joute; elle était ronde et n'avait qu'une seule entrée. Le prevôt de la ville et le prevôt du comte de Hainaut était juges du champ clos : le Duc n'était là que comme spectateur. Au milieu de la lice on avait placé, en face l'une de l'autre, deux chaises couvertes de drap noir. Les deux champions furent amenés; ils avaient la tête rasée; un vêtement de cuir, lacé et étroit, leur couvrait tout le corps, en laissant les jambes et les bras nus. Chacun fut assis sur sa chaise; on apporta les évangiles pour leur faire prêter serment. Puis ils graissèrent leurs corsets de cuir pour ne pas laisser prise, se frottèrent les mains avec de la cendre afin que l'arme ne glissât point dans leurs poings, et mirent un morceau de sucre dans leur bouche, de peur que la chaleur ne leur desséchât le gosier. Ils furent ensuite armés de bâtons noueux, parfaitement égaux en longueur et en poids, et de deux écus peints en rouge; mais ils devaient les porter la pointe en haut, pour

marquer qu'ils n'étaient point gens nobles.

Dès que le signal fut donné, Mahiot Coquel, qui était moins grand et moins fort que son adversaire, se baissa, ramassa une poignée de sable et la lui jeta aux yeux. Jacotin fut un instant troublé, et reçut un grand coup de bâton dans le visage; mais reprenant aussitôt courage, il se jeta sur Mahiot, le prit à bras-le-corps, le renversa par terre, lui appuya le genou sur l'estomac, lui enfonça, à la grande horreur des assistans, son bâton dans les yeux, puis l'assomma raide mort. Mahiot fut plaint dans la ville, car c'était à lui que le peuple prenait intérêt, disant qu'il était champion des priviléges de Valenciennes. Quoi qu'il en fût, on le traîna hors de la lice, et son corps fut attaché à la potence. Tout ce combat parut une chose trop ignoble à la cour de Bourgogne. Pour effacer en quelque sorte la honte d'un lieu où le Duc avait été rendu témoin d'un si vilain meurtre, deux gentilshommes, qui avaient eu querelle, résolurent quelque temps après de combattre sous ses yeux dans cette même place de Valenciennes, ce qu'ils firent avec courtoisie et noblesse.

Malgré tout le désir que montrait le Duc de commencer l'entreprise de la croisade, de nou-

veaux embarras et le gouvernement de ses vastes États le retenaient, tantôt par un motif, tantôt par un autre. La volonté qu'il avait toujours de maintenir obstinément tout ce qui lui semblait toucher à son honneur, et de ne souffrir nulle résistance à ses désirs, le conduisit encore à une guerre. L'évêque d'Utrecht était mort récemment; cet évêché était riche, puissant, et la souveraineté du pays en dépendait; aussi avait-il été de tous les temps un grand objet d'ambition pour les princes, et il y avait eu souvent des guerres pour décider les élections du chapitre épiscopal d'Utrecht. Le duc de Bourgogne désirait vivement que son fils, bâtard David, déjà évêque de Thérouenne, passât sur le siége d'Utrecht. Outre l'accroissement d'honneur et de puissance qu'il en attendait, il y voyait encore un moyen de contenir dans le repos les gens de la Hollande. De son côté, le duc de Gueldre avait recommandé aux chanoines d'élire Étienne de Bavière. Ne croyant offenser aucun des deux princes, les chanoines nommèrent Ghisbert de Brederode, leur prevôt, qui appartenait à la plus grande famille de Hollande, et semblait à eux et aux habitans le meilleur choix que l'on pût faire.

Le Duc, voyant que le chapitre n'avait pas eu

égard à sa pressante recommandation, s'adressa au pape, et lui demanda des bulles pour son fils David. Il avait, dès l'année précédente, éprouvé la complaisance du saint-siége dans un cas à peu près semblable. L'évêché d'Arras était vacant, le duc de Bourgogne s'était pourvu auprès du pape en faveur de Jean Godefroy, abbé de Luxeuil. Les chanoines, sur son invitation, s'étaient abstenus de nommer. Alors l'archevêque de Rheims, métropolitain, avait pourvu au siége, en choisissant maître Louis de Montmorency, doyen du chapitre; il y avait eu procès. Le Parlement avait prononcé en faveur du doyen; mais le duc Philippe avait envoyé des gens d'armes qui s'opposèrent à ce que l'arrêt fût signifié. Peu après il était venu lui-même, avait mis d'autorité Jean Godefroy en possession de l'évêché; et le doyen, ne se trouvant pas assez fort pour lutter contre un si puissant prince, avait résigné son droit, en recevant une forte somme pour l'indemniser de ses frais [2].

La chose se passa de même pour l'évêché d'Utrecht; le pape accorda l'institution au bâtard du

[1] L'année commença le 27 mars.

[2] Duclercq.

duc de Bourgogne; mais les chanoines et les habitans du diocèse firent une plus longue et plus forte résistance que les gens d'Arras[1]. Le Duc, après avoir obtenu les bulles du pape, vint à La Haye et fit sommer le chapitre de recevoir son fils. Il lui fut répondu que l'élection avait été faite régulièrement et par l'inspiration du Saint-Esprit; que leur prevôt était un grand homme de bien, issu d'une puissante famille alliée à celle du Duc lui-même; qu'enfin il était déjà pourvu de l'évêché depuis un an, l'avait gouverné sagement, et avait reçu de l'empereur l'investiture du temporel.

Rien ne put faire revenir les chanoines de leur résolution. Les vieilles discordes de la Hollande étaient pour beaucoup dans leur obstination. Les sires de Brederode étaient les chefs de la faction des Hoëks; les seigneurs du parti des Kabelljaws animaient le Duc, et l'engageaient à maintenir sa volonté. Il passa neuf mois de suite à La Haye, toujours occupé de cette affaire, qu'il ne voulait point quitter sans l'avoir terminée. Il continuait cependant à s'y occuper du gouvernement de ses autres États. Ce fut là qu'il reçut toutes les en-

[1] Duclercq. — Couci. — Paradin. — La Marche. — Chronique de Hollande.

quêtes et interrogatoires secrètement faits à Poligny contre Jean de Granson, sire de Pesmes, qui était accusé de manœuvres criminelles contre l'autorité du Duc, et surtout de vouloir soulever la noblesse contre lui[1]. Sur le vu de toute la procédure, il approuva l'arrêt de son conseil séant à Dôle, et le sire de Granson fut étouffé entre deux matelas dans sa prison, afin, disait-on, de ménager l'honneur de sa noble famille. C'était lui qui avait eu, douze ans auparavant, un différent avec le sire de Chabanne où le Duc s'était déclaré son allié. Le maréchal de Bourgogne, son proche parent, fit de grandes instances pour le sauver, mais le prince fut inflexible.

Voyant que les gens d'Utrecht ne cédaient point à la persuasion, il avait assemblé une nombreuse armée, et s'avança avec environ quatorze mille combattans. Lorsque Ghisbert de Brederode vit le danger où tout l'évêché se mettait pour le maintenir, il renonça à sa dignité; le duc de Clèves fut médiateur de ce traité et vint à Leyde en régler les conditions. Ghisbert de Brederode fut nommé conseiller du duc de Bourgogne, doyen du cha-

[1] Dunod, Histoire du comté de Bourgogne. — Art de vérifier les dates. — Histoire de Bourgogne.

pitre de Saint-Donat à Bruges, et avec une forte pension sur les évêchés d'Utrecht et de Thérouenne.

Lorsque le Duc eut installé son fils à Utrecht, il fallait encore lui soumettre tout le pays d'Over-Yssel, qui ne voulait point accéder au traité et continuait à reconnaître l'évêque élu par le chapitre. On alla mettre le siége devant une forte ville nommée Dewenter, la principale de cette contrée; elle résista long-temps, et ce fut seulement après plusieurs attaques vaillamment repoussées, qu'au mois de septembre 1456 les habitans demandèrent à traiter.

Ils obtinrent des conditions assez favorables, car le Duc venait d'apprendre que cette guerre, s'il ne la terminait point promptement, pourrait devenir plus fâcheuse pour lui. Comme il était à son camp près de Dewenter, sa cousine la duchesse de Gueldre, fille du feu duc de Clèves et sœur de Jean et Adolphe de Clèves qui avaient été élevés à sa cour, arriva tout à coup éperdue et fugitive. Elle s'était échappée pendant la nuit de chez son mari, et amenait avec elle son fils, enfant de quinze ou seize ans. Le motif de sa fuite était l'ingratitude horrible du duc de Gueldre envers le duc de Bourgogne. Ils avaient toujours été

bons et fidèles alliés; le duc de Bourgogne avait marié sa fille au roi d'Écosse; cependant il venait d'entrer dans les projets du duc de Saxe, et ils avaient tous les deux secrètement engagé les Frisons à s'armer pour venir surprendre le Duc dans le pays d'Over-Yssel.

Une autre nouvelle plus importante encore rappela bientôt après le duc de Bourgogne. Il apprit que le Dauphin de France allait arriver pour lui demander un asile contre la colère du roi.

Il y avait déjà dix années que le Dauphin vivait éloigné de son père, sans quitter son apanage du Dauphiné, ni jamais venir à la cour. Depuis la Praguerie, ils avaient vécu en méfiance réciproque. Le Dauphin s'était toujours montré l'ennemi des conseillers qui avaient toute la faveur du roi. On disait aussi que, courroucé de l'abandon où vivait la reine, il portait une violente haine à madame Agnès Sorel, et l'on répétait dans le vulgaire qu'un jour il s'était emporté au point de lui donner un soufflet[1]. Après la mort de la Dauphine, et au moment où le pouvoir du sire de Brezé, sénéchal de Poitou, était

[1] Gaguin.

devenu si grand, le mécontentement du Dauphin devint plus marqué. Comme personne n'était à la fois plus imprudent dans ses discours et plus caché dans sa conduite[1], il donnait sans cesse de l'inquiétude aux conseillers du roi, par conséquent au roi lui-même. On voyait qu'il tâchait à se former un parti. Le sire Louis de Beuil, qui avait eu aussi son temps de faveur à la cour, le sire de Châtillon de la maison de Laval, sire Jean de Daillon, semblaient être de plus en plus dans sa confiance. Son oncle Charles d'Anjou, comte du Maine, n'était pas non plus sans quelques intelligences avec les mécontens. Par malheur pour le Dauphin, il s'adressa à un homme qui ne voulut point entrer dans ses projets : c'était Antoine de Chabanne, comte de Dammartin[2].

Un jour, à Chinon, en 1446, le Dauphin et lui étaient à regarder par une fenêtre. Vint à passer un Écossais de la garde, vêtu de sa hucque à la livrée du roi, et l'épée ceinte à son côté : « Voilà ceux « qui tiennent le royaume de France en sujétion, « dit le Dauphin.—Qui donc? répondit le comte de « Dammartin. — Ces Écossais, continua le prince.

[1] Comines.

[2] Pièces de l'Histoire de Louis XI.

« Puis il ajouta : On en viendrait pourtant facile-
« ment à bout. — Monsieur, dit Chabanne pour « rompre ce discours, c'est une belle chose que « cette garde. Le roi n'a peut-être rien fait plus « à propos ; cela lui forme une suite honorable « quand il chevauche dans les villes ou aux « champs, et c'est une grande sûreté pour son « corps. N'eût été la garde, il y a bien des choses « qu'on n'eût pas pu entreprendre. » L'entretien passa sur d'autres sujets. Le Dauphin lui avait donné une commission pour aller traiter, avec le duc de Savoie, des points relatifs au Dauphiné. Il lui en parla, et lui promit de lui donner mille francs de rente dans son comté de Valentinois ; car ce jeune prince commençait déjà à vouloir gagner les gens, à leur donner, à leur promettre, à leur offrir avec instance, jusqu'à ce qu'il leur eût fait accepter quelque argent, quelque bienfait de lui.

Quelque temps après que Chabanne fut revenu de Savoie, il chevauchait un jour mêlé avec la suite du Dauphin, qui s'en allait du château de Razilly, où habitait le roi, à la ville de Chinon. Le Dauphin l'appela, et s'en alla avec lui seul, un peu en avant des autres. « Venez çà, lui dit-il en « le prenant familièrement par le col ; il n'y a rien

« à faire qu'à mettre ces gens-là dehors. — Com-
« ment, Monsieur? — J'ai quinze ou vingt arba-
« létriers et trente archers environ; et vous, n'a-
« vez-vous pas des archers? Cédez-m'en cinq ou
« six. N'avez-vous pas, entre autres, un nommé
« Richard, qui était à monsieur de Bourbon?
« Quel homme est-ce? — Monsieur, c'est un des
« plus vaillans hommes du monde. — Eh bien! il
« faut l'envoyer quérir. — Monsieur, ce n'est pas
« chose facile, car le roi a sous son commande-
« ment tous les gens d'armes d'ici autour. — J'ai
« assez de gens, répliqua le Dauphin. — Et com-
« ment prétendez-vous faire cela? — Vous savez
« que chacun entre à Razilly comme il veut. Nous
« entrerons les uns après les autres, sans qu'on
« le remarque, et nous serons assez de gens pour
« cette affaire. J'aurai mes trente archers, mes
« arbalétriers et les gentilshommes de mon hôtel.
« Mon oncle m'a fait avoir le serment de M. de
« Montgascon, et m'a dit qu'il me ferait avoir
« Nicolle Chambre, capitaine de la garde. Les
« gens de Laval sont à moi, et bien d'autres. Je
« ne puis donc manquer d'être le plus fort. » Et
lorsque Chabanne lui faisait quelque difficulté, le
Dauphin ajoutait : « Ne vous souciez pas, je vous
« donnerai plus de biens que vous n'en avez ja-

« mais eus. Tout se passera pour le mieux. Je « serai là en personne; car chacun craint la per- « sonne du roi quand on le voit, et le cœur man- « querait à mes gens; mais, en ma présence, on « fera ce que je voudrai. Tout ira bien. Je mettrai « de bonnes gens et sûrs autour du roi. Je lui « choisirai une garde de trois ou quatre cents « lances. Je vous donnerai de l'autorité et des « biens. Quant aux favoris du roi, ils n'auront « point à se plaindre. Je sais que vous aimez bien « le sénéchal. Eh bien! il continuera de gouver- « ner, mais ce sera sous moi. Tout cela est facile, « il n'y a qu'à l'exécuter. »

Le Dauphin s'aperçut que le comte de Dammartin recevait froidement cette confidence, et commença à se méfier de lui. Il lui demanda plusieurs fois quand ses archers viendraient, et ne les voyant pas arriver, il cessa de lui parler et de lui faire bon visage. Le sire de Beuil reprocha même à Dammartin d'avoir deux cordes à son arc. Chaque fois qu'il avait quelque entretien avec le roi, c'était un sujet d'inquiétude pour le Dauphin. Dès qu'un des serviteurs de l'hôtel du jeune prince avait été vu devisant avec le comte de Dammartin, il tombait aussitôt dans la disgrâce de son maître. « Monsieur, dit un jour au Dau-

« phin, Jupille, un de ses domestiques, je connais « bien que vous êtes mécontent de moi, et je ne « sais pourquoi. — Il me semble, répondit le « Dauphin, que vous et le comte de Dammartin « êtes les meilleurs amis du monde et tenez de « grands conseils ensemble. Je n'en suis point « content, car vous êtes de ma chambre, et bien « près de moi. — Monsieur, je croyais que vous « aimiez le comte plus que personne de votre « hôtel. — Oui; mais il ne convient pas que vous, « qui êtes si près de ma personne, ayez une si « grande amitié avec lui. — Monsieur, je ne lui par- « lerai donc plus. — Si, si, répliqua le Dauphin, « tant que vous voudrez, je ne m'en soucie pas. »

Cependant les allées et venues des sires de Beuil, de Châtillon, de Daillon étaient continuelles; on remarquait des gens de la cour qui étaient auparavant très-mal ensemble, et qui devenaient amis; c'était des conférences perpétuelles; on parlait souvent à des gens de la garde. Une grosse somme que le comte de Dammartin avait rapportée de Dauphiné, et qui était restée en dépôt entre ses mains, lui fut tout à coup redemandée par le Dauphin. N'en voyant pas l'emploi, il s'inquiéta de ce que le prince en avait fait ou voulait en faire. Souvent il s'adressa à ses con-

fidens et les chargea de lui donner de bons conseils, de lui dire que le roi était mécontent, que tout ceci aurait une mauvaise fin. Cela dura ainsi près de six mois; enfin le sire de Dammartin, craignant ce qui pourrait en arriver, prit la résolution de tout déclarer au roi, qui fit dresser acte de sa déposition par le chancelier; on arrêta Cuningham, capitaine des Écossais; on interrogea plusieurs des gardes; les confidens du Dauphin prirent la fuite. Lui-même fut appelé devant le roi; il donna un démenti au comte de Dammartin : « Monsieur, dit le comte, je sais le res-
« pect que je dois au roi et à vous; mais je main-
« tiendrai de mon corps tout ce que j'ai dit,
« contre tel de votre hôtel qui voudra se pré-
« senter. » Le roi sembla persuadé que le sire de Dammartin avait dit la vérité; plusieurs gardes écossais furent mis à mort. Cuningham eût péri de même sans la protection du roi d'Écosse; le Dauphin demanda à se retirer pour quelques mois[1] en Dauphiné. C'était au mois de décembre 1446; son intention était de ne plus revenir à la cour.
« Par cette tête sans chaperon, disait-il en sor-

[1] Chartier. — Histoire de Louis XI par Legrand, par Mathieu, par Duclos.

impliqué dans ses aveux pour n'avoir pas donné connaissance au roi des révélations de Mariette; ce qu'il aurait dû faire, encore qu'il les jugeât mensongères. Ce calomniateur fut condamné à mort; le sénéchal fut obligé de recevoir des lettres de rémission et perdit quelque temps la faveur du roi, qu'il recouvra, comme on a vu, lorsqu'on entreprit la guerre de Normandie.

Après la conquête de cette province, le Dauphin demanda que le gouvernement lui en fût confié [1]; mais le roi rejeta bien loin une telle proposition. Lorsque l'année d'après il s'offrit encore pour conquérir la Guyenne à ses propres dépens, pourvu que cette province lui fût cédée en accroissement d'apanage, cela sembla peu raisonnable; où aurait-il pris une si grande finance, lui qui ne pouvait se contenter des revenus du Dauphiné?

Du reste, il y agissait en souverain, rendant des édits, instituant un parlement à Grenoble, fondant une université à Valence, réformant les monnaies, rendant les ordonnances pour conserver la chasse, qui était sa plus grande passion, réprimant avec sévérité les défis particu-

[1] Préface de Comines. — Histoire manuscrite de Thomas Bazin.

liers que se portaient entre eux les seigneurs de la province. On le voyait sans cesse occupé, ayant toujours quelque dessein en tête. Il contracta une alliance avec le duc de Savoie, avec promesse de s'assister mutuellement envers et contre tous, excepté : de la part du Dauphin, le roi son père et les princes de France, et de la part du duc de Savoie, son père, le pape Félix et la ville de Berne. La liberté de commerce entre les deux pays fut aussi réglée. C'était en 1449.

L'année d'après, le Dauphin aggrava encore ses divisions avec le roi en se rendant indépendant de lui dans une circonstance plus importante. Il traita de son mariage avec madame Charlotte, fille du duc de Savoie, et la chose étant à peu près conclue, il écrivit à son père pour lui demander son consentement. Le roi avait d'autres projets ; il pensait que le mariage de son fils avec une princesse d'Angleterre pourrait entrer dans des conditions de paix. Il avait songé aussi à lui faire épouser une princesse d'Écosse, sœur de la première Dauphine. D'ailleurs madame Charlotte de Savoie n'avait que douze ans ; et c'était retarder long-temps l'espérance d'avoir des enfans. Le roi répondit au duc de Savoie, en donnant ce dernier motif. Bientôt après il sut que

le Dauphin se proposait de passer outre, nonobstant le refus de son consentement. Après que son conseil en eut délibéré, le comte de Dunois, qui commençait alors à avoir plus grand pouvoir que jamais, fit venir Normandie, roi d'armes de France, et lui dit : « Vous irez par-« devers monseigneur de Savoie et lui présen-« terez ces lettres, puis celles-ci aux gens de son « conseil. Si le mariage de monseigneur le Dau-« phin n'est point fait, vous direz à monseigneur « de Savoie que le roi s'émerveille de ce que ce « mariage se traite sans le lui faire savoir ; que « c'est trop peu priser sa personne : toutefois le « roi ne veut point par-là faire injure à la maison « de Savoie. Vous direz ensuite aux gens du con-« seil de Savoie que le roi est fort mécontent de « ceux qui ont mené cette affaire, qu'elle lui fait « grand déplaisir, surtout parce que la fille n'est « pas d'âge à avoir des enfans, ce que désireraient « fort le roi et les États du royaume. Vous aurez « soin de ne point accepter de réponse verbale, « et d'en rapporter une par écrit. »

Normandie se rendit aussitôt à Chambéry, logea ses chevaux à l'auberge, et se hâta d'aller se mettre en une église ; puis de là il envoya avertir le duc de Savoie de sa venue. Le maître d'hôtel

de ce prince vint lui demander les lettres dont il était chargé; il refusa de les remettre autrement qu'en main propre. On revint à lui; on l'engagea à s'en aller passer quatre ou cinq jours à Grenoble, à s'y divertir de son mieux, promettant de lui payer ses frais. Il répondit qu'il n'en ferait rien. On insista pour avoir les lettres; continuellement on allait et venait de chez le duc de Savoie et de chez le Dauphin à l'église où s'était mis le héraut. Le mariage était pour le lendemain; Normandie aurait bien voulu trouver quelque moyen de le retarder. Il finit par consentir à remettre sa lettre au chancelier de Savoie. On le conduisit au château de Chambéry; là, le chancelier descendit dans la cour, reçut le héraut, sans plus de cérémonie, sous un hangar, écouta sans rien répondre les paroles du message, promit une réponse pour le lendemain, et renvoya le héraut à son auberge. Le lendemain le mariage se fit, et quelques heures après on apporta à Normandie deux lettres, une du Dauphin, l'autre du duc de Savoie. Celui-ci s'excusait sur ce que le héraut était arrivé trop tard, et sur ce que feu le cardinal légat du pape lui avait dit, en revenant de France, que le roi consentait à cette union.

Le roi fut, comme on peut croire, fort offensé

d'une telle conduite. Lorsqu'il eut achevé la première conquête de la Guyenne, il résolut de faire éprouver son ressentiment au duc de Savoie[1]. Ce prince avait un conseiller nommé Jean de Compeys, sire de Thorens, qui le gouvernait absolument. Les gentilshommes de Savoie firent entre eux une ligue contre ce seigneur, réservant toutefois le duc de Savoie, sa famille, les chevaliers de son Ordre et ses officiers. Bientôt après une querelle s'éleva à la chasse, et le sire de Thorens fut gravement insulté. Le duc de Savoie fit commencer une procédure contre les gentilshommes ligués, et ceux-ci se réfugièrent en Dauphiné. En en effet, plusieurs étaient sujets du royaume de France ou du duché de Bourgogne, bien qu'ils eussent des seigneuries en Savoie. Le pape Félix V, qui depuis son abdication portait le titre de cardinal de Sabine, s'employa pour apaiser cette affaire qui troublait toute la contrée. Par égard pour son père, le duc de Savoie consentit à tenir les gentilshommes pour excusés. Mais le cardinal étant mort, le seigneur de Thorens, fort de l'appui du Dauphin, fit reprendre les poursuites; les gentilshommes, qui s'étaient de nou-

[1] Guichenon. — La Marche.

veau dérobés à une justice toute partiale, furent bannis à perpétuité, leurs biens confisqués, leurs châteaux rasés. Vainement le pape, le duc de Bourgogne, le roi de France s'intéressèrent à eux ; le duc de Savoie, c'est-à-dire le sire de Thorens, demeura inflexible.

Ce fut cette occasion que prit le roi pour déclarer la guerre au duc de Savoie. Il l'envoya défier, assembla quelques troupes et s'avança jusqu'à Feurs. Le cardinal d'Estouteville, légat du pape, revenait pour lors d'Angleterre; il avait essayé d'y faire agréer des projets de paix, sans pouvoir obtenir d'autre réponse, sinon que les Anglais traiteraient lorsqu'ils auraient conquis autant que les Français venaient de conquérir. Il voulut du moins prévenir cette nouvelle guerre, et conjura le roi de ne pas aller plus avant jusqu'à ce que le duc de Savoie fût venu le trouver. Il se rendit en effet au château de Clespié, près de Feurs. Les anciens traités de la France et de la Savoie furent renouvelés. Le duc s'engagea de servir et assister le roi envers et contre tous, hormis le pape et l'empereur, et de lui envoyer quatre cents lances quand il en serait requis. Le mariage de madame Iolande de France fut conclu avec le prince de Piémont, et le duc de Savoie s'engagea à rappe-

ler tous ses gentilshommes. Ce fut à cet instant que le roi apprit la trahison des gens de Bordeaux et l'arrivée prochaine des Anglais dans la Guyenne.

Le voyage du roi dans ces contrées avait donné de grandes inquiétudes au Dauphin; il le regardait, avec raison, comme dirigé non moins contre lui que contre le duc de Savoie. De jour en jour il avait éprouvé de plus fortes marques de la malveillance que les conseillers du roi lui portaient. Les seigneuries de Beaucaire et de Château-Thierry lui avaient été ôtées. Les domaines confisqués en Rouergue sur le comte d'Armagnac, et que le roi lui avait donnés, furent remis au comte. Il crut pour cette fois qu'on voulait le chasser à main armée du Dauphiné. Il envoya au roi le sire Gabriel de Bornes, son maître-d'hôtel. Le roi répondit que tel n'était point le but de son voyage; mais que le mauvais gouvernement de son fils avait excité tant de plaintes, qu'il serait obligé d'assembler les seigneurs de son sang pour y pourvoir. Le Dauphin fit alors supplier le roi d'envoyer en Dauphiné quelque personne distinguée pour s'enquérir de ce qui s'y passait. Comme le roi ne répondait rien de précis, le sire de Bornes alla jusqu'à dire qu'on pousserait le Dauphin au point qu'il sortirait du royaume.

C'était ce que le roi craignait le plus. Il envoya le sire de Montsoreau à son fils, qui le reçut avec une extrême courtoisie. Le prince répondit qu'il était disposé à complaire en tout à son seigneur et père, sauf deux choses : la première, de ne point se rendre près de lui, car il y voyait peu de sûreté, et avait d'ailleurs quelques pèlerinages à accomplir ; la seconde, de ne pas renvoyer les officiers attachés à sa personne.

Le sire d'Estouteville, grand-maître des arbalétriers, et le sire de Montsoreau retournèrent auprès du Dauphin, et lui dirent que le roi consentait à ce qu'il ne vînt pas le trouver, mais voulait qu'il laissât jouir de l'archevêché de Vienne Jean Duchâtel, que le pape en avait pourvu ; qu'il rendît à l'église de Lyon les domaines dont il s'était emparé ; qu'il renvoyât les mécontens qui venaient s'assembler autour de lui et les malfaiteurs qui se réfugiaient en Dauphiné. A ces conditions il pourrait rendre son amitié à son fils.

Le Dauphin faisait toujours aux ambassadeurs de son père le plus honorable accueil, et leur répondait avec douceur et soumission, mais sans se départir de sa volonté. Il répondit que c'était de plein droit et autorisé par un bref du pape

qu'il avait pourvu à l'archevêché de Vienne; qu'il voulait bien toutefois se soumettre au jugement du cardinal d'Estouteville; qu'il s'étonnait qu'on lui fît un crime d'assister d'anciens et fidèles serviteurs du roi; qu'il voyait bien que l'avenir ne lui vaudrait pas mieux que le passé, et que ses ennemis tournaient contre lui l'esprit du roi; qu'au reste, il aimerait mieux mourir que de lui déplaire et de ne pas vivre honorablement, et ne demandait que son pardon, promettant de le servir et de lui obéir.

Après de si humbles protestations, comme le roi, mécontent qu'elles fussent ainsi vagues et obscures, ne faisait point savoir sa volonté, le Dauphin acheta des armes, assembla les gentilshommes de la province, leur confirma les anciens priviléges de la noblesse, leur accorda remise des condamnations qu'ils pouvaient avoir encourues, et leur fit toutes sortes d'avantages. Il en réunit ainsi un assez grand nombre, forma des compagnies, et leur nomma des capitaines.

Les choses en étaient là quand on sut la prise de Bordeaux par les Anglais. Alors le Dauphin, profitant de l'occasion, offrit au roi de marcher aussitôt contre les ennemis et de les chasser de la Guyenne. « Ce n'est pas contre eux, répondit le

« roi, qu'il a assemblé ses gens. S'il se fût con-
« duit d'autre sorte, sa demande eût été mieux
« reçue. Nous avons déjà conquis la Normandie
« et la Guyenne sans lui, et nous les pourrons
« encore conquérir de même. »

Le Dauphin, irrité de tout ce qui venait de se passer, confisqua et réunit à son domaine la seigneurie de Valbonnais, qui appartenait au comte de Dunois. Puis regardant comme une sorte de trahison le traité que son beau-père avait fait avec le roi, il réveilla une ancienne querelle qui existait entre les Dauphins et les ducs de Savoie, pour l'hommage du marquisat de Saluce, et déclara la guerre. Il entra en Savoie, s'empara de plusieurs forteresses, commit de grands ravages, fit prisonniers beaucoup de gentilshommes. Ce fut après quatre mois seulement que la médiation du duc de Bourgogne et des Bernois rétablit la paix. La question de l'hommage du marquisat de Saluce fut mise en suspens pour sept années. Ce traité fut conclu en septembre 1454.

La Guyenne avait été reconquise; le roi se trouvait revêtu de plus de pouvoir et d'honneur qu'il n'en avait jamais eu. Toutefois sa cour continuait à être sans cesse livrée aux désordres et aux cabales. On ne le contraignait plus par la

violence, comme aux temps de sa jeunesse, à changer ses conseillers. Ceux qui, après avoir gagné sa confiance, gouvernaient le royaume n'étaient plus mis à mort et assassinés, comme le sire de Giac, le Camus de Beaulieu ou la Tremoille; mais le connétable, le comte du Maine, le sire de Beuil, le sire de Brezé, le comte de Dammartin, le comte de Dunois s'étaient tour à tour succédé dans sa faveur, et celui qui la possédait disposait presque entièrement de sa volonté; car, si le roi aimait la justice, le bon ordre, l'honneur du royaume; s'il était plein de douceur, sans rancune et sans cruauté, il était pourtant sans beaucoup de fermeté dans ses desseins et ses amitiés.

On venait d'en voir un bien grand exemple. Pendant long-temps le roi avait accordé sa confiance à Jacques Cœur, son argentier, c'est-à-dire le trésorier de sa maison; et l'on a vu quels services il en avait reçus [1]. Les richesses de Jacques Cœur étaient si grandes qu'elles attirèrent l'envie; d'ailleurs il avait prêté de l'argent à presque tous les seigneurs de la cour du roi et aux serviteurs de son hôtel; en perdant le créancier, ils

[1] Mémoire de M. Bonamy : Académie des Inscriptions. — Recueil de Dupuis. — Amelgard.

trouvaient moyen d'acquitter leurs dettes. Le comte de Dammartin et le sire de Gouffier, chambellan du roi, se mirent à la tête de la cabale qui cherchait à le ruiner dans l'esprit du roi. Le premier prétexte dont on se servit fut une accusation portée contre lui pour avoir empoisonné madame Agnès Sorel. Déjà l'on avait voulu jeter un pareil soupçon sur le Dauphin. Jacques Cœur avait toujours été un des plus grands amis d'Agnès; elle l'avait choisi pour exécuteur testamentaire. D'ailleurs elle était morte par suites de couches, comme chacun savait; ainsi cette imputation avait peu d'apparence. Jacques Cœur n'en fut pas moins mis en prison à Taillebourg, où était alors le roi pendant la première conquête de la Guyenne. En 1451, sans information, sans jugement, ses biens furent confisqués. Le roi prit cent mille écus pour les frais de la guerre; puis il donna les seigneuries qu'il possédait au comte de Dammartin, au sire de Gouffier, et à d'autres personnes de la cour.

C'était sur la déposition formelle de Jeanne de Vendôme, dame de Montbason, qu'il avait été emprisonné. Son fils Jean Cœur, archevêque de Bourges, et ses autres enfans, intentèrent un procès à cette dame. Elle fut condamnée à faire

amende honorable à Jacques Cœur pour avoir témoigné contre la vérité.

Il ne fut pas pour cela mis hors de prison. On ne suivait pas contre lui les voies de justice; le roi avait chargé une commission de son conseil d'instruire son procès; elle était formée du comte de Dammartin, du sire de Gouffier, d'un Florentin nommé Othon Castellan, qui avait eu sa charge d'argentier, enfin de ses plus cruels ennemis. On chercha de nouveaux prétextes. Il fut d'abord accusé d'avoir conspiré contre le roi; mais il n'eut pas grand'peine à s'en justifier. Alors on trouva d'autres griefs. Il avait, disait-on, fait sortir du royaume beaucoup d'argent et de cuivre, envoyé en Égypte un esclave chrétien réclamé par les Sarrasins, contrefait le sceau privé du roi, ruiné le Languedoc par ses exactions, vendu des armes aux infidèles. Ce fut en vain que ses enfans et lui demandèrent aux commissaires la permission de faire entendre des témoins. On exigea qu'il se justifiât par preuves écrites, et cependant on reçut contre lui toutes sortes de témoignages, provenant de gens infâmes, accusés de meurtres et décriés pour leurs crimes. Il demanda des avocats et un conseil, et ne put les obtenir. Il supplia qu'au moins on lui permît

d'être assisté du principal de ses facteurs de commerce en qui il avait confiance. On ne le voulut pas, et on lui en donna deux qui, selon lui, se connaissaient mal en matières de finances. On interdit à ses fils, même à l'archevêque de Bourges, de venir en sa prison recevoir de lui les indications nécessaires pour se procurer les pièces justificatives. Les deux facteurs, dont l'assistance lui avait été accordée, n'avaient point licence de lui parler, ni de lui demander des explications sur les choses qu'il indiquait. Ils ne pouvaient recueillir aucuns témoignages; mais seulement chercher des pièces et des registres. L'évêque de Poitiers et le clergé le réclamèrent comme ayant été tonsuré, n'ayant jamais épousé qu'une seule femme, et n'ayant porté que des vêtemens conformes à l'état de clerc. Le cardinal d'Estouteville intercéda pour lui; rien ne toucha les commissaires, et le roi les laissa maîtres.

Cependant on faisait voir une telle partialité, on accordait au prisonnier des délais si insuffisans pour faire venir des pièces soit de Rome, soit de chez ses facteurs des pays d'outre-mer, qu'il persista à réclamer la juridiction ecclésiastique et refusa de répondre aux interrogatoires; alors on le menaça de la torture. Il fut même

lié et dépouillé; ainsi contraint, il essaya de se justifier.

Le fait le plus grave était le renvoi de l'esclave chrétien aux infidèles; cet esclave avait été furtivement enlevé à un marchand sarrasin d'Alexandrie par le patron d'une galère de Jacques Cœur. Le soudan d'Égypte en avait porté plainte, parce que c'était contrevenir aux traités passés avec lui. Le grand-maître de Rhodes avait écrit à Jacques Cœur, que maintenant ses galères et celles des marchands français ne pourraient plus naviguer en sûreté, que même leurs marchandises à Alexandrie couraient risque d'être confisquées. Sur cela les commerçans de Montpellier avaient tous été d'avis qu'il fallait que Jacques Cœur renvoyât l'esclave.

Quant aux armes vendues aux Sarrasins, il promettait de produire une permission du pape, mais on ne lui donna point le temps de la faire venir de ses comptoirs d'Italie. Il alléguait que le roi le lui avait formellement permis, et le roi déclara ne s'en point souvenir.

Aucune excuse ne fut écoutée, aucune protestation contre la forme d'une telle procédure ne fut reçue, et le 29 mai 1453 le chancelier, après en avoir rendu compte au roi, prononça par son

ordre un arrêt de condamnation; tous les chefs d'accusation furent établis comme constans, Jacques Cœur fut déclaré coupable de crime de lèse-majesté, et ayant encouru la peine de mort. Toutefois, en considération de ses services et par égard pour la requête du pape, Jacques Cœur était seulement déclaré inhabile à tous offices royaux, et condamné à faire amende honorable au roi en la personne de son procureur général; à racheter l'esclave ou tout autre esclave chrétien; à payer cent mille écus pour sommes indûment retenues par lui, et trois cent mille écus d'amende; à tenir prison jusqu'au paiement, puis à être banni à perpétuité du royaume. Cet arrêt était si éloigné de toute bonne justice, qu'il portait, quant à l'imputation d'empoisonnement de madame Agnès déjà reconnue calomnieuse par jugement, que le roi n'était pas en état d'en juger pour le présent.

Quelque prodigieuse que fût une telle amende, Jacques Cœur aurait pu la payer, si on l'avait laissé régler ses affaires. Il était si riche que le vulgaire le soupçonnait d'avoir trouvé le secret de faire de l'or, et il avait, disait-on, fait plus de commerce à lui tout seul que tous les marchands de la chrétienté ensemble. Mais on avait saisi ses

biens; il avait contracté de grandes dettes pour le service du roi; ses domaines et seigneuries furent vendus à la diligence du procureur général, c'est-à-dire adjugés pour la forme à ceux qui les avaient déjà sous leurs mains, le roi se réservant de disposer du prix. Madame de Villequiers en eut sa part.

Après deux années de prison, le malheureux Jacques Cœur, qui avait eu une telle fortune, à qui le roi et le royaume avaient de si grandes obligations, fut ainsi, sans ombre de justice régulière, amené à Poitiers sur un échafaud, et y fit amende honorable, la torche au poing, la tête nue, sans ceinture ni chaperon. Sa femme était morte de douleur pendant le procès.

Pour essayer de rassembler quelque débris de ses richesses, il se rendit à Beaucaire en Languedoc; on y avait, par ordre du roi, saisi ses marchandises et ses navires. Un de ses facteurs, nommé Jean de Village, s'était opposé à la saisie; il avait dit qu'outre une décharge du roi, il lui en fallait une aussi de Jacques Cœur lui-même. Alors on voulut procéder contre cet homme; il se sauva; ses biens furent saisis; sa femme et ses enfans emprisonnés.

Jacques Cœur, en arrivant à Beaucaire, n'eut

donc rien de mieux à faire que d'aller prendre asile dans le couvent des cordeliers. Il était loin de s'y croire en sûreté. Sachant que Jean de Village était caché à Marseille, il lui envoya un des moines du couvent, conjurant qu'on le tirât de là pour lui sauver la vie; « car sûrement, disait-il, « à l'insu du roi, on chercherait à me faire mou- « rir. » Son facteur lui devait tout; il avait épousé sa nièce, et l'aimait comme un père. D'ailleurs le bruit commun était que le roi ne pourrait s'empêcher de rendre justice à Jacques Cœur et de le rappeler dans sa faveur. Jean de Village s'entendit avec deux autres facteurs de son oncle qui habitaient Marseille. Ils louèrent le service de dix-huit ou vingt compagnons de guerre, comme on en trouvait facilement, puis les embarquèrent à Tarascon pour traverser le Rhône. L'un de ces compagnons connaissait une ouverture des murs de Beaucaire, qu'il ne fallait qu'agrandir un peu. L'heure et le signal étaient convenus; Jacques Cœur parvint à s'échapper ainsi, et se rendit aussitôt en Italie. Le pape lui fit bon accueil. Après qu'il eut passé plusieurs mois à s'efforcer de réparer ses affaires, il fut nommé commandant de quelques galères que le pape envoyait contre les infidèles. Ce fut là qu'il tarda peu à

trouver la mort en combattant contre eux dans l'île de Chio. Son corps fut transporté à Mitylène, où il fut enseveli dans une église chrétienne.

Ses dernières paroles furent une recommandation au roi en faveur de ses enfans. Déjà le roi, en 1456, avait arrêté toute poursuite contre Jean de Village. En 1457, Guillaume de Gouffier et Othon Castellan, les principaux ennemis de Jacques Cœur, furent mis en justice et condamnés pour des crimes avérés. Tout s'était adouci; le roi, à la requête de l'archevêque de Bourges, qui était un prélat respectable, ordonna que tout ce qui restait des biens de Jacques Cœur fût rendu à ses enfans à titre seulement de pure libéralité. Plus tard, après la mort du roi, ils demandèrent la révision du procès; mais le Parlement se trouva dans l'impossibilité de procéder dans une affaire dont le roi avait connu souverainement; il lui sembla que ce serait manquer de respect à sa mémoire. Il y eut encore long-temps des contestations juridiques entre la famille de Jacques Cœur et ceux qui avaient plus ou moins indûment acquis ses biens; ce fut seulement beaucoup d'années après que des transactions mirent fin aux dernières suites de cette triste affaire.

Ce qui rendait surtout le roi facile à se laisser

gouverner et à prêter sa puissance aux volontés de ses conseillers, c'était le goût qu'il avait pour les femmes. Durant ses malheurs et quand il n'était que le roi de Bourges, on louait beaucoup sa piété; il disait chaque jour ses heures et se montrait fort exact à toutes les dévotions; mais plus il se trouva en prospérité, plus il se donna de bon temps, sans toutefois cesser de craindre et d'honorer Dieu [1]. Dès lors il commença à dédaigner entièrement sa femme, cette bonne et digne princesse. En vain elle essaya de regagner l'amour du roi. Sa douceur, sa tendresse, son chagrin, les prières qu'elle adressa à Dieu, les talismans qu'elle fit venir d'Italie, rien ne put ramener à elle son mari, toujours occupé à de nouvelles amours. Après la mort de madame Agnès Sorel, qu'il avait aimée publiquement pendant plusieurs années, madame de Villequiers, toute belle qu'elle était, afin de mieux conserver les bonnes grâces du roi et le pouvoir qu'elle avait sur lui, prenait toujours soin d'avoir autour d'elle quatre ou cinq jeunes demoiselles des plus jolies qu'on pouvait trouver. Elles étaient le plus souvent issues d'assez petite famille; mais comme

[1] Duclercq. — Meyer. — Amelgard. — Procès du duc d'Alençon.

c'était un moyen de s'avancer et de faire fortune, il y avait des gens de noblesse qui cherchaient aussi à en profiter.

Il arriva entre autres que la dame de Genlis, ayant amené à la cour Blanche de Rebreuves, qui était la plus belle jeune fille qu'on pût voir, madame de Villequiers voulut aussitôt la garder avec elle. La dame de Genlis répondit qu'elle n'en pouvait disposer sans ses parens, et la ramena à Arras chez son père. Ce gentilhomme, tout riche qu'il était, après s'être consulté avec sa famille, résolut d'envoyer sa fille à madame de Villequiers. La jeune fille pleurait beaucoup en quittant l'hôtel de son père, et disait qu'elle aimerait mieux toute sa vie ne manger que du pain et ne boire que de l'eau. Toutefois elle alla à la cour; on envoya avec elle son frère Antoine de Rebreuves, pour qu'il recueillît le profit de cette aventure. Il fut fait écuyer de madame de Villequiers, et le bruit courut que sa jeune sœur ne tarda guère à être très-agréable au roi.

Afin de se livrer plus à son aise à tous ses penchans, le roi, au lieu d'habiter sa bonne ville de Paris, ou quelque autre grande cité, se tenait d'ordinaire dans ses châteaux de Berri ou de la Touraine; à Meung-sur-Yèvres, près de Bourges;

aux Montils, près de Tours; à Razilli, près de Chinon. Lorsque ses affaires ou la guerre l'attiraient dans d'autres provinces, il faisait peu de séjour dans les villes, mais cherchait quelque château où il pût se loger avec ses serviteurs et les femmes de sa cour. Là il se trouvait à l'abri des discours qu'auraient tenus les bourgeois de Paris, s'il eût vécu parmi eux. Les plaintes et les murmures des peuples, quand ils avaient des sujets de mécontentement, n'arrivaient pas jusqu'à lui; non qu'il ne voulût de bon cœur que tout le monde fût content dans le royaume, mais il eût été importuné et troublé d'entendre parler de maux qu'il ne pouvait pas toujours guérir. Ainsi il passait une vie facile, telle qu'un seigneur noble, courtois et bienveillant aurait pu la mener dans son château; fuyant les soucis de la royauté, encore qu'il n'en oubliât pas les devoirs.

Malgré ses désordres, le roi était partout obéi et aimé. Il avait chassé les Anglais du royaume. Il y avait établi une police qu'on n'avait jamais connue auparavant. Les hommes d'armes de ses compagnies placés en garnison dans toutes les villes, les francs archers qui retournaient chez eux quand la guerre était finie, maintenaient un grand ordre. Grâce à eux, la justice se faisait mieux que

jamais. A la vérité le peuple payait de fortes tailles que n'avaient point consenties les États; et plusieurs hommes sages déploraient la perte des anciennes libertés du royaume[1]. On avait vu s'accroître les aides sur le vin vendu en détail, et la gabelle du sel. Parfois les capitaines des compagnies s'entendaient avec les gens de finance, ne tenaient pas au complet le nombre de leurs hommes d'armes et profitaient de l'argent de la solde; parfois aussi la discipline n'était pas aussi exacte que l'avaient promis les ordonnances. Lorsque les bonnes villes ou les habitans des provinces envoyaient des députés au roi pour porter plainte de ces abus, ils avaient peine à parvenir jusqu'à lui, et souvent on ne leur répondait que de vaines paroles. Néanmoins tout se rétablissait et prospérait dans le royaume; chacun était satisfait en comparant le repos du temps présent aux horribles calamités du temps passé. Le laboureur était assuré qu'on ne lui prendrait pas sa récolte. Le commerce était en grand honneur, et il s'y faisait de merveilleux profits. On pouvait voyager partout, aller d'une ville à l'autre, courir les campagnes sans le moindre risque. On eût tra-

[1] Amelgard.

versé le royaume avec la main pleine d'or sans être inquiété. Les larrons et les brigands n'osaient plus se montrer [1].

Les pays du duc de Bourgogne, qui autrefois étaient en meilleur ordre que les provinces du roi, maintenant regardaient d'un œil d'envie le bon gouvernement du royaume, et surtout les belles ordonnances sur les gens d'armes, qui avaient mis le pauvre peuple à l'abri de tant de maux. Chez les Bourguignons on ne trouvait pas si bonne justice [2]. Les petits n'y étaient pas si bien protégés contre les grands. Sans cesse on y voyait des violences et des voies de fait, surtout dans l'Artois et la Picardie; car, dans la Flandre, les bonnes villes et les communes savaient mieux maintenir la paix publique. En outre la volonté du Duc était si absolue, que dans ses États les sujets n'étaient assurés d'aucun droit. Ainsi quand il advenait que quelque marchand, un riche laboureur, un bourgeois avaient une fille à marier, il leur fallait bon gré mal gré la donner soit à un archer, soit à quelque serviteur de la maison du Duc, de son fils ou des grands seigneurs. Si le

[1] Duclercq. — Vigiles. — Éloge de Charles VII.

[2] Duclercq.

père essayait de racheter son enfant, ce n'était pas sans donner beaucoup d'argent à l'homme qui prétendait l'épouser, aux gens qui gouvernaient le seigneur dont cet homme était protégé, souvent au seigneur lui-même. Lorsqu'un chef de famille avait un peu de bien, il mariait donc ses filles très-jeunes, et parfois les veuves se hâtaient tellement de se remarier, que, sans cette excuse, cela eût été contre la décence.

Rien de pareil ne se passait en France, chacun y vivait en repos sous la protection du roi et de sa justice, et le peuple s'inquiétait peu des changemens qui se passaient à la cour. Depuis près de dix années, que le roi donnât sa faveur à l'un ou à l'autre, les choses allaient à peu près de même sorte pour le bien du pays. Il y avait toujours dans ses conseils bon nombre d'hommes sages qui étaient écoutés, comme le chancelier, le sire Guillaume Cousinot, les frères Bureau, et quelques autres de pareille condition. De la sorte les princes et les seigneurs mécontens, qui ne se trouvaient pas assez de pouvoir ou de crédit, ne pouvaient causer aucun trouble, ni engager beaucoup de partisans. Le roi était plus aimé qu'aucun d'entre eux, et il donnait à ses sujets plus que d'autres ne leur pouvaient promettre. C'est

ce que le Dauphin éprouvait dans son apanage. Comme on avait diminué ses revenus, retranché ses pensions, pris ses domaines; comme son esprit méfiant le portait à tenir des gens en armes et à munir ses forteresses, il se voyait contraint à augmenter les taxes dans le Dauphiné, et chacun, loin de favoriser ses projets de désobéissance, avait recours à la puissance du roi pour être soulagé de son joug.

Enfin le roi résolut d'user de toute sa puissance envers son fils; partant de la Touraine où il faisait son séjour ordinaire, il s'avança jusqu'en Bourbonnais. Le Dauphin, informé des desseins de son père, lui envoya aussitôt Guillaume de Courcillon, son fauconnier, avec une lettre de créance par laquelle il priait humblement le roi d'entendre les propositions que l'ambassadeur était chargé de faire, et qui étaient jointes à la lettre.

Le roi était alors au château du Chatelar, près Ébreuille; il reçut Guillaume de Courcillon, prit de sa main la lettre de créance, ne lui dit pas un mot, pas même pour demander des nouvelles de son fils, et donna la lettre sans l'ouvrir au chancelier. Quatre jours après, Courcillon fut mandé, et le chancelier lui dit en présence du roi : « Mes-

« sire Guillaume, le roi a vu la lettre de créance « de monseigneur; il en a été content, et y a « trouvé de belles paroles qui lui ont bien plu. « Quant aux articles proposés, le roi n'y entend « rien. Au surplus, la chose a trop duré; le roi « veut en voir la fin, et il a délibéré de ne la plus « souffrir. Prenez congé du roi, vous êtes expé- « dié. » Courcillon s'agenouilla devant le roi: « Sire, dit-il, n'avez-vous rien à mander à mon- « seigneur? — Non, » répondit le roi, et il se retira.

« Messeigneurs, dit alors Courcillon au chan- « celier et aux gens du conseil, je ne suis pas « clerc, et suis de gros entendement; baillez- « moi, s'il vous plaît, cette réponse par écrit. — « Ce n'est pas la coutume, » fut toute la parole qu'il put avoir du chancelier.

Deux autres ambassades furent successivement envoyées par le Dauphin. Il protestait toujours de son respect pour le roi, de son désir de lui obéir, puis il déclarait ne pouvoir consentir à éloigner de sa personne les serviteurs auxquels le roi imputait la mauvaise conduite de son fils. Le Dauphin ajoutait qu'il s'engageait à ne jamais passer le Rhône, tandis que c'était surtout son absence que le roi blâmait. En même temps le Dauphin

envoyait aux princes et grands seigneurs du royaume des lettres où il se plaignait du mauvais et étrange accueil qu'avaient reçu ses soumissions respectueuses, taisant ce qu'il y avait de blâmable dans ses demandes et ce qu'il y avait de bienveillant dans les réponses du roi.

Après que le roi eut fait donner une réponse écrite et détaillée à la troisième ambassade du Dauphin, qui se composait de Guillaume de Courcillon, de Gabriel de Bernès, et d'un fort habile homme nommé Simon le Couvreur, prieur des Célestins d'Avignon, il prit lui-même la parole, et dit :

« J'ai entendu ce qu'hier vous m'avez dit de la « part de mon fils le Dauphin, et je ne puis trop « m'émerveiller de ce qu'il a pris la réponse que « je vous ai faite l'autre fois si étrangement qu'il « en a été déplaisant et courroucé ; car il avait « semblé aux seigneurs de mon sang et aux gens « de mon conseil que cette réponse était si douce, « si gracieuse et si raisonnable, qu'il devait s'en « contenter et s'en réjouir.

« D'après ce que vous avez dit, il me semble « que c'est toujours le vieux train, et que mon « fils veut que j'approuve son absence et l'éloi- « gnement où il se tient de moi. Or, ce serait

« nourrir l'erreur qui a été long-temps dans le « royaume, où l'on disait que je ne voulais pas « qu'il vînt vers moi; ce qui, comme chacun « pourrait le savoir, ne tint jamais à moi. Certes, « j'aurais été au contraire bien joyeux qu'il s'em- « ployât à recouvrer le royaume, à chasser les « ennemis, et à avoir sa part dans l'honneur et « les biens que d'autres ont gagnés. J'ai désiré sa « venue, non pas tant pour moi que pour lui. « Bien que ce fût une grande joie pour moi de le « voir et de lui parler, je le souhaite principale- « ment pour le bien et l'honneur qui lui en re- « viendraient. S'il était ici, je lui dirais des choses « que je ne peux ni lui écrire ni lui mander « par d'autres, et il en serait, je crois, joyeux et « content; si bien qu'il n'aurait plus la pensée de « s'en retourner. Si toutefois il le voulait, il pour- « rait le faire en toute sûreté, comme je vous l'ai « déjà dit. Mais s'il veut continuer à éviter ma « présence, ainsi qu'il a fait jusqu'à présent, « j'aime mieux que ce soit de lui-même, par son « vouloir et de l'avis de ses conseillers, que de « mon consentement. En outre, je m'ébahis d'où « lui viennent les craintes dont vous m'avez parlé. « Il me semble qu'il est absent de moi depuis assez « long-temps pour y avoir pensé et avoir avisé à la

« cause de tout ceci. C'est une chose merveilleuse,
« qu'il refuse de venir à celui dont il doit attendre
« des biens et des honneurs. Pourquoi fuit-il? pour-
« quoi refuse-t-il de voir mes bons et loyaux su-
« jets, ceux qui se sont si honorablement et vail-
« lamment employés aux grandes affaires de ce
« royaume, et à résister aux entreprises de nos
« anciens ennemis, ceux qui ont rendu de si grands
« services avec une loyauté si éprouvée? Dans les
« termes où il s'est mis avec eux, il ne peut avoir
« leur amour, et il l'aurait, s'il était avec moi et
« qu'il leur parlât comme il convient, ainsi que
« je fais. Mes ennemis se fient bien à ma parole.
« Lors même que je les ai eus à ma volonté, et
« qu'ils étaient abandonnés des gens de leur
« propre parti, chacun sait si je leur ai fait
« cruauté. Et maintenant voici mon fils qui ne
« se fie pas à ma parole pour venir à moi. Il me
« semble que c'est me faire petit honneur; car il
« n'y a si grands seigneurs en Angleterre, tout
« mes ennemis qu'ils sont, qui ne s'y fiassent vo-
« lontiers. Ne serait-ce pas un grand déplaisir
« pour moi que, sous ma sûreté, il lui fût fait la
« moindre chose préjudiciable? Si j'avais ce vou-
« loir, pensez-vous que je sois si impuissant et mon
« royaume si dépourvu que je ne pusse aller sai-

« sir mon fils où il est? Ai-je besoin de prendre « des sûretés de lui, ainsi qu'il me les fait offrir? « Je n'en ai pas eu besoin jusqu'ici, et, Dieu merci, « je ne vois pas qu'elles me soient nécessaires. « Quant à la provision que vous avez requise « pour lui, je vous l'ai déjà dit : lorsqu'il viendra « vers moi faire son devoir, et même ce qui est « moins que son devoir, quand il s'emploiera « comme il doit au bien de la chose publique, je « lui donnerai telle provision qu'il sera con-« tent. Autrement, ce serait nourrir l'éloignement « qu'il a depuis si long-temps pour moi. C'est à « ceux qui le conseillent et le tiennent en ce « train, et non pas à moi, de lui donner provi-« sion. »

Toutes les paroles du roi furent vaines. Le pape et le roi d'Aragon s'employèrent comme médiateurs entre le père et le fils. Rien ne pouvait guérir la méfiance du Dauphin. Il croyait que si le roi était une fois maître de lui, sa vie ne serait pas en sûreté. C'était aussi l'opinion de beaucoup de gens du vulgaire. Ils disaient que le roi soupçonnait son fils d'avoir fait empoisonner la belle Agnès, et voulait en tirer vengeance[1]. D'ailleurs

[1] Continuateur de Monstrelet. — Paradin.

les assassinats du duc d'Orléans et du duc de Bourgogne étaient demeurés si fameux, qu'ils revenaient souvent à la pensée des princes, et surtout du Dauphin[1]. Il avait encore eu sous les yeux la récente et cruelle mort de messire Gilles de Bretagne[2]. Le duc Pierre son frère l'avait accusé d'intelligences criminelles avec les Anglais, et, du consentement du roi, malgré les efforts de leur oncle le connétable de Richemont, l'avait fait mettre en prison. Il y passa trois ans; puis ses gardiens, par l'ordre des conseillers du duc de Bretagne, voulurent le faire mourir de faim et de maladie. Ils l'enfermèrent dans une prison basse et humide au château de la Hardouinaye, et le laissaient souvent sans nourriture. Le pauvre prince, quand, à travers la grille de son cachot, il voyait passer quelqu'un de l'autre côté du fossé, s'écriait : « Je meurs de faim, donnez-moi du pain « pour l'amour de Dieu. » Mais personne n'osait le secourir. Un jour, une pauvre femme fut émue de pitié par ses cris de douleur. Elle se laissa glisser dans le fossé, et posa devant les barreaux de la fenêtre son pain bis pour nourrir le frère

[1] Comines.

[2] Argentré.

du duc son seigneur. Elle continua ainsi pendant quelques semaines sans être aperçue. Voyant que le prince tardait trop à mourir, ses geôliers l'étranglèrent; c'était en 1449. Deux ans auparavant, le duc de Glocester, oncle du roi d'Angleterre, avait été de même mis à mort dans sa prison.

Le Dauphin était donc résolu à tout plutôt qu'à se remettre aux mains de son père[1]. Sentant le péril de sa situation, il cherchait toute espèce de moyens d'en sortir. Outre les préparatifs qu'il faisait pour se défendre, il implorait instamment les secours du ciel, car c'était son habitude de mettre ses espérances et ses desseins sous la recommandation de quelques dévotions particulières. Il alla au mois de mars en pèlerinage à la Sainte-Baume, et durant toute cette année ce ne fut que vœux et offrandes à Notre-Dame de Cléry, au mont Saint-Michel, à Saint-Claude, à Saint-Jacques de Compostelle. Mais rien ne changeait, et le roi avait fini par répondre que puisque son fils ne se soumettait pas, il allait procéder contre ceux qui lui donnaient de mauvais conseils. Une lettre du comte de Dammartin hâta sa résolution.

[1] Duclos. — Préface de Comines.

« Mon souverain seigneur, disait-il, voici des nouvelles : monseigneur est à Valence ; il a mandé tous les nobles de son pays jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et tous ceux qui sont en état de porter les armes. Il a fait crier que tout homme eût à retirer ses biens dans les places fortes ; tout le pays s'effraie, mais quelque chose qu'il fasse, les nobles et tous ceux du Dauphiné n'ont confiance qu'en vous, et disent qu'ils sont perdus si vous n'y mettez bon ordre. Dès qu'ils vous sauront en marche, ils parleront plus haut, et quand vous serez assez avant, ils se rendront à leur devoir auprès de vous. Monsieur de Savoie avait aussi donné son mandement en Bresse ; mais il n'est venu que sept ou huit vingts hommes d'armes, et voyant ce petit nombre, il les a contremandés. Monsieur de Savoie dissimule, et l'on peut apercevoir de la méfiance entre lui et monseigneur. Les villes de Bresse disent que vous êtes un prince qui aime la justice, et que si vous venez, elles se remettront à vous. Il me semble qu'il faudrait laisser les choses dans les termes où elles sont, donner de bonnes paroles à monseigneur, parler de votre arrivée, et en faire plus de bruit que jamais. Cela pourrait les faire rendre, car c'est ce qu'ils craignent le plus. En attendant, vous aurez

des nouvelles de vos ambassadeurs de Savoie, et d'autres informations; ainsi vous aurez avis de quelle manière vous devez mener cette affaire. Vous ne ferez pas une petite œuvre en la conduisant à bien, ce qui me semble aisé, car je ne leur vois nul appui. »

D'après ces nouvelles, le comte de Dammartin reçut ordre du roi d'entrer en Dauphiné. Le prince vit qu'il n'avait pas espérance de résister, et ne songea qu'à ne pas être pris. Il feignit une partie de chasse. Trompant toutes les mesures du comte de Dammartin, et ses serviteurs eux-mêmes, dont il se méfiait avec raison, car presque tous étaient effrayés ou gagnés, il se hâta de sortir du Dauphiné et de France. Suivi d'un très-petit nombre de ses gens, il parvint à Saint-Claude, dans le comté de Bourgogne; de là il écrivit au roi.

« Mon très-redouté seigneur, je me recommande à votre bonne grâce aussi humblement que je puis. Qu'il vous plaise savoir que, comme mon oncle de Bourgogne a intention d'aller bientôt sur le Turc pour la défense de la foi catholique, et que ma volonté serait d'y aller, moyennant votre bon plaisir, attendu que notre saint-père le pape m'en a requis, et que je suis gonfalonier de l'Église, dont j'ai fait le serment par

votre commandement, j'envoie par devers mon oncle pour savoir son intention sur ce voyage, afin que je puisse, s'il est besoin, m'employer à la défense de la foi catholique, et aussi pour qu'il puisse s'employer à trouver moyen de me remettre en votre bonne grâce, qui est la chose que je désire le plus au monde. Sur ce, mon redouté seigneur, je prie Dieu qu'il vous donne une vie bonne et longue. Le dernier jour d'août 1456. »

Il écrivit en même temps à tous les évêques de France pour leur faire part de son dessein, en les priant de faire faire pour lui des prières dans leurs églises, et leur annonçant qu'il rendait les princes du sang juges de ce qui le concernait.

Il alla ensuite, en toute confiance, prendre asile au château de Vers, chez le prince d'Orange. Il avait eu de violens démêlés avec ce seigneur, qui, lors de la guerre de Suisse, était tombé les armes à la main sur les compagnies françaises quand elles traversaient la comté. Le Dauphin fut néanmoins reçu avec respect par le prince d'Orange; puis il envoya chercher le maréchal de Bourgogne, que pour la même cause il avait eu en grande haine, lui demanda de le conduire en Flandre, et se mit en route avec lui. Évitant

avec soin les pays de France, et traversant la Lorraine et le Luxembourg, il arriva à Bruxelles avec une suite d'environ dix chevaux. Le Duc et son fils étaient en Hollande. La Duchesse et madame de Charolais étaient seules pour le recevoir [1].

Dès que la Duchesse sut, à huit heures du soir, que le Dauphin entrait dans la ville, elle descendit avec sa belle-fille et toutes ses dames jusqu'à la porte de la cour pour l'attendre. Il descendit de cheval. La Duchesse et madame de Charolais s'agenouillèrent; il se hâta de les relever et les embrassa; puis il embrassa aussi toutes les dames, et offrit le bras à madame de Bourgogne. Il voulait lui donner la droite. « Ah, monsieur, dit-« elle, vous voulez qu'on se moque de moi, en « me contraignant à faire ce qui ne m'appartient « pas. — C'est à moi à vous faire honneur, di-« sait le Dauphin, car je suis le plus pauvre du « royaume de France, et je ne sais où chercher un « refuge, sinon chez mon oncle Philippe et chez « vous. » Après beaucoup de façons et malgré tout ce qu'elle put dire, il lui prit le bras et la mit

[1] Les honneurs de la cour de Bourgogne, par Éléonore de Poitiers. — Amelgard.

à sa droite. Elle le conduisit à sa chambre, qui était la chambre du Duc, et en le quittant elle s'agenouilla de nouveau. En un mot, il n'y eut sorte de respect qu'elle ne rendît au Dauphin. Dès qu'il était présent, elle le traitait en tout comme son seigneur, et ne se laissait plus rendre à elle-même aucun honneur de souveraine ; elle ne faisait plus porter la queue de sa robe, mais la soutenait elle-même ; aux repas, on n'essayait plus les mets avant de la servir.

Le Duc avait en effet pris soin d'ordonner que le fils du roi fût ainsi reçu. Ce fut surtout dans cette circonstance qu'il montra bien sa sagesse et son habileté à faire ce qui convenait envers toutes personnes, en toutes circonstances. Le roi l'avait, ainsi que les autres princes, instruit du point où en étaient les négociations avec le Dauphin ; car il n'avait pas voulu laisser s'établir dans les esprits les fausses informations que son fils s'efforçait de répandre. Le Duc l'avait remercié respectueusement de sa confiance, lui avait témoigné tout le désir qu'il avait de voir cette affaire s'apaiser, et rendu compte d'un message qu'il avait reçu du Dauphin. En effet ce prince, plusieurs mois avant sa fuite, lui avait envoyé en présent des arbalètes par Odet Daidie, un de ses servi-

teurs; le Duc espérait, avait-il écrit au roi, d'après ce que lui avait dit cet envoyé, que le Dauphin était en bonne disposition de se réconcilier.

Dès que le Duc eut appris l'arrivée du Dauphin en Bourgogne, il se hâta d'en écrire au roi. « De cette chose, disait-il, je ne me donnais aucune garde, et j'en ai été bien émerveillé; puisqu'il en est ainsi, vous saurez, mon très-redouté seigneur, que pour l'honneur de vous, de lui et de votre noble maison, la raison veut et enseigne que je lui fasse tout honneur, révérence et plaisir. J'entendrai volontiers, comme il appartient et comme je le dois, ce qu'il lui plaira de me dire et de me déclarer, et après je vous le signifierai. Dieu sait que je désirerais de tout mon cœur qu'il fût en votre bonne grâce et s'acquittât envers vous comme un bon fils doit envers son seigneur et père. »

Le Duc ne se rendit à Bruxelles que le 15 octobre. Madame de Bourgogne et madame de Charolais, à son arrivée, descendirent, selon l'usage, jusque dans la cour pour l'attendre et le recevoir; et le Dauphin, quoi qu'on pût lui dire, y voulut être aussi. Le Duc, informé de cette courtoisie du prince, ne voulut pas entrer à cheval dans la cour; il descendit à la porte, et dès qu'il

aperçut monsieur le Dauphin, mit un genou en terre. Le prince voulait aller à lui; madame de Bourgogne le retint, et il ne put arriver au Duc qu'après le deuxième salut. Il lui en fit aussi un très-profond, le prit sous le bras, et ils entrèrent ainsi dans le palais.

Le lendemain, le Dauphin fit longuement au Duc toutes ses plaintes sur la conduite qu'on avait tenue envers lui, sur les conseillers du roi, sur ce qu'on le laissait sans finances et sans ressources. Il semblait qu'il voulût qu'on lui fournît hommes et argent pour faire la guerre à son père [1]. « Monseigneur, lui dit le Duc après l'avoir « bien écouté, soyez le très-bien venu dans mes « pays. Je suis joyeux de vous y voir. En tant « qu'il s'agirait de vous procurer gens et finances, « sachez que je vous servirais de corps et de biens « contre tous les princes de la terre, sauf contre « monseigneur le roi votre père, contre lequel « je ne voudrais pour rien entreprendre une « chose qui fût à son déplaisir. Je ne vous aiderai « pas non plus à mettre hors de son hôtel les gens « de son conseil. Je le tiens si puissant, si sage, « si prudent, qu'il saura bien réformer ceux

[1] Couci.

« qui le méritent, sans qu'il soit besoin que « personne s'en mêle; sur cela je m'en rapporte « à lui. »

Du reste, il lui offrit son corps, ses biens, ses États, promit de lui fournir des revenus et de pourvoir sa maison de façon à ce qu'il en fût content. Il parvint ainsi à adoucir quelque peu le Dauphin, et à obtenir qu'il donnât une marque de soumission au roi, s'offrant à être médiateur. En effet, il fit partir bientôt après une solennelle ambassade, composée de Jean de Croy, sire de Chimay, Simon de Lalaing, maître Jean de Clugny, maître des requêtes, et Toison-d'Or. Ils portaient une lettre du Dauphin. Elle témoignait encore tout son courroux et son obstination. Il se louait du bon accueil que lui avait fait et lui faisait chaque jour son oncle de Bourgogne. En même temps il se plaignait que le roi eût envoyé le maréchal de Loheac et le sire de Beuil, amiral de France, à Lyon pour veiller au bon ordre dans la province de Dauphiné et prévenir les entreprises qu'on y pourrait former. « Comme si, di-« sait le prince, on pouvait penser que de mon « pays il vous vînt aucun ennemi ni aucun dom-« mage, ou que je voulusse faire chose qui ne fût « pas bien faite. » Cependant il finissait par dire

au roi qu'il le suppliait de le tenir en sa bonne grâce et de lui donner ses commandemens, pour les accomplir selon son pouvoir.

Pour le duc de Bourgogne, il avait chargé ses ambassadeurs de l'excuser auprès du roi en telle sorte qu'aucun reproche ne pût lui être fait pour sa conduite en cette affaire. Ils devaient dire d'abord que le maréchal de Bourgogne n'avait pu se dispenser de céder aux instances du Dauphin, le voyant dans une situation si pitoyable; que le roi avait été soigneusement informé de tout, et que le Duc n'avait voulu rien faire à son insu; que si le Dauphin avait reçu un accueil honorable et respectueux, certes le roi ne devait pas en être mécontent, car le prince était fils aîné de France; ainsi le Duc, tant par amour du roi que par respect pour la noble maison de France dont il était lui-même issu et à laquelle il était redevable de tous ses biens, lui devait honneur et révérence. D'ailleurs le Dauphin arrivait de lointain pays, petitement accompagné, désolé, plein de frayeur; il venait de traverser à grandes journées des contrées difficiles et dangereuses; il semblait tout ébahi de sa triste position, livré aux regrets et à la douleur, dénué de tout et comme perdu. Si dans un tel état et une telle disposition, tandis

qu'il faisait de si grandes lamentations, le Duc ne l'eût pas bien reçu, c'est alors que le roi aurait eu sujet d'être mécontent. Si le Duc eût refusé l'entrée de ses seigneuries et de sa maison, c'eût été assurément une tache à son honneur; et s'il fût advenu quelque inconvénient de cette rudesse, c'est au Duc qu'on l'eût imputé. Dieu sait ce que toute la France en aurait pu dire; et non seulement les princes et le peuple français, mais les princes et nations de toute la chrétienté.

De plus, les ambassadeurs devaient faire remarquer que le Duc pouvait, à ce moyen, s'employer à réduire et à attirer le Dauphin aux volontés du roi; il le ferait si tel était le bon plaisir du roi, car il était tenu de chercher l'honneur, le bien, l'union et la prospérité de la maison de France. A la vérité, en devisant avec le prince, il l'avait jusqu'ici trouvé dans une merveilleuse amertume de cœur, et le Duc avouait que ce n'était pas ainsi qu'il aurait dû être.

Néanmoins il conseillait au roi, quelque douceur qu'il eût mise jusqu'ici envers son fils, de le traiter encore avec indulgence, d'avoir égard à ses requêtes, d'élargir encore son amour et sa miséricorde paternelle. « Ce sera, disait-il, grand bien et aumône d'en agir ainsi. »

Puis le Duc parlait de son saint voyage en Turquie, se montrait encore disposé à le faire, si c'était le plaisir du roi, et à se mettre sous le commandement du Dauphin. Enfin il entrait dans les excuses que le Dauphin avait offertes au sujet des ordres du roi touchant la province de Dauphiné.

Les ambassadeurs de Bourgogne trouvèrent le roi à Saint-Symphorien d'Ozun, sur les marches du Dauphiné. Ils s'acquittèrent de leur charge, et parlèrent suivant les instructions qu'ils avaient reçues. Le roi leur fit répondre de point en point à peu près en ces termes :

Quant à l'accueil qu'a reçu le Dauphin en Bourgogne, le roi sait bien qu'on doit rendre honneur et faire bon accueil à son fils aîné, mais seulement lorsqu'il se comporte envers son père comme y est tenu un fils bon et obéissant. Autrement il n'a pas droit à de tels honneurs qui ne lui viennent que du roi.

Le roi est fort surpris de l'épouvante qu'a fait paraître le Dauphin, et ne saurait en connaître la cause ; car il s'est toujours montré enclin à le recevoir dans sa bonne grâce, à le traiter comme un bon père doit traiter un bon fils, et à oublier tout le passé. C'est ce que le roi a dit et répété

aux ambassadeurs du Dauphin, au cardinal d'Avignon envoyé par le pape, en présence des princes de son sang et des seigneurs de son conseil. Quand il saura d'où peuvent venir de si grandes craintes, il espère les dissiper par ses paroles.

Mais pour les requêtes du Dauphin, qui sont de ne point venir et de garder ses serviteurs, le roi n'a été conseillé par personne de les lui accorder. L'avis du duc de Bourgogne lui-même a été de pourvoir le Dauphin de conseillers sages et notables, qui aient égard à son honneur et le ramènent au service du roi et du royaume. Si le roi consentait à l'absence du Dauphin, il ferait croire qu'elle a été jusqu'ici de sa volonté, ce qui n'est pas; puisque, ayant pris congé pour quatre mois, il a été éloigné dix ans et n'a pu se trouver aux victorieuses besognes qui se sont faites pour le recouvrement du royaume; ce qui a causé grand déplaisir au roi, car la gloire du père s'accroît des œuvres glorieuses du fils.

Touchant la volonté que le Dauphin dit avoir d'aller au saint voyage de Turquie, le roi a été bien surpris d'apprendre cette soudaine imagination, dont son fils n'avait rien dit auparavant. Il lui semble que c'est une nouvelle couleur pour

demeurer toujours éloigné; il aurait dû préalablement se soumettre au roi, et savoir sur cela quel était son bon plaisir. Ne sait-il pas que les Anglais, ces anciens ennemis du royaume, s'efforcent chaque jour de l'envahir, cherchant par subtilité des moyens d'y avoir entrée? Ils auraient même pu y réussir, n'était que les nouveaux complots de sire de Lesparre ont été découverts, et qu'il a encouru juste châtiment après avoir abusé de la merci à lui accordée. Quelles qu'aient été les instances du pape, lesdits Anglais n'entendent à aucune paix, mais veulent continuer la guerre. Ainsi le roi voit bien que le Dauphin n'a pas grandement songé à l'état et à la sûreté du royaume; ce serait en effet le mettre en péril trop évident que de le vider de noblesse et de chevalerie. Ce n'est pas que le roi, s'il avait la paix ou une longue trève, s'il voyait son royaume en sûreté, ne s'employât bien volontiers au secours de la chrétienté, et il l'a ainsi répondu au pape.

Enfin, le roi a dû mettre bon ordre aux affaires du Dauphiné, abandonné par son fils, et la résolution qu'il a prise a donné consolation et joie aux habitans; ils enverront des députés à leur seigneur pour l'exhorter à se soumettre à son

père, et il faut espérer que ces remontrances et les bons conseils du duc de Bourgogne le ramèneront à son devoir.

Le Dauphin, qui pensait bien que son absence serait longue, avait accepté les offres du Duc; il s'était établi au château de Genappe, à quatre lieues de Bruxelles. On lui avait monté une maison conforme à son rang, et il recevait une pension de deux mille cinq cents livres par mois. Là, il passait son temps, soit à chasser, soit à lire, sans montrer aucune volonté de céder. Cependant, au retour des ambassadeurs il écrivit, selon les conseils du Duc, une lettre plus soumise et plus respectueuse à son père, et lui fit de nouvelles propositions. Il offrait de pardonner aux conseillers du roi dont il avait à se plaindre, et de les traiter dorénavant avec toute bienveillance, de demander pardon au roi dans les termes les plus humbles par une lettre qu'il signerait, de faire demander ce pardon par la Dauphine en personne, ou de le requérir lui-même de vive voix, à genoux et aussi respectueusement qu'on voudrait en présence de la personne que le roi voudrait lui envoyer. Mais quant à revenir près du roi et à congédier ses serviteurs, c'étaient deux points dont il n'était pas question. Les ambassa-

deurs de Bourgogne retournèrent auprès du roi lui porter ces offres du Dauphin.

Le courroux du roi de France ne changea rien à la conduite du Duc envers le Dauphin; il continua à lui montrer les mêmes égards. Lorsqu'au mois de février 1457, la comtesse de Charolais accoucha de son premier enfant, le comte s'en alla respectueusement à Genappe supplier le Dauphin d'être son compère et le parrain de sa fille. Le baptême se célébra avec pompe. Les marraines furent la duchesse Isabelle et madame de Ravenstein, femme d'Adolphe de Clèves. L'enfant fut nommé Marie par le Dauphin, en souvenir de la reine sa mère.

Cependant ce prince vivait à Genappe tranquillement, et suivait les conseils du duc Philippe, sinon pour se réconcilier avec son père, du moins pour ne lui point faire de nouvelles offenses. Ses principaux conseillers étaient Jean, fils naturel du sire de Guilhem et d'Anne d'Armagnac, d'où il avait pris le nom de bâtard d'Armagnac, le sire de Montauban, de la maison de Rohan, Georges de la Tremoille, sire de Craon, et Châteauneuf, sire du Lau. Il avait aussi autour de

[1] L'année commença le 17 avril.

lui plusieurs jeunes gentilshommes qui avaient tout quitté pour s'attacher à sa fortune, entre autres le sire Robert de Gramont[1], dont la famille était de Navarre, et que le prince avait attiré en Dauphiné, en lui offrant un état considérable auprès de lui. Toute cette jeunesse lui formait une sorte de cour et l'accompagnait dans ses amusemens et ses chasses. Dès qu'il voyait un homme notable ou habile, il n'avait pas de relâche qu'il n'eût trouvé moyen de se l'attacher; et il n'épargnait pour cela ni or ni caresses. Puis, après avoir bien travaillé à attirer les gens à lui, trouvant quelque mécompte, ou se laissant aller à sa méfiance accoutumée, il s'en dégoûtait, et les congédiait aussi facilement qu'il les avait pris. Aussi ne se faisait-il guère aimer ni respecter, même de ses plus familiers. Beaucoup de ceux qui l'approchaient de plus près disaient en secret qu'on ne pouvait nullement se fier à lui, et que d'ailleurs il était si fou et si prodigue, que ce serait dommage de voir un si beau royaume que la France tomber en si mauvaises mains[2].

Parmi les serviteurs du Duc, il cherchait sur-

[1] Robert de Gramont est la tige de la maison de Gramont-Caderousse.

[2] Lettre du sire de Comines au roi.

tout à s'attacher les seigneurs de Croy. Ils avaient depuis long-temps le plus grand pouvoir dans cette cour, et avaient excité l'envie de presque toute la noblesse, aussi bien que la haine du peuple [1]. Déjà ils avaient pour ennemis déclarés la maison de Luxembourg, et leurs discordes, disait-on, avaient contribué à semer la méfiance et presque à exciter la guerre entre la Bourgogne et la France; car le comte de Saint-Pol jouissait de quelque crédit auprès des conseils du roi. Mais les seigneurs de Croy se faisaient un adversaire plus redoutable encore; depuis long-temps leur influence sur le Duc déplaisait au comte de Charolais; il était en contestation avec eux pour les meubles de la succession de madame de Béthune, qu'il prétendait compris dans une donation que lui avait faite son père, et dont madame de Croy retenait une partie. Le bruit courait en outre que le Duc voulait séparer de son domaine ses plus grandes seigneuries, et donner le comté de Boulogne à monsieur d'Étampes, le comté de Namur au sire Jean de Croy, la seigneurie de Gorcum au sire Jean de Lannoy. Pour achever d'allumer la haine du comte de Charolais, les sires de

[1] Heuterus. — La Marche. — Meyer. — Gollut. — Paradin.

Croy se montrèrent sensibles aux amitiés du Dauphin, et lui semblaient dévoués et favorables en toutes choses, beaucoup plus qu'au fils de leur seigneur.

La cour de Bourgogne se divisait ainsi en deux partis : la famille de Croy était forte de la faveur du Duc ; elle était alliée avec les de Lalaing, avec les Lannoy. Presque tous les grands seigneurs partageaient, au contraire, l'inimitié du comte de Charolais. Il avait aussi pour lui le vieux chancelier Nicolas Raulin, en qui le Duc avait eu si longtemps une grande confiance. Depuis la mort de Jean de Granson, sire de Pesmes, dont il passait pour le principal auteur, le chancelier avait pour mortel ennemi le maréchal de Bourgogne, qui se trouvait par là dans la cabale du sire de Croy ; aussi était-il pour cette raison habituellement retenu à la cour.

Enfin la discorde éclata. Le comte de Charolais avait pour chambellans Antoine Raulin, sire d'Emeries, fils du chancelier, et Philippe de Croy, sire de Sempy, fils de Jean de Croy, gouverneur de Luxembourg. Il advint que le Ber d'Auxi et le sire de Formelles, son premier et son second chambellan, ne purent faire leur service auprès de lui ; il nomma pour les remplacer le sire d'E-

meries. Le Duc voulut, au contraire, que le rang de troisième chambellan fût donné au sire de Sempy. Le comte de Charolais s'obstina à ne point changer l'ordonnance qu'il avait rendue. Le Duc le fit venir, et lui ordonna d'apporter son ordonnance.

Le comte de Charolais trouva son père en son oratoire; madame de Bourgogne était présente. « Donnez-moi votre ordonnance, » dit-il, et, la prenant de sa main, il la jeta au feu. « Mainte-« nant, allez en faire une nouvelle. » Le comte s'emporta et jura qu'il n'en ferait rien. « Je ne « me laisserai pas gouverner par les Croy comme « vous; il n'y a que trop long-temps qu'ils font « de vous à leur volonté. »

Pour lors le Duc entra dans une telle colère, qu'il chassa son fils de son oratoire, lui ordonna de quitter ses États, et le poursuivit même, dit-on, l'épée à la main. La Duchesse se montra mère; elle arrêta son mari, elle prit la défense de son fils. Enfin, il y eut entre tous les trois de telles paroles, de telles violences, que le vieux Duc, tout égaré, ne sachant ce qu'il faisait, descendit, demanda un cheval et s'en alla tout seul, fuyant sa maison, et chevauchant à l'aventure dans la campagne.

Le soir, comme on vit qu'il ne revenait pas, l'inquiétude s'empara de tout le monde ; ses serviteurs le cherchaient de tous côtés sans le trouver. La Duchesse était au désespoir ; le Dauphin, qui était resté pour les fêtes du baptême de mademoiselle de Bourgogne, était plus interdit et plus affligé que nul autre. « Que pensera-t-on en « France ? disait-il ; on dira que ma personne « porte malheur partout, et que je ne puis venir « en aucun lieu, que bientôt il n'y éclate quelque « discorde et quelque bruit. » Et il courut toute la nuit les chemins de la forêt pour retrouver son oncle de Bourgogne. Enfin, on sut qu'à la nuit tombante, se voyant égaré dans cette forêt, le Duc avait vu de loin le feu d'un pauvre charbonnier, lui avait donné quelques pièces d'or, et que cet homme l'avait conduit à la petite maison d'un des gens de la vénerie. Ce fut là que le bon Duc coucha, tant bien que mal, et qu'on le retrouva le lendemain. Les uns se félicitaient de le revoir après une si cruelle angoisse ; d'autres lui faisaient des remontrances. Pour lui, il se plaignait surtout de la Duchesse, qui avait pris le parti de son fils, et qui avait dit qu'elle le suivrait si on le chassait.

Il revint à Bruxelles. Le comte de Charolais

s'était en allé à Termonde. Quant à la Duchesse, lorsque le maréchal de Bourgogne lui rapporta les reproches de son mari, elle se montra fort affligée. « Comment devais-je faire? disait-elle; je « connaissais monsieur mon mari pour un bien « violent chevalier; je le voyais courir sur mon « fils, je me suis hâtée de le faire sortir. Il faut « bien que monsieur me pardonne; je suis une « étrangère ici; je n'ai que mon fils qui me con- « sole et me soutienne. » Comme elle ne put désarmer son courroux, elle tarda peu à fonder un couvent de sœurs grises de l'ordre de saint François, dans la forêt de Nieppe, pour y aller vivre et y passer son temps dans la dévotion et le service de Dieu.

Le Dauphin s'employa avec zèle à réconcilier le père et le fils. Monsieur de Ravenstein et Toison-d'Or se rendirent plusieurs fois, de sa part, à Termonde, auprès du comte de Charolais. Le chancelier Raulin donna aussi de sages conseils au jeune prince, qui ne se montra point trop obstiné. Le Duc, de son côté, craignit de le pousser à quelque extrémité. Il se contenta d'exiger qu'il renvoyât de sa maison deux serviteurs qui passaient pour avoir beaucoup de pouvoir sur lui. C'étaient deux jeunes écuyers, Guillaume Dusie

et Guyot Biche; tous deux étaient véritablement gens habiles et subtils. Ils passèrent en France; l'un entra dans la maison du roi, l'autre se tint à Paris, et ce fut par son moyen que le Dauphin apprit ensuite ce qui se passait de plus secret dans les conseils du roi.

Cependant les ambassadeurs du duc de Bourgogne n'avaient obtenu aucune réponse aux propositions du Dauphin. Le Duc ne se découragea point, tant il avait à cœur de faire cesser une si fâcheuse discorde. Il envoya une troisième fois Jean de Cluny et Toison-d'Or.

Cette fois les affaires étaient encore empirées. Le roi était entré en Dauphiné; il se tenait pour lors au château de Saint-Priest, avait mis sous sa main toute la province, et lui avait choisi, en son propre nom, le sire de Châtillon pour gouverneur : ce seigneur avait auparavant reçu des pouvoirs du Dauphin, mais il venait de quitter son parti.

Le roi fit part aux ambassadeurs de ses nouveaux griefs; il se plaignit de ce que son fils avait essayé encore récemment d'exciter des troubles dans le Dauphiné; de ce qu'en ce moment même il abusait de l'autorité du duc de Bourgogne, en tenant en prison et menaçant de mort le sire de

Malortic, uniquement parce que son neveu avait rendu au roi la forteresse de Virieu. Il ajouta que le gouvernement du Dauphin, dans son apanage, avait été marqué par beaucoup de désordres et de nouveautés, qu'il avait dépouillé plusieurs seigneurs pour donner leurs domaines à des étrangers; qu'enfin chacun se plaignait de lui.

Le roi était irrité; il avait autour de lui des conseillers toujours contraires au duc de Bourgogne. On lui disait que c'était ce prince qui entretenait l'obstination de son fils. On lui persuadait qu'il importait à son honneur de le soumettre et de se saisir du Dauphin, quelque part qu'il fût. Des ordres furent donnés pour renforcer les garnisons de la frontière de Bourgogne, et pour assembler des gens d'armes. Le Duc fit aussi tous ses préparatifs, et donna des mandemens pour réunir son armée. Le Dauphin, de son côté, disait que, si l'on ne voulait point le laisser en Bourgogne, il traiterait avec les Anglais. On crut, pendant près d'une année, que la guerre allait commencer[1]. Cependant le roi revint peu à peu à de plus sages conseils; il songea à la difficulté de l'entreprise, et à tous les maux qui en pourraient ad-

[1] Couci. — Duclercq. — La Marche. — Legrand. — Amelgard.

venir ; il se ressouvint de ce qu'avaient été les terribles discordes de la France et de la Bourgogne, et prit pitié de son pauvre peuple, qui se serait vu de nouveau ruiné et misérable. Sa colère finit par se calmer ; il écouta ceux de ses conseillers qui avaient plus de prudence. Le sire Antoine de Prie, grand queux de France, qui avait été serviteur du Dauphin, lui fit surtout de salutaires remontrances. Le roi se laissait facilement persuader ce qui touchait l'intérêt de son royaume; mais lorsqu'on lui disait que le Dauphin, si on le laissait en repos, reconnaîtrait sa faute et finirait par se soumettre, « Louis, disait-il, n'est pas « changeant en ses desseins, ni léger dans sa « créance[1]; je doute qu'il revienne ici de long- « temps, et je n'ai nullement en gré ceux qui « le conseillent[2]. » Puis on prétend qu'il disait aussi : « Mon cousin de Bourgogne ne sait ce « qu'il fait, de nourrir le renard qui mangera ses « poules. »

L'année 1457 s'écoula de la sorte avec une grande inimitié de part et d'autre. Le roi et le Duc s'envoyaient mutuellement des ambassades

[1] Couci.

[2] Paradin.

pour traiter de leurs griefs ; mais on ne songeait point sérieusement à la guerre, bien qu'on fit quelques préparatifs. Le Dauphin fit venir de Savoie madame Charlotte sa femme, qu'il avait épousée depuis six ans, et qui, depuis ce temps-là, avait continué de demeurer chez son père ; elle avait maintenant dix-huit ans. Le Duc témoigna le plus grand intérêt à leur réunion ; ce fut le prince d'Orange qui la conduisit jusqu'à Namur. Elle alla ensuite habiter Genappe avec son mari, et le Duc augmenta la pension qu'il lui donnait.

Plusieurs de ses conseillers ne voyaient pas sans quelque inquiétude le séjour de ce prince dans les États de Bourgogne. On craignait toujours que, inquiet et dissimulé comme il semblait être, il ne tramât quelque chose contre le Duc. Lui-même en jugeait à peu près de la même sorte ; mais il savait n'en rien laisser paraître ; c'étaient toujours les mêmes soins, les mêmes respects. Un jour le Dauphin et le comte de Charolais étaient allés ensemble à la chasse, le Dauphin s'égara dans la forêt. Lorsque le Duc vit revenir monsieur de Charolais tout seul, il entra dans une grande colère, et ordonna à son fils de ne pas reparaître devant lui sans avoir retrouvé mon-

sieur le Dauphin. Le comte retourna dans le bois, et on passa une partie de la nuit à courir avec des flambeaux. Enfin le Dauphin revint; il était allé jusqu'à huit lieues de Bruxelles, et avait fini par demander à un pauvre homme de le remettre dans son chemin. Le Duc donna une récompense magnifique à cet homme. C'était ainsi qu'en toute occasion il prouvait sa déférence pour le fils du roi.

A sa cour les discordes que suscitait la puissance des Croy allaient toujours croissant. Il en arriva enfin une rupture ouverte avec le comte de Saint-Pol[1]. Le Duc avait depuis un an fait saisir sur lui le comté d'Enghien. Le comte de Saint-Pol fit demander un sauf-conduit afin de venir savoir les causes de cette saisie. Le Duc refusa long-temps, disant qu'il ne donnait de saufs-conduits qu'à ses ennemis, et que si le comte de Saint-Pol se déclarait tel, alors il lui en enverrait un. Celui-ci répondit qu'il était l'humble sujet du duc de Bourgogne, mais qu'il redoutait sa colère. Enfin il obtint ce sauf-conduit et arriva à Bruxelles, accompagné des sires d'Auffemont, de Genlis et d'Happlaincourt, et de vingt autres chevaliers

[1] Duclercq. — Couci.

environ. Sa suite était de deux cents chevaux; il emmenait avec lui maître Jean de Popincourt, un autre avocat au Parlement, et plusieurs gens de conseil. Le Duc le reçut publiquement, écouta ses remontrances, puis lui fit répondre. On commença par lui rappeler que lui et sa maison devaient tout aux ducs de Bourgogne; que lorsque son grand-père et sa grand'mère, après avoir suivi le duc d'Anjou, étaient morts en Italie, le duc Philippe-le-Hardi avait envoyé chercher au pays de Luxembourg les enfans orphelins qu'ils avaient laissés sans protecteurs et sans biens; qu'ils étaient si dénués, qu'on les avait apportés dans des hottes à la cour de Bourgogne; que de ces trois jeunes fils, l'un, Pierre de Luxembourg, était devenu comte de Saint-Pol; Louis, le second, archevêque de Rouen et chancelier de France; Jean, le troisième, comte de Ligny et capitaine de l'Artois, tout cela par la faveur du Duc; que s'il avait fait mettre saisie sur le comté d'Enghien, c'était pour des meurtres, des pillages et autres crimes qu'on allait lui déclarer. Enfin il lui fut reproché de venir, non comme sujet et vassal, mais avec un sauf-conduit, l'épée au poing et grandement accompagné. Cette réponse dura près de trois heures.

Le comte de Saint-Pol répéta qu'il était serviteur du Duc, et prêt à lui prouver son obéissance; qu'il le savait même si sage et si prudent, qu'en tout et pour tout il s'en remettrait à sa volonté; mais qu'il savait bien qu'il y avait à la cour des gens qui ne l'aimaient point, et qui allumaient contre lui la colère du Duc. C'était son seul motif de chagrin et de méfiance. Il demanda à avoir un entretien particulier avec le Duc, ou du moins la permission de se justifier de ce qui lui était imputé; cela seulement lui fut accordé. Mais tout ce qu'il put dire ou faire proposer en son nom par maître Jean de Popincourt ne changea rien à la volonté du Duc. Le comté d'Enghien demeura saisi, et le comte de Saint-Pol retourna en France, où, bientôt après, il prépara de nouveaux embarras au duc de Bourgogne.

A ce moment, en effet, Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, venait d'envoyer une ambassade pour demander au roi sa fille, madame Madeleine, en mariage. On n'avait peut-être jamais vu un pareil cortége. Les plus grands seigneurs et les principaux prélats de Bohême, d'Autriche et de Hongrie, avaient été choisis pour cette occasion solennelle. Leur suite était de sept cents chevaux et de vingt-six chariots : c'était la mer-

veille de tous les pays qu'ils traversaient. Le roi envoya au-devant d'eux les princes et toute sa cour jusqu'à l'entrée de la ville. Pour lui, il relevait à peine d'une forte maladie au château des Montils, près de Tours. Ce fut dix jours seulement après leur arrivée qu'il put donner audience aux ambassadeurs. Un archevêque de Hongrie fit une belle harangue en latin, pour engager le roi à accorder sa fille. Il lui dit entre autres choses : « Quand il y aura paix et amour entre vous et « mon souverain seigneur, qui pourra essayer de « vous nuire? Vos prédécesseurs et les rois de « Hongrie et de Bohême ont été amis et alliés, « et nous venons pour renouveler cette alliance. « Vous êtes la colonne de la chrétienté; notre « maître en est le bouclier. Votre royaume est la « maison chrétienne; le nôtre en est la mu- « raille. » Du reste, l'ambassade n'était que pure solennité. Ce mariage et cette alliance se traitaient depuis plusieurs mois, et avaient déjà été conclus.

Le comte de Saint-Pol n'avait pas été étranger à ce dessein. Aucun ne pouvait être plus nuisible à la maison de Bourgogne. Ladislas, depuis beaucoup d'années, se prétendait héritier du duché de Luxembourg. Ses partisans y avaient soutenu une

congé de la reine et de madame Madeleine, qui pleurèrent beaucoup, ainsi que tous ceux qui étaient présens. Les dons destinés au mariage ne furent pas moins offerts le lendemain. Le roi, qu'on avait enfin préparé à apprendre un si grand malheur, admit aussi les ambassadeurs à sa présence. Il reçut quatre beaux chevaux blancs conquis sur les Turcs et magnifiquement harnachés; les ambassadeurs furent comblés de riches présens.

Ils reprirent leur route, et partout on leur faisait un accueil d'autant plus empressé qu'on prenait part à leur chagrin. Ce fut surtout à Paris qu'on les reçut en grande pompe; le comte d'Eu, le clergé, le Parlement, la bourgeoisie, l'Université vinrent au-devant d'eux hors de la porte Saint-Jacques, comme s'ils eussent servi de cortége au cercueil de leur roi défunt, ou ramené solennellement leur jeune reine. Un service pour le roi Ladislas fut célébré en leur présence. On s'empressa de leur montrer toutes les curiosités de la ville, les églises, les reliques de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame et de Saint-Denis, les sépultures des rois et des reines, les palais du roi, l'Hôtel-de-Ville. On leur avait donné pour guide un héraut qui parlait leur langue. La ville

leur envoyait chaque jour du pain, du vin et des vivres en abondance. Ce qu'il y avait d'étrange dans leurs habillemens et dans leurs coutumes, était un grand sujet de curiosité. C'était alors le fort de l'hiver, et ils allaient dans les rues en traîneaux, ce qu'on n'avait jamais vu; ils avaient laissé dehors leurs chariots de bagages attachés par de grosses chaînes fermant à cadenas, et chaque nuit ils faisaient coucher dessus quelques uns de leurs serviteurs, malgré la rudesse du froid, qui était extrême; cela sembla singulier aux Parisiens[2].

En quittant Paris pour retourner en Allemagne, ils devaient passer non loin des frontières du duc de Bourgogne, et après ce qu'ils avaient négocié contre lui, ils n'étaient pas sans inquiétude. Le roi leur fit donner une escorte de cent lances.

[1] 1457, v. st. L'année commença le 17 avril.

[2] Chartier.

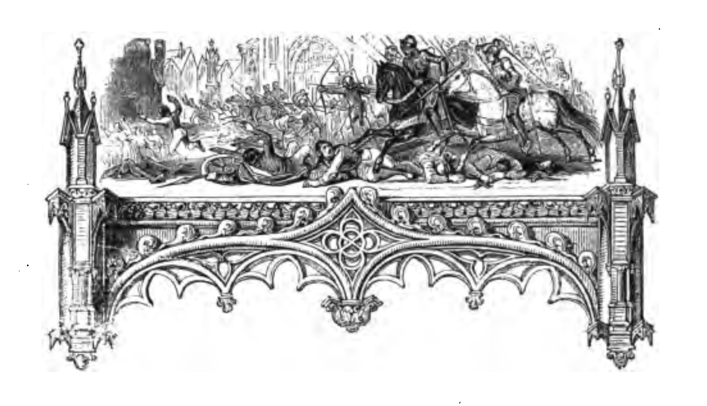


PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE DIXIÈME.

SOMMAIRE.

Négociations entre le roi et le Duc. — Le connétable de Richemont devient duc de Bretagne. — Prudence du Duc. — Désordres en Artois. — Procès du duc d'Alençon. — Hommage du duc de Bretagne. — Mésintelligence entre le roi et le Duc. — Concile de Mantoue. — Naissance du fils du Dauphin. — Aventures du comte d'Armagnac. — Ambassade au Dauphin. — Réponse du Dauphin. — Discussion avec le parlement de Paris. — Persécution des Vaudois. — Arrêt du Parlement touchant les Vaudois. — Ambassade d'Orient. — Haine de M. de Charolais contre le sire de Croy. — Mort de Charles VII. — Sacre de Louis XI. — Colère du roi contre les conseillers de son père. — Funérailles de Charles VII.



PHILIPPE-LE-BON.

1458 — 1461.

LE Duc avait été informé des vastes projets qu'on avait conçus contre lui, et, selon son usage, il n'en avait montré ni trouble ni souci. En apprenant la mort du roi Ladislas, il fit aussitôt célébrer un beau service en son honneur. Il était alors à Bruges, où il avait

était grave, et qu'il lui fallait du temps pour répondre [1].

Il ne fut pas moins ferme dans sa volonté sur un autre point où le conseil de France voulut lui faire de graves reproches. Il avait l'année d'auparavant prolongé de neuf ans ses trèves avec l'Angleterre; les ambassadeurs lui déclarèrent qu'il avait en cela manqué à ses engagemens. Le roi en était d'autant plus mécontent, dirent-ils, que peut-être eût-il sans cela tenté de reprendre Calais; mais les pays du Duc environnaient de toutes parts la ville, et il eût fallu son consentement.

L'Angleterre avait continué à être dans de grands troubles; le duc d'York avait pris les armes, et il y avait eu, en 1455, une grande bataille où le duc de Somerset avait été tué, ainsi que ses principaux partisans. Le roi était alors tombé entre les mains du duc d'York, qui s'était fait nommer protecteur du royaume et avait pris le gouvernement. Il le garda peu de temps, la reine reprit son pouvoir, et le trouble et la guerre recommencèrent. C'était dans ces circonstances que les trèves avaient été prolongées après des

[1] Monstrelet. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

conférences tenues à Gravelines par le bâtard de Bourgogne et le comte d'Étampes, avec lord Warwick, gouverneur de Calais, qui était le principal appui du duc d'York. Le Duc rappela que, depuis le moment où la guerre avait recommencé, en 1449, par la prise de Fougères, la France et la Bourgogne avaient toujours conclu des trèves séparées. En outre le roi avait une sorte d'alliance avec le parti de la reine Marguerite, et la favorisait de tout son pouvoir; ainsi le Duc se croyait autorisé à faire, de son côté, une trève avec le parti du duc d'York : « Comment! disait-il, le roi Charles s'allie avec le roi Henri, « et il l'engage à nous nuire, et nous ne pourrions pas nous tirer de ce péril et garder nos « États des dommages de la guerre en continuant « les trèves? »

C'était, du moins on le disait ainsi en Bourgogne, le comte de Saint-Pol qui continuait à exciter ainsi les conseillers du roi contre le duc Philippe. Outre le désir de se venger, il avait maintenant placé toute son ambition et ses espérances dans le service du royaume. La commune renommée publiait qu'il voulait devenir connétable [1]. En

[1] Duclercq. — Couci.

effet, le comte de Richemont venait d'hériter, en septembre 1457, du duché de Bretagne, succédant à ses deux neveux François II et Pierre. On pensait généralement qu'étant ainsi prince souverain, il ne conserverait pas son office. La plupart des barons de Bretagne trouvaient même que ce serait chose messéante à sa dignité. Il en pensa autrement, et répondit qu'il voulait honorer dans sa vieillesse la charge dont il avait été honoré dans sa jeunesse [1]. Lorsque, vers la fin de janvier 1458, il arriva près du roi qui l'avait mandé pour le mariage si soudainement rompu de madame Madeleine, il fit son entrée solennelle dans la ville de Tours. Deux épées furent portées devant lui; l'une élevée par la pointe, pour le duché de Bretagne, l'autre suspendue à une écharpe et dans son fourreau, pour l'office de connétable. Mais bien qu'il eût ainsi conservé le service du roi et qu'il formât le noble dessein d'assembler une armée de Français et de Bretons pour tenter la conquête d'Angleterre, on pouvait facilement voir que ce vieux capitaine, usé par les fatigues et les maladies, n'avait pas grand temps à vivre. Ainsi l'espoir et le désir

[1] Argentré.

de monsieur de Saint-Pol n'étaient pas remis à un trop grand délai.

Le duc de Bourgogne, qui ne voulait point la guerre, mais qui semblait ne la point craindre, n'ignorait rien de ce qu'on tramait en France contre lui, et remarquait bien que de jour en jour on lui montrait plus de mauvaise volonté. Il ne témoignait aucune faiblesse, défendait son honneur et ses droits, prenait ses précautions, et faisait avertir ses hommes d'armes, ses vassaux et tous les gens de guerre de ses États de se tenir prêts; malgré sa promesse, il exigea les tailles, consenties seulement pour le voyage contre les Turcs; enfin il n'omettait rien pour n'être pas pris au dépourvu, mais agissait prudemment et sans nulle précipitation. C'était sans doute la présence du Dauphin qui lui valait surtout la haine du roi. Il le savait; comme c'eût été toutefois, en cas de guerre, un avantage pour lui d'avoir ce prince entre ses mains, et qu'il aurait eu par-là un grand parti dans les seigneurs de France, le Duc ne songeait pas à lui retirer l'hospitalité. Il ne voyait non plus nul motif de ménager le comte de Saint-Pol, et continuait à lui tenir rigueur.

Il en donna une preuve manifeste. Le comte de Saint-Pol avait pour principal favori le sire de

Ront, et lui avait donné en mariage sa sœur bâtarde. Ce gentilhomme lui servait ordinairement à exécuter les violences et les crimes dont le Duc lui avait fait reproche. En ce temps-là le sire de Ront avait aussi commis pour son propre compte un horrible assassinat. Il aimait une jeune fille d'assez petit état; et comme, malgré sa défense, elle fut fiancée avec un jeune homme de même condition, il fit prendre le fiancé; on l'étendit par terre, on le mutila cruellement, on lui ouvrit le corps et on lui arracha le cœur. Le Duc ordonna que le sire de Ront fût saisi pour être mis en justice; mais il se sauva chez les Anglais du côté de Calais. Sans la querelle du Duc avec le comte de Saint-Pol, il est à croire qu'il eût fermé les yeux sur ce crime. Il n'était pas rare, en effet, de voir les hommes d'armes et les gens de guerre enlever les filles qu'ils trouvaient jolies, maltraiter et mettre à mort leurs pères, leurs frères ou leurs prétendus, sans que pour cela ils fussent nullement recherchés [1]. Au moment même où le Duc faisait poursuivre le sire de Ront, il tenait sur les fonts de baptême l'enfant du sire de Havart, qui était la terreur de la ville d'Arras et des environs,

[1] Duclercq.

à cause des violences de ce genre qu'il exerçait impunément. A vrai dire, il y avait peu ou point de justice sur cette frontière; les voyageurs, les marchands, les laboureurs n'y marchaient jamais qu'en armes pour se défendre des gens de guerre ou de ceux qui voulaient faire comme eux. Les querelles et les vengeances particulières causaient aussi une foule de meurtres. Le voisinage de Calais empêchait beaucoup le bon ordre. Les coupables se sauvaient sur terre ennemie, et quand il se faisait quelque pillage ou autre méfait nocturne, c'était aux Anglais qu'on l'imputait.

Le Duc jugea que dans de telles circonstances, et lorsqu'il était menacé de guerre par la France, il était sage de se réconcilier tout-à-fait avec la ville de Gand. Le Dauphin servit de médiateur, et le Duc parut céder à ses instances en effaçant le dernier souvenir de la révolte des Gantois. Toutefois, lorsqu'au mois d'avril 1458 il fit son entrée à Gand, il ne voulut avoir près de lui ni ce prince ni le comte de Charolais, dont les Gantois se montraient grands amis et disaient beaucoup de bien. Par un autre motif sans doute, il ne prit pas non plus en sa compagnie le sire de Croy [1].

[1] Duclercq. — Continuateur de Monstrelet.

Les Gantois surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avait vu en pareille occasion. Il y eut partout des représentations et des mystères; ce qui parut surtout à remarquer, c'est la façon docte et ingénieuse dont la faute et le repentir de la ville, la grandeur et la miséricorde du Duc étaient rappelés par des sentences tirées des livres sacrés ou profanes, et par les figures peintes ou vivantes qu'on voyait sur les échafauds. Ainsi, à la porte de la ville, descendit une jeune fille qui se mit à genoux les mains jointes, et au-dessus de sa tête un écriteau où on lisait : *Inveni quem diligit anima mea.* Plus loin parut l'Enfant prodigue demandant pardon à son père. Une tapisserie représentait l'empereur César au milieu du sénat, et Cicéron prononçant l'oraison pour Marcellus ; l'inscription était : *Nulla de virtutibus tuis major clementiâ est.* Il y avait aussi un lion tenant entre ses pates la bannière de Bourgogne, et devant lui une lionne et ses lionceaux humblement couchés par terre ; au bas se lisait : *Quasi leo rugiens, et formidabant filii ejus;* puis Abigaïl implorant David, et disant : *Benedictus Dominus, quoniam te misit;* le bon Pasteur retrouvant sa brebis égarée; Pompée ayant pitié de Tigranes, roi d'Arménie, avec la devise : *Pulchrum est vin-*

cere reges, qui rappelait la générosité du Duc au traité d'Arras; enfin beaucoup d'autres peintures ou représentations de ce genre. On fit aussi passer devant le Duc un éléphant. La tour qu'il portait était remplie de musiciens qui chantaient des triolets, dont le refrain était :

Vive Bourgogne est notre cri.

Lorsque le Duc fut près de son hôtel, un homme couvert d'une peau de lion, en souvenir des armoiries de Flandre, vint prendre la bride de son cheval pour le conduire dans la cour.

Les illuminations dans la ville et sur la rivière, les banquets, la musique, les danses embellirent cette joyeuse entrée, et le Duc, en signe de parfaite réconciliation, accepta un repas à l'Hôtel-de-Ville, qui coûta, dit-on, dix mille écus d'or.

Ce fut à Gand que de nouveaux ambassadeurs du roi vinrent trouver le Duc. Outre les sujets ordinaires de négociation, ils avaient à lui signifier de se trouver, le 15 de juin suivant, dans la ville de Montargis, pour y assister, comme pair de France, au jugement du duc d'Alençon.

Il y avait déjà deux ans que ce prince avait été emprisonné par ordre du roi, qui avait eu la

preuve de ses criminelles intelligences avec les Anglais. C'était au moment où le roi, pour lors au château de Chatelar en Bourbonnais, s'avançait contre son fils, qu'il avait appris cette nouvelle trahison ourdie dans sa famille. Ce lui fut un surcroît de chagrin. « Ma vie est bien doulou- « reuse, disait-il, puisqu'il faut me garder de ceux « à qui je devrais me fier plus qu'à tous les autres, « et que ceux de mon sang me trahissent. » Il délibéra dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire. L'ordre régnait maintenant assez bien dans le royaume; la puissance du roi était assez affermie et l'affection de ses peuples assez grande pour qu'il ne parût point difficile de poursuivre, selon la justice, un prince du sang.

Le duc d'Alençon était alors à Paris; il avait quitté ses domaines exprès pour ne point donner de méfiance, au moment où l'exécution de ses complots allait commencer. Le comte de Dunois fut chargé de le saisir. Il prit secrètement toutes ses mesures avec les plus fidèles serviteurs du roi, Guillaume Cousinot, le sire de Brezé, Odet d'Aydie, le sire de Moui, bailli de Vermandois. Laissant hors de la ville les archers et les gens d'armes qu'il avait amenés, il entra à Paris, manda le prevôt, lui dit les ordres du roi, et le

chargea de faire environner, avec un nombre d'hommes suffisant, l'hôtel du duc d'Alençon. C'était où est maintenant la Force. Quand tout fut sur le point de l'exécution, le comte de Dunois se rendit seul chez le prince, comme pour le visiter. Il en fut honorablement reçu, et ils commencèrent à deviser entre eux de choses indifférentes. Puis, au moment où le comte de Dunois fut assuré que chacun était à son poste : « Monsei-« gneur, dit-il, pardonnez-moi; le roi m'a envoyé « vers vous; je n'en sais pas bien la cause, mais « je dois lui obéir; » et lui mettant la main sur l'épaule : « Vous êtes prisonnier du roi, » ajouta-t-il. Le duc d'Alençon n'eut pas le temps de répondre; la chambre se remplit ausitôt des gens du comte de Dunois. Il fallut bien obéir. On pouvait craindre quelque rumeur à Paris. Le comte lui dit : « Monseigneur, sans faire ici plus de sé-« jour, il vous faut partir et monter au plus vite à « cheval. » — « Je me trouve bien ici, et j'y veux « rester, » répliqua le prince; on n'en fit pas moins amener ses chevaux. Il écrivit un billet à sa femme, désigna quelques serviteurs pour le suivre, et l'on se mit sur-le-champ en route. Arrivé à la porte Saint-Antoine, il vit de loin quarante lances, sous les ordres du sire de Moui,

« Quels sont ces gens? demanda-t-il, et ma vie est-« elle en sûreté? » — « Ne craignez rien, ce sont « les gens du roi, » lui répondit le comte de Dunois.

Il fut ainsi conduit à Melun; le connétable de Richemont, dont il avait épousé la nièce, et qui avait toujours été de ses amis, vint le voir. Il ne voulut rien avouer ni répondre aux commissaires que le roi avait envoyés pour l'interroger [1]. « Je ne cacherai rien au roi, disait-il, mais je ne « veux parler qu'à lui; je sais bien qui m'a joué « ce tour. On veut me faire passer pour Anglais, « je ne l'ai jamais été, ni voulu l'être; mais les « manières du roi contre moi et contre tous ceux « de son sang me font un grand déplaisir. Quand « nous venons le voir, nous sommes souvent cinq « ou six jours sans être admis, sans avoir au-« dience; il n'est entouré que de méchantes gens « de petit état, sortis de bas lieu; ce sont eux qui « le gouvernent. »

Le roi consentit à le voir; il fut amené en Bourbonnais et mis en prison au château de Chantelle. Lorsqu'il fut conduit en sa présence, le roi lui demanda comment il avait pu s'allier avec les anciens ennemis du royaume, et leur

[1] Chartier. — Couci. — Recueil de Dupuy.

promettre les places de Domfront et de Falaise afin de faciliter leur descente en France. Le duc d'Alençon se montra hautain dans sa réponse : « Monseigneur, dit-il, j'ai bien pu faire alliance « avec quelques grands seigneurs pour ravoir « ma ville de Fougères que me retient injuste- « ment le duc de Bretagne dont je n'ai jamais pu « avoir raison à votre conseil.—Jamais, répon- « dit le roi, nous n'avons refusé de vous rendre « justice, et il n'est pas nécessaire d'aller cher- « cher de telles couleurs pour expliquer vos al- « liances avec nos adversaires. Vous ne les pour- « rez nier, car on a vos lettres signées de vous, « et aussi des témoins. » Il y eut encore quelques paroles entre eux, et le duc d'Alençon finit par requérir qu'on le mît en liberté : « Ce n'est pas « une chose à faire légèrement, dit le roi ; il y « faudrait grande délibération : on vous fera votre « procès tout au long. »

L'instruction du procès dura deux ans, et fut faite avec le plus grand soin. Tout le crime du duc d'Alençon fut avéré ou par sa confession ou par des preuves irrécusables. Voici quelle avait été la suite de ses trahisons[1]. Quelque temps après

[1] Arrêt de condamnation. — Interrogatoires.

que lord Talbot eut pris Bordeaux, un serviteur de sir Richard Woodville, chevalier anglais qui avait épousé la veuve du duc de Bedfort, et qui était par conséquent beau-frère du comte de Saint-Pol, était venu trouver le duc d'Alençon et lui avait proposé de marier sa fille au fils du duc d'York. Il avait été question aussi de beaucoup d'autres choses; en se quittant, ils étaient convenus d'une certaine façon de se prendre le pouce en signe de reconnaissance, lorsqu'on s'enverrait des messages.

En 1455, au mois d'août, vint à La Flèche un héraut anglais nommé Huntington; le duc d'Alençon lui découvrit ses desseins et le chargea de retourner en Angleterre. « Dites-leur donc de se « mettre enfin d'accord de par Dieu ou de par le « diable, disait-il, parlant des discordes du duc « d'York et du parti de la reine; il faut descendre « en Normandie, et ne pas penser à autre chose. « C'est le moment où jamais; le roi est loin; son « armée est séparée en trois parties; l'une dans « le comté d'Armagnac, l'autre en Guyenne; la « troisième marche contre le Dauphin. Les no- « bles, les bonnes villes, le peuple, tout le monde « est aussi mécontent que moi; j'aiderai les An- « glais de mes forteresses et de mon artillerie,

« qui est suffisante pour combattre dix mille « hommes en campagne. Il faut venir avec trente « ou quarante mille hommes, et amener le roi « Henri. Il n'y a pas quatre cents lances en Nor« mandie ; le pays sera conquis avant qu'on puisse « y porter secours. Il sera nécessaire de publier « la défense de rien prendre sur les habitans et « les laboureurs, et punir sévèrement les dé« linquans. Il ne faudra pas non plus penser à « maintenir les dons de domaines faits autrefois « par les Anglais ; le roi Henri devra ne point « parler du passé. Pendant qu'on descendrait en « Normandie, une expédition partirait aussi de « Calais. Si le roi veut retirer son armée de « Guyenne, le pays se révoltera encore une fois. « Le duc de Bourgogne n'est point à craindre en « ceci ; ce n'est pas un homme qui aime la guerre ; « il ne veut que paix et amour. Quant au Dau« phin, il se déclarera pour nous et nous aidera « de ses places et de ses gens. » Le duc d'Alençon chargea aussi Huntington de demander qu'on lui envoyât au plus tôt vingt mille écus ou dix mille au moins, à prendre à Bruges ou sur toute autre ville de négoce, afin qu'il pût apprêter son artillerie et former ses compagnies ; enfin il donna, pour le duc d'York, une lettre de créance con-

çue ainsi : « Seigneur, veuillez croire ce que le « porteur vous dira de moi; je vous remercie de « votre bon vouloir, j'ai bonne volonté, il ne tient « qu'à vous. » Il avait signé d'un N barré; Pouancé son héraut avait accompagné le héraut anglais.

Peu après, impatient de ne pas avoir de réponse, le duc d'Alençon s'était découvert à un prêtre nommé Thomas Gillet, lui avait appris les signes de reconnaissance, lui avait donné une lettre de créance signée de même, et l'avait expédié au duc d'York.

Au mois de décembre, Fortin, parent de Thomas Gillet, avait été envoyé à Calais, où se trouvait sir Richard Woodville; enfin, au mois de janvier, Pouancé et Thomas Gillet étaient revenus. Le duc d'York les avait chargés de remercier le duc d'Alençon, de lui dire que le parlement des États d'Angleterre n'ayant pas été assemblé, on ne pouvait donner une réponse finale; que cependant on devait compter que les Anglais descendraient en France avant le mois de septembre. Le duc d'York priait le duc d'Alençon de s'emparer d'un port de mer pour faciliter la descente, et de lui faire savoir si le Dauphin ne viendrait point défendre la Normandie.

Un nouveau messager reçut encore la confi-

dence du duc d'Alençon, qui lui fit prêter serment sur l'Évangile; celui-ci s'en alla avec une lettre de créance qui, cette fois, était signée Jean. Il était chargé de dire qu'il fallait se hâter, que le roi marchait contre le Dauphin, qu'ainsi on pouvait lui préparer un beau retour de noces; que, pour son compte, il voudrait déjà voir les Anglais descendre en France, épais comme grêle, et qu'ils passeraient pour de bien mauvais combattans s'ils ne profitaient d'une telle occasion.

Mais, dans cet intervalle, les choses avaient changé en Angleterre; le duc d'York n'était plus protecteur du royaume. Ce fut au roi Henri lui-même que fut présenté Aymon Gallet, dernier envoyé du duc d'Alençon. Ce roi, qui était simple d'esprit, mais rempli de piété, avait toujours été gouverné soit par les uns, soit par les autres, et n'avait aucune volonté. Il s'informa à ce messager quelle personne c'était que son oncle le roi Charles : « Je ne l'ai vu que deux fois, répondit « Gallet; une fois à cheval, et il me sembla gentil « prince; puis, dans une abbaye près de Caen, « où il lisait en une chronique, et personne ne « m'a jamais paru lire si couramment que lui. » Pour lors le roi Henri lui dit : « Je m'étonne

« comment les princes de France ont si grande « volonté de lui faire du déplaisir ; au reste, au- « tant m'en font ceux de mon pays. » Il donna toutefois à Gallet une lettre pour le duc d'Alençon, où il le remerciait et l'engageait à envoyer, au mois d'août, ses agens à Bruges, où se rendraient les ambassadeurs d'Angleterre, afin de prolonger les trèves avec le duc de Bourgogne. Là, pourrait se traiter l'affaire des vingt mille écus, ainsi que les autres.

Ce terme parut trop long au duc d'Alençon; il envoya encore une fois Gallet, et le chargea de parler d'une autre demande qu'il avait faite. Il voulait à tout hasard avoir une retraite en Angleterre, et désirait qu'on lui accordât les duchés de Glocester et de Bedfort. Il annonçait aussi les démarches qu'il avait faites pour surprendre le port de Granville.

Les choses en étaient là, quand Thomas Gillet, ce prêtre que le duc d'Alençon avait chargé de plusieurs messages, engagea Fortin, qui venait d'être encore expédié pour l'Angleterre, à aller remettre au roi de France les lettres qu'on lui avait données. Ce fut alors que le roi se résolut à faire saisir le duc d'Alençon.

La procédure l'ayant confondu par ces preuves

et par les témoins, il avoua tout ou à peu près; il ajouta que s'il avait ainsi comploté contre le royaume, c'était à la suggestion du bâtard d'Armagnac et du Dauphin. Cette excuse fut examinée avec soin; il ne pouvait produire nulle preuve, nul témoignage; il variait et vacillait dans son récit; il ne savait que répondre aux difficultés qu'on opposait à son récit. On s'assura que ce n'était qu'un mensonge, et que s'il avait parlé du Dauphin aux Anglais, c'était comme de tout le reste, pour les mieux engager, en leur montrant l'entreprise comme plus facile.

Son ambition et son avarice seules l'avaient induit à mal; les promesses des sorciers et des devins y avaient contribué aussi; il en avait consulté plusieurs, et avait même envoyé un de ses serviteurs en Italie afin d'interroger un ermite fort renommé; il voulait savoir de lui comment il devait s'y prendre pour être dans la bonne grâce du roi, et aussi pour retrouver le même empressement qu'il avait eu autrefois à satisfaire la tendresse de sa femme la duchesse d'Alençon. Le saint homme fit une bien sage réponse à la première question. « Que le duc d'Alençon, dit-« il, se mette en la grâce de Dieu, il aura celle de « tout le monde. » Pour satisfaire à la seconde, il

donna une forme de conjuration, dont il disait que l'effet serait certain.

L'instruction terminée, le roi convoqua son Parlement pour procéder au jugement. Comme le duc d'Alençon était pair du royaume, les autres pairs furent appelés à siéger, ce qui ne s'était point vu depuis le procès du roi de Navarre, en 1386. Le duc de Bourgogne répondit aux ambassadeurs qui venaient requérir sa présence, qu'encore que, d'après le traité d'Arras, le roi n'eût aucun commandement à lui adresser, et qu'il ne fût en rien son sujet, néanmoins, au plaisir de Dieu, il se rendrait à Montargis. En même temps il envoya Toison-d'Or au roi, et fit publier dans ses États que tous ses vassaux et arrière-vassaux, les archers et arbalétriers assermentés des bonnes villes eussent à s'armer et se tenir prêts pour l'accompagner à Montargis, où le roi l'avait sommé de venir. Puis il partit pour Lille, où était son artillerie, afin de la faire mettre en état. Le roi, de son côté, sachant quels apprêts de guerre se faisaient en Flandre, convoqua le ban et l'arrière-ban du royaume. Chacun s'affligeait que les choses en fussent venues à ce point; cependant Toison-d'Or revint de son ambassade. Le roi, cette fois encore, ne voulut point pousser

le Duc à l'extrême et rompre une paix si heureuse pour son royaume; il fit répondre au Duc que sa présence au lit de justice n'était point nécessaire; que la suite nombreuse dont il serait accompagné serait dommageable pour le pays, et qu'il suffirait d'envoyer quelques personnes de son conseil, afin d'assister au jugement.

La paix se trouvant ainsi conservée, la cour de Bourgogne revint à ses divertissemens accoutumés. Le comte de Charolais n'avait pas de plus grand plaisir que les joûtes, et il s'en faisait souvent de fort belles. Par malheur, le Duc tomba malade et eut une assez forte fièvre. La Duchesse quitta son couvent pour venir lui donner tous ses soins. Elle n'avait pas vu son mari depuis le jour où elle avait pris parti dans la querelle avec son fils. Cette marque de tendresse émut vivement le Duc. Ils pleurèrent ensemble, et il rendit toute son amitié à sa femme. Elle la méritait bien; non seulement elle avait toujours aimé uniquement le Duc, et lui avait pardonné les torts qu'il avait sans cesse, mais elle avait été pour lui comme un sage conseiller, s'acquittant d'ambassades difficiles et terminant de grandes affaires.

Lorsqu'il fut rétabli, les fêtes recommencèrent. L'arrivée de la comtesse de Nevers, qui était fille du sire d'Albret, et que Charles, comte de Nevers, avait épousée en France depuis un peu plus d'une année, rendit encore les amusemens plus magnifiques. Le Duc se trouvait réuni avec presque toute sa famille et réconcilié avec son fils et sa femme. Tout se passait donc avec une complète allégresse. Après quelque séjour, la comtesse de Nevers quitta Lille pour se rendre chez sa belle-sœur la comtesse d'Étampes. Le Duc et Adolphe de Clèves, comte de Ravenstein, l'accompagnaient, et elle avait aussi avec elle un beau cortége de dames. Quand on fut venu à un petit pont, non loin de la ville, se présentèrent six chevaliers. Leur chef demanda au sire de Ravenstein qui il était et où il menait ses dames. « Que vous « importe? répondit-il; laissez-nous passer notre « chemin. » Le chevalier coucha sa lance et courut sur Adolphe de Clèves. Pour lors commença la joûte, car c'était le comte de Charolais. Les lances se brisèrent; ils prirent leurs épées : quand ils eurent bien combattu, ils ôtèrent leurs casques et vinrent aux dames, qui leur donnèrent grandes louanges. Le comte de Charolais avait fait apprêter un repas élégant dans une maison voisine; on

chanta et l'on dansa. Puis les dames remontèrent sur leurs haquenées et prirent congé des princes de Bourgogne [1].

Cependant le sire de Croy, le sire Simon de Lalaing, maître Jean l'Orfèvre, président de Luxembourg, et Toison-d'Or, avaient été choisis pour assister au jugement du duc d'Alençon. Ce ne fut pas à Montargis que se tint le lit de justice. Une épidémie qui régnait dans le pays fit transférer à Vendôme la séance du Parlement. Tout s'y passa en grande pompe et cérémonie. Le roi était sur son siége royal; le Parlement, consulté auparavant, avait été d'avis que ce devait être une séance royale. A ses pieds était assis le comte de Dunois, grand chambellan. Le haut banc, à la droite, était occupé par les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes d'Angoulême et du Maine, les comtes de Foix et d'Eu, qui venaient d'être élevés au rang des pairs, et les comtes de Vendôme et de Laval. Au-dessous d'eux, les trois présidens au Parlement, le grand-maître de France, l'amiral, le grand-prieur, le marquis de Saluces, fils du duc de Savoie; quatre maîtres des requêtes, le bailli de

[1] Duclercq.

Senlis, deux conseillers du roi et trente-quatre seigneurs du Parlement. Au pied du trône, le chancelier. A la gauche, sur le haut banc, les pairs ecclésiastiques, quatre évêques et l'abbé de Saint-Denis. Au-dessous, les seigneurs de la Tour-d'Auvergne, de Torcy, de Vauvert, de Prie, de Pressigny; les baillis de Touraine et de Rouen, les trésoriers, Tristan-l'Hermite, prevôt des maréchaux, le prevôt de l'hôtel et trente-quatre seigneurs du Parlement. Sur un banc séparé, le procureur général et deux avocats du roi. Enfin cinq greffiers sur des petits bancs.

Le chancelier commença par commander aux huissiers qu'on allât appeler le duc de Bourgogne, qui à lui seul représentait trois pairies, Bourgogne, Flandre et Artois. Les huissiers sortirent, et alors se présentèrent les ambassadeurs du duc Philippe. Le connétable, duc de Bretagne, avait demandé à ne point siéger à cause de sa parenté avec l'accusé, qui était son propre neveu.

Les pairs ecclésiastiques, le chancelier, les présidens au Parlement, plusieurs maîtres des requêtes et plusieurs conseillers au Parlement avaient déjà assisté, depuis plusieurs semaines, à une instruction préparatoire qui avait suivi les informations faites depuis deux ans. Les princes

du sang, les pairs de France, les seigneurs appelés par le roi au Parlement prenaient connaissance de l'affaire pour la première fois. L'accusé fut amené et placé sur une escabelle basse; il fut interrogé, et répéta librement tous ses aveux.

Avant que la sentence fût prononcée, maître Jean l'Orfèvre, ambassadeur du duc de Bourgogne, fit supplier le roi d'entendre ce qu'il avait à proposer de la part du Duc, et il fut admis à prononcer un discours, qui fut trouvé bien éloquent et bien docte. Il était rempli de citations tirées des livres saints, des lois impériales de l'empereur Justinien, de Virgile et d'autres auteurs profanes. Maître l'Orfèvre y alléguait de beaux et célèbres exemples de clémence, entre autres celui de « Trajan, le meilleur empereur « des païens, qui fut, non pas austère, mais clé« ment, et qui, pour sa miséricordieuse justice, « fut tiré des enfers par les prières de saint Gré« goire, et fait chrétien trois cents ans après sa « mort. » Après beaucoup d'autres exhortations générales, l'orateur continuait ainsi :

« Sire, monsieur de Bourgogne a l'espérance que si l'épée de justice était tirée de son fourreau et remise à l'exécuteur pour frapper, vous

le feriez retirer, en reconnaissant que le condamné est votre parent et votre sang.

« Considérez, Sire, les bons services rendus à vous et à vos nobles aïeux par monsieur d'Alençon et ses devanciers. Son bisaïeul mourut à la bataille de Créci; son grand-père fut otage en Angleterre pour le roi Jean; son père finit ses jours à la bataille d'Azincourt; lui-même, à la bataille de Verneuil, fut trouvé parmi les morts et mené en Angleterre. Sire, vous savez bien que c'est en vendant le peu d'héritage qui lui restait qu'il a été mis hors des mains de vos anciens ennemis. Il aima mieux avoir sa délivrance à ce prix que d'être quitte, de ravoir ses terres, et d'obtenir tout ce qu'on lui promettait, en faussant sa loyauté. Songez à ses enfans, Sire; ils vous offrent aussi leur sang à répandre, en suivant la trace de leurs nobles prédécesseurs. »

Là, maître l'Orfèvre rappelait encore diverses histoires d'enfans qui avaient obtenu grâce pour leurs parens; entre autres le fils de Servius Galba, en faveur de qui l'on avait pardonné à son père, et surtout par la considération que cet enfant était parent du roi Gallus. « Et les enfans de monsieur d'Alençon ne sont-ils pas aussi parens du roi Gallus? c'est-à-dire de vous, Sire.... Considérez enfin

la personne de monsieur d'Alençon. Sire, ceux qui ont conversé souvent avec lui et ont hanté sa compagnie, savent assez, tant par sa conduite que par son langage, qu'il y a toujours eu en lui plus de négligence et de simplicité que de mauvaise malice. A de tels hommes, Sire, la loi est plus douce et moins rigoureuse qu'aux autres. D'autre part, si, par quelque soudaine mélancolie, monsieur d'Alençon avait projeté quelque chose qui vous fût préjudiciable, toutefois, Dieu merci, l'effet ne s'en est pas suivi. Ne croyez pas cependant que monsieur de Bourgogne veuille dire qu'en tout délit il faut que l'œuvre soit consommée pour qu'il y ait délit; il sait que, particulièrement pour le crime imputé à monsieur d'Alençon, il en est autrement, et que la volonté est à punir comme l'effet. Mais monsieur de Bourgogne prétend seulement que la grâce est plus facile à accorder que si la chose était consommée et si le péril s'en fût suivi. Même on peut trouver vraisemblable qu'avant la consommation du crime, monsieur d'Alençon eût pu s'en repentir et s'en retirer.

« Par ces considérations, Sire, monsieur de Bourgogne vous supplie, en toute humilité de cœur, de jeter un œil de miséricorde sur monsieur d'Alençon, de remettre et pardonner tout

ce qu'il peut avoir méfait contre vous, et de lui garder l'honneur, sans lequel le cœur d'un noble homme ne peut vivre. Sire, princes, étrangers, voisins, amis et ennemis connaissent par expérience votre charité, votre humanité, votre puissante et miséricordieuse bonté; pour Dieu, Sire, ne rejetez pas la demande de votre humble parent, et il répétera avec tout le monde : « *Misericordiam Domini in æternum cantabo.* »

L'évêque de Coutances répondit, par ordre du roi, de point en point, au discours de l'ambassadeur de Bourgogne. Il parla de l'obligation de faire justice, imposée par la majesté royale. « C'est par la justice que règnent les rois, et, n'était la bonne justice des rois et des princes, les royaumes et seigneuries ne seraient que larroneries.

« La parenté de monsieur d'Alençon lui imposait, dit-il, de plus grands devoirs envers le roi et le royaume. Les services de ses devanciers n'ont pas été imités par lui; et si les enfans ne doivent pas porter la peine des forfaits du père, de même la gloire du père ne doit pas profiter au fils. On dit que monsieur d'Alençon s'est toujours montré simple et négligent; certes, le contraire a bien paru, et il n'a fait voir que trop de malice et de subtilité.

« Enfin, le roi vous fait dire qu'il agira en ceci d'après l'avis des princes et seigneurs de son sang et autres, et de ceux de son conseil qui sont près de lui. Il eût bien voulu que monsieur de Bourgogne y eût été pour avoir son bon conseil; cependant il fera si bien, que mondit sieur de Bourgogne et tout le monde en seront contens. »

Alors, après mûre délibération de la cour des pairs, l'arrêt fut rendu : le duc d'Alençon fut déclaré criminel de lèse-majesté, et, comme tel, privé et débouté de l'honneur et dignité de pair de France et autres dignités et prérogatives, condamné à recevoir la mort et à être exécuté en justice. Ses biens furent confisqués.

Toutefois, le roi, se réservant d'en ordonner selon son bon plaisir, déclara que l'exécution du duc d'Alençon serait différée, et que ses biens-meubles et la plupart de ses seigneuries seraient laissés à ses enfans.

L'arrêt fut d'abord prononcé au duc d'Alençon, dans sa prison, par un président et un conseiller au Parlement, maître Jean Bureau, trésorier de France, et quelques autres du conseil du roi, puis une seconde fois en audience solennelle [1].

[1] Procès du duc d'Alençon : Recueil de Dupuy.

Ce ne fut pas l'intercession du duc de Bourgogne qui décida le roi à user ainsi d'indulgence. Il y fut déterminé par sa propre volonté et par les conseils du duc de Bretagne ; l'arrêt portait même, en ce qui touchait la remise d'une partie de la confiscation, que c'était en faveur et contemplation des requêtes du duc de Bretagne. Il était revenu auprès du roi uniquement pour sauver la vie à son neveu ; sans ce motif, on ne l'eût point revu à la cour, dont l'année précédente il était parti fort mécontent. Des difficultés au sujet de l'hommage du duché de Bretagne s'étaient élevées entre lui et le conseil du roi. Du reste, elles n'étaient pas nouvelles : à chaque avènement d'un duc de Bretagne, on débattait toujours pour savoir si l'hommage était lige ou simple. Le connétable pensait que les services qu'il avait rendus devaient rendre le roi moins exigeant cette fois ; au contraire, on l'était davantage [1], et l'on ne voulait point se contenter de la formule qui, lors des autres investitures, avait toujours servi à réserver les droits des deux parties ; cependant il ne céda point.

Lorsqu'il fut dans la chambre de parade du roi pour cette cérémonie, le comte de Dunois lui

[1] Richemont. — Argentré.

adressa la parole en ces termes : « Monseigneur « de Bretagne, vous devenez homme du roi, mon « souverain seigneur ici présent, et lui faites « hommage lige à cause de votre duché de Bre-« tagne ; vous lui promettez foi et loyauté, et de « le servir envers tous ceux qui peuvent vivre et « mourir. » Alors, tout d'une voix, le comte d'Eu, le bailli de Touraine, et d'autres qui étaient dans la chambre[1], s'écrièrent : « Faites-lui ôter sa cein-« ture. » C'était comme on faisait pour l'hommage lige. « Il ne le fera pas, et ne le doit pas faire, « répondit le chancelier de Bretagne. — Je vous « fais, continua le duc de Bretagne, tel hommage « que mes prédécesseurs vous ont fait, et je n'en-« tends point qu'il soit lige. » Le chancelier de France répliqua : « Vos prédécesseurs ont fait « hommage lige. — Vous le dites, et je dis que « non, » poursuivit le duc de Bretagne. Alors le roi, pour mettre fin à ce débat, prit la parole et dit : « Vous le faites tel que vos prédécesseurs « l'ont fait. — Oui, et point lige. » Il plaça ses mains dans les mains du roi, ne mit point le genou en terre, ne fit aucun serment, ne prit aucun engagement, et embrassa le roi. « Le duc « n'entend faire en ceci, dit le chancelier de Bre-« tagne, rien qui déroge ni qui porte préjudice à

« ses droits et noblesses. — Et le roi proteste du « contraire, » repartit le chancelier de France. Pour lors le roi ajouta : « Je n'entends ni ne « veux en rien préjudicier à vos droits, et je crois « que vous ne voudriez point préjudicier aux « miens. — Non, » répondit le duc.

Puis, pour l'hommage du comté de Montfort et de la seigneurie de Neaufle-le-Château, il mit le genou en terre, se reconnut homme lige, promit et jura de servir le roi contre tous ceux qui pouvaient vivre et mourir.

Le chancelier de France s'adressa ensuite au duc : « Monsieur, et de la pairie de France ne « faites-vous pas hommage? — Non, je ne suis « point délibéré de le faire à présent; je n'en ai « point parlé à mes États. — C'est son fait, re« prit le roi; il sait bien ce qu'il a à faire; on doit « s'en rapporter à lui. — Je le dis pour ma dé« charge, continua le chancelier de France, et « pour savoir comment je dois gouverner la « chancellerie; car les pairs sont ajournés par « une lettre à part, et c'est vous qui les ajour« nez; les autres sont ajournés par un sergent. « Cette fois il n'y a eu qu'une lettre. La chose « demeurera donc au même état, et je continue« rai à régler la chancellerie dans la forme ac-

« coutumée. — Je l'entends ainsi. » Telle fut la réponse du roi.

L'hommage de la pairie n'était pas d'ordinaire distinct de l'hommage du fief portant pairie. Cependant Jean, duc de Bourgogne, avait prêté double hommage. Si le duc de Bretagne eût fait hommage lige de la pairie, il aurait donc en quelque sorte reconnu que son duché était lige; si au contraire l'hommage était pur et simple, il s'ensuivait qu'un pair du royaume ne contractait nulle obligation envers le roi.

Après ces discussions, dont le duc de Bretagne se tint pour fort offensé, il retourna dans son pays, où il mourut deux mois ensuite. Ses serviteurs avaient été grandement irrités du mauvais accueil qu'on avait fait à leur seigneur, lui qui, au dire de beaucoup de gens, avait sauvé le royaume. C'était, disaient-ils, une preuve nouvelle de l'ingratitude du roi, et de sa faiblesse pour ceux de ses conseillers qui le gouvernaient. Leur mécontentement fut si grand, que le bruit se répandit en Bretagne que le duc Arthus était mort empoisonné.

Quel que fût son désir d'obtenir l'office de connétable, devenu vacant par le décès du duc de Bretagne, le comte de Saint-Pol jugea à propos

de se réconcilier avec le duc Philippe. Il vint à Mons se présenter à lui, en reçut un accueil favorable, eut avec lui de grands entretiens. Chacun, et le comte de Charolais surtout, se montra joyeux de cette réconciliation. Elle n'était sans doute, pour le comte de Saint-Pol, qu'un moyen de plus pour servir le roi de France; c'était un homme sans nulle loyauté, comme la suite le fit bien voir.

Le bruit commun était en effet, à ce moment, que le roi ou du moins ses conseillers tendaient de plus en plus à la destruction du duc de Bourgogne. Il en recevait de secrets avis[1]. Un jour il trouva dans son hôtel des vers où les projets menaçans du roi étaient expressément indiqués; on y disait que la puissance de Bourgogne avait duré cent ans, mais que tout pouvait se payer en une heure; que le roi ne craignait plus la force du duc Philippe, et que s'il plaisait à Dieu de seconder son travail, il serait enfin roi régnant, et seul roi. On répandait aussi de plus en plus que la condition secrète du mariage de madame Marguerite d'Anjou avec le roi d'Angleterre avait été le partage des États de Bourgogne, et que les

[1] Duclercq.

Anglais devaient avoir la Hollande et la Zélande[2]. En même temps le Duc voyait le roi ou s'allier successivement avec tous ses ennemis, ou contracter amitié avec ses anciens alliés pour lui ôter leur appui; l'empereur, la maison d'Autriche, le duc de Saxe, la plupart des électeurs, le Danemarck, les Liégeois, les gens de Berne, le duc de Savoie étaient maintenant liés par des traités au roi de France. Sans cesse il y avait des négociations avec l'Angleterre; on ne pouvait, à la vérité, rien conclure de solide avec un royaume si fort troublé et divisé; mais toute ambassade, tout pourparler semblaient toujours cacher quelque projet ennemi de la France contre la Bourgogne, ou de la Bourgogne contre la France.

En outre, le roi et ses serviteurs avaient de jour en jour changé de langage; il n'y avait plus rien d'humble ni de craintif dans les réponses qu'on faisait aux ambassadeurs du Duc[3], et il n'était pas accoutumé à voir sa puissance ne plus inspirer aucune épouvante. Jamais ce changement n'avait mieux paru qu'au lit de justice à Vendôme; les plaintes des envoyés de Bourgogne

[1] 1458 v. st. L'année commença le 25 mars.
[2] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.
[3] *Idem*.

n'avaient pas été écoutées. Le conseil du roi avait au contraire déclaré hautement que c'était le roi qui avait des griefs à imputer au Duc. Le procureur général avait dit au milieu du conseil, devant tous les princes, qu'il faudrait plus de quinze jours pour réciter toutes les désobéissances du duc de Bourgogne. Ce propos, qui lui avait été rapporté, l'avait fort offensé.

Le séjour du Dauphin en Flandre était un sujet de reproche toujours subsistant; le roi attendait l'effet des exhortations que le Duc avait tant promis de faire pour ramener le prince à son devoir, et il ne voyait pas, disait-il, qu'elles eussent encore profité en rien.

Cependant le Dauphin avait chargé les ambassadeurs de Bourgogne qui s'étaient rendus au lit de justice, de parler pour lui à son oncle le comte du Maine. Le roi, l'ayant appris, fit savoir à son fils qu'il ne pouvait ajouter foi à un tel rapport, puisqu'il n'avait reçu ni lettres ni message de lui. Le Dauphin saisit alors cette occasion de témoigner au roi son respect et sa reconnaissance. Il lui annonça en même temps, pour la seconde fois, la grossesse de sa femme : « Grâce à Dieu, disait-il, je puis vous le signifier, ainsi que je le dois, comme chose sûre, car elle a senti plusieurs fois

bouger son enfant, ce dont vous serez bien joyeux. Et qu'il vous plaise m'avoir et me tenir toujours en votre bonne grâce et me mander vos bons plaisirs pour que je les puisse accomplir. » A Genappe, 13 décembre 1458.

En même temps le Duc renvoya encore une ambassade pour s'expliquer sur les reproches qui lui avaient été faits à Vendôme, et surtout sur les paroles du procureur général. Il rappelait à ce sujet tous les services qu'il avait rendus au roi et au royaume, ainsi que le peu de reconnaissance qu'on lui en avait témoigné. Tout ce que ses ambassadeurs étaient chargés de remontrer en son nom, marquait assez de fierté et d'amertume. Ils devaient déclarer formellement quel avait été, quel était, quel voulait être leur seigneur envers leur roi, et demander que le roi déclarât et signifiât les causes de son mécontentement envers lui.

La réponse signifiée par ordre du roi se ressentit de la puissance qu'il avait conquise sur ses ennemis du dedans ou du dehors. Il s'étonnait que le Duc se plaignît des réponses données à ses ambassadeurs pendant leur séjour à Vendôme, et pensait qu'elles étaient si bonnes et si raisonnables, que monsieur de Bourgogne en aurait dû être content.

Le discours du procureur général se rapportait aux désobéissances nombreuses et journalières qu'éprouvaient dans ses États les arrêts du Parlement; et monsieur de Bourgogne devrait bien les faire cesser.

Le Duc avait parlé de la paix d'Arras, comme il faisait toujours, en faisant valoir sa générosité, et répétant qu'il l'avait accordée par respect de Dieu, par affection pour la noble maison de France et par compassion du pauvre peuple. Le roi répondit qu'il n'avait pas été contraint à cette paix par la nécessité, qu'il avait su auparavant recouvrer la plus grande partie de l'Ile de France, de la Brie, de la Champagne et de la Picardie. Il ne disconvenait pas, au reste, du malheur d'un royaume où les sujets et les membres de la maison royale étaient divisés de leur chef; mais c'était lui, disait-il, qui voulait bien oublier tout le passé.

Il refusait aussi aux sires de l'Isle-Adam, de Ternant, de Lalaing, et autres serviteurs du duc de Bourgogne, l'honneur d'avoir délivré Paris, ainsi que le prétendait le Duc; il rappelait que le connétable et monsieur de Dumois avaient été chefs de l'entreprise, et qu'elle s'était faite avec les hommes d'armes et les finances de la France.

Toutes les autres villes du royaume, à la réserve de Noyon et Soissons, avaient été conquises par les armes du roi, et non par le Duc.

Le roi ne se souvenait surtout point que le duc de Bourgogne eût envoyé aucun de ses gens à la conquête de la Normandie; seulement le comte de Saint-Pol et d'autres parens, sujets et serviteurs du roi, étaient venus avec des chevaliers et des écuyers de Picardie ou d'autres provinces du royaume, se mettre aux gages du roi; ils s'étaient conduits honorablement, et le roi leur en avait témoigné son contentement.

Le roi ajoutait qu'il avait bien le pouvoir de prendre alliance avec qui il voulait pour l'avantage du royaume; que les traités conclus ne portaient aucune condition au préjudice du duc de Bourgogne; que ce prince devait, comme seigneur du sang royal, se réjouir de voir le roi allié à des souverains puissans, comme le roi Ladislas ou le roi de Danemarck; que presque toutes ces alliances étaient seulement renouvelées et avaient jadis existé.

Quant au mariage qui avait été conclu pour madame Madeleine, il n'était pas besoin d'y chercher un motif d'inimitié; car il était notoire que la fille du roi ne pouvait trouver, dans la chré-

tienté, un mariage plus grand en biens et en honneurs. D'ailleurs le duc de Bourgogne n'était pas, du moins à la connaissance du roi, l'adversaire du roi Ladislas. C'était son proche parent, et il avait offert d'aller combattre les Turcs sous son commandement. Leur différent sur le pays de Luxembourg n'était pas un motif pour se dire ennemis, surtout lorsque le roi de Bohème s'était soumis à l'arbitrage du roi, bien que le Duc s'y fût refusé.

En toutes trèves faites par le roi avec les Anglais, le duc de Bourgogne avait toujours été compris. Au contraire, le Duc avait fait des trèves séparées, donnant pour excuses qu'il avait voulu garantir ses pays de la guerre que venaient y faire des capitaines et gens de guerre du roi; tandis que chacun avait vu que le roi, à qui ces désordres déplaisaient, avait bien su les faire cesser.

Pour les conditions secrètes, que le Duc prétendait qui avaient été arrêtées au mariage de madame Marguerite d'Anjou, le roi s'étonnait que monsieur de Bourgogne eût si légèrement et si long-temps persévéré à croire des choses évidemment contraires à la vérité.

Il n'était donc point véritable que le roi eût

rien fait de contraire au traité d'Arras; monsieur de Bourgogne devait, au contraire, se rappeler ce qui avait été convenu lors du mariage de monsieur de Charolais et de feu madame Catherine de France.

Monsieur de Bourgogne s'était plaint qu'on avait mainte fois, à la cour, parlé de lui et de ses gens injurieusement et avec dérision. Le roi répondait sagement qu'il en ferait punition s'il en avait connaissance, mais que communément de telles choses se disaient par des gens de petite réputation, et qu'encore qu'on eût parlé de sa propre personne plus librement et plus outrageusement, il n'y avait jamais pris garde.

Enfin, aux prières que le Duc faisait au roi de le tenir en sa bonne grâce, il répondait qu'il serait bien joyeux que monsieur de Bourgogne se gouvernât toujours envers lui tellement qu'il eût sujet de continuer à le tenir dans sa bonne grâce.

Il avait toujours été convenu que, lorsqu'il s'élèverait des difficultés sur l'exécution du traité d'Arras, le pape en ferait décider par des commissaires. Le Duc donna donc l'ordre à son chancelier d'examiner de nouveau le traité, l'acte de mariage de son fils avec madame Catherine, et de dresser, en conséquence, des instructions

pour les ambassadeurs qu'il allait envoyer au concile de Mantoue, que le pape venait d'assembler.

Le pape était Æneas Sylvius Picoolomini, qui avait été secrétaire du concile de Bâle, puis de l'empereur, et avec lequel le duc de Bourgogne avait traité pendant son voyage d'Allemagne. Il venait de succéder au pape Calixte III, et avait pris le nom de Pie II. Son premier soin avait été d'écrire à tous les princes chrétiens, et de leur demander qu'ils eussent à venir en personne, ou du moins à envoyer des ambassadeurs, pour aviser en commun aux moyens de défendre la chrétienté contre les Turcs qui faisaient toujours de nouveaux progrès, et venaient encore de conquérir la Morée et l'Achaïe. Les Grecs avaient récemment envoyé une grande ambassade au duc de Bourgogne, pour lui dire leur détresse et implorer son secours.

Le nouveau pape avait une amitié particulière pour le duc Philippe; et ce prince, en lui confiant ses intérêts, ne les mettait point en mauvaises mains. L'ambassade qu'il lui envoya se composait de son neveu le duc de Clèves, du sire Jean de Croy, du sire de Berg-op-Zoom, de l'évêque d'Arras, et de plusieurs autres seigneurs et

conseillers, tant clercs que laïques. Elle traversa la France et la Savoie. Le seigneur François Sforza, duc de Milan, fit au duc de Clèves l'accueil le plus magnifique, tant à cause de lui qu'à cause du grand et célèbre prince qu'il représentait. La renommée du duc de Bourgogne dans la chrétienté était plus éclatante que celle d'aucun roi. Le pape Pie II lui écrivait à peu près vers le même temps[1] : « J'ai appris avec joie, par les « lettres de l'empereur lui-même, qu'il est ré« solu, et surtout à notre considération, de vous « donner l'investiture royale, et je me souviens « d'avoir souvent écrit à Son Altesse sur ce sujet « en votre faveur. Non seulement il s'est déter« miné à cela, mais il veut encore contracter « alliance avec vous, en mariant son fils à la « fille de votre fils, et vous créer vicaire géné« ral de l'empire dans les pays de la Gaule, « par-delà le Rhin; ce qui certes nous est fort « agréable. »

Cette grande affection du pape se manifesta par les honneurs dont il entoura le duc de Clèves. Lui seul de tous les ambassadeurs eut séance au consistoire avec les cardinaux; et lorsque l'évê-

[1] Lettres d'Æneas Sylvius.

que d'Arras, à l'assemblée du concile, eut excusé le duc de Bourgogne de n'être pas venu en personne, le pape répondit[1] : « Quant à la non-venue « de très-noble, très-puissant et mon très-cher fils « le duc de Bourgogne, je sais bien que ses excu- « ses sont véritables et raisonnables. Plût à Dieu « que chaque prince de la chrétienté fît, selon sa « puissance, aussi bien son devoir que lui! » Puis il rappela que le Duc était le principal auteur du pieux dessein d'aller combattre les Turcs; qu'il était venu en personne à Ratisbonne; qu'il avait déjà envoyé une ambassade à Francfort, et que nul ne semblait plus disposé et préparé à cette sainte entreprise.

L'offre des ambassadeurs de Bourgogne répondit aux espérances du pape[2]. Ils s'engagèrent à fournir six mille combattans à la solde et à l'entretien de leur seigneur. Toutefois ils dirent que l'entreprise ne pourrait se faire tant que la chrétienté serait en proie aux discordes et aux guerres.

Les ambassadeurs de France ne devaient pas s'attendre à être accueillis de la même sorte par le pape. Ce n'est pas que la puissance du roi

[1] Couci. — [2] Histoire ecclésiastique.

n'eût aussi un bien grand renom en Italie. Gênes venait de se donner à lui; les Florentins, peu d'années auparavant, avaient choisi pour leur capitaine Jean, duc de Calabre, fils du roi René. En ce moment même la maison d'Anjou disputait avec avantage le royaume de Naples au roi d'Aragon. Mais le pape et le duc de Milan favorisaient les Aragonnais; et là, comme en tout autre lieu et en toute autre affaire, le duc de Bourgogne tenait le parti opposé à la France. Ainsi c'était lui qui était comblé de louanges et d'honneurs au concile de Mantoue. Au contraire, le roi avait pour partisans tous les ennemis du duc de Milan et de la maison d'Aragon, particulièrement les Vénitiens. Avant l'arrivée des ambassadeurs de France qui tardaient beaucoup, le pape semblait tout disposer pour la grande entreprise, et, de concert avec le cardinal Bessarion, Grec d'origine et réuni à l'Église romaine, il promettait toujours un succès facile; mais les envoyés de Venise, raillant cette présomption et cette hâte, lui disaient : « Vous êtes né homme « en pauvreté et ne savez ce qu'est une telle be- « sogne que de vouloir faire bataille aux Turcs. « Il est besoin d'attendre la délibération du grand « roi. »

Enfin, après deux mois, arrivèrent les ambassadeurs de France; c'étaient l'archevêque de Rouen, l'évêque de Paris, maître Thomas de Courcelles, fameux docteur en théologie, et Guillaume Cousinot. Leur commission était bien plus de parler pour l'affaire de Naples, et de défendre les droits du roi René, que de traiter des préparatifs de la croisade. Ils avaient aussi à défendre contre le Saint-Père les libertés du clergé de France, et la pragmatique sanction contre laquelle il était vivement déclaré, après y avoir contribué de tout son pouvoir tandis qu'il était secrétaire du concile de Bâle [1].

Les ambassadeurs trouvant donc tant de mauvaise volonté de la part du pape dans les affaires qui leur importaient le plus, témoignèrent peu d'empressement pour l'entreprise qu'il voulait persuader à tous les princes de la chrétienté. Ils refusèrent la levée d'un décime sur le clergé, et dirent qu'il fallait auparavant justifier l'emploi de celui que le roi avait déjà permis de lever pour le même motif, et dont on n'avait vu aucun fruit. Lorsque le pape sembla opposer à la négligence du roi pour les intérêts de la foi catholique, le

[1] Histoire ecclésiastique.

zèle et les promesses du duc de Bourgogne, les ambassadeurs répondirent que le roi ne voulait rien promettre qu'avec la loyale intention de l'acquitter, et n'avait point coutume d'avancer des paroles incertaines; que d'ailleurs la promesse du duc de Bourgogne était soumise à la volonté du roi dont le consentement était nécessaire pour lever des hommes et de l'argent dans ses provinces. Du reste, le roi fit assurer le Saint-Père que, lorsque son royaume n'aurait plus rien à craindre de ses ennemis, il s'emploierait de toute sa volonté et de ses moyens à chasser les Turcs.

L'assemblée de Mantoue ne fut donc pas plus efficace que les journées de Ratisbonne et de Francfort. Beaucoup de princes y firent des promesses magnifiques. Le pape s'y montra fort éloquent à remontrer les dangers que courait la chrétienté; mais tout en demeura là. Il en fut de même de la paix entre la France et l'Angleterre, qui était un autre objet de ce concile. Les différens entre le roi et le duc Philippe restèrent aussi au même point. Le juge lui était trop favorable pour que les ambassadeurs de France acceptassent sa médiation.

Pendant la durée du concile, les esprits ne faisaient que s'aigrir davantage, surtout en ce qui

touchait la juridiction du Parlement. Le Duc assurait sans cesse le roi de la volonté qu'il avait de lui obéir et de lui complaire; le roi faisait témoigner au Duc quelle était sa bienveillance et son affection; mais aucune difficulté n'était ni résolue ni éclaircie. Il y en eut une qui finit par donner lieu aux voies de fait. Le roi, en cédant par le traité d'Arras les villes situées au-delà de la Somme, avait conservé une portion du territoire d'Amiens, et il y avait établi un officier qui conservait le titre de bailli d'Amiens. Le Duc avait souvent réclamé contre le nom pris par ce bailli. Le bruit se répandit qu'Arthur de Longueval, qui pour lors exerçait cette charge, formait quelque entreprise contre Amiens, et y avait des intelligences. Le sire d'Ailli, vidame d'Amiens, c'est-à-dire lieutenant du bailli d'Amiens pour le duc de Bourgogne, avait épousé une fille bâtarde du Duc, et le comte d'Étampes avait épousé sa sœur. Comme il était prodigue et de mauvaise conduite, il avait engagé sa seigneurie de Pecquigni au comte du Maine, et l'on disait même qu'il allait la lui vendre. On le soupçonnait aussi d'être en secret accord avec le sire de Longueval. Le Duc donna ordre au comte d'Étampes de se rendre aussitôt

à Amiens avec des gens d'armes. Le sire de Longueval n'eut que le temps de s'échapper. Le vidame fut saisi, et, malgré ses nobles alliances avec le Duc et le comte d'Étampes, il fut conduit en prison à Rupelmonde; d'autres se dérobèrent par la fuite aux soupçons ou au courroux du Duc.

Le 17 juillet 1459, la Dauphine accoucha d'un fils. Le Dauphin s'empressa de l'écrire au roi. « Mon très-redouté seigneur, il a plu à notre béni Créateur et à la glorieuse Vierge sa mère de délivrer aujourd'hui ma femme d'un beau fils, dont je loue mon béni Créateur, et le remercie très-humblement de ce que, par sa clémence, il lui a plu si bénignement me visiter, et me donner connaissance de ses grâces et bontés infinies. Laquelle chose je vous signifie en toute humilité, afin de toujours vous donner de mes nouvelles et encore plus quand elles sont bonnes et joyeuses, comme raison est, et comme j'y suis tenu. »

Le Dauphin écrivit aussi à son frère le duc de Berri, à l'évêque de Paris, au Parlement, à la chambre des comptes, à la ville de Paris, pour leur annoncer cette heureuse nouvelle. Tous adressèrent au roi les lettres qu'ils reçurent, et attendi-

rent ses volontés[1]. Il ordonna qu'on fît des prières publiques, et écrivit au Dauphin pour le féliciter.

A la cour de Bourgogne, le Duc faisait éclater une bien plus grande joie de cet événement. Il donna mille écus d'or au serviteur du Dauphin qui lui apporta la nouvelle; il écrivit aussitôt aux bonnes villes de ses États pour qu'on chantât le *Te Deum* et qu'on allumât des feux de joie. Lui-même fut parrain de l'enfant avec le sire de Croy, et madame de Ravenstein fut marraine. Il fut baptisé dans l'église de Genappe, à la même paroisse où jadis l'avait été Godefroy de Bouillon. Les présens furent magnifiques; le Duc donna à l'accouchée une vaisselle d'or et d'argent, telle que, dans leur exil, le Dauphin et sa femme étaient loin de l'avoir. Ce fut le sire de Croy qui tint l'enfant, et le Duc le rapporta lui-même sur ses bras[2]. Après la cérémonie, le Dauphin, en remerciant le Duc, ôta tout-à-fait son chapeau. Le Duc, confus de voir le fils du roi le traiter ainsi, mit aussitôt un genou en terre, et ne voulut pas se relever que le Dauphin ne se fût couvert. « Mon très-cher « oncle, lui dit le Dauphin, je vous remercie du « bien et de l'honneur que vous me faites; je ne

[1] Histoire de Louis XI. — [2] Honneurs de la cour de Bourgogne.

« pourrais, je ne saurais le reconnaître, sinon « qu'en retour je vous donne mon corps, le corps « de ma femme et le corps de mon enfant. » Tout le monde pleurait de joie d'entendre les paroles d'affection de ces deux princes.

Tel était l'accueil que recevait le Dauphin à cette cour. Malgré le mécontentement qu'en éprouvait le roi, le Duc prenait soin de lui rendre le séjour de ses États honorable et sûr; aussi y vivait-il doucement. A la vérité, il ne pouvait exercer sa jeunesse dans les entreprises, et cela devait sembler dur à un prince qui, comme lui, n'aimait aucunement la paix et le repos. Au lieu de commander, il lui fallait aussi, tout absolu qu'il était, plaire à ceux dont il avait besoin. Du reste, il passait son temps sans faire paraître aucune tristesse; après la chasse, il se mettait à table avec de joyeux compagnons; là on racontait à qui mieux mieux des histoires de galanterie. Le Dauphin aimait les bons contes, et celui qui faisait le plus lascif était le mieux venu[1]. Le comte de Charolais était aussi un convive jovial; le bâtard de Bourgogne, les sires de Fienne, de Digoine, de Thianges, de Rothelin, de Lannoy, de

[1] Brantôme.

Créqui, payaient ainsi leur écot en narrations plaisantes; parfois le bon Duc lui-même s'en mêlait. On fit un recueil de leurs récits, qui se nomme les Cent Nouvelles, et dans la suite il fut publié.

Ce fut vers ce temps-là qu'un autre ennemi du roi crut qu'il trouverait sans doute refuge auprès du duc de Bourgogne. C'était le comte d'Armagnac, petit-fils du connétable, fils de ce comte Jean IV, qui avait fait la guerre au roi, qui avait passé long-temps en prison, qui avait vu une part de ses biens confisquée, et qui était mort en 1450. Jean V, son fils, était marié à Jeanne de Foix; mais il devint amoureux de sa propre sœur Isabelle, qui avait été promise autrefois au roi d'Angleterre, vécut dans un scandaleux commerce avec elle, et en eut même deux enfans. Il n'avait pas écouté les remontrances que le roi lui avait fait faire; il n'avait tenu compte de l'excommunication du pape.

Cependant le comte d'Armagnac finit par promettre au roi de ne plus vivre dans un si grand péché. Il envoya à Rome l'évêque de Lectoure, et ce prélat revint avec une fausse bulle du pape, qu'avait fabriquée Jean de Cambray, référendaire à la cour de Rome. Muni de cette bulle, Jean

d'Armagnac commanda à un de ses chapelains de le marier avec sa sœur. Ce prêtre montra quelques doutes sur la vérité d'une telle permission : son maître se courrouça de ce qu'il ne croyait point à sa parole, et l'eût fait jeter dans la rivière s'il eût résisté plus long-temps. Le scandale fut donc plus grand encore. Le roi lui envoya le comte de la Marche, son oncle, et madame d'Albret, sa tante, pour essayer de le tirer d'un tel abîme d'impudicité. Dès qu'il sut qu'ils approchaient de sa ville de Lectoure, où il vivait enfermé, il monta à cheval avec une troupe d'hommes armés, et vint au-devant d'eux. « Je sais « pourquoi vous venez, dit-il, et vous pouvez « vous en retourner; malgré vous et tous ceux « qui m'en parleront, il n'en sera ni plus ni « moins, et sachez que je ne vous laisserai pas « même entrer dans ma ville. »

Il était tard, la nuit tombait; la ville de Lectoure était dans un pays désert et peu sûr; il n'y avait pas, pour se loger, de maisons autour des murs. Le comte de la Marche et madame d'Albret conjurèrent leur neveu de ne pas les laisser du moins dans cet embarras et ce péril; enfin il consentit à ce qu'ils prissent gîte, non dans le château, mais dans une maison de la ville. Le

lendemain, le comte de Castres, fils du comte de la Marche, alla le voir, lui parla doucement, et réussit à lui persuader de descendre à l'hôtellerie où étaient ses parens. Il y amena même sa sœur. Comme elle semblait émue et disait qu'elle avait été contrainte, le comte d'Armagnac, furieux, tira son épée, et il fallut employer la force pour l'empêcher d'en frapper le comte de la Marche. Lorsqu'il fut remonté au château, son oncle et sa tante écrivirent, en partant, à leur nièce, qu'ils la conjuraient de se dérober, dès qu'elle le pourrait, au crime où elle vivait. Cette lettre mit Jean d'Armagnac dans une telle fureur, qu'il s'arma et courut à cheval à la poursuite de ses parens; ce fut à grand'peine qu'ils échappèrent à sa fureur.

Il ne tarda guère à offenser le roi par une rebellion ouverte : l'archevêque d'Auch avait résigné son siége à Philippe de Lévis son neveu. Le roi et le pape avaient ratifié cette nomination; le comte d'Armagnac se rendit à Auch avec ses gens d'armes, chassa Philippe de Lévis, assembla le chapitre, fit élire Jean de Lescun, son frère bâtard, et l'installa à l'archevêché.

C'était au commencement de la seconde guerre de Guyenne; le roi avait à chasser les Anglais, et

ne put point envoyer de fòrces suffisantes pour soumettre le comte d'Armagnac. Il bravait les arrêts du parlement de Toulouse, jetait les sergens dans ses prisons, ne leur donnant à manger que lorsqu'ils avaient crié par trois fois : « Vive « Armagnac! » Ainsi révolté contre le roi, il ne se rendit point à son mandement contre les Anglais, n'envoya point ses vassaux à l'armée, et souhaita hautement la victoire à lord Talbot.

Un des premiers soins du roi, après la conquête de Bordeaux, fut d'envoyer le comte de Dammartin et Jean Bureau contre le comte d'Armagnac; il ne put faire aucune résistance, et s'enfuit en Aragon. Le Parlement de Paris commença enfin son procès en 1457. Il fit réclamer, par procureur, le privilége d'être jugé en cour des pairs, comme descendant du sang royal, par Isabelle de Navarre sa mère, et issu du côté maternel, depuis plus de mille ans, des rois d'Espagne et des anciens ducs d'Aquitaine. Il n'était point prince de la maison royale, il ne tenait aucun fief en pairie, sa demande fut rejetée; il allégua qu'un chevalier combattant pour le royaume devait avoir le bénéfice de clergé, ce qui semblait peu raisonnable. Enfin il se présenta en personne avec des lettres de sauve-garde du

roi ; le Parlement les déclara subreptices, et le fit mettre en prison ; toutefois on le remit en liberté pendant le cours du procès, en lui commandant de ne pas s'éloigner à plus de dix lieues de Paris, et lui assignant dix mille écus d'or sur ses revenus pour son entretien. Il ne garda point son ban, et s'enfuit en Flandre, pensant peut-être y trouver quelque accueil. Le Duc ne voulut pas même le voir ; on pensa que c'était en souvenir de son grand-père, le fameux connétable d'Armagnac, ce mortel ennemi du duc Jean. Le Dauphin s'entretint une fois à la chasse avec lui, mais ne le reçut pas autrement. Il s'en alla dans la comté de Bourgogne, et protesta contre l'arrêt qui le bannissait et confisquait ses biens.

L'enfant qui avait causé une si grande joie dans la maison du Dauphin, vécut peu. Il mourut au mois de novembre. Le Duc lui fit célébrer un service à Bruxelles. Peu de jours après, l'évêque de Coutances arriva à la tête d'une nouvelle ambassade du roi. Il était chargé d'exhorter formellement le Dauphin à rentrer dans son devoir ; le roi avait voulu que ce fût en présence du duc de Bourgogne que cette remontrance fût faite.

L'évêque lui parla d'abord de la tendresse du

roi, du désir qu'il avait de le revoir, de l'accueil doux et bienveillant qu'il lui ferait, de la joie et de l'utilité qui en résulteraient pour le royaume. Il lui demanda ensuite quelles étaient ces grandes peurs, ces craintes, ces doutes qu'il alléguait toujours. Si on en savait le motif, le roi s'empresserait de les dissiper; il en avait chargé ses ambassadeurs.

« Monseigneur, pensez que le roi est votre père, et que vous êtes son fils chéri. Il vous appelle; il veut vous voir, pour recevoir de vous joie et consolation. Vous êtes d'une même nature et d'une même substance; ainsi vous ne devez avoir qu'un cœur, qu'une âme, qu'une volonté. Quels honneurs et quelle grande joie et gloire vous viennent de lui! et, comme dit le sage: *Gloria hominis ex honore patris sui est!* Quelle monarchie! quelle conquête! quelle seigneurie il vous garde et vous prépare! Car, comme dit la loi: *Omnia quœ nostra sunt ex voto filii paramus.* » Il continua ainsi à le presser et à tenter de le persuader par de touchantes paroles et de doctes citations.

L'évêque d'Arras répondit pour le Dauphin; il ne montra pas moins d'éloquence, et encore plus de savoir que l'ambassadeur de France. Il

s'étendit longuement sur les louanges du roi, sur ses conquêtes plus grandes et plus glorieuses que celles de César et d'Alexandre, sur la splendeur de son royaume, sur l'antiquité de sa race, qui descendait des Troyens. Il rappela un passage de saint Ambroise sur la fleur de lis, qui a la forme du ciel, qui renferme des ornemens couleur d'or, qui ne craint rien des injures de l'air, et dont l'odeur repousse les serpens ; il y vit une belle figure de la France chrétienne, riche, inébranlable aux tempêtes et chassant ses ennemis.

Puis il parla de la tendresse du prince pour son père. « La rosée du ciel n'est pas si douce à la terre que l'amour paternel à monseigneur. Larmes et pleurs ne pourraient exprimer ses angoisses. Quelle joie ! quelle gloire ! quelle plus grande cause pour remercier Dieu peut avoir monseigneur que d'être fils d'un père à qui Dieu donne sa force et sa grâce plus qu'à nul autre prince ! Prince plein d'industrie, prudent au conseil, courageux dans la fortune, terrible dans la guerre, humain dans la victoire, sans douleur dans les plus cruelles angoisses. Or le courroux de ce père victorieux est tombé sur son sang, sur son fils aîné. D'autant plus aigres sont les maladies, qu'elles attaquent une noble complexion... Et quelle chose

est plus aimable pour l'homme que la maison où il fut nourri? Cependant, lorsqu'on y voit le feu, on part et l'on s'enfuit. C'est ainsi que monseigneur a été contraint par calomnies, inventions, rapports faits contre lui à son père, de demander à quitter l'hôtel de son père pour aller aux montagnes du Dauphiné, croyant que le temps et son absence apaiseraient les flammes allumées contre lui. Mais, comme dit l'Écriture : « Ils ne renon-« cèrent pas à leurs inventions, et marchèrent « dans la voie très-dure qu'ils avaient accou-« tumé. » On a procuré à monseigneur angoisses sur angoisses, douleurs sur douleurs; on a miné sa fortune, mais non son courage, ni son amour pour son père.

« On a parlé de la puissance, de la justice, de la sagesse du roi; certes, il est le plus puissant prince de l'univers, et son fils le plus pauvre gentilhomme du monde. Mais le roi n'a jamais rien ôté à ses vassaux sans procès et sentences. Quel forfait a commis monseigneur? où a-t-il été cité et condamné? Le roi est si sage et si modéré, que jamais il n'a laissé ses serviteurs, même en sa disgrâce, sans un état convenable; et monseigneur est, ainsi que dit le prophète, « pareil au « térébinthe dont les feuilles sont tombées, et au

« jardin sans eau. » Il est, comme disent les tragédies, sans lieu, sans pays, sans cité, sans domicile, errant, sans un seul pied de terre. A quoi pourrais-je comparer le fils aîné, l'héritier de France réduit en un tel état?.... Il s'est vu arracher de la bienveillance de son père; ses serviteurs sont chassés du Dauphiné; ses places sont ouvertes à ses ennemis; son pays lui est ôté; il est précipité du plus haut degré de dignité dans la plus profonde ruine; et voyez cependant quel respect pour son père!.... « L'abondance des eaux « n'a pu éteindre l'amour, » comme dit Salomon.

« Vous requérez que monseigneur vienne par devers le roi, et vous demandez pourquoi il ne se rend pas à l'obéissance de son père. « Qu'il ôte sa « verge de moi, et que la terreur ne m'épouvante « point, » dit Job.

« L'enfant, tandis que son père tient les verges en ses mains, tant plus on l'appelle, tant plus il craint. » L'évêque d'Arras rappela ici le conseil de Rebecca, qui exhorta Jacob à fuir chez son oncle la colère de son père. Puis il dit que le Dauphin avait trois motifs pour ne pas aller trouver le roi : la honte vertueuse qui l'empêchait de se présenter ainsi dépouillé et dans la contenance d'un coupable, et de retourner

en cet état dans des villes qu'il a conquises, dans des pays où il a gagné des batailles, dans un royaume où l'on a chanté sa gloire; la juste compassion pour ses serviteurs chassés et ruinés à cause de lui; et là fut cité l'exemple de Marius, qui ne voulait pas rentrer à Rome sans ses amis proscrits pour sa querelle; et si un citoyen eut ce courage, que n'exige pas l'honneur dans le fils du roi? Enfin, la prudence : si l'on a pu changer la douceur de la très-noble âme du roi en une grande aigreur; si l'on a pu entamer l'amour naturel du roi pour son sang et sa chair, quand cet amour était entier, combien plus facilement pourrait-on irriter une bienveillance encore fraîche et nouvelle? Quoi de plus aisé, après une maladie, qu'une rechute? quelle chose serait plus laide et plus périlleuse pour monseigneur que de retomber une seconde fois dans la disgrâce du roi?

« Ce n'est donc pas l'orgueil qui retient monseigneur; comment pouvait-il mieux montrer son obéissance et son respect qu'en se laissant dépouiller successivement de toutes les administrations qu'il a eues? Le roi lui avait d'abord donné le gouvernement du pays en-deçà de la Seine, puis le lui a ôté. Il avait reçu la conduite des gens d'armes : il les a menés à la gloire du roi et avait

gagné de très-hautes victoires; on n'a plus voulu qu'il les conduisît. L'entreprise périlleuse de faire lever le siége de Dieppe lui fut commandée avec une très-petite armée; il obéit sans s'excuser. Puis monseigneur vint, vit et vainquit les Helvétiens, que nous appelons Suisses, qui sont forts, vaillans, et, comme dit Jules César, si dangereux en bataille qu'ils ne font pas différence de tuer un prince ou un autre homme. Ils ont tué plusieurs princes dans leurs batailles, et même un duc d'Autriche. Il plut au roi, tant pour l'excellence et la noblesse de l'entreprise que pour la nécessité du royaume, d'y faire aller monseigneur. Le roi lui donna des compagnies dangereuses à mettre ensemble, des Français et des Anglais; il ne s'excusa pas davantage; et, ce qui est la souveraine louange d'un chef d'armes, il maintint cette armée sans dissensions, fit lever le siége de Zurich, et délivra la noblesse d'Allemagne de la servitude populaire des vilains; et non seulement la noblesse des Allemagnes, mais celle de tout le monde: car si les Suisses n'eussent pas été réfrénés, comme le feu va d'une maison à l'autre, tout le populaire se fût tourné contre la noblesse. »

Après avoir rapporté tous les exemples d'obéis-

sance donnés par le Dauphin, l'évêque d'Arras revenait aux motifs de crainte qui pouvaient le retenir; il alléguait maintes histoires saintes et profanes de pères qui, sur de faux rapports, avaient poursuivi leurs enfans avec une haine d'autant plus âpre, qu'elle avait pris la place de la tendresse naturelle. « Le roi ne pouvait imaginer que les ennemis de monseigneur mentaient à leur maître et calomniaient son fils; nécessité a été pour lui de les écouter. Ce n'est pas merveille si monseigneur craint ceux qui, à l'insu du roi, comme il l'a déclaré, ont osé le faire poursuivre et ont envoyé des gens d'armes côtoyer la Bourgogne pour le saisir à son passage du côté de Langres. Ce qui prouve encore que tant de duretés ne viennent pas tant de l'âme du roi que de certaines instigations particulières, c'est que le roi, dans sa noble bonté, avait ordonné un état honorable pour madame la Dauphine; cependant elle était dans un si misérable dénûment, que lorsqu'elle partit pour venir vers monseigneur, elle ne put se procurer un écu, un denier vaillant qui lui appartînt, et qu'elle n'avait qu'une seule robe toute déchirée. Quelle angoisse pour monseigneur de la voir dans une telle fortune! nulle dame ne devait es-

pérer un sort si heureux et si tranquille, et elle ne trouve que larmes et gémissemens, et une pauvreté si grande, qu'elle et monseigneur ne possèdent rien que leur corps.

« Et que n'oseraient point ceux qui, sans commandement, ont osé faire ceci? Il n'est pas besoin de déclarer les personnes desquelles monseigneur a crainte. Ceux qui sont là-bas peuvent les connaître mieux que lui, qui est depuis si long-temps absent; mais si le roi veut le savoir autrement, monseigneur espère, quelque jour, les lui déclarer en présence de tous les princes de son sang. »

Enfin, l'évêque finissait par prier Dieu que le roi eût compassion de son fils, qui avait eu de si grandes et si longues fluctuations, et voulût bien le laisser en repos dans l'honorable réception où il se trouvait, en l'hôtel de son oncle, le premier pair des ducs séculiers et comtes de France. Que le roi, ce père renommé par sa bonté dans tout le monde, consente, dit l'évêque, à ne pas le presser davantage, et à le laisser respirer en sûreté.

Les ambassadeurs du roi n'étaient pas chargés seulement d'engager le Dauphin à revenir près de son père; ils avaient aussi à répéter au Duc

toutes les plaintes dont les motifs ne cessaient point depuis plusieurs années : les trèves avec les Anglais; le passage accordé aux compagnies anglaises de Calais, qui, traversant l'Artois, venaient courir sur les terres de France; le séjour du Dauphin en Flandre; les désobéissances au Parlement de Paris, et la conquête du pays de Luxembourg.

Le Duc répondit lui-même à l'évêque : « Il « semble, de la façon dont on parle, que j'aurais « séduit et attiré monsieur le Dauphin dans mes « États; mais il est notoire que la chose n'est pas « ainsi. Monsieur Louis est venu chercher ici sa « sûreté, à cause de la crainte qu'il a du roi son « père. C'est pour l'honneur du roi que je l'ai « reçu et soutenu de mes biens autant que j'ai pu, « et pas si bien que je l'aurais voulu, ni comme il « conviendrait pour un prince tel que lui. Je veux « bien qu'on sache que tant qu'il plaira à mon« sieur Louis de se tenir dans mes pays, je ne lui « manquerai pas, et tant qu'il me restera un de« nier, il en aura la moitié. Mais je ne lui défends « nullement de retourner vers le roi; au con« traire, je suis tout prêt, lorsqu'il lui plaira, de « l'y faire conduire par mon fils, ou, s'il était be« soin, j'irais moi-même, et tellement accom-

« pagné, qu'il arriverait en sûreté jusqu'au roi. « Ainsi je ne l'empêcherai point de partir, et je « ne le contraindrai pas non plus de s'en aller. »

Il répondit aussi lui-même au reproche de livrer passage aux Anglais de Calais; ses États n'avaient pas moins à souffrir de leurs courses que les pays de France. Il avait renforcé ses garnisons, et s'employait de son mieux à prévenir et à punir ces désordres. Autant d'Anglais il faisait saisir, autant il en faisait pendre. On n'avait donc rien à lui imputer à ce sujet. Il s'en remit à son conseil de débattre les autres griefs, et, peu de jours après, il écrivit au roi, comme à la coutume, avec le langage le plus respectueux, en l'assurant que s'il n'était point satisfait des explications données à ses ambassadeurs, il en recevrait d'autres encore par ceux que lui-même allait envoyer.

De toutes les difficultés, celle peut-être que le conseil de France avait le plus à cœur, c'était la juridiction du Parlement. Le Duc ne refusait pas absolument de soumettre les jugemens de ses officiers à l'appel par-devant le Parlement. Toutefois il représentait que les rois de France, en réunissant à la couronne de grands duchés, comme l'Aquitaine, la Normandie, la Bourgogne, n'au-

raient pas dû s'arroger l'administration de la justice; que, selon les anciennes lois, un pair dont le jugement était attaqué n'en devait compte qu'au roi assisté des autres pairs; que plusieurs fois il avait été promis aux États-Généraux du royaume qu'un tribunal de douze personnes serait établi pour juger les appels contre les pairs; que maintenant leur autorité se trouvait comme abolie et confondue parmi les juges du Parlement de Paris, et que nul dans cette cour ne pouvait ni n'osait défendre les priviléges et coutumes de la Flandre et de la Bourgogne[1].

Dans cette idée, le Duc cherchait tous les moyens de diminuer la juridiction du Parlement. Il avait, en 1455, institué un conseil privé où ses sujets avaient la faculté de se pourvoir en appel contre les jugemens de ses officiers, et qui prononçait souverainement lorsque les parties s'adressaient à lui de plein gré; néanmoins la juridiction du Parlement avait été réservée, ainsi que les traités et les titres de ses seigneuries l'y obligeaient. Cette réserve semblait insuffisante aux gens du Parlement; ils maintenaient que le Duc n'avait pas le droit d'instituer

[1] Meyer. — Histoire de Bourgogne.

ce conseil. Jamais il ne céda aux remontrances qui lui furent faites sur ce point[1].

C'était donc la source de plaintes continuelles. Il y eut surtout plusieurs arrêts rendus par le Parlement contre les jugemens du bailli de Cassel, qui demeurèrent sans exécution. Guillaume Bouchet, conseiller au Parlement de Paris, fut envoyé auprès du Duc pour traiter cette affaire; il trouva peu de satisfaction auprès de son conseil. On lui dit d'abord que la seigneurie de Cassel était domaine direct de la Duchesse, et tout ce qu'il put obtenir fut que ce bailli ne résiderait plus sur la portion de cette seigneurie qui relevait de la France. Durant ce débat, comme il lui fut dit que le Duc n'avait pas sujet d'être content du Parlement, qui voulait retenir toutes les causes de Flandre, maître Bouchet repartit que ce qui pouvait arriver de plus heureux aux sujets du Duc, c'était d'être jugés au Parlement, qu'ils y trouveraient justice, tandis qu'en Flandre tout se jugeait par caprice ou par violence.

Il ne disait que trop vrai, et il se passait, depuis un an, à Arras les plus horribles iniquités[2].

[1] Heuterus. — Gollut.

[2] Duclercq.

Bientôt la voix publique en murmura hautement, non seulement en Artois et en Flandre, mais presque dans tout le royaume. Il y avait à Arras, comme dans tous les diocèses de France, un inquisiteur de la foi, nommé Pierre le Bressant, de l'ordre des jacobins; il était allé au chapitre général de son ordre qui se tenait à Langres. Pendant son séjour en cette ville, on y avait brûlé un nommé Robert de Vaux, qui vivait en ermite et qu'on avait reconnu pour vaudois. Depuis quelque temps c'était le nom qu'on donnait aux hérétiques, comme on avait fait autrefois, trois cents ans auparavant, pendant les croisades contre les albigeois; de même aussi on leur imputait mille abominations. Ce Robert de Vaux était natif d'Artois. L'inquisiteur, à son retour de Langres, répandit qu'en mourant il avait confessé qu'il y avait beaucoup de vaudois à Arras et dans le pays. L'évêque était absent, et son diocèse était alors gouverné par frère Jean, évêque de Baruth *in partibus*. Par son autorité et celle du chapitre, on fit saisir d'abord une femme d'assez mauvaise vie, nommée Deniselle, et un vieux peintre nommé maître Jean Labitte. Il avait été dans son temps joyeux compagnon, rhétoricien, faiseur de chansons et de ballades, qu'il disait devant les gens de même

qu'un jongleur; il avait fait aussi beaucoup de beaux cantiques qu'on chantait par la ville; du reste, grand diseur de bons mots, que chacun aimait et traitait comme une sorte de fou dont les paroles amusaient sans tirer à conséquence; aussi n'était-il connu que sous le nom de l'abbé de Peu-de-sens. Il fut, ainsi que cette femme, mis dans la prison de l'évêque, du consentement des échevins. D'abord il voulut se couper la langue avec un canif; mais bien qu'il ne pût parler, on le mit à la torture, en lui faisant écrire sa confession. Il avoua, dit-on, de même que Deniselle, qui fut aussi mise à la torture, qu'ils étaient allés aux assemblées de vaudois, et qu'ils y avaient vu beaucoup de personnes de la ville.

Les vicaires de l'évêque et quelques chanoines, voyant où la chose allait monter, furent d'avis de n'en plus parler et de mettre en liberté les prisonniers; mais l'évêque de Baruth et Jacques Dubois, doyen du chapitre, s'y opposèrent fortement, et allèrent trouver le comte d'Étampes, qui se tenait à Péronne. Ce prince, étant venu à Arras, ordonna aux chanoines du chapitre de faire leur devoir, qu'autrement il s'en prendrait à eux. Le procès continua, et l'on arrêta encore un barbier, un sergent de la ville, une bourgeoise

et trois filles de joie. Ces nouveaux accusés furent de même torturés; puis leurs aveux envoyés en consultation à de savans docteurs en théologie de l'évêché de Cambrai. Ils furent d'avis que, puisqu'on n'imputait aux prisonniers ni meurtres ni profanation de l'hostie, il suffirait de les admonester et de les faire renoncer à leur péché.

Mais telle n'était pas la volonté de l'évêque de Baruth et de maître Dubois. Ils étaient d'opinion que tous ces vaudois devaient être mis à mort, ainsi que ceux qui pourraient être accusés de vauderie par deux ou trois témoins. Toutes leurs peines tendaient à faire brûler ces pauvres gens, et ils s'y employaient diligemment. Le zèle du doyen était si grand qu'il ne se pouvait concevoir; non seulement il disait que les accusés étaient vaudois, mais que ceux qu'ils dénonçaient ou dénonceraient l'étaient aussi; que d'ailleurs on ne pouvait guère se tromper en condamnant, tant le nombre des vaudois était grand. A l'entendre, il y avait peut-être le tiers des chrétiens coupables de vauderie, et ceux qui le contredisaient en étaient, suivant lui, grandement suspects. Il disait aussi qu'il ne faudrait pas s'étonner si, à la mort, les accusés rétractaient leurs confessions, parce que le diable les y contraindrait pour les

avoir en enfer. L'évêque de Baruth soutenait le doyen et n'en disait pas moins que lui; comme il avait été pénitencier à Rome l'année du grand jubilé, où tant de gens y étaient venus chercher des pardons, on croyait qu'il pouvait savoir beaucoup de choses. Il assurait qu'il y avait des évêques, voire même des cardinaux, qui étaient vaudois; qu'ils étaient secrètement répandus partout; que s'ils pouvaient mettre en leur compagnie quelque prince ou quelque roi, c'en était fait de la chrétienté. Il voyait des vaudois partout, et avait une telle imagination, qu'à la première vue il jugeait si un homme était de la vauderie. Aussi avait-on grande crainte de lui. Il ajoutait qu'un vaudois ne devait être secouru d'aucun père, mère, frère, parent et ami, et qu'il fallait les tous brûler, nobles ou bourgeois, riches ou pauvres.

Le comte d'Étampes semblait avoir non moins de zèle. Il pressait sans cesse le jugement des prisonniers. On institua pour prononcer sur leur accusation un certain nombre de commissaires qui procédèrent sous l'autorité du duc de Bourgogne. Tous les chanoines du chapitre, l'abbé de Saint-Waast, des religieux jacobins ou des autres ordres, quelques avocats et docteurs en

droit, entre autres maître Gilles Flamand, furent choisis, au gré de l'évêque de Baruth et du doyen.

Enfin, le 9 de mai tous les prisonniers furent amenés sur un grand échafaud dans la cour de l'évêché, et revêtus de mîtres où l'on avait peint des hommes faisant hommage au diable. Tout le peuple de la ville et les habitans de dix lieues à la ronde s'étaient assemblés; la foule était immense.

L'inquisiteur commença par faire un long discours pour expliquer ce qu'était la vauderie. Lorsqu'on voulait s'y rendre, disait-il, on frottait un bâton avec un onguent composé avec les cendres d'un crapaud à qui l'on avait fait manger une hostie consacrée, et avec de la poussière d'os humain détrempée dans le sang d'un petit enfant. Puis l'on montait à califourchon sur ce bâton, et l'on était aussitôt transporté par les airs au lieu où s'assemblaient les vaudois. Là se trouvait le diable, sous la forme d'un singe, d'un bouc ou d'un chien, quelquefois même d'un homme. Les vaudois lui faisaient hommage et l'adoraient avec les cérémonies les plus vilaines et les plus sales qu'on pût imaginer; à son commandement ils foulaient aux pieds le crucifix et crachaient des-

sus. Ils bravaient aussi le ciel en faisant des postures impudentes et déhontées. C'était, racontait l'inquisiteur, l'abbé de Peu-de-sens qui était maître des cérémonies dans cette assemblée, et enseignait les nouveau-venus. Des tables étaient servies; les vaudois buvaient et mangeaient. Enfin, ils éteignaient les chandelles et se livraient à mille abominations entre eux, et avec le diable, qui se faisait tantôt homme, tantôt femme. Tout cela était si horrible, que l'inquisiteur assurait même qu'il ne pouvait pas le publier en entier.

En outre, le diable défendait aux vaudois d'aller à l'église, de prendre de l'eau bénite, de se confesser et de faire aucun signe de religion. Si pourtant ils y étaient contraints, il leur fallait ajouter : « N'en déplaise à notre maître. » Le diable leur disait aussi qu'il n'y avait point d'autre vie; que tout était fini à la mort, et que l'homme n'a point d'âme. On racontait de plus que ceux qui avaient eu quelque repentir et avaient voulu revenir au giron de l'Église, avaient été rudement battus à coups de nerf de bœuf.

Quand l'inquisiteur eut fini, il demanda aux accusés si tout cela n'était pas vrai; ils répondirent que oui. Alors leur sentence fut prononcée. Ils étaient retranchés de l'Église comme membres

pourris, et livrés à la justice séculière. Leurs héritages étaient confisqués au profit du seigneur, et leurs biens-meubles au profit de l'évêque. La justice séculière s'empara aussitôt des condamnés, et rendit la sentence d'exécution. Lorsque ces malheureuses femmes entendirent qu'elles allaient être brûlées, elles commencèrent à pousser des cris; s'adressant à maître Flamand, l'un des commissaires, elles disaient : « Ah! faux traître, « tu nous a déçues; tu nous disais d'avouer ce « qu'on nous demandait, et que nous n'aurions « d'autre pénitence que d'aller en pèlerinage à « cinq ou six lieues. Tu le sais bien, méchant, « que tu nous as trahies. » Puis elles racontèrent que c'était à force de tortures et de promesses qu'on leur avait fait confesser toute cette vauderie, mais qu'il n'en était rien. L'abbé de Peu-de-sens èn disait autant, et même avec plus de circontances. Cela ne servit en rien à ces malheureux; ils furent brûlés. Jusqu'à la fin ils se montrèrent bons chrétiens, se recommandant aux prières des fidèles, et protestant de leur innocence.

Ce qu'ils avaient dit devant tout le peuple commença de donner à penser à beaucoup de gens et à exciter quelques murmures. Cependant il y avait tant d'aventures, d'hérésies et de sorcel-

leries, on voyait si souvent des gens reconnus coupables de ces sortes de crimes, que cela jetait dans de grands doutes. C'était pour sortiléges qu'Othon Castellan, argentier du roi de France, le successeur de Jacques Cœur, et Guillaume de Gouffier son chambellan, avaient été condamnés. Il en avait été question dans le procès du duc d'Alençon. L'année d'auparavant, un ermite, natif de Portugal, avait été brûlé à Lille pour avoir prêché, dit-on, que, depuis saint Grégoire, aucune élection de pape n'avait été valable, et que par suite toute institution d'évêque, toute ordination de prêtres, toute administration de sacremens étaient de nulle valeur. On lui reprochait aussi diverses erreurs dans la foi; c'était cependant un homme de vie sainte et austère. Il avait annoncé que le feu s'éteindrait plutôt que de le consumer; mais il n'en fut rien. Peu après, il y avait eu un religieux carme brûlé dans Arras même, aussi pour hérésie. Précisément alors il y avait au diocèse du Mans une jeune fille possédée du démon, qui tenait les plus merveilleux propos[1]. Nul exorcisme ne pouvait la délivrer. Elle parlait de ses souffrances et du malheur d'être en

[1] Duclercq. — Jean de Troy.

proie au démon, d'une façon à toucher et à édifier tout le monde. L'évêque la fit venir. Après l'avoir interrogée et examinée, après l'avoir entendue en confession, il demeura aussi surpris que les autres. Comme on parlait beaucoup de cette fille dans tout le royaume, la reine en écrivit à l'évêque, qui était son aumônier. Il répondit une longue lettre, où il racontait les merveilles dont il avait été témoin, les combats de cette fille et du démon, et comment, lorsqu'elle disait : « Je « veux aller en paradis, » le démon répondait en dedans d'elle-même : « Non, en enfer. » Enfin, il pensait que les gens qui voulaient s'amender et se corriger de leurs péchés pourraient grandement profiter avec elle. Sur ce rapport, le conseil du roi la fit venir. Mieux examinée et interrogée, elle confessa ses mensonges qui lui avaient été suggérés par un jeune clerc avec lequel elle vivait. Elle fut condamnée à être sept ans enfermée dans un cachot, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. Pour désabuser le peuple, elle fut exposée et prêchée publiquement à Tours, au Mans et à Laval.

Il venait de se passer aussi, près de Soissons, une aventure qui se rapprochait un peu de celle des vaudois. Un curé avait eu querelle et procès,

pour la dîme, avec un fermier de l'ordre de Malte; il lui en voulait beaucoup. Une vieille femme, qui gagnait sa vie à filer, eut une dispute avec la fermière pour le paiement de quelques livres de fil. Comme un jour le curé et elle se confiaient mutuellement leur mauvaise volonté envers le fermier, elle lui proposa de se venger et de faire tout ce qu'elle dirait. Alors elle alla chercher un crapaud; le curé baptisa cette bête, et lui donna même le nom de Jean, puis ils lui firent manger une hostie; elle le brûla, et, mêlant la cendre avec d'autres poisons, elle en composa un sortilége, en disant de certaines paroles. Le sortilége fut ensuite remis à la jeune fille de la sorcière, qui l'alla jeter furtivement sous la table du fermier. Trois jours après, cet homme, sa femme et son fils moururent de maladie. Cette mort subite donna des soupçons; on saisit la vieille femme; elle fut mise à la torture, et ce fut, dit-on, par son aveu qu'on apprit la cause et les circonstances de la mort du fermier. Elle fut brûlée; tout le pays demeura bien persuadé que c'était bien justement et que les choses s'étaient passées comme le racontaient les juges. Le curé fut aussi poursuivi en justice ecclésiastique; mais il en appela au Parlement, et ne fut point trouvé coupable; ce qui

parut un grand scandale aux gens du Soissonnais. Ils pensèrent que c'était pure faveur, parce que ce curé était riche et de famille riche.

Il y avait donc fort à parler, pour et contre, dans l'affaire des vaudois d'Arras. Chacun en raisonnait. Quelques gens se souvenaient d'avoir vu l'abbé de Peu-de-sens ôter son chapeau après avoir chanté ses ballades en l'honneur de Notre-Dame, et dire : « N'en déplaise à mon maître. » Cela se rapportait bien à ce qu'avait raconté l'inquisiteur.

Cependant les poursuites continuaient contre de nouveaux accusés ; ce n'étaient plus des gens de petit état et des filles de joie, mais de riches bourgeois, des échevins. Enfin, on prit un chevalier nommé Payen de Beaufort, une des anciennes bannières de l'Artois, homme respectable, âgé de soixante et douze ans, qui avait une famille nombreuse et puissante. Il fut prévenu qu'on l'accuserait de vauderie, et ne voulut jamais s'enfuir, tant il trouvait la chose déraisonnable. Lorsqu'il fut arrêté, il demanda à parler au comte d'Étampes, qui refusa absolument de le voir. En même temps les exécutions continuaient ; mais toujours ceux qu'on menait au bûcher criaient qu'on les avait trompés, et qu'on avait obtenu leurs

aveux par force et par artifice. Quelques uns, qui n'avaient jamais varié dans leur confession, étaient seulement condamnés à la prison. Tout cela commençait à faire grand bruit dans la ville; les échevins ne voulaient plus prononcer l'arrêt de la justice séculière; les exécutions ne s'en faisaient pas moins. Bientôt Antoine Saquepée, un des plus riches bourgeois d'Arras, et Jean Josset, aubergiste de la Clef, tous deux échevins de la ville, furent emprisonnés comme vaudois. Guillaume Lefèvre, échevin aussi, et Martin Corneille, receveur des aides, se sauvèrent à Paris.

Pour juger des accusés plus considérables, il fallut d'autres commissaires. L'évêque de Baruth et le doyen conduisaient toujours l'affaire; Gilles Flamand était aussi avec eux; mais le sire de Crèvecœur, bailli d'Amiens; le sire Baudoin de Noyelles, gouverneur de Péronne; Philippe de Saveuse, qui était le plus zélé de tous à faire brûler les vaudois; un religieux jacobin, confesseur du duc de Bourgogne; maître Jean Forme, secrétaire du comte d'Étampes, furent institués nouveaux commissaires. Chaque jour on saisissait encore des bourgeois.

Tout le monde tremblait dans la ville; il n'y

avait personne si notable, sujet si loyal, chrétien si fidèle, qui ne courût risque d'être poursuivi comme vaudois; et, d'autre part, si l'on se fût absenté, tout le menu peuple eût crié qu'on se reconnaissait coupable. Les commissaires, voyant la grande crainte qu'ils avaient jetée partout, et sachant les murmures, firent publier que nul n'avait rien à redouter, que bonne justice serait faite, et qu'ils n'avaient condamné personne que sur sept ou huit témoignages; ce qui était faux.

Le bruit de ce qui se passait à Arras se répandait dans tout le royaume; chacun se demandait si ce qu'on disait pouvait bien être véritable. Le commun peuple était fort porté à le croire, et le scandale de la vauderie d'Arras était si grand, que, dans beaucoup de villes, on ne voulait plus loger les marchands artésiens, ni faire négoce avec eux. Les gens doctes et sages ne pensaient pas ainsi, et se doutaient qu'il y avait là-dessous quelque iniquité. On voulut commencer des poursuites contre les vaudois aux diocèses de Tournai et d'Amiens. Les évêques déclarèrent qu'autant on en saisirait, autant ils en feraient mettre en liberté. Peu à peu chacun commençait à penser ainsi; à Arras, l'on n'osait point se dire ce qu'on en croyait.

Les commissaires n'allaient pas moins en avant, et rien ne semblait les arrêter. Enfin le fils de Guillaume Lefèvre, un des échevins qui s'étaient enfuis à Paris, vint avec un notaire signifier son appel au Parlement, et tout aussitôt monta à cheval pour ne pas tomber sous la main des commissaires. Ils firent courir après lui; on le rejoignit; il fut mis en prison ainsi que quatre bourgeois qui avaient eu connaissance de son intention; pour être relâché, il lui fallut renoncer à son appel.

Cependant le sire de Beaufort et les autres prisonniers savaient un peu mieux se défendre que les pauvres gens qu'on avait brûlés. Ils requirent la présence de l'inquisiteur du diocèse de Tournai, et de plusieurs autres ecclésiastiques respectables des pays voisins; la plupart refusèrent de venir, tant on redoutait de se mêler d'une affaire où l'on voyait tant de passion. Mais l'inquisiteur de Tournai s'y rendit. Ce qu'il dit, et le refus des autres ecclésiastiques commença à donner du souci à quelques uns des commissaires. Les vicaires de l'évêque, l'inquisiteur d'Arras, Gilles Flamand, et d'autres s'en allèrent à Bruxelles pour rendre compte au Duc de toute l'affaire des vaudois.

Il désirait de grand cœur soutenir la foi chrétienne et maintenir son autorité; mais ce qu'on disait de tous côtés l'inquiétait. Il lui avait été rapporté qu'en France, et surtout à Paris, on disait que le duc de Bourgogne faisait brûler à Arras des gens riches et nobles pour avoir leurs biens; cela le troublait beaucoup. Il fit venir les plus habiles docteurs de l'Université de Louvain; le procès du sire de Beaufort et de tous les autres leur fut montré. Ils surent que plusieurs accusés n'avaient rien confessé, à quelques tortures qu'on les eût soumis. Il y eut une grande diversité d'opinions parmi ces docteurs; les uns soutenaient que tout était illusion, les autres que lorsqu'un homme s'est donné au diable, Dieu permet que le diable exerce sur lui toute sa puissance. Le Duc, encore incertain, envoya à Arras, pour voir et interroger les prisonniers, Toison-d'Or, en qui il avait une parfaite confiance. Depuis son arrivée, on les traita plus doucement, et on ne fit plus saisir personne. Leur procès terminé fut envoyé au Duc pour qu'il le fît encore examiner.

Lorsque la procédure eut été renvoyée à Arras, le jugement fut prononcé à quatre prisonniers, en public et sur un grand échafaud. L'inquisiteur

leur imputa exactement les mêmes choses qu'aux premiers. Le sire de Beaufort avoua tout et demanda miséricorde; il en fut de même de l'échevin Jean Taquet; mais Pierre Carrieux se mit à dire que tout cela était faux et qu'on ne l'en avait fait convenir que par la torture; on eut grand' peine à le faire taire.

Le quatrième était un nommé Huguet, surnommé Patenostre; il avait été mis quinze fois à la torture; on avait fait venir le bourreau, on lui avait bandé les yeux, on lui avait mis la tête sur le billot; rien n'avait pu le forcer à se reconnaître pour vaudois. Alors on lui avait imputé à crime de s'être une fois échappé de prison.

Le sire de Beaufort et Taquet furent condamnés à recevoir des coups de verges de la main de l'inquisiteur, à tenir sept ans prison, et à payer de fortes sommes à tous les couvens de la ville. Patenostre fut condamné à vingt ans de cachot; Carrieux fut brûlé, et ses biens confisqués. D'après les priviléges d'Arras, la confiscation aurait dû être pour la ville; les officiers du Duc s'en emparèrent.

Ce furent les dernières condamnations; la clameur publique était devenue si forte dans l'Artois et les pays voisins, que le Duc s'aperçut enfin

qu'il fallait faire cesser tout-à-fait cette iniquité. D'ailleurs, parmi les fugitifs, les uns s'étaient pourvus au Parlement, et il allait prendre connaissance de l'affaire. D'autres avaient porté leurs plaintes jusqu'au pape, qui leur avait donné des juges moins suspects. L'évêque d'Arras, qui se trouvait pour lors en ambassade à Rome, écrivait lui-même qu'il fallait procéder d'autre sorte. L'évêque de Baruth, le doyen, le sire de Saveuse, et presque tous les commissaires se retirèrent. L'inquisiteur et les vicaires de l'évêque se hâtèrent de mettre successivement en liberté tous les prisonniers qui n'avaient pas encore été jugés, sans leur imposer d'autre pénitence que quelques pèlerinages voisins.

Mais la plupart de ces malheureux avaient été cruellement torturés; mais la mort des premiers paraissait maintenant dans toute son injustice et sa cruauté; mais les biens restaient confisqués, les amendes n'étaient pas restituées; le sire de Beaufort et quelques autres étaient encore en prison. Le peuple mieux informé murmurait hautement; il courait des ballades où il était parlé de l'évêque de Baruth, du doyen et des autres commissaires, comme ils le méritaient. Le fils du sire de Beaufort avait porté son recours

au Parlement, qu'on regardait comme la source de toute justice. Cette cour envoya un huissier, accompagné de trente hommes armés ; il tira, par autorité et par force, le sire de Beaufort de sa prison pour le conduire à la Conciergerie à Paris. Les vicaires de l'évêque furent cités en personne.

Ils comparurent au Parlement. La cause du sire de Beaufort fut plaidée par maître Jean de Popincourt, qui révéla pleinement les fausses promesses et les tortures dont on avait usé pour obtenir les aveux des accusés et leurs témoignages contre ceux qu'on voulait poursuivre. Il dit comment le sire de Saveuse avait sauté de joie lorsqu'on eut, à force de souffrances, tiré de quelques filles publiques des faits à la charge du sire de Beaufort, comment il avait aussitôt envoyé un des commissaires au Duc pour lui faire part qu'il y avait moyen d'accuser ce chevalier et d'autres hommes riches dont on pourrait tirer de l'argent[1] ; comment le doyen d'Arras s'était jeté aux pieds du vieux sire de Beaufort, le conjurant de s'avouer coupable, de ne point perdre sa famille, de ne pas se laisser mettre à la torture, lui pro-

[1] Arrêt du Parlement; pièces jointes à l'édition de Duclercq, donnée par M. de Reiffenberg.

mettant qu'il ne subirait aucune condamnation; comment il lui avait dit de ne pas se soucier de déposer le contraire de la vérité, parce qu'il l'en absoudrait; comment, outre les amendes portées au jugement, il lui avait fallu payer quatre mille francs pour le Duc, deux mille au comte d'Étampes, mille au bailli d'Amiens, deux cents au lieutenant.

Le pourvoi de maître Taquet et de tous les autres condamnés, l'appel interjeté par les parens des malheureux condamnés, les enquêtes faites à Arras par l'inquisiteur du diocèse de Paris, ne dévoilèrent pas de moindres cruautés exercées pour se procurer de l'argent ou pour contenter des vengeances. On avait brûlé les pieds de ceux qu'on avait torturés; on avait versé du vinaigre et de l'huile bouillante sur leurs plaies; on leur avait serré la tête ou les membres avec des cordes à nœuds; on avait traîné les femmes par les cheveux; on les avait foulées aux pieds; enfin rien de si horrible n'avait jamais été raconté. Ceux qui avaient été condamnés à la prison ne tardèrent pas à être mis en liberté par l'autorité du Parlement.

Mais l'affaire n'en resta pas là; les commissaires avaient été pris à partie, et les condam-

nés ou leurs parens demandaient des réparations et des dommages à ceux qui les avaient jugés contre les lois et la justice. Ce procès fut long ; il dura plus de trente années. Ce fut seulement après ce long terme que justice complète fut rendue. En 1491, le Parlement prononça un arrêt qui condamnait le duc de Bourgogne, le sire de Saveuse, l'évêque de Baruth, le doyen et les autres commissaires à restituer tout ce qui avait été confisqué ou exigé des accusés, et leur imposait des amendes en réparation. Tous les détails de l'arrêt rappelaient cette cruelle procédure.

Le duc de Bourgogne était mort depuis vingt-cinq ans, et sa race était éteinte. Le doyen d'Arras, poursuivi par la voix du peuple, avait perdu la raison, et n'avait pas seulement survécu une année à ceux qu'il avait fait périr. Le comte d'Étampes et ses serviteurs, qu'on chargeait plus que tous du crime de cette affaire, ne vivaient plus; juges, bourreaux et condamnés n'étaient plus de ce monde. Ceux des habitans d'Arras qui conservaient un souvenir présent de tant d'iniquités, étaient déjà vieux. Mais le procès des vaudois avait long-temps continué à faire l'entretien de toute la ville. Jean Angenost, conseiller et commissaire du Parlement, se trans-

porta à Arras. Il se fit montrer la place où les vaudois avaient été brûlés, et sur laquelle l'arrêt du Parlement portait qu'une grande croix de pierre serait élevée en expiation et aux frais des anciens juges. Un échafaud y fut dressé, tout le peuple fut convoqué par trois fois à venir entendre lecture de l'arrêt du Parlement et le sermon d'un docteur de l'Université de Paris, qui devait justifier la mémoire des pauvres condamnés. Les habitans s'y rendirent en foule, bannières déployées; on écouta avec grande joie et curiosité cette tardive justice : « Instruisez-vous, vous « qui jugez la terre. » Tel fut le texte du sermon. Après cette cérémonie, des réjouissances publiques furent célébrées; les échevins avaient promis une fleur de lis en argent à l'auteur de la meilleure folie moralisée, comme on appelait alors les comédies qui avaient une moralité; et une paire d'oisons devait être le second prix. Il y avait aussi une tasse d'argent promise à celui qui ferait la meilleure folie pure, c'est-à-dire une comédie où l'on ne cherchait qu'à rire et à se divertir. Le second prix pour celle-là n'était rien de plus qu'une paire de chapons.

Ces divertissemens furent exécutés à la satisfaction générale. Le motif de la fête augmentait

l'allégresse du peuple; car la mort des vaudois avait jadis rempli la ville de tristesse et de crainte, et depuis on en parlait toujours comme d'une grande calamité que Dieu avait permise pour affliger la noble cité d'Arras.

Pendant les premières et iniques procédures intentées aux vaudois, la discorde continuait à régner de plus en plus entre le roi et le Duc. Le conseil de France était résolu à la guerre, et proposa au roi d'employer enfin les voies de fait et la puissance des armes à remettre monsieur de Bourgogne dans l'obéissance[1]. Le comte du Maine, qui avait présidé ce conseil, le comte de la Marche, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, qui y avait assisté, rappelèrent au roi comment ses ordonnances et les arrêts de son Parlement n'avaient aucun cours et n'étaient pas admis dans les pays de la domination du Duc. En lui représentant que le serment prêté à son sacre l'engageait à garder et défendre les prérogatives de la couronne, ils insistèrent aussi sur les trèves séparées, négociées avec les Anglais contre la teneur du traité d'Arras; ils conclurent qu'il était urgent de bien munir la Guyenne

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

pour être sans inquiétude de ce côté, d'aviser quelles compagnies d'ordonnances on manderait, de bien apprêter l'artillerie; enfin de préparer tout pour faire la guerre à monsieur de Bourgogne; ce qui, selon leur opinion, était le seul moyen d'éviter une guerre générale.

Le roi ne précipita rien; néanmoins il ne se méfiait pas moins que ses conseillers des projets du duc Philippe. Un voyage que le bâtard de Bourgogne fit secrètement à Paris sans se faire connaître, et seulement pour un jour et une nuit, lui donna de grandes inquiétudes[1]. Il craignait cette ville de Paris, dont il avait eu tant à se plaindre en sa jeunesse, et qu'il n'avait guère habitée depuis. Le maréchal de Loheac et Jean Bureau s'y rendirent par ses ordres pour s'enquérir avec soin des motifs qu'avait pu avoir ce voyage d'Antoine de Bourgogne. Ils trouvèrent Paris fort tranquille. D'après leur avis, on envoya une ambassade de bourgeois et docteurs de l'Université pour protester au roi de la fidélité de sa bonne ville. Il les accueillit avec sa douceur accoutumée, et leur fit une gracieuse réponse. On se plaignait beaucoup de sire Robert

[1] Jean de Troy.

d'Estouteville, prevôt de la ville, et on lui reprochait un grand nombre d'injustices et d'abus de pouvoir. Le maréchal de Loheac le destitua de son office et le fit mettre à la Bastille; un conseiller au Parlement visita avec rigueur tous ses papiers, mais il ne fut trouvé coupable d'aucune trahison.

Quelque désir qu'eût le roi de maintenir la paix, sa bonne intention aurait fini par ne pouvoir résister aux avis répétés de ses conseillers. En effet, le duc de Bourgogne ne cédait en rien aux représentations qui lui étaient faites. Nonobstant sa parenté avec le roi Henri d'Angleterre, et son attachement pour la maison de Lancastre, toutes ses alliances étaient avec la maison d'York; et tandis que le roi soutenait madame Marguerite dans ses revers, le Duc donnait asile et secours aux jeunes fils du duc d'York, lorsque leur parti succombait. Il envoya même une ambassade en Écosse pour rompre le mariage d'Édouard de Lancastre, fils de la reine Marguerite, avec la fille du roi d'Écosse, qui était sa petite-nièce, car ce roi d'Écosse avait épousé une fille de la duchesse de Gueldre. Enfin, s'il semblait ne pas vouloir la guerre, au moins ne faisait-il rien pour l'éviter. Il gardait même si peu de ménagemens, que lors-

qu'au mois de mai 1461, il tint à Saint-Omer son chapitre de la Toison-d'Or avec plus de solennité encore qu'à la coutume, il chargea un chevalier de représenter le duc d'Alençon; comme si, aux termes des statuts de l'ordre, ce prince était chevalier sans reproche. Ce ne fut pas tout; le docteur qui fit le sermon parla hautement de l'arrêt de condamnation, en affirmant qu'il n'était point fondé en justice, et que le duc de Bourgogne ne regardait en nulle façon son cousin comme coupable d'aucun vilain fait.

Le Duc ne changeait rien non plus à sa façon de se conduire envers le Dauphin; c'était toujours la même courtoisie, la même magnificence. La Dauphine venait d'accoucher au mois d'avril 1461 d'une fille, qui fut nommée Anne; et dans cette occasion, comme en toute autre, rien n'était épargné pour que les choses fussent conformes au rang et à l'état du Dauphin. Le Duc avait rassemblé récemment les États de son comté d'Artois, et leur avait demandé une aide triple de l'aide ordinaire, en exposant pour principal motif les dépenses qu'il lui fallait faire pour entretenir la maison du Dauphin.

Les États lui accordèrent la moitié de sa demande. A peine venaient-ils d'achever le paiement

des aides qu'on avait obtenues pour cette guerre contre les Turcs, dont on parlait toujours sans s'occuper de la commencer. Cette année encore le pape fit un dernier effort, afin de réveiller le zèle des princes chrétiens pour la défense de la foi. Il avait envoyé frère Louis, cordelier de Bologne, parcourir toutes les contrées les plus lointaines de l'Asie, et s'informer des ennemis qu'on y pourrait susciter contre les Turcs. Ce religieux passa deux ans à faire ce périlleux voyage dans des pays inconnus aux chrétiens de l'Occident, et ramena des ambassadeurs de toutes les nations de l'Orient[1]. Ils offraient d'attaquer les Turcs en Asie en même temps que les princes d'Europe viendraient les assaillir dans la Grèce et vers Constantinople. Le pape leur fit grand accueil, nomma frère Louis patriarche d'Antioche, et le chargea d'aller présenter ces ambassadeurs d'Asie au roi de France et au duc de Bourgogne. Ce fut un spectacle curieux pour les deux cours que ces envoyés de régions étrangères, si différens, par les habillemens et les coutumes, de tout ce qu'on avait pu voir jusqu'alors. Il y avait

[1] Histoire ecclésiastique. — Duclercq. — Continuateur de Monstrelet. — Histoire de Bourgogne.

avec frère Louis des ambassadeurs de David Comnène, empereur de Trébizonde, du roi de Perse, du roi de Géorgie et d'Arménie, du Prêtre-Jean, seigneur de la Petite-Arménie. Le soudan de Mésopotamie, tout infidèle qu'il fût, avait aussi envoyé son ambassadeur; car il était pour lors ennemi des Turcs. Celui qu'on regardait le plus était l'ambassadeur de Géorgie; il était fort gros; sa chevelure était disposée en couronne par une double tonsure; il portait des anneaux aux oreilles et avait la barbe rasée; cependant on le trouvait de douce apparence. On parlait aussi beaucoup de cet adorateur de Mahomet qui se mettait avec les chrétiens contre les Turcs, et l'on disait que c'était le Petit-Turc qui voulait faire la guerre au Grand-Turc. L'ambassadeur de Prêtre-Jean était, assurait-on, un bon astrologue. Frère Louis fit, au nom de toute l'ambassade, les plus pompeux discours. Il dit que le souvenir des grands faits d'armes des Français dans l'Orient était si grand encore, que la bannière de France et un chef envoyé par le roi vaudraient mieux que cent mille combattans. Le roi témoigna bienveillance à ces hommes des pays lointains; ils furent fêtés par tous les seigneurs de la cour.

Ils allèrent de Bourges à Bruxelles, et donnè-

rent aussi de grandes louanges au Duc, lui parlant de la renommée qu'il avait dans les régions d'outre-mer. Le texte du discours que lui adressa frère Louis était : « Voici, les mages vinrent de « l'Orient vers l'étoile qu'ils avaient vue en Occi- « dent. » Le Duc leur fit de riches présens, les assura de son désir de venger la foi chrétienne, et leur dit que si le roi voulait l'assurer de maintenir ses États en paix, il ferait volontiers ce saint voyage.

Il n'en pouvait guère concevoir une raisonnable espérance. Outre ses différens avec le conseil de France, qui semblaient devoir prochainement rompre la paix, il voyait aussi le trouble se mettre dans sa famille. Si le roi eût voulu, il aurait pu susciter au Duc les mêmes embarras, les mêmes chagrins dont lui-même était affligé ; il ne tenait qu'à lui d'exciter la discorde entre le père et le fils. En effet, la haine de monsieur de Charolais contre les seigneurs de Croy s'était allumée plus vivement que jamais. Enfin, ne la pouvant contenir, il arriva du Quesnoy, où il faisait le plus souvent son séjour, et demanda au Duc de lui accorder une audience, afin qu'il pût lui dire ce qu'il avait sur le cœur. Le comte d'Étampes et les autres seigneurs de la famille du Duc étaient

présens, ainsi que monsieur de Charolais l'avait souhaité; il avait voulu aussi que le seigneur de Croy s'y trouvât.

Ce fut maître Girard Ourri, son principal conseiller, qui porta la parole; il commença par déduire les méfaits et crimes du sire de Croy. Lorsque le Duc entendit qu'on accusait ainsi le seigneur qui avait toute sa confiance de plusieurs choses qui touchaient grandement à l'honneur, il interrompit maître Girard, et lui dit sévèrement : « Prenez bien garde à dire autre chose que la vé« rité, et songez qu'il faudra prouver ce que vous « avancez. » Ces paroles troublèrent le pauvre orateur, il faillit se trouver mal. Lorsqu'il fut un peu remis, il s'excusa à son maître et dit qu'il ne parlerait pas davantage. Chacun demeura fort surpris, car maître Girard passait pour un fort habile homme et bien accoutumé à discourir.

Alors le comte mit un genou en terre; puis à haute voix, sans se troubler et en fort beau langage, il reprit l'accusation du sire de Croy. Son père lui coupa la parole, lui défendit d'en parler davantage et de jamais lui tenir de discours à ce sujet; se retournant ensuite vers le sire de Croy : « Faites en sorte, dit-il, que mon fils soit content de « vous. » Sur ce, il quitta la chambre et se retira.

Le sire de Croy se mit en devoir d'apaiser le comte, de s'excuser, d'implorer son pardon. « Quand vous aurez réparé le mal dont vous « êtes coupable, je me souviendrai du bien que « vous avez fait. » Ce fut toute la réponse qu'il put obtenir. Le comte de Charolais quitta son père avec toutes les apparences de l'amour et du respect, et s'en retourna auprès de sa femme au Quesnoy. Le seigneur de Croy l'accompagna humblement jusque hors les portes de Bruxelles, mais sans réussir à calmer sa colère.

C'était surtout le comte de Saint-Pol qui excitait ainsi monsieur de Charolais; il le jeta même dans une démarche bien grave[1]. De son aveu, il vint trouver le roi à Bourges, et lui confia le dessein qu'avait le jeune prince de mettre monsieur de Croy hors de l'hôtel de son père. « Mais, di- « sait le comte de Saint-Pol, comme monsieur « de Bourgogne en pourrait être mécontent, et « qu'il y aurait telle nécessité qui contraindrait « monsieur de Charolais à s'éloigner, il désire « savoir si le roi voudrait le recevoir et de quelle « manière. Ce n'est pas qu'il ait de mauvaises in- « tentions contre son père; il n'agira que pour

[1] Preuves de l'Histoire de Louis XI.

« son bien et celui de sa maison, en éloignant « ceux qui le gouvernent si mal. »

Il ajoutait que si le roi voulait, ainsi qu'on le disait, envoyer une armée en Angleterre, monsieur de Charolais désirait la commander.

Le roi renvoya l'affaire à son conseil, où siégeaient en ce moment le chancelier, monsieur de Foix, monsieur de Beuil, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie, maître Pierre d'Oriole, maître Étienne Chevalier. Il fut répondu au comte de Saint-Pol que le roi recevait monsieur de Charolais en sa bonne grâce; que s'il rendait des services à lui et au royaume, il le verrait volontiers; que le roi n'était pas encore résolu d'envoyer une armée au secours de la reine d'Angleterre, mais qu'en ce cas il lui en donnerait volontiers le commandement.

Du reste, le roi ne voulut rien écrire, puisqu'on ne lui avait remis aucune lettre de monsieur de Charolais; il ajouta formellement et de sa propre bouche qu'il ne se prêterait jamais à ce que monsieur de Charolais usât d'aucune voie de fait dans l'hôtel de son père. Il répéta plus d'une fois : « Pour deux royaumes tels que le « mien, je ne consentirais point à un vilain fait. »

Il y eut encore plusieurs autres messages. Le

comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais pressaient de plus en plus pour avoir une réponse claire et des promesses. Le conseil en délibéra souvent ; les autres conseillers qui n'avaient pas été présens d'abord, monsieur du Maine, Guillaume Cousinot, l'évêque de Coutances, Jean Bureau, prirent connaissance des propositions. Ils présentèrent d'un commun accord une réponse au roi. Toute prudente qu'elle était, il la voulut encore moins significative. Il revenait toujours sur ce qu'il avait dit, que jamais de son aveu et avec son appui on ne commettrait aucune violence dans l'hôtel de monsieur de Bourgogne. Il dit aussi à ses conseillers qu'il se pourrait bien que tout cela ne fût qu'un jeu joué entre monsieur de Charolais et son père, et que quelques personnes l'en avaient averti. Il y avait de même des gens de la cour du Duc qui avaient toujours soutenu que la brouillerie du roi et du Dauphin était une feinte[1].

Ces divisions entre les pères et les fils n'étaient cependant que trop réelles. Le roi s'en affligeait de plus en plus ; son langage avec les messagers que le Dauphin lui envoyait était souvent tendre

[1] Meyer. — Paradin.

et paternel[1]. C'est ainsi qu'il disait à Houarte, valet de chambre de son fils : « Dites-lui que j'ai « intention de lui dire, pour son bien et pour le « bien de la chose publique du royaume, ce que « je ne voudrais point écrire ni confier à nul au- « tre. Il me semble que, quand il m'aura parlé, « il connaîtra bien qu'il ne doit avoir ni doutes « ni craintes. Pour qu'il n'en ait aucune, je pro- « mets ici par parole de roi, en présence de « ceux de mon conseil qui sont ici, que s'il veut « venir vers moi, lui et ceux de son hôtel qu'il « voudra amener, ils pourront être en toute sû- « reté. Quand il m'aura déclaré sa pensée et aura « connu mes intentions, s'il veut s'en retourner, « soit où il est, soit où bon lui semblera, il le « pourra faire sûrement, lui et ceux de sa compa- « gnie; ou bien il demeurera, si telle est sa vo- « lonté. Mais j'ai bonne espérance que lorsqu'il « saura mon vouloir, il sera plus joyeux et con- « tent de demeurer avec moi que de s'en aller; « c'est une satisfaction pour moi, Houarte, que « vous qui êtes de son intimité, vous soyez « venu ici, afin de mieux l'assurer de toutes mes « paroles. »

[1] Preuves de l'Histoire de Louis XI.

C'est ainsi que le roi devenait de jour en jour plus doux envers son fils, et ressentait plus douloureusement son absence. Tandis que le Dauphin était rempli de méfiance et supposait toujours que son père avait la secrète volonté de le traiter avec rigueur et de le perdre, le roi, au contraire, faisait paraître à ses plus intimes conseillers une paternelle affection pour le Dauphin, et un soin tout royal pour ses droits et ses intérêts[1]. En 1460, le roi de Castille avait envoyé un ambassadeur pour traiter le mariage de sa sœur avec le jeune duc de Berri, second fils du roi. On demandait qu'en considération de cette alliance, la Guyenne fût donnée à ce jeune prince. Le roi répondit qu'il ne semblait pas raisonnable de s'occuper d'une telle affaire, tandis que le Dauphin était absent; qu'après le roi, personne n'y était plus intéressé que son fils aîné, et qu'il pourrait par la suite ne pas reconnaître ce qui aurait été fait sans *qu*'il fût appelé. « J'espère, disait le roi, qu'il se con-« duira mieux envers moi, et que tous les diffé-« rens du temps passé cesseront. Lors même « qu'il ne le voudrait pas, j'aurais fort à exami-

[1] Lettre du comte de Foix à Louis XI. — Preuves de l'Histoire de Louis XI.

« ner ce qu'il faut résoudre à ce sujet. » Tels étaient les pensées et les discours du roi ; et cependant le Dauphin imaginait qu'il ne s'agissait de rien moins que de le dépouiller de ses droits, et de transporter la couronne au duc de Berri.

Les soins du roi pour la paix du royaume n'étaient pas moins sages et moins assidus. Assurément il avait grande affection pour la reine Marguerite d'Angleterre, et il désirait le bon succès de sa cause. Cependant il se refusait à lui accorder des secours en hommes et en argent ; il ne voulait point lui livrer les prisonniers de la faction opposée que la guerre avait mis entre ses mains ou celles de ses sujets ; il promettait de la bien recevoir si elle était contrainte à quitter son royaume, mais il l'engageait à n'en sortir qu'à la dernière extrémité. Le crédit qu'il pouvait avoir à Rome ou dans les divers États de la chrétienté, il l'employait, à la vérité, en faveur de la maison de Lancastre, mais jamais il ne voulut conclure de traité avec le roi Henri. Il répondait toujours que, lorsque le roi d'Angleterre aurait subjugué ses adversaires, recouvré sa liberté et repris sa puissance, alors il serait temps de parler de traité de paix. Quant aux propositions du duc d'York et de sa faction, tout avantageuses

qu'elles pussent être, il les rejetait encore plus loin. « Cette querelle n'est pas bonne, disait-il. « Le duc d'York a fait serment de féauté au roi « Henri; et l'entreprise d'un sujet qui veut dé-« bouter son souverain de la seigneurie n'est ni « juste, ni raisonnable, ni soutenable. — Quand « il n'y aurait pas d'autre raison, le roi doit re-« jeter les offres du duc d'York. » Ainsi parlaient ses conseillers.

Tandis que la paix, la tranquillité, la justice étaient si bien entretenues dans le royaume par le sage gouvernement de ce prince, sa santé commença à décliner visiblement. Il lui survint un abcès dans la bouche qui le faisait cruellement souffrir[1]. On lui arracha une dent; on ouvrit cet abcès, sans le soulager beaucoup. Cependant on avait encore quelque espérance de guérison; mais un de ses serviteurs les plus intimes lui parla alors du bruit qui s'était répandu en son *hôtel* qu'on cherchait à l'empoisonner. Le soupçon s'empara de l'esprit de ce malheureux roi, et ne lui laissa plus un seul instant de contentement ni de repos; il refusa même absolument de man-

[1] Lettre du conseil au Dauphin. — Pièces de l'Histoire de Louis XI.

ger[1]. Par son ordre, Adam Fumée, son médecin, fut mis en prison[2]. La haine que son fils avait pour lui, et leurs longues querelles depuis quinze ans qu'ils ne s'étaient vus, remplissaient son cœur d'une mortelle tristesse. Ses conseillers s'assemblèrent, et envoyèrent un héraut au Dauphin pour lui annoncer en quel état se trouvait son père.

En même temps le comte du Maine, voyant tous les conseillers accablés de douleur et de crainte par le danger et l'affliction du roi, leur dit que si l'on avait le bonheur de le conserver, il serait nécessaire que chacun s'acquittât loyalement de son devoir en ce qui touchait l'affaire du Dauphin, et qu'il fallait faire cesser les inconvéniens et les malheurs qu'avait amenés la discorde de ce prince avec le conseil du roi[3]. Tous promirent et jurèrent devant Dieu que si le roi revenait à la santé, ils le réconcilieraient avec le Dauphin, dussent-ils perdre sa faveur, leurs offices et leur état. Ils jurèrent aussi qu'ils ne conserveraient aucun souvenir ni rancune pour les différens qui

[1] Amelgard.

[2] Comines, d'après Louis XI. — Chartier. — Continuateur de Monstrelet.

[3] Lettre du comte de Foix à Louis XI.

avaient souvent divisé le conseil. Le comte du Maine, le comte de Foix, le comte de Dunois, le comte de la Marche, le sire d'Albret s'y engagèrent, ainsi que les autres conseillers de moindre condition; car la division s'établissait d'ordinaire entre les grands seigneurs et ceux qui ne les valaient point, et le roi écoutait souvent mieux les derniers. Quoi qu'il en soit, tout le chagrin et l'attachement qu'ils avaient pour lui les mit tous d'accord.

Mais l'état du roi empirait d'heure en heure. Ses médecins, jugeant que cette obstination à ne point manger allait le faire mourir, lui firent d'inutiles remontrances. Alors, de l'avis de ses principaux serviteurs, on se détermina à le contraindre et à lui introduire dans la bouche des alimens liquides [1]. Il n'était plus temps, son estomac affaibli, ses entrailles resserrées ne pouvaient plus supporter la nourriture. Il se confessa, reçut les sacremens, et mourut avec courage et religion, le 22 juillet 1461, à Mehun-sur-Yèvre, dans la cinquante-huitième année de son âge.

Jamais roi de France n'avait inspiré à ses peuples de tels regrets et si bien mérités; ce fut une

[1] Comines.

lamentation universelle, et chacun disait que c'était grande pitié et dommage. On repassait sur toutes les circonstances de son règne si long et si plein de choses diverses. Il avait trouvé la plus belle part du royaume et la bonne ville de Paris envahies par les Anglais; leur roi se disant roi de France d'après la volonté de Charles VI, son propre père; une guerre civile désolant cruellement le pays depuis beaucoup d'années, et divisant la maison royale; les peuples dans la dernière misère; plus de négoce, plus de labourage; nulle justice; les bois remplis de brigands qui ne respectaient ni le bien ni la vie des hommes; les gens de guerre devenus pires que les brigands; la puissance du roi détruite et méprisée de tous les grands, même de ceux qui ne l'étaient pas. Il avait supporté avec patience et douceur cette mauvaise fortune, jamais n'avait perdu courage, s'étant fié à la bonté de Dieu et à la vaillance de ses sujets. La Providence l'avait en effet secouru; son armée s'était tout à coup animée, et, voyant dans l'arrivée de la Pucelle une marque évidente de la protection divine, avait redoublé ses efforts. Les ennemis s'étaient troublés et effrayés; le désordre et le mauvais gouvernement les avaient à leur tour privés de la sagesse dans les conseils

et du bon ordre dans les entreprises. Puis le duc de Bourgogne s'était lassé de faire la guerre au chef de sa race, et avait voulu donner enfin la paix à ses États si fort agrandis par son habileté et sa fortune. Le roi et ses conseillers, cédant à la nécessité des temps, avaient traité de façon à contenter l'ambition et la fierté de ce prince; pour lors la guerre contre les Anglais avait pu laisser quelque espoir de se terminer par une paix honorable. Leur orgueil, leur obstination, les querelles de leurs princes avaient fait durer cette guerre pendant beancoup d'années encore. Le royaume avait été reconquis pied à pied. Si le roi n'avait pas lui-même conduit ses armées, du moins il s'était montré mainte fois vaillant et téméraire chevalier.

Mais le désordre durait toujours; les calamités des peuples devenaient plus effroyables; les gens de guerre leur étaient aussi funestes que les ennemis. Dans ce temps, le roi, malgré son courage et sa bonté, était loin de posséder le cœur de ses sujets; sa mollesse, sa négligence, les scandales qu'il donnait à sa cour, excitaient de grands murmures. Après avoir souvent changé de conseillers, après les avoir tour à tour abandonnés aux complots et aux cabales, après s'être montré trop faible

et trop docile à leurs conseils, il s'était vu enfin entouré de gens sages; il avait écouté leurs avis et les gémissemens du peuple. Ne cédant plus aux volontés des princes et seigneurs qui voulaient maintenir le trouble, il avait su les réprimer. C'était de la sorte, mais non pas sans de longs délais et d'extrêmes difficultés, que s'était faite cette merveilleuse réforme des gens de guerre; c'était là surtout ce qui faisait bénir sa mémoire par ses sujets, et répandait sa renommée dans les pays étrangers. Dès lors il avait régné comme sur un royaume nouveau, car jamais rien de pareil n'avait été vu. Les gens de guerre qui faisaient le désordre, maintenant entretenaient le repos. Autrefois ils bravaient la justice; aujourd'hui c'étaient eux qui lui prêtaient main-forte. Le commerce, le labourage avaient reparu et enrichi la France plus que jamais. Les impôts pouvaient se payer, et chacun consentait à acheter, même à grand prix, le repos et la bonne police. Il avait aussi mis fin aux désordres de l'Église par la pragmatique sanction, et, en respectant le pape, il avait établi les libertés du clergé de France. Les finances avaient été mieux réglées; de sages ordonnances sur la manière d'administrer la justice avaient été rendues.

Se trouvant ainsi plus fort que jamais n'avait été aucun roi de France, il avait entrepris de chasser les Anglais du royaume. Alors avait paru dans tout son jour la puissance d'un pays sagement réglé et bien gouverné contre un peuple divisé et mal conduit. Il n'avait presque fallu que faire avancer les nouvelles compagnies d'ordonnance et cette armée si bien disciplinée et payée, pour recouvrer tout aussitôt la Normandie et la Guyenne.

La gloire des armes du roi avait ensuite tourné tout entière à l'avantage de ses peuples. Après ses conquêtes, pendant les dix dernières années de sa vie, il avait gouverné noblement et sagement. Jamais homme n'avait été moins vindicatif; durant tout son règne, il ne s'était pas souvenu d'une offense. Mais il voulait que justice fût faite, et même forte justice. Aussi les princes avaient été punis selon les lois du royaume; les rebellions des grands seigneurs avaient été domptées; le fils même du roi n'avait pas pu lui désobéir impunément. La paix avait été maintenue avec le duc de Bourgogne, non plus par soumission, mais par puissance. Le Parlement et les officiers de justice avaient toujours procédé avec fermeté contre la violence et le désordre. Les crimes n'a-

vaient pas trouvé, comme dans les domaines du duc Philippe, une protection assurée dans les seigneurs; malgré quelques iniquités accomplies par voie de commission, en somme la justice n'avait pas été un moyen de contenter les vengeances et l'avidité des personnages puissans.

Une fois son royaume recouvré, il n'avait pas oublié ce qu'il devait à la mémoire de cette vaillante et sainte Pucelle, qui avait délivré Orléans et commencé la ruine des Anglais. Une solennelle procédure de révision avait vengé sa mémoire, et mis en lumière toute sa vertu et sa piété.

Il n'y avait donc qu'une voix dans tout le royaume pour raconter toutes ces louanges du roi qu'on venait de perdre et qu'on pleurait avec tant de regret du passé et de crainte de l'avenir.

Aussitôt après que le roi fut mort, le comte du Maine envoya des messagers au Dauphin, qui était toujours à Genappe. Le nouveau roi fit sur-le-champ signifier cette nouvelle au duc de Bourgogne, qui en avait été instruit de son côté; il lui fit savoir qu'il commencerait par aller à Rheims pour le sacre, et l'engagea à l'y accompagner.

Le Duc manda sur-le-champ à tous les nobles

de ses États de se trouver en armes avec leurs gens, le 8 août, à Saint-Quentin. Le roi Louis ne savait pas encore quel accueil il trouverait en France, et s'il ne s'élèverait point quelque faction contre lui[1]. Mais cette crainte ne dura guère. Il s'était rendu à Avesnes, en passant par Maubeuge et par toutes les plus petites villes de ce pays, où il y en a pourtant de belles et de grandes. Chaque jour et à chaque heure arrivaient des princes, des chevaliers, des députés des bonnes villes pour le reconnaître et l'assurer de leur obéissance. Les capitaines des compagnies lui amenèrent aussi leurs gens d'armes. Il écrivit alors au Duc qu'il n'était point nécessaire de venir avec une si grande armée. Néanmoins tous les grands seigneurs de Bourgogne, de Flandre, de Hainaut, d'Artois, furent invités à se trouver au sacre avec leur train accoutumé. Les gentilshommes s'étaient déjà mis en grands frais pour s'armer et s'équiper; ce leur fut un grand dépit que cette dépense inutile, dont ils avaient bien compté se récupérer dans le pays où ils auraient été conduits.

Le roi Louis s'arrêta quelques jours à Avesnes

[1] Duclercq. — La Marche.

pour y attendre le duc de Bourgogne. A ce moment, le sire de Brezé, sénéchal de Normandie, un des principaux conseillers du feu roi, se risqua à venir présenter ses hommages à son nouveau maître, tout courroucé qu'il le savait contre les amis de son père. Toutefois, avant d'entrer dans Avesnes, il s'arrêta à Bavay et envoya prendre les ordres du roi.

Le roi ne pouvait exercer son pouvoir direct à Bavay, dans les domaines du duc de Bourgogne; mais il chargea le sire d'Arsy, serviteur du Duc, d'aller signifier au sire de Brezé de se tenir pour prisonnier et d'attendre sa volonté. Loin de s'apaiser, il montrait de plus en plus de colère et de cruelle intention envers les amis du roi Charles. Le sire de Croy s'efforçait de le ramener à des pensées meilleures et à tirer du péril le sire de Brezé : « Sire, disait-il, c'est un noble cheva-
« lier qui a très-grandement servi le roi votre
« père; et posons que vous soyez mal content de
« lui, encore devriez-vous différer par respect
« pour le feu roi, qui gît encore demi-chaud dans
« son cercueil. Il vaut mieux commencer votre
« règne par clémence que par rigueur; vous
« donnerez espoir et affection à tout le monde
« par débonnaireté, tandis que vous rebouterez

« les cœurs en arrière par rudesse et austérité. »

Le roi Louis n'écoutait guère de tels conseils; son esprit était plein de rancune. D'ailleurs on commençait à voir qu'il aimerait mieux des conseillers et des serviteurs de petit état, et ses créatures, que des hommes considérables et renommés. Il suivit pourtant le bon avis du seigneur de Croy, et laissa aller le sénéchal de Normandie.

Cette envie de changer tout le gouvernement de son père, cette haine contre les bons et vieux serviteurs du royaume, le porta à renouveler presque tous les offices, sans trop d'information ni de réflexion, par amour de nouveauté autant que par vengeance. Il fit Jean de Lescure, bâtard d'Armagnac, qui ne l'avait jamais quitté, maréchal de France, au lieu d'André de Laval, sire de Loheac. Guillaume de Montauban fut amiral en remplacement du sire de Beuil. Le sire de Torcy cessa d'être grand maître des arbalétriers, et cet office fut donné au sire d'Aussy. Jean d'Estouteville fut destitué de la charge de prevôt de Paris, qui fut donnée au seigneur de l'Isle-Adam. Le sire de Gaucourt était grand maître d'hôtel du roi, le seigneur Antoine de Croy fut mis en sa place. Ce fut la seule faveur et marque de reconnaissance donnée à un serviteur du duc de

Bourgogne. Une fois le seigneur de Croy pourvu de cet office qui vraiment était noble et grand, le roi sembla quitte envers les Bourguignons et les Flamands. Nulle récompense des bons soins qu'ils avaient eus pour le Dauphin exilé, pauvre et fugitif, nulle marque d'amitié ni de souvenir ne fut désormais donnée à aucun d'entre eux. Le nouveau roi leur semblait ingrat et de peu de cœur; ce n'était pas de la sorte que leur Duc avait coutume de payer les services qu'on lui rendait, et il les avait habitués à une noble largesse dont le roi paraissait bien loin.

Ils s'étonnaient davantage de la joie trop peu cachée qu'il témoignait de son avènement au trône et de la mort de son père : il ne pouvait se taire sur ce sujet. « Qu'est-ce que ce monde, « disait-il, et quelle diversité d'aventures Dieu « envoie à chacun? aujourd'hui l'une et demain « une autre! Moi, le plus pauvre fils de roi qui « fut jamais, qui depuis mon enfance n'ai connu « que souffrance, tribulation, pauvreté, angoisse « et misère, expulsion de mon héritage et de « l'amour de mon père; qui ai vécu d'emprunt « et de mendicité ma femme et moi, sans un « pied de terre, sans une maison pour poser la « tête, sans un denier vaillant, à la charité de

« mon oncle ; et aujourd'hui, soudainement, voilà « Dieu qui m'envoie un bonheur nouveau, me « voilà le plus riche et le plus puissant roi de « la chrétienté ; plus puissant que le roi mon « père, car j'ai pour moi mon oncle, dont ja- « mais il n'a pu comme moi gagner l'amitié. »

C'est ainsi qu'il se délectait de ce retour de fortune qu'il avait tant souhaité et attendu, qui lui avait tant tardé, et pour lequel il avait adressé à Dieu des intercessions si étranges : le fils implorant, par vœux et par prières, la mort de son père.

En même temps le duc de Bourgogne, qui était arrivé à Avesnes, lui qui avait été si long-temps l'ennemi du roi Charles, qui encore maintenant croyait avoir fort à s'en plaindre, néanmoins toujours conseillé par la raison, toujours soigneux de sa propre dignité, se croyait obligé, par les lois du sang et de l'honneur, à montrer un grand deuil de la mort de son seigneur, de son roi, du chef de sa maison. C'était un grand contraste avec le contentement du roi Louis, et chose curieuse que de voir les complimens de condoléance adressés gravement par le Duc, et reçus du roi avec la légère familiarité de son langage accoutumé.

Du reste, toujours magnifique, le Duc s'était rendu à Avesnes avec une grande suite, toute vêtue de noir; et pensant qu'en ce premier moment le roi pouvait manquer d'argent, il lui offrait de grandes sommes et tout ce qui pouvait être nécessaire à son train royal.

Le roi s'était montré si pressé d'aller prendre possession, qu'il avait laissé la reine. Elle n'avait ni chevaux ni chariots pour se mettre en route. Le roi lui manda d'emprunter ceux de la comtesse de Charolais, à qui lui-même n'avait pas pris le temps d'aller dire adieu, malgré tant d'obligations qu'il lui avait.

Après la venue du Duc, le roi fit célébrer un service funèbre pour son père. Selon l'usage, il ne porta le deuil en noir que pour cette cérémonie. Dès qu'il en fut revenu, il s'habilla en pourpre violette; car en France, pour montrer que le roi ne meurt jamais, son successeur prend pour deuil une couleur royale. Le duc Philippe, le comte de Charolais, le comte d'Étampes, Adolphe de Clèves et toute la cour de Bourgogne assistaient en grand deuil à ce service. Ils dînèrent ensuite avec le roi, puis il alla à la chasse.

Avant qu'on partît pour Rheims, la cour du roi s'était de jour en jour grossie de tous les

grands seigneurs du royaume qui ne redoutaient point sa colère. Le duc de Bourbon était venu avec ses quatre frères. L'évêque de Paris, le Parlement, l'Université avaient envoyé des députés. Tout annonçait que le roi pourrait régner d'une façon paisible et facile : pourtant rien ne diminuait son mauvais vouloir contre les conseillers de son père. Ceux qui voulaient avoir sa faveur et y gagner de l'avancement et des richesses, l'excitaient de leur mieux. Nul n'avait plus à redouter du nouveau roi que le comte de Dammartin [1]. Il songea tout de suite à quitter le royaume, et assembla ses gens et ses serviteurs pour leur demander s'il pouvait compter sur eux ; tous lui devaient leurs biens et leurs honneurs. Il n'en trouva pas un ni dans sa maison ni dans sa compagnie de cent hommes d'armes qui voulût le suivre ni se mettre en péril pour lui. Son valet de chambre lui refusa même de lui prêter son cheval. Cependant un gentilhomme de ses serviteurs, nommé Voyaut, qui ne s'était point trouvé avec les autres, parce qu'il était allé voir la salle où gisait le corps du roi mort la veille, sachant

[1] Chronique du comte de Dammartin. — Preuves de la préface de Comines.

son maître dans cettre nécessité, l'alla chercher en sa chambre. Le comte de Dammartin était à genoux devant un banc, et disait ses vigiles en pleurant. Quand il eut fini : « Voyaut, dit-il, « je vous ai nourri dès votre jeunesse, vous « êtes mon vassal. N'êtes-vous pas résolu de me « servir comme au temps passé? — Oui, mon-« seigneur, jusqu'à la mort. » Le comte alors écrivit des lettres pour le duc de Bourgogne, pour le sire de Montauban, pour Joachim Rohaut et Boniface Valperga, ses compagnons de guerre et ses amis, qui étaient allés des premiers, comme il le savait, offrir leur obéissance au nouveau roi. Il les conjurait de faire pour lui un accommodement aussi bien qu'il serait possible. Voyaut fut chargé de s'en aller discrètement remettre ces lettres.

Il arriva à Avesnes. Le premier des anciens amis de son maître qu'il aperçut fut l'amiral. Il prit bien garde de n'être point vu, et lui remit les lettres. Dès que le sire de Montauban eut vu la signature, il regarda s'il n'avait pas autour de lui quelqu'un de ses gens pour faire saisir Voyaut. « Ah ! je te ferai jeter à la rivière, » s'écria-t-il. Puis, avisant un chevalier flamand qui s'en venait dîner avec lui, il lui dit : « Tenez-

« moi bien cet homme, que j'aille chercher un « de mes gens pour le mener en prison. » Le Flamand, quand il sut de quoi il s'agissait, retint le sire de Montauban par le bras : « Monsieur, « dit-il, que voulez-vous faire? Le roi vient de « vous donner l'office d'amiral, montrez que vous « en êtes digne par votre sagesse; faites-vous « honneur et n'écoutez point votre colère. Le « comte de Dammartin vous a rendu de bons « offices du temps du feu roi. Songez que, si « vous requériez un ancien ami de quelque ser- « vice, et qu'il vous repoussât, vous ne seriez pas « joyeux. »

L'amiral se calma un peu : « Dites à votre « maître, dit-il, que si le roi le tenait, il lui fe- « rait manger le cœur par ses chiens; et vous, « si vous êtes encore ici à sept heures, je vous « ferai noyer. »

Voyaut n'eut pas meilleur accueil du sire Valperga, qui voulait aussi lui faire un mauvais parti. Il ne savait que devenir lorsqu'il rencontra un clerc de maître Jean de Reilhac, secrétaire du feu roi, qui venait de passer au service du roi Louis. Ce clerc le connaissait, et l'emmena souper, puis le présenta à maître Reilhac. Celui-ci le reçut doucement, et après lui avoir fait

prêter serment de dire vérité : « Où est votre « maître à présent? dit-il. — Je l'ai laissé bien « triste à Mehun-sur-Yèvre, répondit le serviteur. « — Il est bien vrai, continua maître Reilhac, « que le roi est dans une extrême fureur contre « lui ; mais n'êtes-vous point chargé de quelques « lettres pour prier ses amis de faire sa paix? » Alors Voyaut raconta comment il avait été reçu des anciens amis du comte : « Donne-moi ce « sac, » dit alors Reilhac à un de ses clercs; puis il en tira les demandes du sire Sallazar, du sire Dullau et d'autres, qui sollicitaient déjà la confiscation du comté de Dammartin. « Allez hardiment « le retrouver, ajouta-t-il, recommandez-moi à « lui ; je lui ai plus d'obligations qu'à personne au « monde, et je lui ferai volontiers tous les plaisirs « que je pourrai ; dites-lui de ne pas s'inquiéter, « de songer seulement à la sûreté de sa personne, « que dans peu de temps tout s'arrangera, et « qu'on le rappellera. »

Le maréchal Joachim Rohaut était à sa fenêtre avec Sallazar et le comte de Comminges quand il vit passer Voyaut dans la rue. Il l'envoya avertir de ne se point montrer et de le venir voir en secret. Quand il eut ouvert la lettre du sire de Dammartin, les larmes lui vinrent aux yeux :

« C'est mon vieil ami, dit-il, et nous nous sommes « rendu bien des services l'un à l'autre. Le roi le « hait à la mort, et j'en suis bien affligé, car le « comte est un bon et hardi chevalier. Je vous « donnerais bien une lettre pour lui, mais je « crains, mon ami, que vous ne soyez saisi en « route et mis en prison. » Cependant il prit courage et écrivit à Dammartin. « Dites-lui bien « qu'il mette sa personne en sûreté, et qu'il at« tende. »

Le duc de Bourgogne était malade, et on ne pouvait le voir; alors le bon serviteur s'en alla au plus vite rassurer son maître. Il le trouva à son château de Saint-Fargeau, qu'il avait eu de la confiscation de Jacques Cœur. Le comte était à table; voyant entrer Voyaut, il changea de couleur, se leva et l'emmena aussitôt dans la cour pour lui parler seul. Il fut bien courroucé de l'ingratitude de l'amiral et de Valperga; mais les bonnes paroles de Reilhac et la lettre du maréchal Rohaut, que Voyaut tira de son habit, le rendirent tout joyeux. Après avoir délibéré avec le sire de Balsac, son neveu, il résolut de se retirer au château de Chalus, près de Bort, dans les montagnes du Limousin, et d'envoyer encore un message à ses amis pendant le sacre.

Voyaut s'était tiré sagement de sa première commission ; le comte aima mieux le renvoyer une seconde fois, et prendre pour son compagnon de voyage le sire de Balsac, qui savait fort bien les chemins du Limousin, que Voyaut ne connaissait pas.

Cependant le roi et toute cette nombreuse cour qui était venue le trouver se mirent en route pour Rheims. Le Duc y fit son entrée le 13 août, y fut reçu avec grande solennité, et le lendemain alla en grand cortége au-devant du roi.

Le sacre fut célébré le 18 août. Le duc de Bourgogne y parut avec un grand éclat ; il était entouré de seigneurs riches et puissans ; c'étaient eux qui faisaient, pour ainsi dire, toute la pompe de cette cérémonie, et il semblait que le roi fût encore à la cour de Bourgogne, tant il en était entouré. Le Duc tenait son rang de premier pair du royaume ; le duc de Bourbon, son neveu, représentait le duc de Guyenne ; le duc de Clèves, les comtes d'Angoulême, de Nevers, d'Eu et de Vendôme représentaient le comte d'Artois, le duc de Normandie, le comte de Flandre, le comte de Champagne et le comte de Toulouse. Le bâtard d'Armagnac fit l'office de connétable et porta l'épée. Joachim Rohaut avait aussi reçu

la charge de maréchal. Il était à la cérémonie comme grand-écuyer de France.

Avant que le roi fût sacré, il tira son épée, et, la remettant au duc de Bourgogne, il lui dit qu'il voulait être fait chevalier de sa main. Lorsqu'il eut reçu l'accolée, il conféra aussi la chevalerie aux sires de Beaujeu et Jacques de Bourbon, frères du duc de Bourbon, aux deux fils du seigneur de Croy, et à Jean Bureau, trésorier de France. Puis il dit au Duc qu'il se trouvait fatigué de toute cette journée, et lui demanda de faire les autres chevaliers. En effet, un grand nombre de seigneurs et de gentilhommes reçurent la chevalerie de la main du duc de Bourgogne.

Après le sacre, le Duc fit son hommage au roi; car, d'après le traité d'Arras, il était exempt de vassalité seulement envers la personne du feu roi Charles; maintenant il redevenait le féal et l'homme lige du roi de France. Son hommage fut donc en ces termes : « Mon très-redouté seigneur, je vous fais hommage présentement du duché de Bourgogne, des comtés de Flandre et d'Artois, et de tous les pays que je tiens de la noble couronne de France, et vous tiens à seigneur et vous en promets obéissance et service,

et non pas seulement de celle que je tiens de vous, mais de tous mes autres pays que je ne tiens pas de vous, et d'autant de seigneurs, de nobles hommes, de gens de guerre et d'autres que j'en pourrai tirer. Je vous promets de vous servir de mon propre corps, et aussi d'autant d'or et d'argent que j'en pourrai avoir. » Le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Vendôme et les autres pairs firent aussi leur hommage.

Au festin royal, le duc de Bourgogne tint son rang de premier pair laïque, après les évêques. Lorsque le dîner fut fini et qu'on eut emporté les tables, le Duc demanda au roi de lui octroyer une demande[1]; et, mettant un genou en terre, il le pria, en l'honneur de la passion et de la mort que notre Seigneur Jésus-Christ avait endurées pour tous les hommes, de vouloir pardonner à tous ceux qu'il soupçonnait d'avoir mis la discorde entre lui et le feu roi, et de laisser dans leurs charges ceux qui avaient été officiers et gouverneurs chez son père; à moins que, par vraie information et bonne justice, ils ne fussent trouvés coupables. Parmi ces conseillers du roi Charles,

[1] Duclercq.

il y en avait cependant plus d'un qui avait montré son mauvais vouloir contre le Duc, et qui s'était mis en peine pour émouvoir la guerre contre lui. Mais avant toutes choses il voulait le repos et craignait que le nouveau roi ne mît le trouble dans le royaume. Le roi répondit qu'il le promettait, hormis pour huit personnes dont il ne dit pas les noms.

La volonté du Duc pour les serviteurs du feu roi paraissant si bonne, et ses conseils étant si doux et si sages, le duc de Bourbon songea à l'employer en faveur du comte de Dammartin. Voyaut, ce fidèle domestique, était revenu; on le plaça sur le passage du duc de Bourgogne, près de sa chambre. Lorsque tout le monde fut sorti, le duc de Bourbon remit à son oncle la lettre du comte de Dammartin; en lisant et voyant la triste position d'un si vaillant chevalier, il fit le signe de la croix. « Qui a apporté cette lettre? dit-il. —
« C'est un des gentilshommes du comte, répondit
« le duc de Bourbon, et il est là. — Où est le
« comte de Dammartin? demanda-t-il à Voyaut
« qui s'avança. — Monseigneur, je l'ai laissé quit-
« tant Saint-Fargeau et s'en allant à l'aventure,
« selon la volonté de Dieu; il a plus de chagrin
« qu'on ne saurait dire. — C'est un des plus hon-

« nêtes gentilshommes du royaume de France, « dit le duc Philippe; il n'en est pas qui le vaille « ni qui en sache autant que lui. Je voudrais bien « qu'il se retirât chez moi, je lui ferais plus de « bien que ne lui en fit jamais le roi Charles. — « S'il vous plaisait de lui en écrire quelque chose, « dit le duc de Bourbon, vous lui réjouiriez le « cœur. — Il n'est pas encore temps, répondit le « Duc, mais cela pourra bien ne guère tarder, car « cet homme-ci ne régnera pas long-temps en « paix. Je le connais : avant peu, il aura tout mis « dans un trouble merveilleusement grand. » Là-dessus, il fit signe qu'on se retirât. Voyaut s'en alla au plus tôt rapporter ces bonnes paroles à son maître.

Après le sacre, le roi, le duc de Bourgogne et toute leur brillante suite se mirent en route pour Paris. Les funérailles du feu roi y avaient été solennisées le 6 août. Dans le trouble qu'avait causé cette mort, personne ne demeurant plus pour rien régler ni ordonner dans cette cour abandonnée, le sire Tanneguy Duchâtel, grand-écuyer, neveu de celui qui avait autrefois emporté de Paris le roi Charles encore jeune Dauphin, avait pris soin de toutes les cérémonies funèbres à Mehun-sur-Yèvre; il avait même avancé

de ses deniers la somme nécessaire pour que le corps fût transporté à Paris. Le duc d'Orléans, le comte d'Angoulême, le comte d'Eu et le comte de Dunois conduisaient le deuil. Le corps fut déposé à Notre-Dame-des-Champs, porté ensuite à Notre-Dame de Paris, puis à Saint-Denis, avec la pompe accoutumée et toutes les cérémonies qui se pratiquent aux obsèques des rois de France. Le peuple suivit ce convoi, montrant la plus grande affliction et regrettant hautement un si bon prince. Rien ne pouvait égaler la douleur de ses fidèles serviteurs[1]. Ils faisaient pitié à voir; ce n'était que larmes et sanglots; on montrait un des pages qui, de désespoir, avait voulu se laisser mourir de faim. Lorsque le héraut eut crié: « Dieu « veuille avoir l'âme de Charles septième, roi « très-victorieux, » l'église retentit de gémissemens[2]. Quand un autre héraut reprit en disant: « Vive le roi de France, Louis onzième! » les pleurs ne cessèrent point, et chacun se retira la tristesse dans le cœur[3].

Les princes furent servis dans la salle de l'ab-

[1] Vigiles. — Jean de Troy.

[2] Vigiles de Charles VII.

[3] *Idem.*

